DEC 15 1923

30e Année. N° 23. 1er Décembre 1923.

LA REVUE DE PARIS

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

SOMMAIRE

		Pages.
Paul Morand.	*Lewis et Irène.* — I.	481
Marquis de Mun. . .	*Les Lettres de Madame de Staël*	513
Madame de Staël . .	*Lettres inédites à Adrien de Mun (1796-1800)* . .	519
Jean-Louis Vaudoyer.	*Peau d'Ange.* — II	548
Princesse Paley . . .	*En Russie, à la veille de la guerre* (fin).	584
Guy de Valous. . . .	*La Révolution aux Iles du Vent (1789-1793).* — I.	599
Édouard Payen . . .	*Fiscalité et Commerce.*	626
Henri Gervex	*Souvenirs* (fin)	639
J.-M. Bourget	*En Rhénanie et dans la Ruhr*	666
Réginald Kann. . . .	Questions militaires : *L'Organisation de l'Armée.*	681
Henry Bidou.	La Vie littéraire : *Parmi les Livres*	701
André Chaumeix. . .	La Politique : *Les Alliés et le péril allemand* . .	710

Copyright 1923 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1923

La Revue de Paris *commencera le 15 Décembre la publication de* :: :: ::

MARE NOSTRUM

Roman de V. BLASCO IBAÑEZ

CHRONOLOGIE DU MOIS

22 *octobre.* — Le Directoire espagnol publie un décret réorganisant la magistrature.
23. — La Reichswehr entre à Dresde et à Pirna.
24. — Le Reich adresse une note à la C. D. R.
25. — Remise au Chargé d'affaires suisse à Paris de la réponse française au sujet des zones. — Visite de M. Lloyd George à la Maison-Blanche.
26. — Le Gouvernement français accepte le projet d'une conférence d'experts. — Extension du mouvement séparatiste en Rhénanie.
27. — La sédition organisée en Grèce par le général Metaxas est maîtrisée. — Ultimatum du Reich au gouvernement saxon.
28. — Discussion au sujet d'une conférence d'experts avec participation américaine. — M. Poincaré formule des réserves dans son discours de Sampigny et dans une note au gouvernement britannique. — Le président Ebert ordonne la dissolution du gouvernement saxon.
29. — Message du gouvernement provisoire rhénan. — Négociation en cours dans la Ruhr entre les autorités d'occupation et les grands industriels. — Mort du chanoine Ulysse Chevalier.
30. — La Suisse maintient son refus de négocier si la France ne suspend pas l'effet du décret du 10 octobre sur les zones. — Mort de M. Bonar Law. — Assassinat de l'ancien ministre bulgare Ghénadieff.
31. — Note britannique sur le mouvement séparatiste rhénan. — Réponse du gouvernement suisse à la note française du 25 octobre.
1er *novembre.* — Elections municipales en Angleterre et au Pays de Galles. — La Thuringe proteste en faveur de la Saxe.
2. — Les Belges expulsent de l'Hôtel de Ville les séparatistes d'Aix-la-Chapelle. — Les tapisseries des Gobelins volées au château de Versailles sont retrouvées.
3. — Ultimatum de la Bavière au Reich. — M. Stresemann, décide de rester au pouvoir malgré le départ des ministres socialistes.
4. — M. Poincaré prononce à Brive un discours sur la politique extérieure et à Tulle sur la politique intérieure.
5. — Nouveau mouvement séparatiste au Palatinat. — Note yougoslave au gouvernement bulgare sur l'assassinat à Sofia de l'attaché militaire SHS.
7. — La Reichswehr entre en Thuringe.
8. — Coup d'état à Munich : le général Ludendorff est proclamé dictateur. — Les États-Unis renoncent à participer au Comité d'experts. — Réponse de M. Poincaré à la Suisse.
9. — Capitulation de Ludendorff. — Hitler est en fuite.
10. — Entrée en vigueur de la loi du 26 févr. 1923 reportant à la frontière politique la frontière douanière franco-suisse. — Le général Ludendorff est remis en liberté sur parole.
11. — Le Kronprinz, après avoir brusquement quitté Wieringen, arrive à Oels en Silésie. — Fêtes de l'armistice.
12. — Le gouvernement turc renvoie les professeurs français du lycée de Galata-Seraï.
13. — Rentrée du Parlement. — Le général Primo de Rivera ajourne *sine die* les élections et congédie les présidents du Sénat et des Cortès.
14. — La Conférence des ambassadeurs discute les problèmes soulevés par le retour du Kronprinz et les armements allemands. — Rupture des négociations, à Düsseldorf, entre les industriels allemands et la M. I. C. U. M. — Election à l'Académie de M. Estaunié et de Me Henri Robert.
15. — Important discours de M. Baldwin. — La Conférence des ambassadeurs s'ajourne sans prendre de décision. — Le prix Nobel de littérature pour 1923 est décerné à W. Butler Yeats.
16. — Conradi, l'assassin de M. Vorowsky, est acquitté par le jury de Lausanne. — A la Chambre, M. Poincaré répond à M. Baldwin.
17. — M. Lloyd George ouvre la campagne électorale.
18. — Discours de M. Poincaré à Neuilly. — Discours de M. Stresemann. — Voyage des souverains espagnols en Italie.
19. — Les élections bulgares donnent, suivant l'usage, une énorme majorité au gouvernement.
20. — La C. D. A. s'ajourne pour la septième fois. — Rentrée du Reichstag. — Arrestation à Dublin de la comtesse Markievitz.
21. — Pillages et bagarres à Berlin. — La C. D. A. arrête le texte d'une note à l'Allemagne.

LEWIS ET IRÈNE

PREMIÈRE PARTIE

I

— 15, — fit Lewis.

Les journaux du matin annonçaient un temps brumeux, puis des averses atlantiques. Pour les contredire, la matinée présenta un ciel intact, il est vrai tardivement improvisé. Les platanes de Paris continuaient de satisfaire à l'automne : à peine avait-on balayé leurs feuilles qu'il fallait recommencer.

— 15 et 15 : 30, — continua Lewis, à la vue d'une belle barbe à double révolution, venue s'ajouter à l'impériale de son voisin, le général, dont chaque phrase commençait par « esclave de ma parole »...

C'était le premier enterrement depuis la rentrée des vacances; personne encore n'avait eu le temps de prendre mauvaise mine. A la sortie des cols empesés, hors des vêtements de deuil, les assistants montraient des joues tannées au soleil, des mains brûlées. Tandis que les croquemorts à moustaches noires dénudaient le corbillard au profit du catafalque, en apportant dans l'église, une à une, les couronnes enrubannées, un à un, tous ces regrets en fleurs naturelles, l'orgue, accordéon tenu par quelque marin enivré et plaintif, envoyait dans les tentures, sous les voûtes et jusque

dans la rue, de géantes harmonies coupées de vents. Les Suisses dominaient toutes les calvities de leurs hallebardes, luisantes et trouées comme la cuiller à absinthe. Les domestiques du défunt, en livrée amarante, le chapeau haut de forme à la main, ajoutaient à cette majesté. On sentait que le moindre chagrin eût altéré, la moindre impolitesse, fracassé la bonne humeur de cette obscure assemblée d'hommes et de femmes réunis dans la joie de sentir le matin, la pâte dentifrice et de n'être pas morts.

— 40.

C'était un sport nouveau, pratiqué cet été-là en Angleterre, intutilé *the beaver*, le castor, et dont Lewis, Français anglomane, était fou. Un jeu de société. A chaque barbe rencontrée, repérée, des tournois s'improvisaient; 15, 30, 40, et partie; l'on comptait les points ainsi qu'au tennis. Pour gagner il s'agissait d'avoir vu le premier le plus de barbes. On jouait à Ascot, au Temple, aux Lords, dans les omnibus. Le castor passionnait tellement qu'à une garden party officielle, Lewis avait remarqué des sujets chez qui le sport l'emportait sur le respect dû aux souverains et qui, tout en faisant leur révérence, inscrivaient mentalement à leur actif la barbe royale. Certains champions à l'œil exercé, totalisaient à des vitesses incroyables, même parmi des foules en apparence rasées. Que dire alors du dimanche, autour du kiosque à musique, dans nos provinces du Midi, où des barbes à la verveine et au jus de tabac se cultivent encore et où, d'un coup, sur certains bancs, on peut cueillir des *jeux* entiers?

Robustes et pleins de vie, les héritiers, fêtés par les cierges, les membres du Conseil d'Administration et le petit personnel de la Franco-Africaine s'abandonnaient à la douleur. Des hommes d'affaires, déroutés d'être devant le néant, à l'heure où crépitent d'habitude les Remington; des gens du monde, ennuyés, tournant le dos à l'autel et lorgnant la salle. Tout se passait exactement comme il faut. On sentait qu'à l'heure désignée par Dieu, d'importantes fractions de richesse bourgeoise, des dividendes juteux, venaient de glisser du coffre-fort du défunt à celui des ayants droit, sans bruit, sans éveiller l'attention du fisc ou l'envie des inférieurs. Un virement de comptes avait suffi, parmi les sanglots. L'on se rappelait

qu'il y a cent ans cette église de la Madeleine avait failli être une banque.

— Castor et jeu! — fit Lewis, en pensant soudain que, près de lui, dans la bière, continuait de pousser une barbe blanche, aux poils épais et crispés. Si, comme en certains pays, le mort eût reposé à visage découvert, on n'eût pu refuser à Lewis d'avoir enlevé brillamment sa partie. Le défunt, M. Vandémanque, était une de ces vieilles idoles ornementales et coûteuses, accrochées au fronton de nos sociétés financières, dont le nombre s'accroît inutilement avec les augmentations de capital, et qu'on promène une fois l'an aux yeux des souscripteurs, que tant de vieillesse, — on ne sait pourquoi, — rassure au lieu d'effrayer. Un de ces hommes qui collectionnent les soupières de la Compagnie des Indes, savent l'Énéide par cœur, n'ont jamais vu une traite, d'une vanité et d'une âpreté féroces en même temps que blêmes jetonniers, qui nous font considérer au dehors comme des enfants avides, pleurards, ou endormis en suçant la maigre tétine des intérêts.

Un Christ en majesté, sur un des vitraux latéraux, rappela à Lewis son premier conseil d'administration, — bientôt trois ans de cela, — où il avait affronté M. Vandémanque trônant, en qualité de président, au haut bout de la table verte sur un fauteuil surélevé. Au-dessus des vingt-cinq crânes nus (seul Lewis avait des cheveux noirs) des allégories se poursuivaient à travers des caissons dorés. Sous l'épais tapis on entendait, aux étages inférieurs de la banque, les guichets en entonnoir aspirer vers les caves les petites économies gauloises; le vieux comptoir cuisinait dans ses sous-sols les mets nationaux : l'épargne, le goût des sécurités, assaisonnés par l'appât de dividendes impossibles.

C'était la fin d'une lutte de six mois, menée par le bureau sortant, pour empêcher le jeune Lewis d'avoir accès au Conseil, lors du renouvellement des pouvoirs. Ce « brise-tout » audacieux, mal élevé, vaniteux, aux façons débraillées d'artiste bancaire, était haï de M. Vandémanque.

Lewis, très posément, après la lecture du rapport, se leva, qualifiant sans indulgence la gérance de l'année précé-

dente, notamment en ce qui concernait les dépôts à vue, l'utilisation de la réserve, et, après avoir incidemment fait savoir qu'il se trouvait possesseur d'un paquet d'actions trois fois plus gros qu'on ne pensait, exprima l'intention de déposer une plainte concernant l'irrégularité d'actes soumis aux deux dernières assemblées.

Lewis s'était rassis au milieu d'un auditoire scandalisé, composé de gens d'esprit et de taille décents, fréquentant d'autres personnes décentes et fuyant devant le naturel et l'évidence sous le mol étendard du mot : il convient.

Il entendit :

« Il faudra bien obliger ces jeunes gens à prendre la file ».

— Si ça ne suffit pas, la prochaine fois je reviendrai accompagné, — fit Lewis à haute voix.

— Accompagné de qui?

Il sourit.

— ... de preuves.

— La Franco-Africaine est, et restera, une maison de verre.

— Elle se cassera.

Il était certain de contrôler avant un an la majorité des actions; ce qui arriva.

— Qu'entendez-vous faire au juste? — avait demandé M. Vandémanque avide de compromis, le jour où Lewis se fut imposé comme administrateur délégué.

— Jouer un jeu ouvert, tout simplement, — répondit celui-ci. — Passer le ballon aux trois quarts, quand il m'arrive et au plus vite gagner la partie.

Le vieillard le regarda sans comprendre, mais tout rouge.

— Vous allez me réduire...

— à l'obéissance ou à la mendicité, — fit Lewis, avec sa brutalité. (Il n'aurait cependant pas osé parler ainsi l'année précédente.)

M. Vandémanque en mourut. Six mois plus tard ses mains de grand prêtre avaient cessé de trembler, les veines de son front s'étaient dégonflées et il reposait là, enfin, sous les premiers chrysanthèmes de l'année.

Lewis ayant réussi à percer cette croûte qu'amassent sur la jeunesse nos institutions et nos mœurs, et fait mentir

l'immortel principe du commerce et de l'esprit français : *ne créer qu'en se méfiant*, était parvenu, l'un des premiers de sa génération, à l'air libre. Cela lui valut de connaître les mêmes blâmes qui toujours s'élevèrent contre la gloire fraîche. La France épuisée, partagée entre le souci de ne pas mourir et celui de ne pas faillir à sa renommée de peuple jaloux n'acceptait qu'à contre-cœur ces véhémences nouvelles.

En un an, Lewis tripla son chiffre d'affaires, réussit à mettre la main sur le plus grand nombre des actions de contrôle; là où tout se traînait dans l'ombre (Lewis croyait entendre encore M. Vandémanque : — « A bon vin pas d'enseigne! ») il y eut des affaires traitées au grand jour de la publicité; là où il n'y avait auparavant qu'un fil spécial qui reliait la rue Scribe à la Bourse, il y eut dix-huit lignes téléphoniques, pour les arbitrages. Lewis dirigeait maintenant à peu près sans contrôle la Banque Franco-Africaine et ses filiales l'Assurance Ætas, très agrandie depuis son nouveau contrat de réassurance au Lloyd et le Comité de Recherches Fidius (produits chimiques, caoutchouc industriel, oxygène).

II

Il fallut monter jusqu'au Père-Lachaise, à cause des discours. Lewis ne se réjouit vraiment qu'aux environs du boulevard Bonne-Nouvelle à cause du Nègre, avec la pendule d'or au ventre, des escaliers feuilletés, qui se soulevaient, puis retombaient en montagnes russes, rappelant, sous les courbes de l'asphalte, l'inclinaison des vieux terrains maraîchers; de grandes maisons Empire, bâties avec les pierres de la Bastille, parfois éraflées par les fusillades de journées historiques.

Précédée de son attelage et de son cocher en suie, la voiture était gainée d'un deuil mat, où, seule, la bouche des chevaux faisait une déchirure humide et rose. Lewis regardait tomber un magnifique soleil qui tachait les rayons des roues, les souliers à boucles du maître des cérémonies, les orchidées transparentes, les feuillages d'automne que suivait une odeur de forêt mouillée.

Tout à coup Lewis sentit qu'on lui saisissait le bras. Du

coude, il s'éventa. On revint à la charge. Alors, il broya, en la retenant prisonnière, la main qui s'insinuait.

Celui que Lewis venait de capturer ainsi était un petit homme roux, avec des favoris en forme de coquille Saint-Jacques, étalés sur les joues, Napolitain à pantalon déboutonné, correspondant à Paris de plusieurs feuilles de l'Italie méridionale, principalement du *Diluvio* de Naples et de la *Sera* de Calabre, et qui, depuis des années, se promenait sur le boulevard, vendait des chroniques financières, louait aux étrangers des villas à Capri, traduisait des poètes, plaçait des vins, cumulant la politique étrangère, les engagements de ténors et les lancements de casinos, sans faire ni de gros bénéfices ni de prison. Il s'appelait Pastafina. Sur sa cravate, une main de corail chassait le mauvais sort, c'est-à-dire les factures, les « extractions » désordonnées au loto, les articles restés sur le marbre et les bruits tendant à faire croire qu'il était de la police.

Lewis le connaissait de longue date.

— Tiens! Pastafina!

— Tout à l'heure, en marchant derrière vous le chapeau à la main, — dit Pastafina, — je regardais votre forme de tête. Vous avez, *malgré tout*, un crâne d'homme sérieux; aussi vais-je parler sérieusement.

Le signor Pastafina s'exprimait en autant de gestes qu'un chef de gare italien pour faire partir un train (du moins quand les trains italiens ne partaient pas). Il n'osait fumer ouvertement dans le cortège et cachait sa cigarette dans sa paume, comme les sentinelles.

A mesure que le corbillard avançait dans les quartiers pauvres, les fleurs dont il était revêtu faisaient une plus grande sensation.

— Il est bien accompagné, — disaient les marchandes de quatre-saisons en montrant le défunt, — mais il s'en va tout de même!

— Voici : c'est une affaire pour un joueur, un joueur heureux. Pour vous. Je suis né à Naples, mais de parents siciliens et j'ai gardé des attaches en Sicile. Le saviez-vous? Ce que vous n'ignorez pas, c'est que, par suite de la loi Vissochi, appliquée dans la péninsule et dans l'île, les grands

domaines non cultivés ont été expropriés en 1920 au profit de paysans. Or, j'ai un frère, Arsenio Pastafina qui, après avoir été prospecteur au Mexique, et être rentré ruiné au pays, est devenu secrétaire général d'un syndicat agricole à San Lucido. Dans cette commune sicilienne, — suivez-moi — se trouvait un bien de deux mille hectares appartenant à la famille ducale des Montecervato (branche des Palmi), qui allait échoir à la collectivité. Le possesseur préféra le céder à bas prix et mon frère, en sous-main, le lui racheta. A quatre heures de mulet de Caltabellota, sur la côte sud on suit une piste bordée de figuiers, de ces lauriers qui rappellent les armes des premiers Sicules. Pas une de vos belles routes françaises, bien nourries, mais un de ces chemins du Sud, blessé de plaies à vif comme le dos d'un vieil âne, et qui lentement s'élève...

(Avec la Caserne du Château-d'Eau et ce soleil pâle pris au piège des trolleys, cette place de la République fait mal à voir. Connaissez-vous quelque chose qui soit moins de Paris?)

» ...s'élève, dis-je sous un ciel transparent de chaleur bordé de vert jaune à l'horizon. On dirait qu'il y a déjà du soufre dans l'air. Au loin, des fumées montent d'on ne sait quel sacrifice...

» Vous permettez que je marche devant vous pour vous montrer le chemin?

» Je vous passe divers échantillons d'antiquité, un château sarrasin, une basilique normande, elle-même édifiée entre les jambes d'un temple à Junon. C'est ici. Nous voilà dans un désert, au bas des moraines pierreuses descendues des monts, sur lequel est posée, au loin, une lame brillante : la mer. Baissez les yeux. Par désœuvrement, à peine installé dans la propriété, mon frère avait fait reprendre, cet été, c'est-à-dire il y a six semaines, des travaux puniques abandonnés depuis vingt-deux siècles. Et savez-vous ce qui arriva? Il découvrit peut-être le plus riche gisement de soufre et de sel gemme de toute la Sicile. Pas d'indiscrétion encore. Mon frère a fait seul les prospections, ainsi que les premières démarches. Naturellement il ne peut exploiter lui-même. Il se rend bien compte que le lotissement, c'est l'insuccès; l'affermage aussi; sans parler des fonds immobilisés, en admettant qu'il en trouve. Aussi veut-il vendre.

De la poche de son raglan chaudron, derrière le corbillard et le parfum des couronnes de lilas entourant le cortège d'un printemps inactuel, Pastafina tira une sorte de résine.

— L'échantillon est d'une prodigieuse richesse; il s'enflamme à un mètre et brûle d'une belle flamme bleue. Quel punch, mon cher! Je me suis fait donner une option pour huit jours. Je partais à Londres la négocier lorsque je vous ai rencontré.

Lewis sifflota un bon moment, réfléchissant à la possibilité d'être renseigné sur la présence de minerais accessoires. Puis brusquement :

— Traces de mercure?

— Je ne crois pas.

— De baryte?

— Oui.

— Qu'est-ce que vous en voulez de votre option?

— Deux mille livres sterling.

— Quand puis-je vous donner réponse?

— Tout de suite. Sinon, je pars à trois heures, pour Londres, en avion.

Pastafina lâchait ses mots un à un, comme des cordes de guitare.

Lewis tira de sa poche son stylographe, et, tout en marchant, sur son chapeau haut de forme, il signa un chèque.

— Et maintenant, — dit-il, — sortons des rangs, comme au collège, et allons prendre un vermouth sans qu'on nous voie.

III

« C'est à peine croyable », se disait Lewis, comme si les mots qu'il avait prononcés quelques heures plus tôt, derrière le corbillard, résonnaient encore à ses oreilles. Ni la réflexion ni la folie n'avaient eu de part dans sa détermination. Simplement, il avait été frappé, pendant que Pastafina parlait du caractère tout méridional de la rue de la Roquette. Jolies ouvrières en perles, habits loués, tourterelles, chansons en spirales, corsets. Lorsque la rue devenait un étroit couloir, le corbillard se traçait avec peine son chemin dans un excès

napolitain de nourriture et de vie qui débordait sur les morts : plats du jour, vin doux, escargots, triperie fine. Il apprit plus tard que dans les passages adjacents vivaient des Bergamasques, tourneurs de pieds de tables, et des Parmesans, chauffeurs aux Raffineries Say, qui contribuent à donner à ce quartier son aspect italien.

N'était-ce pas ainsi, par des associations d'idées, qu'avaient été menées ses plus heureuses spéculations? Il disait souvent : « Dans le doute abstiens-toi de te servir de ta raison. » Le domaine de Saint-Genest, dans l'Ardèche, avec tous les gisements de fer qu'on y trouva plus tard, avait été acheté par Lewis pour célébrer un poème de Saint-Genest qui jadis lui avait valu d'être premier en récitation (la seule fois). Quand ils eurent connaissance des progrès faits par la Compagnie des sels gemmes africains, en moins de dix-huit mois, les rapporteurs firent demander à Lewis comment il avait eu assez de confiance pour acheter cette affaire dans l'état où il l'avait trouvée.

Il les regarda, résigné.

— Cette affaire m'avait été apportée par un nommé Lacruche, — répondit Lewis. — Cela m'amusait de téléphoner : « Lacruche? Allo! »

Ils ne comprirent pas et crurent une fois de plus avoir été rudoyés.

Ce qu'il ne disait pas, c'est que la disposition des lettres d'un acte, l'heure à laquelle arrivait un télégramme, la mystique des couleurs, la symbolique des nombres, intervenaient constamment dans ses décisions, pesaient sur lui dans les instants qui précédaient la signature d'un contrat. Rien n'avait changé, disait-il, depuis le temps où l'odeur des boyaux d'un poulet décidait du sort d'un empire.

Trois heures à peine s'étaient écoulées depuis que Lewis, en grand deuil, avait béni d'un goupillon indifférent la fosse où M. Vandémanque, comme un chef canaque avec ses armes et son casque de coquillages, était descendu à l'appel de son numéro d'ordre, en habit, bottines vernies et la Commanderie de la Légion d'honneur au cou, désormais gardé par des allégories en graphite.

Au sortir du cimetière, Lewis s'était frayé un chemin parmi toute cette nécropole, gare de triage où les wagons de marbre avaient à jamais bifurqué. Arrivé boulevard de Ménilmontant, il sauta dans sa voiture, rentra chez lui, au rez-de-chaussée, par la fenêtre (les voisins étaient habitués), jeta à terre ses gants noirs, ses vêtements de deuil, qui restèrent comme un encrier renversé sur le tapis, passa un vieux jersey de golf, se coiffa d'un chapeau gris devenu jaune, siffla son chien et s'enfuit dans la forêt de Fontainebleau. Il acheta pour déjeuner et mangea tout en conduisant, un énorme pithiviers qui eut calmé la gourmandise d'une famille nombreuse. Au lycée, à la caserne, aucune punition n'avait jamais pu l'empêcher de gagner le large par les derniers et surtout par les premiers beaux jours quand le printemps est encore à l'intérieur, mais que déjà il est. Maintenant encore, chaque fois, il était repris par ces rages d'école buissonnière. Il restait des heures assis dans les champs, à l'orée de la forêt, à respirer le sol près de grands bouleaux démontés, numérotés et rangés en stères, se relevant seulement pour suivre le soleil, déjà trop horizontal, ou tirer des coups de revolver sur les corbeaux.

Souvent aussi Lewis prenait n'importe quel train, voyageant au hasard, rentrant soudain après avoir respiré, pour un moment, l'air d'un pays. Sans parler de ses voyages d'affaires, où il se rendait en avion, pour quelques heures, dans des capitales européennes, ou même au Maroc. C'était dans ces moments là qu'il travaillait le mieux; tout, alors, lui apparaissait avec une netteté incroyable, dépouillé de ces embarras dus aux spécialistes; les succès de Lewis faisaient le désespoir de ceux-ci. Lui se passait d'eux tant qu'il pouvait.

— Tout ce qui a un caractère technique m'apparaît comme faux et même comme frivole, — disait-il.

Assis parmi les blocs de grès erratiques qui collaborent à cette confusion de pierres et d'arbres qu'est la forêt de Fontainebleau, sur les fougères cuites par la gelée, les glands secs et les crottes de lapins, Lewis se vit sur une route blanche de Sicile, poussant du pied son ombre longue vers un champ où, parmi les chardons, le sol brillait de mille diamants,

« les yeux du sel », avait dit tout à l'heure Pastafina, du sel, frère du soufre.

Le soir fraichît, Lewis se leva, se sentit fort. Il irait en Sicile. Il monterait une société anonyme avec titres cotés à New-York et à Buenos-Ayres, pour draîner les économies des émigrants italiens... Et même, en y réfléchissant, ne pourrait-il pas fournir les premiers fonds, sans faire appel à la Franco-Africaine? Il aurait là une affaire entièrement à lui. Son orgueil, depuis longtemps, désirait cela. En somme, il se payait une aventure... A ce moment, il eut comme une idée qu'elle pèserait dans sa vie.

Ses oreilles, encore chargées du fracas des rues, se fatiguaient à ne plus entendre aucun bruit. Il alluma ses phares et rentra vers cette lueur rouge, ce trou plus clair repeint de rose, qui s'aviva dans la nuit à mesure que les pavés devinrent plus houleux : Paris.

IV

Lewis se laissa glisser le long des Champs-Élysées jusqu'à des rues neuves; dans la plus neuve, la plus macadamisée, madame Magnac avait sa maison. Il arriva jusqu'à l'antichambre, fit sonner sur les dalles blanches et noires ses souliers à clous, se regarda dans les murs en glaces (de beaux yeux bruns, durs et rapides, de la mâchoire, des cheveux massifs très noirs, en désordre, un gilet de chasse entr'ouvert), prit son chien sous le bras et monta l'escalier.

Elsie Magnac était une de ces personnes qui, non contentes d'imprimer à leur entourage — amis et meubles, — un cachet de rareté voyante et de violente distinction, font déborder jusque sur l'escalier de leur maison l'excès d'un goût original. Dès le premier palier, un vase irisé insistait pour que le visiteur connût les splendeurs rigides des Astèques; une lanterne de gondole ornée de glands, pris à un chapeau de cardinal, divertissait le deuxième étage.

Tout chez madame Magnac était implacablement exquis. Son nom sans éclat, le mystère dont elle s'entourait, les lettres de protestation qu'elle écrivait aux journaux qui, par oubli

des instructions reçues, avaient reproduit dans leurs « mondanités » les noms de ses invités, l'appareil tonitruant d'un incognito de reine, lui permettaient de ne point passer inaperçue.

Madame Magnac s'était consacrée, après un mariage malheureux, aux autels de l'amitié, s'offrant tout entière sur ce marbre froid. On se réunissait chez elle chaque jour à six heures (elle s'imposait d'être rentrée) pour une critique rigoureuse de la situation contemporaine et l'analyse des contradictions du cœur humain. Elle recevait les mêmes amis, affectant de leur devoir la vie à tous, ce qu'ils appréciaient beaucoup, surtout les vieux. Elle ne cessait de les voir que lorsqu'ils avaient fait un « sot mariage » c'est-à-dire épousé des femmes trop jeunes.

Il y avait à terre plusieurs lampes comme des lampes de mineurs avant la descente, dont la lumière neutre montait le long des murs, dénudés par de volontaires renoncements. Loin de jeter des feux brutaux et géométriques comme les magasins, son salon ressemblait à ces palais des grands antiquaires, austères, anonymes, au travers desquels un seigneur aux mains exquises de lévite vous mène jusqu'à un hall tendu de moire grise, dans lequel repose, victime d'un choix accablant et parfait, un tronc de boudha du IVe siècle.

Lewis entra lourdement et s'assit à terre, sans avoir dit bonjour, mettant devant le feu deux grosses bottes fumantes, installant entre ses genoux son chien qui répandit une odeur affreuse; un excès de recherche le poussait à se montrer négligé dans les endroits élégants parce qu'il ne lui déplaisait pas de donner une impression de force et de mauvaise éducation. C'est ainsi qu'il dînait volontiers en veston parmi des femmes décolletées; à table, il demandait des choses compliquées qui interrompaient le service.

Assis à son insu sur la bouche de chaleur, dont l'air tiède, pénétrant par dessous, gonflait les jambes de son pantalon, se trouvait le Prince de Waldeck. Le prince de Waldeck était ce que Pierre de Coulevain appelle *Vieille France* : figure ridée comme la plante des pieds, une lavallière, des bottines à boutons, une jaquette coupe Agricole, ne donnant

jamais la main; l'air très méchant, beaucoup de cœur. Avec une grâce amère, il pouvait parler de tout agréablement, car il avait l'esprit faux. C'était un des derniers désœuvrés, un homme d'autrefois : le matin il faisait des haltères, l'après-midi il recherchait les éditions originales du XVIIe siècle, puis les cartomanciennes; c'était le seul homme qu'on vît encore dans un thé; le soir il s'habillait, même pour dîner tout seul. Il ne disait, par coquetterie, jamais son âge. Lorsqu'on le lui demandait, il répondait : « ... thuit! » en dévorant la première moitié du chiffre. On l'appelait *Thuit*. La journée ne se passait pas qu'il n'eût fait un mot par à peu près. Il pointait les obstacles au Concours hippique. Il lui arrivait aussi d'aller non pas au music-hall ou au cinéma, mais au théâtre : c'était toute une époque.

Au moment où Lewis entra, le prince finissait de raconter que madame Briffault, consultée l'après-midi, venait de lui prédire que la plus grosse partie de sa fortune, « qu'il avait dissimulée en Angleterre » (ce qui était exact) serait bientôt perdue.

— N'est-ce pas la faute de l'Internationale financière? — demanda-t-il en se tournant vers un ancien Président du Conseil actuellement sans profession, lequel rougit, gêné par toute apostrophe directe qu'il prenait pour une interpellation et qui se tenait modestement dans le coin, comme un crachoir.

— Tu vois, l'anglophile, — reprit-il en s'adressant à Lewis, — ta sale livre sterling...

Au grand ennui du capitaine de vaisseau Montgiscard, type périmé lui aussi de l'officier de marine amateur d'art, qui attendait qu'on lui demandât de jouer au piano les *Chants hindous* de Delage, et qui promenait des doigts bagués de pierres dans une barbiche tactile, comme celles des poissons des grandes profondeurs.

— Mon vieux Thuit, — répondit Lewis, — ça n'a pas d'importance. Ce qui est amusant, c'est de faire des affaires. Que ce soit avec des coquillages, des billets de la Banque d'Angleterre ou des papiers dépréciés, c'est tout un. On est dans la vie pour jouer.

Lewis avait plaisir à voir s'allonger la figure de son camarade, que pourtant il affectionnait. Il sourit, car il connaissait

la manie secrète du Prince, qui était de faire des affaires. Plus elles s'avéraient absurdes et plus elles le séduisaient; Lewis aussi, mais là où il réussissait, Waldeck se ruinait. Il lui fallait toujours un million pour le lendemain matin. « Moi, répondait Lewis, j'ai plus vite fait d'aller gagner l'argent qu'il me faut que de chercher des commanditaires ». Ce n'est pas que Lewis fut taquin ni perfide; mais entre lui et ses amis, malgré une enfance dans les mêmes écoles, — (il avait été élevé aux Roches et à Winchester), — une jeunesse passée dans les mêmes plaisirs, demeurait le malentendu de sa naissance. Français par sa mère, Lewis était le fils naturel d'un banquier belge, qui était mort avant qu'il fût sorti du collège lui laissant non seulement peu d'argent, mais des habitudes de très grand luxe, sans rien d'autre, pour y porter remède, qu'un peu de sang israëlite, disait-on. Il n'avait jamais connu sa mère. Élevé par des domestiques, il en avait reçu des leçons d'indépendance d'esprit, d'ingéniosité et de scepticisme, qui lui permirent très jeune de comprendre sa situation, d'en souffrir, et de s'en venger. Jamais il ne pardonna aux camarades de son âge ce qui le séparait d'eux. En 1920, année où triompha, avec de cruels réveils, un curieux romantisme d'affaires, il était exactement ce que Balzac, près d'un siècle avant, appelle « un bâtard de banquier ». Waldeck, Montgiscard, Marbot, Léonardino étaient pourtant sincèrement attachés à Lewis. Ils l'admiraient et le jugeaient, sur presque tous les terrains, inimitable. Certains, assez jaloux, avaient essayé de s'aventurer jusqu'où il allait; il leur en coûta : comme les brebis suivent les chèvres sur la glace, mais, plus lourdes qu'elles, la rompent et se noient. Lewis voyait beaucoup ses amis ou, pour être plus exact, il en était recherché. Les aimait-il? Il eût très vivement ressenti leur perte mais il ne pouvait s'empêcher de les opprimer. Jamais pourtant ils ne l'avaient traité avec mépris, mais c'était du sort, de cette injustice première, que Lewis aimait à se venger. Il leur était supérieur par l'instinct vital, l'intelligence, la force sexuelle, qualités que la vie l'avait forcé à développer, alors que les autres, beaux ou riches, laissaient périr les plus rares dons. Il se fût mis dans de grands embarras ou dangers pour leur rendre service, mais, en même temps, il ne lui déplaisait

pas de les sentir à sa merci. Il les battait au jeu, il leur prenait leurs maîtresses, — et cela depuis douze ans au moins, — sans qu'aucune de ces petites revanches l'eût apaisé tout à fait.

— Waldeck et vous, Lewis, assez! Vous allez être à l'amende d'une tournée, — s'écria madame Magnac, pour montrer qu'on était entre hommes.

Sous son impulsion la conversation changea, car il avait été décidé une fois pour toutes — cela faisait partie de *la doctrine* — qu'il ne serait, chez elle, jamais question d'argent. Elle désirait maintenir sa cour d'amour dans une atmosphère de malice, de scepticisme et d'agrément (— Ce qui est charmant chez Elsie, disait un vieil imbécile, c'est que c'est une anthologie, une chronique parlée).

— Est-il vrai que depuis la guerre les gens fassent l'amour de plus en plus mal? — questionna quelqu'un.

— Vous vous rappelez ce que disait là-dessus notre pauvre cher Hébrard, — répondit madame Magnac.

Beaucoup se demandaient, à la voir si bien ondulée, si bien faite pour le mari mondain dont elle était séparée, si semblable à ses photographies par Rehbinder, si fidèle envers les corps constitués et aussi les corps bien constitués, pour parler comme Marbot, chevalière de la Légion d'honneur, etc..., ce qui pouvait l'attacher à Lewis et Lewis à elle. C'est d'abord qu'ils étaient ensemble depuis longtemps (ce qui au début n'est pas une raison mais en devient une); ensuite que Lewis était beau. Elle était moins fine que lui mais plus raffinée; beaucoup de rayonnement, enragée pour le plaisir, pour les robes; une très bonne cave, ce qui le touchait (« il tient à elle, disaient les amis, comme un pochard à son réverbère »); pas mal d'invention et beaucoup de drôlerie dans l'intimité; ils se savaient en commun un penchant irrésistible pour la gourmandise, la dépense et les jolies femmes.

La conversation continuait.

— L'amour, — observait le prince de Waldeck, — n'est plus cette industrie soignée que nous avons connue.

— C'est comme pour tout, on n'a plus le temps.

— On a oublié.

— Moi, — fit Elsie Magnac, — je ne crois pas qu'il y ait d'hommes indifférents. Il n'y a que des femmes maladroites.

V

Lewis haussa les épaules pour montrer qu'il trouvait cette conversation stupide.

— Vous permettez que j'aille téléphoner à Martial? — fit-il brusquement. Il s'efforçait de ne pas être beau causeur, croyant que ne pas briller lui donnait plus d'autorité.

— *Nature*, vous connaissez le chemin.

Lewis sonna son bureau. Martial répondit. Lewis annonça, qu'il ne dînerait pas ce soir là avec lui et qu'il le laisserait seul, vieillard en face des deux Suzannes, au cabaret. N'étaient-elles pas toutes deux blondes comme du jute et agréables à nourrir?

« A combien les actions Fidius ont-elles clôturé?... Et après Bourse? »

Une dame avait téléphoné du Meurice, à plusieurs reprises, depuis une heure. Lewis se rappela ce rendez-vous avec une inconnue.

— Passes-y avant dîner, dis que tu es moi et qu'elle me fiche la paix, — ordonna-t-il à Martial.

Il n'avait ni la politesse ni le langage châtié des jeunes bourgeois, mais le ton des fils de grande famille.

Heureux Martial! Il ne se doutait pas de cela quand Lewis a fait sa connaissance à Salonique par un gentil matin fleuri d'obus du printemps 1915 (encore une aventure géographique!).

Agrégé de philosophie et ancien cow-boy, Martial s'était engagé volontairement à quarante-deux ans, au même régiment que Lewis, et à quarante-six ans, il avait rengagé au service de celui-ci. Il lui avait voué de l'admiration, non pas que Lewis la méritât, mais parce qu'il avait donné un sens à sa vie. Cette camaraderie des camps prolongée dans la vie civile, ces dévouements d'un être simple pour un autre plus favorisé, on n'avait pas revu cela depuis le Premier Empire. Martial couchait au bureau, tenait les comptes, et n'avait pas pris en quatre ans une heure de congé. (Ce n'était pas un congé que de consoler toutes les belles que Lewis abandonnait.) Il ne quittait pas plus Lewis qu'un opérateur de prise de vues,

son étoile. Il connaissait le bonheur. Lewis lui donnait de gros appointements mais les lui regagnait chaque mois au poker.

— A propos, Martial, j'ai du nouveau. Viens au rapport dès l'aube, je te raconterai cela.

Ceci dit, Lewis rentra chez lui.

VI

Lewis rentre chez lui. Il a envie d'être seul. Il dîne d'un café au lait. Il se couche; sa tête fait une grande ombre au plafond.

Il ouvre un tiroir et sort un carnet rouge. C'est le répertoire de toutes les femmes qu'il a eues. Il y a quatre cent treize femmes inscrites depuis l'armistice, avec leurs noms, leurs adresses et des détails abominables; c'est ce qu'on peut voir de plus brutal et de plus affligeant; Lewis n'en fait pas mystère, sans cependant profiter de chaque aventure pour se faire une âpre publicité comme c'est le cas des générations qui suivent la sienne.

Il n'a pas eu le temps de rédiger depuis deux jours. Ce soir, il prend un crayon et écrit :

N° 414, le 22 octobre 1920, à 8 h. 10 du soir.

Mrs. James Fergus (Elisabeth, Mildred), Hôtel des Deux-Mondes, chambre 102; vingt et un ans, divorcée; cherche un appartement. Blonde, ongles rouges, très jolie figure. Toute petite, très nue sous jersey de soie. Pas de poitrine. Belle bouche. Peau blanche très égratignée par endroits. Émotionnant. Veines bleues. Amie de Monique Van Selden qui me l'envoie de New-York; vient d'arriver à Paris. Je la trouve en train de déballer. Je la couche dans un casier de malle et je l'emporte sur son lit (ici deux lignes impossibles à reproduire).

Lewis cherche à conclure. Puis, ne trouvant rien, relit, pour se distraire, les fiches qui précèdent.

N° 413, le 19 octobre 1920, à 6 heures du soir.

Jeanne de Roquebeil (Berthe, Alice), vingt-sept ans, 10, avenue Kléber, infirmière à l'Hôpital B. Rencontrée place de l'Opéra. Mariée. Troubles nerveux caractérisés. Deux enfants. Littéraire. Connaît Pierre Benoît. Emmenée à l'Hôtel Atlantide,

rue Pasquier. Forte poitrine. Venue ensuite deux fois, le 20 *et le* 21 *octobre, chez moi. La première fois, flanquée dehors à deux heures du matin. La deuxième fois passée à Martial. On peut téléphoner le matin jusqu'à* 10 *heures à Elysées* 36-18.

« Une singulière rencontre que j'ai faite là », pense Lewis. « Si leur angle de réflexion était égal à leur angle d'incidence... »

Il tourne la page.

N° 412, *Renoir (Ernestine), le* 15 *octobre* 1920. *Dix-sept ans. Crémière, passage Choiseul, N°* 6, *Vierge. Sale. Taches de rousseur. Peau très douce. Rencontrée dans la matinée, emmenée au Bois, le même soir, etc...*

Et au-dessus :

N° 411, *Halphen (Georgette), le* 14 *octobre* 1920. *Vingt-huit ans. Première chez C.... Brune. Très vache* (sic). *Fume des cigares. Faite en voiture devant le Ministère de l'Intérieur. Passée à Martial, etc...*

Il jette le carnet rouge sur la descente de lit. Elles se suivent ainsi, complaisantes, passionnées, crédules, tristes, trop bien nourries ou affamées. Par nervosité, ennui, Lewis mène ses aventures avec une rapidité cinématographique. C'est à peine s'il prend le temps de distinguer les « petits rôles » de la « figuration intelligente ». Pourtant il s'étonnera d'être voué aux déceptions. Des femmes : il lui en faut tout le temps, il ne sait pourquoi. Il lui en faut pour les regarder de profil, pour les inonder de cadeaux, pour les enivrer, pour cultiver leur esprit, pour les profaner, pour leur faire le caractère, pour les congédier, pour passer ses colères, pour garder le lit et les mettre pendant quelques jours au courant des littératures étrangères, pour ne pas manger seul, pour se réveiller, franchir de mauvais pas, poursuivre la vérité, pour voyager. Pour voyager surtout. C'est là qu'elles sont le plus agréables, toujours plus souriantes qu'ailleurs. Les voyages ne commencent-ils pas par des robes, pour finir par d'autres robes? Ces infidélités à tant de villes, de gens, de paysages; autant de plaisirs que de draps différents.

Partira-t-il seul pour la Sicile? C'est pourtant un voyage à faire avec une femme. Un objet de fantaisie, une petite bête très jolie, — « ayant appartenu à divers amateurs »,

comme disent les catalogues des commissaires-priseurs — très fine d'attaches, qui parlerait tout le temps d'elle-même, perdrait ses bagages, qui attendrait qu'on descende lui acheter *des choses du pays* à chaque station?

Non, il partira seul.

Lewis ne dort presque jamais, à peine quelques heures vers la fin de la nuit. La maison est silencieuse. Dehors, il pleut. Trois heures du matin viennent de sonner. Voici venir le bon moment pour travailler. Il tire de dessous son oreiller : *l'Étude sur la possession du sous-sol dans les législations européennes : l'Italie... Code Napoléon, Loi Recconi,* 18 *mars* 1873.

Il annote dans les marges, puis met ses lunettes et rédige un projet de contrat pour l'exploitation des gisements de San Lucido.

VII

Rapidement, et à la fleur de l'âge, le chemin de fer P.-L.-M. venait d'enlever Lewis à la vie de Paris. Après le campanile de la gare de Lyon, pendant le dîner, passent les gracieuses esquisses fluviales de la Seine à Charenton (péniches); puis l'enivrante descente des crus bourguignons; ensuite la nuit avait duré jusqu'à l'Italie.

Lewis connaissait l'Europe pour l'avoir parcourue en homme d'affaires, souvent imparfaitement, toujours en hâte, sans jamais ouvrir ses yeux ou son cœur. Il savait les indicateurs et les parcours, bien qu'il aimât mettre en déroute les itinéraires fixes et les coupons combinés. Il sacrifiait la profondeur à l'étendue, et comme tous ses contemporains il était, lui et ses nerfs, victime de l'esprit de vitesse. Son goût des affaires n'était que le goût de l'aventure. Il travaillait comme il eût joué, anarchiquement, individuellement, sans tenir aucun compte des besoins des pays ou de l'époque. « Je me fiche, écrivait-il à Martial, de l'essence des choses. »

Trois capitales en un jour, ce que l'avion a rendu possible; ces lectures d'une carte d'Europe à petite échelle offraient à cet égard des facilités incomparables, permettaient des contrastes locaux.

Lewis aimait sortir de France, sinon de Paris; ce « cosmopolisson », pour parler comme M. Vandémanque avouait se sentir bien plus dépaysé hors des fortifications que hors des frontières. Quitter son pays est la plus grande joie, après celle d'y rentrer. Dès Modane, il avait goûté cet air nouveau qu'on respire aux portes de la France, tout comme si elle n'était pas le plus doux séjour — à cause de cela sans doute — ce plaisir d'être avec quelqu'un ou avec quelque chose dans des rapports difficiles, tendus, mais plus précieux et dont l'expression « être en délicatesse » rend le sens. Les autres pays ne sont que des morceaux d'un continent, du monde; la France est un vase clos, un aliment complet, qui intéresse l'Europe mais que l'Europe n'intéresse pas. L'on sent trembler des villages allemands aux moindres manœuvres d'un corps d'armée russe, l'Espagne elle-même s'émouvoir d'un coup de feu sur un de ses gouverneurs dans les présides marocains. A plus forte raison trembler de la grande nervosité mondiale Londres, à l'annonce d'un puits de pétrole nouvellement foré au Mexique, ou d'un assassinat politique au Punjab. Mais Paris, l'égoïste Paris, reste lui-même. Les secousses universelles arrivent fictivement aux agences, passent aux salles de rédaction, aux caricaturistes, de là à un public rieur qui les met en couplets. Quant aux esprits les plus fins, ils n'ouvrent jamais un journal. Aussi a-t-on plus qu'ailleurs en sortant de France l'impression de s'échapper, de se tirer à propos d'un bonheur domestique, d'éviter ce danger qu'il y a à vivre avec une femme qui vous suffit.

Partout, la frontière passée, c'était l'Europe qui commençait. Les portes mêmes de la France en prenaient un caractère singulier et, malgré les douaniers, n'étaient déjà plus tout à fait nationales. Un instant se levait, pont-levis, le pointillé des cartes; c'était Menton-Garavan, voué au bleu, où les gabelous fument, dans une hutte en palmiers, à leur croisée; les pantalons de treillis sèchent sur les bougainvilliers et une plaque indique que la France date là de 1861. Un torrent chanteur coule dans le roc fendu, troué de ces cavernes où dort le premier homme parmi des silex et des dents de cheval. A Modane, où Lewis avait passé, quarante-huit heures plus tôt, c'est, au-dessus d'un torrent de bronze, un froid couloir

de pierres mouillées, où les fougères glissent le long des vitres du wagon : deux langues, un seul rail. Frasne-Vallorbe, où commence ce paysage d'eau glacée, de sapins noirs, de prairies mornes, qui va prendre toute l'Europe en écharpe. A Kehl, ce pont, magnifique travail germanique, tour Eiffel en hâte jetée en travers du Rhin. Jeumont, Feignies, les issues vers la Belgique, où convergent pendant la nuit comme à la sortie d'une actrice, les projecteurs des douaniers sur les crassiers dressés contre des canaux impitoyables. Sans parler des trouées vers l'Espagne : Port-Bou et ses forts Vauban, roses désaffectées, livrés au commerce des fûts de doux vins médicaux; Behobie et le bruit des klaxons espagnols remontant les gaves pyrénéens; Hendaye et le Pont International, où la guardia civil passe à la gendarmerie les extradés. Partout Lewis eût pu sortir de France, gagner sa liberté les yeux fermés.

VIII

L'hôtel, si l'on peut appeler ainsi le vieux couvent où, sur le carreau des chambres, les cancrelats se suivent comme les motifs d'une décoration au pochoir, hôtel avec toutes les tragédies du sud : draps trop courts (celui du dessus cousu à la couverture), traversins de pierre (où l'on se réveille avec les oreilles écrasées), odeur de désinfectant, nuits à la bougie où les grandes ombres des chasseurs de punaises dansent sur le crépi des murs, trous par où les moustiques entrent dans les moustiquaires, sans parler de l'huile fruitée des veilleuses...

Ici, la ville et le port ont des noms différents; on ne comprend pas pourquoi puisque la mer est au bout de la rue. Mais si l'on veut descendre sur la grève, comme Lewis le fait chaque matin depuis son arrivée en Sicile, on s'aperçoit qu'il faut quarante minutes de marche sur une route perdue sous une farine épaisse que fleurissent les pattes de la volaille, puis par des raccourcis encaissés, escaladant ces mêmes terrasses qui vont de Gibraltar à l'Atlas et de Toulon au Liban et font ressembler les bords de la Méditerranée aux gradins d'un même cirque géant. En arrivant en bas, à la mer, l'on

s'aperçoit que l'on était, tout à l'heure, dans le village, au niveau de l'horizon, et l'hôtel lui-même n'est plus qu'un dé, enchâssé dans un bloc de ciel si dur que la lumière s'y brise, ne réussissant à empoigner, pour les pénétrer, que les objets les plus immédiats, les moins défendus.

Lewis nu, étendu, coiffé du *Mattino* plié en chapeau de gendarme, les hanches serrées dans une serviette éponge, attendait que sa peau eût pris la couleur du minerai de fer; viendrait ensuite une marche sous le soleil de deux heures, pour remonter jusqu'à sa chambre. A trente mètres du rivage la fraîcheur se volatiliserait, mais jusque-là, il lui faut bien avouer que ce sera le meilleur bain de l'année. Une plage à déclivité douce continuait sous l'eau; le sable était si chaud, — bien qu'on fût à la fin de l'automne, — qu'après onze heures il fallait choisir sa place et n'en plus bouger, au risque de se brûler. Au delà, n'y avait-il pas, à quelques heures de mer, l'Afrique? Des jardins sans herbe descendaient vers la grève où des oliviers, qui n'avaient que la peau sur les os, s'étiraient hors d'une terre fendue, couleur de pain.

Le matin même, à son réveil, Lewis avait reçu la visite des frères Pastafina. Le journaliste avait abandonné cette féroce élégance, simili-américaine (dont les Italiens ont été, surtout par le film, les premiers pionniers en Europe), et était redevenu le cavaliere Pastafina avec ces larges pantalons de la comédie italienne, — dont la mode commence à la latitude de Naples, — des manchettes de celluloïd et un col échancré sur des mamelles herbeuses. Le suivait son frère, le commandatore Pastafina, sorte de Maciste électoral à l'œil liquoreux, au geste généralisateur, joues, ongles et brassard noirs, cheveux huilés, terminés par des accroche-cœurs, vêtu de cet uniforme de toile blanche boutonné sur le côté qui fait prendre tous les Siciliens pour des officiers de marine en disponibilité. L'option sur les gisements expirait le soir même à huit heures. Lewis avait pleins pouvoirs, puisqu'il avait agi sans consulter personne, certain de ne pas avoir à fournir tout le capital appelé, car l'affaire devait immédiatement prospérer. Il s'était rendu compte, la veille encore, sur place, avec les ingénieurs, de l'excellence de la combinaison : exploitation

presque partout à ciel couvert, sauf à l'ouest, où étaient les puits anciens qu'on pouvait relier par des galeries en pente douce; ni boisages ni soutènements coûteux; de la main-d'œuvre, excepté peut-être pendant la moisson; une production possible de cinq cents tonnes par jour et un bénéfice de soixante lire net par tonne extraite. On avait procédé à trois sondages, tous trois satisfaisants. La nuit, Lewis avait découpé des morceaux de papier bleu représentant la future usine, le magasin, les laboratoires, avec l'enthousiasme d'un jeune ménage distribuant ses meubles sur le plan d'un appartement nouvellement loué.

Néanmoins il demanda une prolongation afin d'étudier l'affaire de plus près, notamment au point de vue de la concession éventuelle par la municipalité d'une voie mixte à la mer, pour le transport des voyageurs, qui devait servir à amortir les frais d'établissement.

Les frères Pastafina, sans se regarder, prirent un temps et répondirent qu'ils n'avaient pas qualité pour accorder de délai. Le portrait du roi Humbert, en chromo, fixé au mur par un clou, une punaise, et un pain à cacheter, supporta leurs serments. Un renouvellement d'option était impossible. On convint donc de signer le soir même à cinq heures, après la sieste.

Lewis était entré à l'eau deux fois déjà. Le sel mordant ses épaules, sa peau commençait à luire. Les paupières closes, toutes roses, avec des battements noirs coupés d'éclatements lumineux, Lewis écoutait cette bourdonnante chanson, si spéciale, des bains de soleil. Il pensait à ce mot d'aveugle : « J'entends le soleil ». Il ouvrit les yeux. La lumière tombait, verticale, comme d'un vitrage d'atelier. Trop clair pour être la lune, mais aussi triste, couleur de chlore, le soleil, déplumé, ne jetait pas de rayons. La mer, sournoise et calme comme un sous-produit oléagineux, avait cette teinte glauque de la mer du Nord à Ostende; il s'en étonna, oubliant qu'il portait des lunettes vertes. Il les ôta, et reçut la blancheur du Sud, avec toutes les ombres mangées, comme un coup de poing entre les deux yeux. Le *Mattino* sur sa tête commençait à sentir le brûlé. Il se remit à l'eau.

Arrivé à une cinquantaine de brasses du rivage, Lewis vit devant lui, à une distance égale, une barque conduite à la godille par un marin. A l'avant, à plat ventre, une femme pêchait; penchée, une ombre au milieu de la poitrine, elle laissait tomber sa ligne. Elle était vêtue d'un maillot noir, hors duquel sortaient des bras et des jambes ombrés de muscles maigres, assez secs et très bruns. Elle était casquée d'un bonnet de caoutchouc rouge. Lewis l'admira. Elle avait cette belle couleur terre cuite des peaux méditerranéennes, alors que lui n'était encore que le barbare aux chairs blêmes. Il nagea vers la barque. C'était sûrement une étrangère, pour se baigner si tard en saison (dès la fin d'août, les Italiens n'entrent plus à l'eau). Bientôt il s'aperçut que la femme ne pêchait pas : elle sondait, et, prenant des notes, elle semblait relever des fonds.

« Dresse-t-elle une carte marine? » se demanda Lewis en se mettant sur le dos et, par désinvolture, crachant l'eau comme un cétacé. Il nagea encore. Comme il approchait, la jeune femme rentra du doigt quelques mèches sous son bonnet, sans avoir cependant levé les yeux sur lui. Lewis fit encore quelques brasses, et s'attachant à la barque :

— Vous permettez, madame? — demanda-t-il.

Au-dessus l'azur frappait un grand coup. Sur le flanc de la barque, l'eau faisait courir un lumineux et mouvant filet. Jusqu'à lui venait le bruit des sonnailles de mules, des plus hauts sentiers. Sur chaque vague, il y avait une étoile, infiniment plus vivante que celles de la nuit. Des dauphins, au loin, poursuivaient leurs jeux liquides. Œufs sur le plat sans maître, des méduses flottaient à la dérive. Un petit nuage se trouvait suspendu au-dessus de la montagne comme un dais jésuite sur la tête d'un métropolite. Tout en relevant sa sonde, elle se pencha enfin sur Lewis et le regarda : dans une figure de fer, des yeux d'un gris pâle, décolorés par l'extrême lumière, si francs, si doux, et pourtant si incapables de jamais reculer, qu'il sentit l'eau se refroidir. Il marqua qu'il n'était pas encore reposé, en prenant bruyamment haleine.

— Il est fatigué? — demanda-t-elle simplement, en italien, avec une voix dont la perfection le frappa comme avec le poing.

— Non, madame. Mais je souffle... Pas d'entraînement. Trop de cigares.

Lewis leva les yeux, et ne la vit plus. De l'autre côté de la barque, il entendit seulement un éclaboussement et fut couvert d'écume. Se retournant, il s'aperçut qu'elle nageait vers le rivage. A son tour, il s'élança : il approchait, et l'on voyait le fond, sur lequel l'ombre de leurs deux corps se portait, réfractée. Elle avançait plus vite que lui, car elle nageait à l'indienne, les bras raccourcis, la tête sous l'eau (on voyait alternativement sa joue droite, puis sa joue gauche), les jambes tendues en balancier, battant la surface. Lorsqu'elle eut pris pied, elle avait gagné sur Lewis vingt longueurs. Il la vit alors se réfugier dans un peignoir jaune que lui tendait un gamin. Elle souriait. Près d'elle était un panier de figues, couvert d'un linge mouillé, et une boîte à sandwiches, en aluminium.

Lewis n'ayant pas de serviette se roula dans le sable, puis, quand il en fut vêtu, alluma une cigarette et, sur la plage, devenue plus brune depuis que des pêcheurs y avaient étendu leurs filets à sécher, il se coucha.

Très près, elle s'étendait sur le ventre, écrasant son ombre sur une serviette éponge, les jambes jointes, les bras au-dessus de la tête, comme pour plonger encore. Les veines bleues lui montaient le long des cuisses pareilles à des serpents tatoués. Les cheveux noirs étaient rejetés sur le sable, découvrant la nuque.

Suffisamment cuite, elle se retournait et offrait l'autre face. Alors elle ressemblait à un poète romantique anglais noyé et rejeté par la tempête.

Elle essuyait ses yeux trop salés.

Des frelons passaient à ras du sol. D'un geste, Lewis indiqua la mer sous laquelle s'enfonçaient, en taches violettes, les rochers sous-jacents :

— Puisque vous m'avez battu, vous me devez bien ma revanche.

— Vous l'aurez ce soir, monsieur, — répondit-elle en français.

IX

Autour d'une table d'ébène (qui se révéla de marbre blanc lorsqu'un coup de mouchoir en eut chassé les mouches), les jalousies closes, au bruit des cigales, le notaire lut l'acte de vente devant les frères Pastafina, le Syndic et Lewis, qui signa. Six millions de lire, plus les frais de vente, plus les commissions, plus une contribution d'État, plus des taxes d'enregistrement, de séjour, de tourisme, plus des impôts municipaux, plus un droit des pauvres, des centimes additionnels, un pourcentage pour les mutilés, etc... Témoignage d'une exploitation prochaine, à terre gisaient des photographies de levées de plans, avec courbes de niveau. Sur la cheminée, une boîte à chalumeau, des échantillons, une bouteille de marasquin.

Lorsque les signatures eurent été échangées, le journaliste prit Lewis par le bras et l'accompagna jusqu'au garage. Lewis voulait une automobile pour explorer le pays. Au garage, il apprit qu'une dame étrangère avait loué la seule voiture dont disposât le bourg. Oui, elle était partie aussitôt après le déjeuner, conduisant elle-même (ce qui étonnait dans ces pays où le plus modeste chauffeur ne se déplace qu'avec un « adjoint » qui met en marche, pour épargner les forces du conducteur).

— Rentrons donc prendre un verre à votre hôtel. Je descends avec vous, — dit Pastafina.

Il ajouta, lyrique :

— Voici le début de la saison; il neige à Paris, mon cher. Déjà les étrangers arrivent ici, après s'être demandé s'il valait mieux s'ennuyer à la campagne ou se porter mal à la ville. Les barbares descendent une fois de plus vers les cités du soleil, de l'art et des belles maladies. La Sicile, voyez-vous, c'est bien une terre de demi-dieux et de géants, malgré les écoles de dentelle des vieilles Anglaises.

— Pastafina a raison, — pensait Lewis, descendant ces ruelles populaires, épaisses comme une soupe, où des cabanes, badigeonnées de ce bleu à lessive qu'on retrouve dans tout l'Orient, poussaient, parmi les eucalyptus. Et partout cette

sauce tomate déployée comme un pavillon national! Il s'arrêtait dans les impasses les plus sales où fermentait un humus fait de citrons pressés, de rats morts, de plumes de poulets, de vieilles semelles, de cheveux gris, d'arêtes de poissons. Des cochons dormaient sous les lits. De petits pâtres trop beaux poussaient, avec un jonc à déboucher les éviers, des chèvres liées par une patte, les injuriaient dans ce dialecte sicilien à mots espagnols. Une brise légère, devant la prison, agitait les plumes des factionnaires bersaglieri.

Lewis aurait voulu caresser des enfants, des chats; les uns et les autres se sauvèrent. Il se reprocha alors de ne pas être assez simple. Fallait-il vraiment ne jamais s'arrêter à tout cela, à une vie douce? Qui l'eût empêché de venir se fixer ici, de s'installer dans ce paysage, de posséder une villa au milieu des jarres à l'huile géantes, et des fûts de colonnes brisées? Courir les aventures locales et ne pas repartir le lendemain, comme il l'allait faire, sans avoir poursuivi avec méthode les chances qui s'offrent à tout homme qui prend le temps de les exploiter.

Celle de ce matin, par exemple. Il se référa à des précédents, ce qui ne lui arrivait jamais; il se demanda (c'était bien la première fois) : « Viens-je de commettre une bêtise, ou ai-je bien fait de signer? » Pour la première fois aussi quelque chose en lui demandait à réfléchir.

Comme s'il eût deviné sa pensée, l'Italien l'arrêta.

— Je suis d'autant plus heureux que vous ayez conclu, — dit-il, — que, si vous n'aviez pas mis votre nom en bas du papier, d'autres étaient *sur* l'affaire; une option nouvelle avait été accordée par nous, qui commençait ce soir à huit heures, à l'heure où la vôtre finissait. Je peux vous dire qu'en un tourne-main l'affaire aurait été enlevée.

— Peut-on savoir par qui? — interrogea Lewis.

Pastafina un moment hésita :

— ... Par la Banque Apostolatos, de Trieste.

X

En attendant le dîner, Lewis se promenait sur la terrasse déserte. Il faisait bleu. On avait hissé un pavillon en son

honneur. Pour que ce ne fût pas un drapeau français, car le propriétaire tenait à ses vitres, on en avait mis un belge. A mille pieds au-dessous de lui, il voyait la mer. Elle jetait au rivage de petites vagues courtes avec une telle lassitude que chacune semblait la dernière, après quoi l'on s'attendait à la voir devenir, d'un coup et pour toujours, un grand lac muet. Un lézard fit crépiter des feuilles sèches; les murs, chauffés tout le jour, à la tombée de la nuit, refroidissant, craquaient comme un poêle qui s'éteint. Par les chemins en lacets qui montaient jusqu'à lui, contournaient l'hôtel et continuaient leur route, Lewis voyait de vieilles femmes revenir de la fontaine, une jarre sur la tête. Tremblé comme une signature paysanne, le rivage souligné de lumières s'efforçait à un tracé rectiligne que coupaient les ports.

La revoir?

Lewis n'échappait à aucun de ces problèmes monotones et charmants qui surgissent entre deux êtres mis par le destin en prise directe. Il eut conscience de cette anesthésie locale qui s'étend à toutes nos pensées autres que celles qui nous absorbent, en constatant qu'il ne parvenait pas à s'intéresser à l'achat de la mine. Quelque fût le sujet qu'il abordât, il se perdait en rêveries. Il pensait à cette étrangère. Sans doute avait-elle loué l'automobile par désœuvrement? Que faisait-elle toute seule en ce pays perdu? Où passait-elle sa soirée? Déjà il avait oublié ses traits. Son image était tombée avec la nuit : il doutait qu'elle remontât, le lendemain, avec le soleil. Elle était perdue pour lui. Il chercha à se souvenir très précisément. Tout à coup il se rappela un point lumineux, parfait, qui sur le moment ne l'avait nullement frappé : sa main, aux ongles violets, après un long séjour dans l'eau froide. Main courte, où le bon sens sur le rêve l'emportait; un grand pouce, pourtant assez rare chez les femmes, plein de raison, mais des doigts fuselés, toujours joints. Ensemble de loyauté, de fidélité, d'intelligence rapide et claire qui, au raisonnement, le conquit. Une main utile. Une main du XVIIe siècle. Il en avait tant tenu de ces mains, sensuellement modelées, trop agréables à suivre dans leurs plis, coupées de fossettes, traversées de caprices, que la musique ou le plaisir faisaient moites.

La revoir. Toucher enfin cette main...

Pour se distraire, il composa une chanson dans le goût allemand.

J'ai rencontré une sirène.
Cela laisse aux lèvres un goût de poisson...

Il s'aperçut tout d'un coup, avec regret, que personne ce soir ne l'attendait nulle part. Il pensa à madame Magnac, à Paris. Cette vie agréable qui était la sienne, de loin, lui apparut faite de privations. Il crut avoir mené jusqu'à présent une existence très dure, enfance sans femmes, jeunesse sans parents, et s'apitoya un peu. Il espéra que des jours plus doux allaient venir. Il se fit des déclarations d'amitié; il avait bien appris à vivre, éloigné de lui les grands dîners, les heures de bureau, les crises de domestiques, la conversation des beaux parleurs, le mariage, les scènes de maîtresses et autres cambriolages de sa liberté, le snobisme, cette taxe de luxe, les besoins d'argent de ses amis, les enfants, le dédain des gens vaniteux, l'envie des inférieurs, c'est-à-dire presque tout ce qui gâte nos jours. Mais cela était négatif, insuffisant.

Le soir tombait, accompagné d'une musique venue on ne savait d'où; une persienne s'écrasa contre le mur avec un bruit d'osselets; les vieilles horloges battaient l'une après l'autre des heures de fer, dangereuses armes.

Au-dessus de la rue du village, la montagne continuait de dresser une croupe sombre, portant sans plier les vieux quartiers, et si haut qu'il n'y avait pas d'interruption entre les fenêtres les plus élevées et les plus basses étoiles.

XI

Un garçon sortit de la baie vitrée du restaurant, badigeonné de bleu, et présenta à Lewis, familièrement, entre ses doigts (service d'été), une carte de visite :

Banque Apostolatos.

Trieste.

On demandait à le voir. Il faillit répondre qu'il était absent, puis se ravisa. C'était elle.

— Je viens en voisine, — dit-elle. — J'habite l'annexe.

Lewis la salua, se félicitant de cet impromptu. Puis, soudain, sans amabilité :

— Qu'avez-vous à faire avec la Banque Apostolatos? — demanda-t-il.

Elle répondit, sans se déconcerter, qu'elle se nommait Apostolatos, Irène Apostolatos, que les Apostolatos de Trieste étaient ses cousins germains, que tous trois ils dirigeaient ensemble la Banque. Les Apostolatos de Londres étaient ses oncles; les Apostolatos de New-York (qui avaient épousé, l'un une Lazarides, de Marseille, l'autre une Damaschino, d'Alexandrie) ses grands-oncles. Toute la famille d'ailleurs avait une origine commune et était des Iles.

— Que fait ici la Banque Apostolatos? — demanda Lewis, comme s'il ignorait les patients efforts du groupe pour mettre la main sur les produits miniers méditerranéens. Il connaissait la réputation d'âpreté et de solidité de cette vieille maison qui datait de l'indépendance grecque.

— Pastafina ne vous a-t-il pas dit que nous avions une option, après la vôtre, sur les gisements de San Lucido? J'étais seule à Trieste quand on est venu offrir l'affaire, il y a huit jours. Elle m'a paru extrêmement intéressante; un de mes cousins était à Vichy, l'autre à Constantinople; j'ai pris un « celere » du Lloyd qui allait à Malte, d'où je suis venue ici.

— Maintenant que j'ai signé?

— Je repars demain; c'est pourquoi il n'y a pas de temps à perdre. Je suis venue vous trouver, monsieur, pour vous proposer de vous racheter les gisements. Combien en voulez-vous?

Lewis la voyait mal, éclairée par une lampe de jardin autour de laquelle des papillons dansaient, portant soudain sur sa figure une ombre volante. Sa robe était de ce tulle jaune, qui protège les suspensions contre les mouches. Lewis sourit en pensant aux jolies robes souples que W... lançait cette année-là, à Paris. Cependant, telle qu'elle était, debout devant lui, les jambes un peu ouvertes, le ventre en avant, la poitrine dressée, elle ressemblait à une victoire.

— Vous permettez que j'éteigne, à cause des moustiques? — dit-il.

Soudain ils se trouvèrent dans l'ombre, un homme et une femme; deux visages séparés par des grilles.

Le paysage n'avait pas moins changé qu'eux. Les contreforts de la montagne sortirent violemment de l'obscurité, y laissant plongés les ravins qui les séparaient. Sur la place de l'église et plus bas, aux Giardini, des fanfares municipales jouaient — c'était un jeudi — deux airs différents d'un même opéra de Verdi. Sur la mer, tremblait un diadème de phares à l'acétylène, allumés à l'avant des barques. Par instants, la projection était coupée d'un éclair sombre : le bras du pêcheur au harpon.

Ils se trouvaient tous deux en équilibre, au centre des masses obscures du ciel et de la mer, d'un double éclairage, l'un géométrique, sur terre, le long des trottoirs, l'autre désordonné et poétique, au ciel.

Elle continuait :

— La Franco-Africaine ne pourra exploiter des gisements comme ceux de San Lucido, qui nécessitent un outillage perfectionné, des spécialistes. Vous serez amenés à revendre ou à fonder une société nouvelle. Peut-être en avez-vous déjà l'intention? Je sais que ce ne sont pas les capitaux qui vous manquent, mais enfin... Préférez-vous une participation? Conclure un accord ou comme l'on dit en grec « une symphonie »? Vous seriez intéressés pour 30 p. 100 dans le capital, mais avec des actions à vote plural? Ici, il vous faudra continuellement être pourvus de lire et Trieste est une place dont le concours n'est pas à dédaigner.

— Surtout parce que les courtages italiens sur les changes vous sont particulièrement favorables, étant supportés pour un quart pour cent par l'acheteur?

— Nous ne sommes pas des Italiens, monsieur, — dit-elle avec hauteur, — mais des Grecs, et notre courtage est le courtage anglais.

Lewis la regardait, phosphorescente. Il croyait, jusqu'à ce qu'elle eût souri, que rien ne pouvait être plus clair que son visage; une grande figure grecque, aux lignes vives, comme les camées trop neufs des boutiques du Vomero. Une bouche droite, honnête, une bouche à dire la vérité; des yeux qu'on n'imaginait pas devoir être baissés et qui regardaient plus fort

et plus loin que les yeux des femmes. Des cheveux noirs, serrés comme ceux de ses sœurs en terre cuite. Et pourtant un certain romanesque mil huit cent trente sur le front...

— En tout cas, — reprit-elle avec insistance, — seriez-vous disposés à nous céder pour le moment, une partie de vos titres? Nous pourrions vous apporter, en échange, des concours de premier ordre.

D'une netteté qui annulait tout ce qu'on dit sur la musique des paroles, tout ce qu'on sait des mots : un français incomparablement pur, c'est-à-dire un idiome précis, courtois, articulé et riche en nasales métalliques, sans le moindre accent, sans ces vices de forme, ces raccourcis à la mode, ces veuleries de l'usage. Quelque chose de fort sans violence, de si digne.

Pendant qu'elle parlait, Lewis se demandait comment il pourrait lui poser ces questions qu'il avait accoutumé de poser aux femmes, avec cette autorité familière et badine qui lui réussissait. Mais il sentait qu'elle ne répondrait pas ou qu'elle dirait la vérité pure (y en a-t-il donc une autre?) et il n'osa pas.

Pour la première fois, il eut l'impression d'avoir en face de lui une personne *sûre*, n'émettant que des sentiments garantis par une encaisse.

Cependant, dans la nuit, la voix s'animait, s'altérant un peu, décelant une volonté.

Lewis s'aperçut alors qu'il n'avait aucunement écouté ce qu'elle disait, attentif seulement au son des paroles; il lui devait une réponse.

Un jasmin fit soudain retentir son parfum à deux temps.

— Je regrette, madame, — fit-il, — mais tout ce que vous suggérez est impossible. Nous avons décidé d'exploiter nous-mêmes.

PAUL MORAND

(A suivre.)

LES LETTRES DE MADAME DE STAËL

A ADRIEN DE MUN

Les quelques lettres de madame de Staël qui suivent sont les seules qui restent de la correspondance qui s'échangea pendant le Directoire et le Consulat entre la fille de Necker et le marquis de Mun, au lendemain d'un long séjour qu'ils avaient fait tous deux en Suisse pendant l'émigration. Je les découvris, il y a quelques années, au château de Lumigny[1], dans une cassette où mon arrière-grand-père avait soigneusement rangé des titres de famille d'un caractère tout différent; était-ce le hasard qui lui avait fait classer parmi les rudes parchemins le petit portefeuille de soie verte contenant ces billets intimes, ou voulait-il, au contraire, marquer par cette réunion le prix particulier qu'il attachait à ces témoignages d'une amitié, restée pour lui précieuse entre toutes?

Claude-Adrien de Mun était né le 19 décembre 1772.

Fils d'Alexandre-François, comte de Mun, lieutenant général des armées du Roi[2], et de Charlotte Helvétius[3], il vit le jour dans cette belle demeure que son grand-père

1. Lumigny (canton de Rozoy-en-Brie) aux environs de Coulommiers. Cette terre fut acquise vers 1740 par le fermier général Claude-Adrien Helvétius (1715-1771). Elle passa chez les Mun en 1772, par suite du mariage de la fille d'Helvétius avec le comte de Mun.

2. Né en 1735, mort en 1816. Il était le fils cadet de Pierre-Alexandre, marquis de Mun (1706-1741), et de N. de Pardeilhan de Goudrin.

3. Née en 1732, mariée en 1772, morte le 16 germinal an VII.

maternel, le fermier général devenu philosophe [1], avait édifiée à Paris, rue Sainte-Anne [2], pour y tenir, selon l'expression ampoulée de Garat, « les États Généraux de l'esprit humain ».

Présenté à la Cour au début de 1789 [3], Claude Adrien obtint bientôt un brevet de sous-lieutenant à la Compagnie écossaise des Gardes du corps que son père commandait en second [4]. Quelques mois après, le premier acte de la tragédie révolutionnaire commença.

Le jeune officier ne tarda pas à rejoindre son père à l'armée de Condé, tandis que sa mère demeurait à Lumigny sous l'égide des autorités révolutionnaires qui respectaient en elle la fille d'un philosophe considéré par les maîtres du jour comme l'un de leurs plus insignes précurseurs [5].

Cependant, l'armée des Princes accomplissait sa destinée. Claude-Adrien connut la fièvre des espoirs bientôt déçus; il prit part aux combats; il partagea la défaite, il dut se résigner à l'amertume de la dispersion finale. L'exil véritable commençait pour lui et pour son père, qui du moins eurent la consolation de trouver un refuge aux portes mêmes de leur patrie. L'hospitalière Suisse leur servit de retraite comme à tant d'autres. Près de Lövenberg [6], la comtesse de Tessé [7], née Noailles, leur donna généreusement accueil dans une

1. Claude-Adrien Helvétius, 1715-1771.

2. Cet hôtel portait le n° 18. On commença à le démolir en octobre 1876. Martial, dans l' « *Artiste* » du mois de mai 1877, en a donné une reproduction.

3. Sous le titre de comte d'Arblade, qu'il abandonna peu après pour prendre, à la mort du frère aîné de son père, celui de marquis de Mun (voir l'Almanach de Versailles 1789).

4. Le capitaine en était le duc d'Ayen.

5. Le 21 septembre 1792, la commune de Paris décida que la rue Sainte-Anne s'appellerait désormais la rue Helvétius. Madame de Graffigny écrivait à ce propos : « Je demeure maintenant... dans une rue jadis appelée Sainte-Anne, et que les fiacres, par une moitié de vieille habitude, appellent aujourd'hui rue Saint-Helvétius. Voilà une singulière canonisation » (cité par Antoine Guillois dans le *Salon de madame Helvétius*, Paris, 1894, p. 18, note 2).

6. Canton de Fribourg, commune de Morat, sur la rive droite du lac de ce nom.

7. Adrienne-Catherine de Noailles, fille du maréchal duc de Noailles, et de Catherine-Françoise de Brissac, née le 24 décembre 1741, mariée le 26 juin 1755 à Renée de Froulay, comte de Tessé, morte en 1814 à dix jours d'intervalle de son mari. Lorsque le comte et la comtesse de Tessé durent quitter la Suisse, ils vendirent leur habitation de Lovenberg à la famille Rougemont de Neufchâtel qui les possède encore (voir Knapp et Borel, *Dictionnaire géographique* de la Suisse, 1905, L. 3, p. 139).

maison de campagne achetée par elle [1] et qui devint bien vite un centre d'existence et d'intérêt pour toute une pléiade de pauvres émigrés.

Non loin de là, au château de Greng [2], vivait également un autre fugitif, le futur historien de Napoléon, Jacques de Norvins. Ce dernier dans son *Mémorial* [3] nous a laissé le plus vivant tableau de la petite société pittoresque et factice que le hasard de la guerre et le souffle de la Révolution avaient réunie dans ce coin de terrre. « Adrien de Mun, nous dit-il, était le favori du château de Lovenberg où il comptait, pour ainsi dire, autant de pères et de mères qu'il y avait d'hommes et de femmes; il semblait être l'héritier présomptif de toutes ces personnes dont en même temps il était l'élève chéri et dévoué [4]. »

Les hôtes de madame de Tessé, quelles que fussent les ressources de leur conversation et les grâces de leur esprit, ne devaient guère parvenir à tromper la monotonie d'une existence rendue chaque jour plus précaire par les difficultés matérielles; aussi se les représente-t-on volontiers aux aguets, avides de nouvelles, l'oreille tendue vers la frontière, attentifs aux moindres rumeurs venant de « l'autre côté »; tous ceux qui ont vécu en pays envahi les longs mois de guerre ont connu cet état d'âme. Quel dut être l'émoi du petit cénacle lorsqu'il apprit un beau jour de l'année 1794 l'arrivée de madame de Staël dans les environs mêmes de Lövenberg, au château de Greng!

Elle s'était réfugiée en Angleterre au lendemain du 10 août 1792. Elle en venait maintenant, de ce grand centre de la politique européenne. Elle en apportait les nouvelles,

1. Plus prévoyante que la plupart des émigrés, madame de Tessé avait emporté avec elle une somme d'argent assez considérable. C'est ainsi qu'elle put acheter le petit domaine de Lovenberg dont le revenu la fit vivre, elle, sa famille et les amis auxquels elle donnait asile.

2. Sur la rive sud de lac de Morat, canton de Fribourg. Ce château qui appartenait au moment de la Révolution à M. de Garville, oncle de Norvins, fut acheté en 1803 par l'hôpital de l'Ile à Berne, puis revendu en 1815 au comte de Pourtalés (voir le *Château de Greng* par Max de Diesbach, Fribourg, 1900, et les *Étrennes Fribourgeoises*, 1901).

3. *Mémorial de Jacques de Norvins*, édition Lanzac de Laborie, Paris, 1896, 3 vol. in-8°.

4. *Op. cit.*, t. II, p. 56.

les impressions qui tenaient le plus au cœur des exilés, puisque d'après elles s'orienteraient les espoirs ou se confirmeraient les découragements. La fille de Necker avait alors vingt-huit ans. A cet âge elle triomphait dans la plénitude de son charme. Elle se montrait en possession de tous ses moyens d'empire sur les hommes. De son esprit émanait, avec une force peu commune, cette puissance étrange de séduction qui a tant frappé les contemporains. Connue de tous dans le petit monde que sa venue emplissait d'animation soudaine et d'attente, madame de Staël était, pour Adrien de Mun, une figure particulièrement familière : la grand'mère maternelle du jeune homme, la belle madame Helvétius, née Lignéville [1], était, en effet, l'un des principaux ornements du salon de madame Necker et celle-ci fréquentait assidûment en retour les « mardis [2] » de l'hôtel Helvétius. Entre les deux familles, les liens de la plus douce amitié s'étaient noués : il n'y avait sans doute pour Adrien aucun souvenir d'enfance auquel madame de Staël ne pût être associée. Certes, elle avait sept ans de plus que lui; mais, lorsqu'un homme a vingt et un ans et une femme vingt-huit, peut-on parler de différence d'âge? Quelques années de plus ou de moins ne font d'effet qu'aux enfants et aux vieillards. En outre, pour ce jeune homme confiné depuis des mois au milieu de personnes charmantes, certes, mais néanmoins âgées et sans doute un peu moroses, quelle aubaine de se trouver soudain le proche voisin d'une jeune femme et qui avait déjà enchaîné et retenu bien des cœurs. « Adrien nous tint fidèle compagnie, écrit Norvins, durant le séjour qu'elle (madame de Staël) fit à Greng; il y arrivait tous les jours de Lovenberg pour l'entendre et même aussi pour la voir [3]. »

Ainsi commença l'idylle, si l'on peut ainsi appeler une

1. Anne-Catherine de Lignéville, née en 1719, mariée le 17 août 1751, morte le 13 août 1800.

2. « C'est là (rue Sainte-Anne) que tous les mardis se réunissaient, dans un dîner qui commençait à deux heures, les gens de lettres les plus illustres : Diderot et d'Alembert, d'Holbach et Raynal, Turgot et Condorcet, Galiani et Beccaria, Marmontel et Morellet, Duclos et Saint-Lambert, Hume et Schomberg » (Antoine Guillois, *op. cit.*, p. 13 et 14).

3. Madame de Staël assurait en effet « qu'on était auprès d'elle uniquement pour l'écouter et non pour la voir ». (Norvins, *Mémorial*, t. II, p. 207.)

liaison avec une femme pour laquelle la carte sociale et politique de l'Europe avait mille fois plus d'attraits que celle du Tendre [1]. Comment se déroula cette idylle? Fut-elle sans orage ou au contraire troublée par les sautes d'humeur et les incartades sentimentales auxquelles madame de Staël se laissa si fréquemment aller? Tant qu'il séjourna en Suisse, Adrien de Mun paraît avoir suivi pas à pas sa « belle déesse », et s'il faut en croire un témoin dont la jalousie diminuait peut-être l'impartialité, il n'était pas le seul enchaîné à son char. « Notre assemblée de samedi (chez madame Charrière de Bavois) a été bien réussie, écrit Rosalie de Constant [2] à son frère le 24 mars 1796; elle était fort belle... La trop célèbre madame de Staël y vint avec sa basse-cour; son T...y (Terray [3]), qui a l'air d'un petit renard affamé qui cherche à faire un mauvais coup, son M.n (Mun), qui ressemble à un joli chat qui file et qui se frotte, chacun dans une oreille, sans compter les autres [4]. » Et encore le 23 août suivant : « J'ai vu deux ou trois fois ma cousine de Staël et mon cousin le tondu [5] (Benjamin Constant). Avant-hier, je leur fis visite; je la trouvai entre le renard, le petit chat et l'autre (Benjamin Constant), ayant un de ses coudes dans la poitrine

1. C'est sous l'influence de madame de Staël et de Benjamin Constant qu'Adrien de Mun, qui avait conservé jusque-là le culte de l'ancienne monarchie, se mua, au dire de Norvins, en « vrai Girondin ». — « Adrien et moi, confesse l'auteur du *Mémorial* (t. II, p. 104 et 105), nous nous laissâmes entraîner insensiblement à la séduction d'une monarchie représentative. »

2. Fille de Marc-Samuel-François de Constant, elle était cousine germaine de Benjamain Constant.

3. Claude Hippolyte Terray qui reviendra souvent dans les lettres de madame de Staël, sous le prénom d'Hippolyte, était fils d'Antoine-Jean Terray, neveu de l'abbé Terray qui, ayant été intendant à Moulins et à Lyon, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 28 avril 1794. Hippolyte Terray épousa en janvier 1800 mademoiselle Morel de Vindé. Il devint dans la suite préfet de la Côte-d'Or, puis du Loir-et-Cher.

4. Cité par Jean-H. Menos, *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, Paris, 1888, in-18, p. 19. Cet éditeur suppose que T...y c'est Tracy et cette version a été adoptée par Francis Gribble, *Madame de Stael and her lover*, Londres, 1907, in-8°, p. 100, et par Lucie Achard, *Rosalie de Constant*, Paris, s. d. 2 vol., in-16, t. II. Or il n'y avait de Tracy à cette époque que le philosophe Destutt de Tracy et celui-ci n'est pas allé en Suisse, du moins ces années-là. T...y, c'est Hippolyte Terray.

5. Ainsi surnommé parce qu'il se faisait coiffer à la « Titus ».

de l'un, prenant l'autre par le cou et le troisième tenant sa nuque et l'appelant bonne petite chatte [1]. »

Adrien de Mun ne devait plus continuer longtemps à « ronronner ainsi aux pieds de madame de Staël »; vers la fin de l'été de 1796, le vieux comte de Mun, jugeant que l'horizon s'éclaircissait en France, pria son fils d'y retourner pour se rendre compte de l'état des affaires. Si la fortune de la fille d'Helvétius pouvait avoir été en effet plus ou moins respectée, il n'en était pas de même de celle de son mari. Celui-ci, porté avec son fils sur la liste des émigrés, avait toutes raisons de croire que ses biens avaient été pour le moins confisqués, sinon vendus.

Au début de septembre 1796, Claude-Adrien se mit en route. La première des lettres de madame de Staël que nous publions ci-dessous dut lui parvenir à sa première étape et lui servir de viatique.

MUN

1. Cité par Jean-H. Menos.

LETTRES INÉDITES

DE MADAME DE STAËL AU MARQUIS DE MUN

PENDANT LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

(1796-1800)

I

Je ne veux pas laisser partir l'exprès de M. Terray [1] sans vous dire un mot d'amitié, mon cher Adrien. Je vous écrirai une longue lettre à Basle, où je vous parlerai de moi; mais aujourd'hui, je veux seulement que vous sachiez combien vous me manquez déjà, combien j'ai repassé dans mon souvenir le charme, et senti et inaperçu, que vous répandiez sur ma vie. Vous allez vers les distractions, mais je compte toutes mes pertes; dans peu, c'est moi qui vous regretterai le plus.

Voilà votre canne; comme j'ai les bracelets, je ne la garde pas.

Ce lundi, à midi.

Pour M. Adrien de Mun,
à Greng.

II

Lausanne, 4 septembre (1796).

En vérité, mon cher Adrien, dans la lettre que vous avez reçue [2], mon cœur n'avait pas le moindre tort; au contraire,

1. Hippolyte Terray. Voir plus haut la note concernant ce personnage, dont le nom reviendra constamment sous la plume de madame de Staël.
2. Cette lettre ne se trouve pas à Lumigny.

je vous faisais un reproche d'accord avec votre pensée, j'avais pressenti que vous m'aimiez moins. Il n'y a que ce regret, peut-être injuste, mais flatteur pour vous, qui puisse expliquer ces phrases que j'ai déjà oubliées; vous convenez vous-même que votre sentiment a changé de nature, ne m'était-il donc pas permis de le deviner avant que vous me le disiez? cela fait toujours un peu de peine, il vaut donc mieux se le prononcer que l'entendre; on a la main plus douce en s'ôtant un voile qu'en se le laissant arracher; — ne prenez rien de tout cela trop au sérieux, cependant le malheur ne commencerait réellement pour moi que si je cessais de vous êtes chère. Mandez-moi quelle impression vous avez reçue de Paris, comment vont vos affaires, comment vous passerez votre temps. Mon ami [1] sera de retour le 15 septembre. Soyez là pour le voir : j'ai besoin que vous trouviez quelqu'un qui m'aime, j'ai peur qu'il n'y ait plus rien de moi dans votre vie. J'attends une lettre de vous avec une impatience extrême, déjà la première que j'ai reçue de vous se sentait du feu volcanique, et votre imagination, où tout se peint, s'agrandit à proportion des objets qu'elle regarde. Hippolyte [2] est parti hier, aimez-le, je vous prie; près de moi, c'était un rival; loin de moi, c'est un lien entre nous. Je suis encore ici où mon ancien ami est venu me voir, je retourne dans huit jours chez mon père [3]. — On me dit mon mari en route : j'imagine que le voyage durera aussi longtemps que le départ [4]. Je ne puis rien vous dire de mon avenir avant de l'avoir vu; — mais vous savez bien que vous revoir est l'espoir le plus *riant* de mon retour — ne vous fâchez pas du mot *riant* — je commence à croire que le bonheur est gai. — Adieu, adieu, mon cher et bon Adrien — je désire que vous soyez heureux en France, et cependant cela m'afflige que vous soyez heureux sans moi.

Au citoyen Adrien de Mun.

1. Benjamin Constant.
2. Hippolyte Terray.
3. A Coppet.
4. Depuis le mois de juillet, M. de Staël s'annonçait à sa femme de huit jours en huit jours (Madame de Staël, *Lettres inédites à Henri Meister*, éd. Useri et Ritter, Paris, 1903, in 16. Lettre du 8 juillet 1796).

III

Ce 12 septembre (1796).

Pouvez-vous douter, mon cher Adrien, que je ne reçoive chaque lettre de vous comme un véritable bienfait? Je ne sais rien de plus spirituel que ces lettres, et vous courez bien plus le risque que je ne les fasse imprimer que de me voir négliger une telle correspondance; mais il y a tant d'inégalité dans nos relations, ce que vous m'écrivez est si joli, ce que je vous réponds est si insipide que j'hésite quelquefois à me placer si fort à mon désavantage — Mon mari est arrivé; il avait demandé un passeport pour les eaux, qui n'a pas été accordé. B. [1] a été bien, très bien; Reb., fort mal [2]; cependant, comme c'est un ordre du jour, la position n'est pas changée, et mes projets toujours les mêmes. — Mais ce qui m'inquiète excessivement, c'est votre situation à vous. Je sais bien que votre santé vous met hors d'état de marcher, mais je crains toujours que les derniers revers [3] ne raniment la réquisition et que l'on ne sache pas d'abord combien votre dépérissement vous met à l'abri de la Loi commune. — Où que vous soyez, ne restez pas un courrier sans m'écrire : je m'inquiète si aisément et tous les jours vous m'attachez davantage. J'ai peur de prendre tout ce que vous perdez, vous savez que c'est mon grand système en fait de sentiment. — Je suis bien inquiète de ce que vous me mandez sur pauvre Chat [4], et j'ai surtout extrêmement peur qu'il n'imagine de retarder son arrivée; c'est une difficulté à laquelle il ne faut pas croire et qu'il faut surtout braver. — J'écris sur ce sujet à son ami Desrenaudes [5], Hôtel de la Fraternité,

1-2. Les directeurs Barras et Rewbell.

3. Des armées françaises en Allemagne, où l'archiduc Charles avait battu Bernadotte à Neumark, le 23 août 1796, et forcé Jourdan à se replier sur le Mein et même, après la bataille de Würtzbourg (3 septembre), à abandonner cette ville.

4. Talleyrand (??).

5. Des Renaudes (Martial Borye, *Alias* Borge), né en Limousin le 7 janvier 1750, mort le 8 juin 1825. Avait été grand vicaire de Talleyrand et, avec l'Abbé Louis, plus tard ministre des Finances, l'avait assisté dans la célébration de la messe de la Fédération en 1790. C'est lui qui, en 1795, se présenta à la barre de la Convention et obtint pour l'ancien Évêque d'Autun l'autorisation de rentrer en France.

rue de Tournon, faites-moi le plaisir d'aller le voir, je l'en préviens, et parlez-lui dans le sens de hâter l'arrivée; réveillez aussi le barde sur cette question qui est la sienne, il se retrouvera toujours de la force si son amour-propre est intéressé. — Mon Dieu, je veux vous répéter encore que votre lettre est charmante; mon père en a été vif, vous savez si c'est un miracle. — Mon mari part après-demain pour les eaux d'Aix; au moins il ne m'a pas ennuyée longtemps. Il est perdu de dettes, très mal pour moi, et si je ne vous épouse pas, ce n'est pas que je l'aime; ce n'est pas non plus que je ne vous aime pas — mais je ne suis pas un assez bon mariage pour vous. — Le Diable blanc[1] sera avec vous dans quinze jours. — Adieu, cher Adrien — que cela vous fait honneur de m'aimer encore au milieu de Paris, mais surtout que cela me fait plaisir!

IV

Ce 19 septembre (1796).

Vous avez raison d'aller à la campagne, mon cher Adrien; mais j'ai bien raison aussi d'être triste de votre départ; j'étais à Paris en lisant vos lettres, et vous savez combien il m'en coûte de quitter Paris. — J'ai écrit partout de vos nouvelles; on en avait sûrement, mais il me plaisait d'être la mieux instruite. Je deviens beaucoup plus fière de votre amitié que je ne l'étais; c'est un degré de sentiment de plus, je pourrais peut-être vous en raconter quelques autres; mais il ne faut jamais rien écrire de tendre à un homme qui est à Paris; cela peut tomber dans un moment où il se divertit parfaitement; et l'on a l'air bête alors à ses propres yeux. — Pour vous, vous pouvez m'écrire ici tout ce qu'il vous plaira sans courir le même risque. — Vous demandez souvent mon pauvre Diable blanc[2], vous l'aurez dans 15 jours; mais alors soyez à Paris — vous vous réunirez ensemble en mon nom, et je dirai comme Jésus Christ : Quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. Il faut espérer que le Directoire ne veut pas combattre l'Évangile. — Si vous êtes seul à Lumigny, écrivez beaucoup pendant ce temps :

1-2. Benjamin Constant.

votre esprit se fortifiera, et comme vous avez déjà le brillant, le reste dépend de vous. — Mon mari est parti pour les eaux d'Aix; nous étions assez mal à l'aise ensemble : il vaut mieux être unis de loin. — Je suis donc ici parfaitement seule avec mon père et le Diable blanc. C'est une terrible épreuve pour tous les sentiments que de se regarder face à face : il faut du monde pour avoir de l'esprit, du monde pour s'aimer, du monde pour tout, excepté pour soi tout seul; cela n'est pas si bête que l'on pourrait le croire : dès qu'on est deux, il faut être beaucoup plus. — N'oubliez pas la commission du vernis à l'esprit de vin que m'a donnée votre amie; elle est dans l'âge où les petites choses comptent beaucoup, on ne voit plus la vie qu'en détails. — Il faut que je vous charge d'une commission pour Hippolyte, n'est-ce pas vous faire honneur à tous égards?—Dites-lui que je lui ai écrit sous l'adresse de M. André. J'ai des inquiétudes pour le n° que j'ai mis. — N'oubliez pas cette commission, il y a de la grâce et point de duperie à la faire. — J'ai été triste de n'avoir point de lettres de vous par le dernier courrier; je me fais très vite une habitude du bonheur même le plus récent; je suis bien mal arrangée pour être heureuse. — J'ai vu d'ici votre réception chez votre grand'-mère [1]. Je voudrais savoir ce que l'on sent pour une grand'-mère, à peu près rien, je crois, que le plaisir d'être assez jeune pour conserver une telle relation. — Vous souvenez-vous de la lettre qu'elle avait inspirée au Diable blanc? — Je suis fâchée qu'il ait été trompé par de l'affectation, j'aime mieux toute autre cause. Il y a une phrase de votre lettre qui m'a inquiétée; c'est ce que vous me dites des préventions des honnêtes gens contre Germaine [2]. Qui vous l'a dit? quel détails savez-vous à cet égard? Ne me parlez pas sur cela vaguement; c'est dans les circonstances et non dans les résultats qu'est la véritable lumière, et outre que, dans sa situation, il importe de ne la ménager sur rien, un fait n'est qu'un nom propre, un résultat est comme une lettre anonyme, on voit tout le monde derrière. — Que je suis fâchée de ce que vous mandez

1. Madame Helvétius, née Lignéville, qui vivait retirée à Auteuil, ce qui l'avait fait surnommer par ses familiers « Notre-Dame d'Auteuil ».

2. Madame de Staël elle-même, née Germaine Necker.

du dépositaire [1]. Avez-vous essayé de lui parler vous-même — cinquante ans ne peuvent être absolument effacés, l'air de la confiance le remettrait peut-être dans le passé. — Adieu, cher Adrien, plus cher que jamais, adieu.

V

Ce 30 septembre (1796).

Comment se fait-il, mon cher Adrien, que vous n'ayez pas de lettres de moi? je vous ai écrit sans cesse, et je me plains, moi, de ce que vous n'avez pas été à Paris voir mon ami [2]. Il me faut prendre l'offensive avec vous; sans cela, j'aurai toujours l'air d'avoir des torts. Je vous aime de plus en plus, je m'attache chaque jour à vous par mes réflexions; mais je n'ai rien à vous mander que ce qui m'est personnel, et le Diable blanc [3] seul peut vous l'apprendre : il ira vous chercher à Lum [4], ou ailleurs; jusque-là, je ne puis rien écrire que des tendresses, et encore en ma qualité de femme, j'en pense plus que je n'en écris. Je trouve donc assez doux d'être personnelle, de lire vos lettres avec délices et d'ajourner au moment où je vous parlerai toutes les choses spirituelles qu'il faut que je vous dise pour en avoir dit autant que vous en écrivez. Ma cousine [5] s'ébranle pour vous répondre; moi, cela se fait d'entraînement. Adieu, cher Adrien, je compte sur vous, ne me trompez pas.

Au citoyen Adrien.

VI

Je vous ai écrit dix fois, mon cher Adrien, et je ne puis concevoir comment vous n'avez pas reçu mes lettres, mais vous êtes si sagement enfermé dans vos ruines [6] que le temps pré-

1. S'agit-il de quelque serviteur auquel un dépôt avait été confié au moment du départ pour l'émigration?

2-3. Benjamin Constant, désigné aussi sous le nom de Diable blanc. — Voir lettre IV.

4. Lumigny.

5. Madame Necker de Saussure, fille du naturaliste Bénédict de Saussure et femme de Jacques Necker de Germiny, neveu du Ministre de Louis XVI.

6. Il ne peut s'agir de Lumigny qui ne fut guère endommagé sous la révolution. Madame de Staël veut-elle parler du château d'Arblade (Hautes-Pyrénées), principale résidence des Mun dans le midi, qui fut complètement détruit en 1793?

sent n'y peut pénétrer. — Benjamin vous parlera de ce qui m'intéresse : soyez assez bon pour revenir un peu à Paris et faire pour moi ce qu'il vous dira. — N'est-il pas vrai que vous serez bien aise de passer l'hiver avec moi [1]? Aidez-moi donc par Benj. dans ce grand but — je vaux mieux, ce me semble, que la tête d'Holopherne.

Adieu, je vous embrasse pour la cinquième fois, quoiqu'il soit bien possible que Benjamin ouvre la lettre en route. — Si cela lui arrive, alors je l'embrasse aussi pour tout apaiser. — Adieu, mon bon et aimable Adrien.

Ce 1er octobre (1796).

VII

Ce 15 octobre (1796).

Mon ami M. [2], mon cher Adrien, m'écrit tant de bien de vous que je me sens un nouveau désir de vous remercier de m'aimer. J'ai pourtant une querelle à vous faire : je crois que vous avez été un peu léger dans vos conversations sur Benj. et cela est mal, il vous aimait, et je l'aime; ses défauts sont à la surface et ses qualités dans le fond. Avec votre esprit pénétrant, pourriez-vous répéter toutes les banalités de parti dont mon ami M. lui-même n'est pas exempt? Mais vous avez tant dit de bien de moi que je sens que je vous gronde doucement et je m'en fais un véritable reproche, je devais être plus en colère. Après l'arrivée de Benj., je compte sur de longues lettres bien détaillées sur tout ce qui me touche. Il a dû vous remettre une lettre de ma cousine [3] à moitié lue par moi, mais enfin vous l'a-t-il remise? Quelle société voit-il? Il m'a bien promis de mettre les opinions d'un côté et les soins de l'autre; mais, avec le caractère que je lui connais, s'il rencontre le moindre obstacle, il se retirera à cent lieues. Il est plus fier que vous et moi, mon cher Adrien, mais heureusement que nous n'avons pas besoin de ce défaut-là — nous nous recherchons et l'on nous recherche. — J'ai de Genève des lettres

1. Madame de Staël mit ce projet à exécution en janvier 1797, en venant s'installer chez Benjamin Constant, au château d'Hérivaux, près de Luzarches (Seine-et-Oise).

2. Le duc Mathieu de Montmorency.

3. Madame Necker de Saussure. (Voir note 5, lettre V.)

étonnantes sur mon livre [1]. Je voudrais bien que ce fût un présage pour Paris. Dites-moi comment et par quels moyens il faut l'envoyer à Mad. de Plon [2]. Je crains toujours de lui coûter de l'argent : il me semble que vous feriez mieux de le lui faire parvenir directement à Paris. Ma santé est assez mauvaise : j'ai des vapeurs, de l'ennui, de la fièvre, tout le physique du malheur. — Ma cousine cependant est encore ici, elle me soigne avec une bonté parfaite. Pictet [3] est toujours amoureux, mais plus inintelligible que jamais; il veut couper des cheveux à ma cousine [4], elle s'y refuse; il jette les ciseaux par la fenêtre, voilà le plus tragique de l'histoire. N'allez pas le récrire cependant ici : il ne faut pas que les tracasseries sillent et reviennent. Mad. de Greng [5] est toujours dans le même état. — L'amant inconnu est encore à V..., je crois même qu'il y est retourné, le mariage se fera par lettres. — Elle a un livre à vous qu'elle prétend qui vous intéresse; que voulez-vous que j'en fasse? Il faut pourtant que je me charge des petites choses pour mes amis, moi condamnée maintenant à leur être un si grand fardeau. — Ah! que c'est triste, et ces feuilles qui tombent, cette nature qui se dépouille — et je ne crois plus au printemps. — Adieu, vous qui êtes si frais et si vif, mais par votre esprit vous concevez la mélancolie. — Adieu; je vous aime tendrement et pour toujours.

VIII

Ce 7 novembre (1796).

Mon Dieu, mon cher Adrien, que je suis bien aise que votre affaire soit terminée! Cela me met plus en repos sur votre intérêt futur à moi, enfin je suis mieux sous tous les

1. *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations.*

2. Ce nom désigne peut-être la comtesse de Tessé, née Noailles, qui avait quitté la Suisse pour Ploen, en Holstein (voir *Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu*, p. 227 et suivantes).

3. Auguste Pictet, naturaliste, ou son frère Charles Pictet de Rochemont, militaire et diplomate.

4. Madame Necker de Saussure.

5. Madame de Staël veut-elle désigner ainsi madame de Carville, tante de l'historien Jacques de Norvins, installé avec sa famille au château de Greng, entre Morat et Avenches?

rapports. Je ne sais que par vous ce qu'a fait Enginet [1], et je n'aime pas trop le ton solennel que vous prenez après. Enfin il faut attendre. Ce n'est pas cependant que ma disposition soit au calme : il est impossible d'être plus agitée; — mais il faut attendre. — Mes amis ont eu le grand tort, ce me semble, de négliger de faire faire des extraits de mon ouvrage dans les journaux amis. Il y a un silence sur cela pas très flatteur d'abord, et surtout très nuisible. Voyez un peu, je vous prie, comment cela pourrait être changé. Je ne vois qu'Enginet qui ait marché dans tout cela, et vous, mon cher Adrien, qu'on destine, ce me semble, à ce qu'il y a de plus marquant pour moi. Madame de Plon [2] désirerait extrêmement que son mari fût excepté; elle m'a écrit une longue lettre sur ce sujet. Je m'occupe de ce qui peut être fait ici; pensez à ce que vous pouvez là-bas. Avez-vous eu la bonté de lui envoyer mon livre, qu'elle veut bien demander avec instance? J'ai écrit à madame de Grain [3] dans votre sens; elle m'a répondu une lettre tellement indécise que je n'y comprends rien. Votre correspondance est devenue bien courte, et votre début était beaucoup plus brillant. Est-ce que vous m'aimez moins? est-ce que Paris vous a absorbé comme il absorde tout le monde? c'est un pays dont il est affreux d'être séparée. On y sent ses amis beaucoup plus loin de soi que dans un autre monde. C'est de toutes les idées celle qui agit le plus fortement sur mes résolutions. Adieu, adieu, mon cher Adrien, que je suis lasse de tant fatiguer tout ce qui m'aime!

IX

Mon cher Adrien, malgré mon amour-propre d'auteur, j'ai oublié les trois journaux, et je vous les redemande. Je m'établis à Hérivaux [4], qui ne vaudra jamais Lumigny,

1. Vraisemblablement Olive Enginet, propriétaire de la maison d'Ouchy, où madame de Staël était installée au printemps de 1796 (Lettre de madame de Staël à Henri Meister, en date du 12 mai 1796).

2. Voir dans une note de la lettre précédente l'explication proposée pour ce nom.

3. Il s'agit peut-être de madame Garville, la châtelaine de Greng. Voir note en bas de la lettre précédente.

4. Voir note 3 de la lettre VI.

mais où je tâcherai d'être aussi aimable que M. Burgher (?). Vous étiez parfaitement joli hier, — et j'ai été assez fat de ce que vous m'aimiez. Venez vite me revoir, sans négliger les intérêts de mademoiselle P. (?) [1].

Hérivaux, mercredi 18 janvier (1797).

Savez-vous quelque chose de Koenig et de Johannot [2].

Pour monsieur de Mun,
rue ci-devant Louis-le-Grand, n° 102.

X

Ce 2 pluviôse (21 janvier 1797, Hérivaux).

Je ne sais pas, mon cher Adrien, si vous recevrez cette lettre avant de partir, et je voudrais que vous ne m'accusassiez pas du hasard qui vous empêcherait de la recevoir. Comment pouvez-vous douter de ma tendre amitié pour vous? est-ce depuis que vous avez reçu mille assurances de mon affection? est-ce quand vous m'avez donné mille preuves de tendresse? Souvenez-vous donc de ce que vous avez fait pour croire que je vous aime. Ce qu'il y a de mieux au monde, c'est le goût uni à la reconnaissance, et vous savez bien que j'éprouve l'un et que vous m'inspirez l'autre. Vous ne me dites pas un mot d'Hippolyte. Est-ce que vous me le ménagez comme surprise? Ayez soin de venir par Louvres [3]. Voulez-vous m'apporter l'*Accusateur public* [4] et le n° 258 de la *Quotidienne* [5]. J'aime les injures, mais je voudrais que vous

1. Mademoiselle P... reparaîtra plus loin dans deux autres lettres.

2. Le baron de Staël écrit le 25 juillet 1791 : « Dans le moment présent, il n'y a point de Suédois nouvellement arrivés à Paris excepté Koenig et Fidanet, qui ont passé ici quelques jours et qui sont partis pour Londres. Il m'a paru que leur conduite était fort circonspecte. » (*Correspondance diplomatique du Baron de Staël-Holstein*, édit. L. Léouzon-le-Duc, Paris, 1881, in-8°, p. 220.) Est-ce le même Koenig, et Johannot est-il une erreur pour Fidanet?

3. Louvres, canton de Luzarches (Seine-et-Oise).

4. Ce journal était rédigé par Richer-Sérizy, qui fut déporté à la suite du 18 fructidor. Le numéro réclamé par Madame de Staël doit être celui du 9 janvier 1797, qui contient un compte rendu insultant du récent ouvrage de madame de Staël.

5. *La Quotidienne, ou la Feuille du jour*, qui publia les injures les plus grossières contre madame de Staël.

ne les lussiez pas. J'ai lu Roederer[1], je le crois trop sévère; mais je le trouve utile, et je l'ai lu sans peine à cause du profit. Adieu, chez Adrien, je vous charge de mes compliments pour Hippolyte. Que ferez-vous de cela?

A monsieur Adrien de Mun,
rue ci-devant Louis-le-Grand,
n° 102, à Paris.

XI

Voulez-vous bien vous charger, mon cher Adrien, de faire remettre cette lettre exactement? Matthieu [2] m'est revenu dans l'enchantement de vous : noblesse, générosité, bonté, il n'est point de grands éloges de ceux qui comptent pour lui qu'il ne vous ait donné. La semaine ne se passera pas, n'est-ce pas? sans que je vous voye. Cependant j'ai un peu peur du Mardi-Gras [3].

Dimanche, Hérivaux (26 février 1797).

XII

Si tout est rompu [4], mon cher Adrien, il m'est bien permis de m'en réjouir, et nous tuerons le Veau gras pour le retour de l'enfant prodigue. Vous voyez que Matthieu m'inspire son langage. Je voudrais bien cependant qu'il en fût à tuer le veau gras, car il fait misérablement maigre [5]. Il va lundi et mardi à Ormesson, et revient mercredi, arrivez donc vite. Il nous faut nous revoir, pour être remis à notre aise ensemble.

1. Rœderer (Pierre-Louis) est connu surtout pour son *Histoire de la Société polie* (1835). Il a rendu compte de l'*Influence des Passions* dans le *Journal de Paris*, 2 frimaire An V, et dans le *Journal d'économie publique*, 12, 20 et 30 frimaire, 20 nivôse An V. Ces articles ont été recueillis dans ses *Œuvres*, t. IV, p. 470 et suiv.

2. Le duc Mathieu de Montmorency.

3. Le mardi-gras tombait, en 1797, le 28 février.

4. Sans doute avec cette mademoiselle P..., dont il est question dans la lettre du 18 janvier 1797.

5. Ceci semble indiquer que cette lettre fut écrite pendant le Carême. Comme elle porte le timbre de la poste de Luzarches, nous devons vraisemblablement la dater de mars-avril 1797, Pâques tombant cette année-là le 16 avril.

— Je sens que vous ne m'appelleriez pas encore *pauvre chat* — et cette nuance m'afflige.

A monsieur Adrien de Mun,
rue de la Place Vendôme,
ci-devant Louis-le-Grand, n° 201 à Paris.

XIII

Hérivaux (1797).

Maurice [1] ne croit pas, mon cher Adrien, qu'il faille rompre avec mademoiselle P [2]. Il pense qu'on fait semblant d'être pauvre; mais il est d'avis comme moi que la condition *sine qua non* (pour parler latin), c'est le logement et la nourriture. Au reste, voyez-le, car il s'intéresse beaucoup à vous et est très bon à consulter. Mais, de grâce, calmez-vous par l'exemple de M. de Mezi [3], si celui d'Octave [4] vous enflamme. Il a trente ans et se marie pour la première fois, ne croyez donc pas votre existence perdue quand vous seriez libre jusqu'à vingt-cinq ans [5]. Je conçois que mon âge [6] vous effraye; mais je vous assure cependant que je donnerais la moitié de ma vie pour être encore à marier. Calmez-vous donc sur l'hymen; vous ne devez vous décider à présent que s'il s'offre un parti qu'il serait fâcheux de laisser échapper. Je suis prêcheuse, n'est-ce pas? — mais j'ai raison et je ne parle pas même sentiment, quoiqu'il y eût bien des choses à dire sur cet enthousiasme conjugal. Je serai heureuse de vous revoir, c'est trop vrai pour que je doive le dire, adieu.

A monsieur Adrien de Mun,
rue de la Place Vendôme, ci-devant Louis-le-Grand,
n° 201, à Paris.

1. Maurice doit être Talleyrand déjà désigné sous le nom de « pauvre chat » (voir lettre III). C'est sous son prénom de Maurice qu'il figure certainement dans une lettre de madame de Staël à Rœderer (*Œuvres de Rœderer*, Paris, 1859. in-4°, t. VIII, p. 651).

2. Voir lettre précédente et celle du 18 janvier 1797.

3. Charles-Joseph-René Dupleix de Mézy, né en 1766, mort en 1833, directeur général des Postes sous la Restauration.

4. Vraisemblablement Octave de Ségur (1779-1814), fils du comte Louis-Philippe de Ségur et de mademoiselle d'Aguesseau. Il épousa le 13 mars 1797, alors qu'il était à peine âgé de dix-huit ans, sa cousine Germaine-Marie-Félicité Henriette d'Aguesseau.

5. Le marquis de Mun ne se maria qu'à trente et un ans, le 26 février 1805, avec Émilie d'Ursel, fille du duc d'Ursel, et de la princesse Flore d'Arenberg.

6. Madame de Stael, née en 1766, avait alors trente et un ans.

XIV

(Hérivaux) ce 16 avril (1797).

Vous êtes bien aimable, mon cher Adrien, de m'avoir écrit aussi souvent, je ne savais où vous adresser ma réponse, je n'ai pu donner qu'un petit mot pour vous à Hippolyte. — Je ne sais pas encor si François [1] est nommé, mais je suis indignée de beaucoup de choix. Vous verrez de combien de manières cet esprit public pèsera sur notre bonheur à tous [2]. — Mademoiselle de la Briche [3] aura 18 mille livres de rente, en se mariant, en terres, 20 mille livres sur l'État, 10 mille livres sur des particuliers solvables, et sa mère lui en assurera 32 mille après elle, aussi en terres; cela fait en tout 80 mille livres de rente, mais ce que je ne sais pas encore, c'est si elle la nourrira. — Voilà le premier P. S.; nous parlerons du second.

Vous viendrez, n'est-ce pas? dire adieu à Hérivaux [4]; des souvenirs très doux du temps où vous m'avez le mieux aimée y sont attachés pour moi.

A monsieur Adrien de Mun,
rue de la Place-Vendôme, n° 201,
à Paris.

XV

Hé bien! mon cher Adrien, êtes-vous bien heureux auprès de votre belle cousine [5]? Si vous l'êtes, je ne vous demande rien; si par hasard vous regrettiez la ville, je vous dirais que vous me manquez extrêmement et que je ne peux pas arranger une seule partie de plaisir avant votre arrivée. Une autre dame a pris aussi le parti de la tristesse, il est clair que vous faites un grand vide. On ne sait pas encor l'acceptation de Barthé-

1. Sans doute François Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse, nommé Directeur le 20 mai 1797.

2. Allusion aux élections qui eurent lieu cette année-là.

3. Charlotte-Marie-Joséphine La Live de la Briche (1781-1843), mariée à Louis-Mathieu Molé de Champlâtreux.

4. Madame de Staël allait pouvoir rentrer à Paris après les élections.

5. Sans doute l'une des deux filles de la comtesse d'Andlau, née Helvétius (voir page suiv., note 3), Aménaïde, mariée plus tard au comte d'Orglandes, ou Henriette, devenue la marquise de Rosambo.

lemy [1]. Il y a une révolution à Gênes [2], Buonaparte a le commandement de tout le Midi. Paris est toujours très aristocrate, et il n'y a pas encore de glaces entièrement aux fraises. — Voilà, je crois, toutes les nouvelles du moment. Arrivez vite pour en savoir d'autres et surtout pour répandre du charme sur ma société, qui en a tant de besoin et à laquelle vous en donnez tant.

Si Mad. d'Andlau [3] se souvient de moi, voulez-vous lui présenter mes hommages?

XVI

Ce dimanche (Hérivaux, premiers mois de 1797).

Non, mon cher Adrien, vous ne me persuaderez pas que ce soit pour des affaires que vous restez à Paris. — Mais un sentiment *religieux et sacré* tient à distance, et je me flatte à peine que vous puissiez la franchir mercredi. Si cela vous arrive, cependant, je vous recevrai avec une affection un peu moins solennelle que celle que vous me promettez [4].

Pour M. Adrien de Mun.

XVII

Ce mardi, Hérivaux (? 1797).

Calmez-vous, je vous en prie, mon cher Adrien. Votre secret ne sera pas connu *de par moi*, mais il le sera *de par vous*, et je vous demande seulement de ne pas m'en rendre responsable. Je suis très fâchée que vous soyez malheureux; mais je pense que vous êtes déjà consolé et je ne me mets pas en frais inutilement. — Mon amitié ne peut être altérée par vos amours; un seul motif m'a fait attacher de l'importance à une liaison dont la nature repousse mon intérêt, c'est que vous

1. Voir lettre précédente, note 1.

2. Un mouvement révolutionnaire éclata à Gênes à la fin de mai 1797 : la République ligurienne en sortit.

3. Geneviève-Adélaïde Helvétius, née le 25 janvier 1754, mariée en 1772 au comte d'Andlau, ministre de France à Bruxelles.

4. Aucun indice ne nous permet de dater ce billet avec quelque probabilité. Nous le croyons pourtant relatif à l'épisode qui fait le sujet des lettres suivantes. Conjecturons qu'il fut écrit d'Hérivaux dans les premiers mois de 1797.

êtes extrêmement mobile et faible et que Mad. de V. [1] est fort adroite. — Je crois impossible qu'elle ne prenne pas sur vous une influence fatale à votre caractère et à vos amis. Si je me trompe, vous aurez donné une preuve de force dont je vous estimerai davantage. — Si je puis donner un conseil dans une situation dont je m'honore d'avoir si peu d'idée, ce serait de ne pas jouer un rôle un peu désavantageux en restant l'amant du goût, et M. de T. [2] celui de la considération et de l'estime. — Il me semble que si j'étais homme j'aimerais mieux n'être point heureux qu'attrapé; — mais tout cela ne me regarde en aucune manière. Défendez-moi dans votre cœur, s'il vous en reste encore la puissance et croyez que si vous ne cessez pas d'être simple, délicat, bon et vrai comme en Suisse, je ne puis cesser d'être la même pour vous. — Je ne me crois pas encore, à quelque distance que je sois de ces mœurs dégoûtantes, je ne me crois pas encore digne de vous retenir dans la route de tous les sentiments honnêtes, et je vous demande de penser quelquefois à ma cousine pour juger les autres et vous diriger, vous. — Je vous parle en sérieux pour la dernière fois; cela me vieillit d'être si raisonnable, et votre esprit, d'ailleurs, a tout entendu. Quant à mes impressions, que vous définissez spirituellement en synonymes, j'ai été *émue* de la crainte de perdre votre amitié. Tout autre sentiment m'était étranger, j'ai été *blessée* du choix que vous aviez fait, de la dissimulation que vous y aviez mise, de tous les nuages enfin qui avaient couvert votre attachement pour moi, jadis si candide et si dévoué. — Mais il n'y avait rien dans tout cela qui pût me porter à être *tendre*. — Je vous aimais toujours, mais je vous aimais moins. — Maintenant, je vous attends, et votre retour quand il arrivera sera tendrement reçu. — Vous dites que Benjamin est mal pour vous. Ce n'est pas vrai : nous aimons mieux l'un et l'autre l'Adrien de Suisse, mais celui de Paris est encore très aimable, et j'ai bien senti à quel point je le regrettais. — Julian (?) part, et je suis sûre qu'il restera au moins huit jours à Paris. Prenez ce moment pour amener

1. Edmée-Nicole-Pulchérie Brûlart de Genlis (1767-1847), fille de la célèbre madame de Genlis, mariée à Cyrus-Alexandre de Timbrune, comte de Valence.

2. Talleyrand, désigné en toutes lettres, ainsi que madame de Valence, dans la lettre suivante.

Juste [1]. — Matthieu [2], comme vous savez, arrive demain. — Venez me voir plus que jamais, si l'on vous en laisse le temps; c'est le seul moyen de ne pas mettre un intervalle entre le présent et le passé, qui nous rendrait presque étrangers l'un à l'autre. — Adieu, cher Adrien, mille amitiés.

XVIII

Dimanche soir (Hérivaux 1797).

J'ai vu, depuis votre départ, Mad. de Valence [3], à qui je n'ai pas prononcé votre nom, M. de Talleyrand, qui ne m'a parlé que politique, l'Abbé des Renaudes [4], qui a fait le joli cœur, et Hippolyte qui pense avec moi tout le bien possible de vous. — Je vous donne donc ma *parole* que tout ce qu'on vous a dit de moi est une pure invention de la dame. — Quant à moi, je n'invente ni n'ai besoin d'inventer. Je vous aime, parce que cela me plaît, et je vous le dis, parce que cela est. Voulez-vous remettre ce billet de Benjamin à Jullian (?) S'il vous convient de l'amener, cela n'a point d'inconvénients dans ce moment. Je vous remercie de venir mardi; cela m'est, cette fois, aussi nécessaire qu'agréable.

A monsieur Adrien de Mun,
rue ci-devant Louis-le-Grand, n° 201, *à Paris.*

24 sols au porteur, si la lettre est remise ce lundi avant 4 heures.

XIX

Ce lundi (Hérivaux, 1797).

Je renvoie à M. Terray toutes les explications sur ces deux jours; moi, je me contente de vous dire que j'ai un extrême désir de vous revoir encore ici et que je ne vous remets point votre promesse. Hippolyte a été parfait pour moi, et je l'aime plus que jamais. Je suis bien impatiente de votre succès

1. Juste de Noailles, prince-duc de Poix, né le 22 août 1777, marié à Mélanie de Talleyrand-Périgord, mort le 1er août 1846. C'était le plus cher ami d'Adrien de Mun, avec qui il entretint durant des années une correspondance presque quotidienne.
2. Le duc Mathieu de Montmorency.
3. Voir note 2 de la lettre précédente.
4. Voir sur ce personnage note 5 de la lettre III.

d'amitié à Melun : il vous prépare au succès personnel. Je n'ai rien dit du tout à Mad. de Noailles; mais elle a deviné au lieu de savoir, ce qui est un coup connu. — Je vous attends pour savoir ce qui se passe dans la vie : c'est par vous que je tiens au monde brillant, et c'est par moi, je l'espère, que vous tenez aux sentiments sérieux et vrais.

A monsieur de Mun,
à Paris.

XX

Dimanche soir (Ormesson [1], mai 1797).

Je vous *promets*, mon cher Adrien, de finir tous ces rabâchages de vieille femme, et vous savez mon respect pour mes propres promesses. — Vos lettres sont parfaitement aimables et votre dernière visite aussi. Je ne puis vous dire avec quelle joie je vous ai retrouvé, c'est un très vrai principe d'Évangile et de coquetterie que, pour ce qui est *égaré*, on abandonnerait tout le reste. — Souvenez-vous qu'on dîne à 4 heures à Ormesson; c'est une maison régulière, et qui ne ressemble en rien à cette petite folle d'Hérivaux. Mille amitiés à Hippolyte. A mardi. Chargez-vous de ce mot.

XXI

Ce lundi soir (Ormesson) [2].

Je remets ce billet à M. de T [3]..., mon cher Adrien. Soyez tranquille sur lui, je vous prie. Il en sait autant que nous sur tout ce qui vous regarde; mais cela ne dérange point ses habitudes ni ses goûts; il n'entend pas le sentiment d'une manière romanesque, mais il est d'ailleurs très aimable. Matthieu revient mercredi pour se trouver ici avec vous et Juste [4]; ainsi ne manquez pas, d'autant plus que je me moque un peu de vos maladies. Est-ce qu'Hippolyte ne vient pas

1. Ormesson, près d'Enghien-les-Bains, où le duc Mathieu de Montmorency avait une propriété.

2. Cette lettre dut être écrite d'Ormesson pendant le séjour que madame de Staël fit chez le duc Mathieu de Montmorency en septembre 1797. Elle venait de mettre au monde sa fille Albertine, la future duchesse de Broglie (cf. P. Gautier, *Mathieu de Montmorency et Madame de Staël*, p. 107).

3. Talleyrand.

4. Juste de Noailles.

avec vous? Apportez-moi, je vous prie, un reçu de banquier dont j'ai besoin, si M. Terray ne s'en charge pas. Vous avez raison de l'aimer : Hippolyte, c'est la moralité de Matthieu, sans ses faiblesses religieuses.

Adieu, mon cher Adrien, je me fais un grand plaisir de vous revoir après tant et tant d'orages.

A monsieur Adrien de Mun.

XXII

Triomphante, et de quoi — juste ciel! si ce n'est de votre retour à moi. Ne parlons plus du passé et venez me voir. — Excepté après-demain, jeudi 5 compl. [1], je serai chez moi tous les jours à dîner. — Mille amitiés.

Ce mardi soir, Ormesson [2] (19 septembre 1797.)

Pour monsieur Adrien de Mun.

XXIII

Je reste encore quinze jours à Ormesson [3], où j'attends notre ami. — Je vous en préviens comme si vous y étiez venu.

(Ormesson, printemps de 1798).

Pour monsieur de Mun.

XXIV

(?? 1798.)

En effet, l'Adrien de Paris diffère bien de celui de Suisse, et malgré moi, mon amitié s'en ressent. — Je dîne à Saint-Ouen [4]; je vais de là avec Mad. de la Châtre [5] dans la loge

1. Les jours « complémentaires » sont les 17, 18, 19, 20, 21 septembre et le 22 pour les années bissextiles. C'est en 1797 que le 21 septembre tomba au jeudi.

2. Le même jour, madame de Staël écrit à Roederer et date ainsi sa lettre : « Mardi, 3e jour complémentaire an V, d'Ormesson » (*Œuvres de Roederer*, t. VIII, Paris, 1859).

3. Ce billet peut être daté du printemps de 1798. Nous savons qu'à cette époque, madame de Staël, reçut à Ormesson la visite de Pauline de Beaumont.

4. M. Necker possédait une propriété à Saint-Ouen (voir H. Perraudeau, *Saint-Ouen pendant la Révolution*. Paris, 1912, in-8°). Madame de Staël y séjourna dans l'été de 1798. Elle y reçut les Bonaparte. En 1800, elle loua cette maison à Gerando et à sa femme, qui, trois années de suite, y passèrent la belle saison. Madame de Staël y séjourna encore au mois de janvier 1802 (*Lettres de Madame de Gerando*, Paris, 1880, in-18, p. 167, 179, 193 et 199).

5. Marie-Charlotte Bontemps, fille du premier valet de chambre du Roi,

de M. Meyer, Amb. d'Hollande, où vous pouvez venir me chercher. Ne m'engagez à rien auprès de votre grand'mère [1]; je ne sais pas si je serai libre, et pour une visite, on est libre de choisir.

Pour monsieur Adrien de Mun.

XXV

Vous serez un chat si, en effet, vous venez jeudi avec M. Terray rompre le tête-à-tête. M. de St. [3] repart demain, et Benj. reste jusqu'à samedi à Paris. — Je vous désire comme à l'ordinaire et plus qu'à l'ordinaire de peur de me convertir, ce qui m'attristerait. Dites à Hippolyte mille amitiés de ma part; il ne m'a pas écrit une ligne. Y a-t-il de la discrétion à cela?

Ce mardi.

Chargez-vous de ce billet.

XXVI

Nous n'allons pas au Direct. (oire), mon cher Adrien, ainsi point d'augure; mais si vous voulez venir dîner et souper demain chez moi, ce sera un doux événement pour moi. — Je voudrais bien que vous m'aimassiez davantage.

Dimanche.

Pour monsieur de Mun.

XXVII

Ne perdez pas ces deux billets. — Un jour que vous serez à Auteuil [3], j'irai après dîner. — Je me remettrais à vous aimer de tout mon cœur, si vous en aviez envie, et si vous me remettiez bien à mon aise. Bonjour, mon cher Adrien — n'oubliez pas mes deux billets.

mariée en 1773 à Claude de la Châtre, créé duc en 1817. Elle profita de la loi du divorce pour épouser le marquis de Jaucourt. Elle mourut en 1848.

1. Madame Helvétius, née Lignéville.

2. M. de Staël.

3. Sans doute, chez sa grand'mère, madame Helvétius. (Voir Antoine Guillois, *le Salon ce madame Helvétius*, Paris, 1894, in-16.)

XXVIII

Vous devriez bien avoir une meilleure santé, n'être pas si délicat et si frêle, mon pauvre Adrien. Si cependant vous êtes mieux, venez dîner ou souper avec moi le plus tôt possible.

A monsieur de Mun.

XXIX

Vous ne me récompensez guère, mon cher Adrien, de la bonté dont vous voulez bien me parler, en prenant des arrangements si éloignés et si commodes pour venir me voir. J'ai pourtant des raisons de désirer que vous veniez au moins jeudi; — mais vous ne comptez plus mes raisons. — Quand aux cheveux, je ne les donne pas, pour empêcher qu'on ne soit amoureux d'une autre. Bonsoir, Adrien.

Ce lundi soir.

Hippolyte vous fait mille compliments.

Pour Adrien de Mun,
rue Louis-le-Grand, n° 201.

XXX

Mad. de la Châtre me fait dire qu'elle ne soupe pas chez moi, mon cher Adrien, et je vais en conséquence prendre des glaces chez M. de T. [1]. Donnez-moi le dîner d'après-demain en petit comité. Proposez à Mad. de Valence [2] ou à Mad. Sorel [3] de les amener, l'une des deux. Mille tendresses.

(Hérivaux, mercredi 22 août 1798[3]).

Pour monsieur de Mun.

1. Talleyrand.
2. La comtesse de Valence.
3. Ce billet doit être du même jour qu'un autre dont il était accompagné, et dont nous donnons le texte ci-dessous. (La chronologie de la vie de madame de Staël ne permet guère d'attribuer ces deux billets à un autre jour qu'au mercredi 22 août 1798.)

Mercredi 22.

« Mad. de la Châtre s'est trouvée bien ici; cela me donne la confiance de vous demander s'il vous conviendrait de me donner le bonheur de vous voir pendant les moments que notre ami commun (*Adrien de Mun*) passe à Hérivaux. Je n'insiste point, puisque c'est une faveur que je demande, et que je n'offre aucun plaisir que celui que j'éprouverai.

» Pour Mad. de Valence. »

XXXI

Hérivaux, ce lundi soir (1798).

Je veux vous demander deux services, mon cher Adrien; l'un de mettre cette lettre à la poste; l'autre, de faire parvenir celle-ci à M. de Ribbing [1]. Il ne m'a point donné son adresse en m'écrivant, mais Matthieu [2] croit qu'il demeure à côté de chez M. de Veines [3]; on le saura chez Mad. de la Châtre ou Mad. de Valence, mais que ces questions soient faites par votre domestique. Il n'y a, si cela vous intéresse, rien de moins tendre que notre correspondance; il m'accuse et je me justifie, le tout sur le terrain de l'amour-propre. Je serai longtemps sans vous écrire à présent, parce que je veux vous voir et parce que je commence à m'effrayer pour vous de tous les billets que je vous écris.

XXXII

Ce 10 ventôse [4] (28 février 1799).

Quoi! sérieusement, mon cher Adrien, vous nous trouvez des défauts! J'ai beau m'examiner, je n'ai jamais pu découvrir les miens : mais peut-être que dans ce genre il faut s'aider mutuellement. — Vous m'accusez aussi de flatterie pour avoir loué votre première lettre : comment me justifierai-je, puisque je suis obligée de vous dire que la seconde m'a paru plus charmante encore, qu'elle a voyagé de C. [5] à Genève, de Genève à C. et que la lire m'a suffi pour être aimable pendant beaucoup de jours? C'est pourtant la vérité historique. — Il en

1. Le comte de Ribbing, gentilhomme suédois, condamné au bannissement perpétuel pour avoir comploté avec le comte de Horn et Anckarstrœm l'assassinat du roi Gustave de Suède (Voir à son sujet : *Souvenirs du feu duc de Broglie*, Paris, 1886, 4 vol., t. I, p. 22 et 23; et *Lettres de madame de Staël à Henri Meister*, p. 113. Madame de Staël était amoureuse de Ribbing en 1794; mais ils se brouillèrent en 1796.

2. Le duc Mathieu de Montmorency.

3. Jean de Vaines (1739-1803), ancien directeur des domaines de la généralité de Limoges, au temps de l'Intendance de Turgot, adhéra à la révolution et fut, en 1793, commissaire de la Trésorerie Nationale. Le Consulat fit de lui un Conseiller d'État. C'était un causeur charmant, reçu dans les sociétés les plus brillantes. Il habitait, à cette époque, 25, rue de la Révolution.

4. L'année de cette lettre nous est donnée par la mort de Bénédict Saussure, survenue le 22 janvier 1799.

5. Coppet.

est de même de tous mes autres défauts. — J'ai été mal pour vous pendant quelque temps parce que vous aviez été si aimable pour moi une fois que je m'y étais accoutumée; c'est par sensibilité que j'ai eu trop d'humeur. — En vérité, en vérité, je vous le dis, je n'ai point de défauts. — Ce qui me tourmente vivement, c'est votre situation. — Hippolyte me fait espérer qu'elle changera. Je maudis bien notre précipitation : il fallait persister, et nous aurions réussi comme lui [1]. — Je vous jure que c'est ma première pensée. Pour les nouvelles de guerre, vous êtes l'Armée française pour moi. Je pense à revenir à Paris peut-être dans six semaines [2]; mandez-moi à Genève, parce que c'est plus sûr, s'il serait possible d'espérer de vous y voir. J'aime tous vos récits de paix : mais je veux n'avoir sur la guerre que les inquiétudes patriotiques. Il me paraît qu'Hippolyte est un peu brouillé avec Mad. de N. Je sais le fait, et non la cause. Nos petits commérages iraient leur train si je n'avais la triste pensée de la guerre. — Ma cousine [3] a été très malheureuse cet hiver : elle a perdu son père [4], et son mari [5], la plus grande partie de sa fortune; peines et privations composent sa vie, mais elle est plus résignée à souffrir que nous le serions. Benjamin m'a quittée il y a près d'un mois [6], sachant par cœur : *Garçon*, 200 *mille h.* — *M. vous êtes servi*, et me disant que c'est le plus joli mot de la Révolution. — Vous le reprendrez par l'esprit, moi par la grâce, quand je vous pardonnerai de n'être plus amoureux de moi. Avant ce moment même, inventez une manière de vous prouver l'amitié la plus tendre, et je suis sûre que je gagnerai le prix. — Adieu, mon cher Adrien.

Pour Adrien.

1. S'agit-il de projets matrimoniaux ou, au contraire, de desseins politiques? *Les mémoires de madame de Chastenay*, édit. Roserot, Paris, 1896, 2 vol. in-8°, p. 416, nous montrent Adrien de Mun, au début du Consulat, fréquentant le « salon de madame Bonaparte » avec Juste de Noailles et autres personnages de l'ancien temps.

2. Madame de Staël revint en France le 4 avril de cette année.

3. Madame Necker de Saussure.

4. Le naturaliste H.-B. de Saussure, mort le 22 janvier 1799.

5. Jacques Necker.

6. Le 5 février exactement, en compagnie d'Adrien de Lezay et de sa femme (Lucie Achard, *Rosalie de Constant*, Paris, s. d., 2 vol. in-18, t. II, p. 241).

XXXIII

Ce jeudi soir [1].

Julien part pour vous mener au bal : ce motif seul pouvait nous l'enlever. Benjamin [2] arrive le lendemain, vous vous concerterez avec lui pour vous et Juste [3]. J'envoie à Cochon [4] la carte de visite que vous m'avez fait parvenir; on a trouvé cela nécessaire. Dites-en un mot de ma part à M. de Veines [5]. Je vous remercie de m'aimer encore : comment en trouvez-vous le temps? Vous l'avez bien employé, ce temps, cette semaine, et j'ai reconnu votre bon cœur dans le voyage à Lumigny; aussi je vous aime pour la vie. — Je serai chez vous ce qu'on appelle le fonds de la maison. — Je pense à l'épingle, tantôt oui, tantôt non. — Adieu, adieu.

Je compte sur Mathieu samedi et je fais partir Benj. le matin pour le bal.

Pour Adrien.

XXXIV

Genève ce 21 août v. st. (1800).

J'ai été affligée, mon cher Adrien, de la perte de votre grand'mère [6]. Son existence me plaisait, et je songeais avec satisfaction à cette femme qui avait su éviter les malheurs de la vieillesse. Je suis sûre que vous conserverez d'elle une idée douce; elle ne sera pas du nombre des souvenirs entièrement effacés pour vous. Quels ont été les détails de ses derniers jours? Mandez-les moi; je m'intéresse à tout ce qui concerne cette singulière femme, et j'aime à voir comment on peut se tirer de la fin de la vie quelque éloignée qu'elle semble encore de nous.

1. Cette lettre paraît postérieure à la libération de Cochon de Lapparent (voir ci-dessous) qui, déporté dans l'Ile d'Oléron après le 18 fructidor (4 septembre 1797) en sortit après le 18 brumaire.

2. Benjamin Constant.

3. Juste de Noailles.

4. Charles Cochon de Lapparent (1749-1825), conventionnel, puis membre du Conseil des Anciens et ministre de la Police générale. Bien que d'opinion modérée, il vota la mort du Roi. Il devint, sous l'Empire, préfet de la Vienne, puis des Deux-Sèvres et enfin sénateur.

5. M. de Vaines (voir supra note 3, lettre XXXI) mort aux environs de 24 septembre 1803. — Cette lettre peut aussi être fixée par cette date.

6. Madame Helvétius, morte à Auteuil, le 13 août 1800, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Pourquoi ne m'avez vous pas mandé l'arrivée de Mad. de T. [1]. Vous savez si, depuis l'ingratitude que lui a témoignée sa fille adoptive, j'ai cessé de prendre à elle l'intérêt le plus tendre. Pourquoi donc ne m'avez-vous pas écrit ce qui la regarde? Daignez lui parler de moi. Si je prévoyais une circonstance où mon dévouement pût lui être utile, elle aurait raison d'y compter comme sur le vôtre. Je vous reverrai cet hiver [2], car votre esprit se plaît avec le mien, quoique vous m'ayez plus retiré votre cœur que peut-être vous ne le deviez. Vous souvenez-vous d'Olive Enginet [3]? Répondez-lui : parlez de moi à Juste [4] et à sa mère [5]. En me souvenant que vous alliez être plus riche, je me suis rappelée que, dans je ne sais quel compte, Benj. m'avait chargé de dix louis qu'il vous devait. Je vous envoie un petit mandat sur mon notaire, en vous demandant pardon de ma négligence; mais on n'a jamais l'idée de vous payer et vous êtes ce que je connais en ce genre de plus opposé à nos braves Suisses. Samuel, l'oncle de Benj., l'auteur de *Camille*, vient de mourir ici [6]. Ce chagrin retient Benj. [7] encore quelques jours, mais il vous verra bien avant moi. Adieu, mon cher Adrien, mes compliments à Terray. Et vous, ne vous mariez-vous point? Faites-vous des projets dans la diplomatie? Êtes-vous content du chef [7]? Songez que je suis toujours vivement intéressée par ce qui vous concerne.

1. La comtesse de Tessé.

2. Le 10 septembre 1800, madame de Staël annonçait à Henri Meister qu'elle partirait pour Paris le 30 novembre ou le 1er décembre.

3. Propriétaire de la maison occupée par madame de Staël à Ouchy, au printemps de 1796.

4. Juste de Noailles.

5. Anne-Louise-Marie de Beauvau-Craon (morte en 1750), fille du maréchal prince de Beauvau-Craon et de Charlotte de la Tour d'Auvergne, sœur du dernier duc de Bouillon. Elle épouse, en 1707, Ph. de Noailles, prince de Poix, fils aîné du maréchal de Mouchy.

6. Marc-Samuel-François de Constant, après avoir été quelque temps au service des Provinces-Unies, avait vécu dans la retraite près de Lausanne. Il fut en relation avec Voltaire. Il a donné d'assez nombreux ouvrages, tels que *Camille ou Lettres de deux filles de ce siècle*, Londres et Paris, 1785, 4 vol. in-12, et *Laure ou Lettres de quelques femmes de Suisse*, Genève, 1786, 7 vol. in-12. Il mourut le 12 août 1800, laissant deux filles, dont l'aînée était Rosalie que nous avons eu l'occasion de citer.

7. Talleyrand, redevenu ministre des Affaires étrangères quelques jours après le 18 brumaire.

XXXV

Ce 3 vendémiaire (24 septembre 1800).

Je ne sais, mon cher Adrien, si vous vous attendiez à une réponse à votre lettre; mais elle est si jolie, si sensible et si spirituelle que je ne veux pas que vous croyiez que j'ai reçu cette lettre comme une simple politesse. Vous êtes aimable quand on vous voit; mais quand vous écrivez, vous réunissez tout, et quand votre cœur et votre esprit se fixent, ils valent encor cent fois mieux. J'ai reçu en même temps que votre lettre une autre qui peignait Mad. Helvétius avec toute la dignité philosophique; mais c'est vous qui m'avez fait pleurer et qui m'avez transportée par l'imagination, par l'âme, par tout moi-même, dans le jardin, au touchant spectacle que vous m'avez si bien décrit. Nous nous retrouverons, Adrien, vous avez trop d'esprit et d'âme pour n'avoir pas besoin d'être entendu, et comme la Reine de Golconde [1], quand nous serons vieux, vous un peu moins, moi un peu plus, nous causerons de notre jeunesse. A propos d'*Aline*, avez-vous vu le chevalier de Boufflers [2]? Je suis curieuse de savoir votre jugement sur lui. Votre père [3], qui prétend que je l'oublie, m'a toujours paru plus aimable que le chevalier de Boufflers en société. On ne retrouve pas la grâce de ses écrits quand il parle, tandis que M. de M. ne fait pas une plaisanterie qui n'ait de la grâce et de l'originalité. Je compte vous revoir vers la fin de novembre et ma cousine me suivra un mois après, elle dit qu'elle désire que vous soyez pour elle comme à Ouchy; moi je n'ai pas tant d'ambition, mais le moindre rapport avec ce bon temps me fera plaisir. Si vous m'écrivez, dites-moi un peu ce que devient Terray. Il me semble qu'il est bien heureux, ou plutôt bien établi [4], ce qui revient au même, dit-on, à quarante ans, mais c'est encore trop tôt à son âge et au vôtre. Il me semble

1. *Aline, reine de Golconde*, conte libertin du Chevalier de Boufflers.

2. Né en 1737, mort en 1815, fils du marquis de Boufflers et de Marie-Françoise de Beauvau-Craon.

3. Alexandre-François comte de Mun, lieutenant général des armées du Roi, Grand-Croix de Saint-Louis (1733-1815).

4. On se rappelle qu'Hippolyte Terray avait épousé au mois de janvier précédent mademoiselle Morel de Vindé.

que nous aurons toutes les fêtes de la Paix pour cet hiver [1] — et je jouirai de celles-là de bien bon cœur. Je voudrais que, pour ce jour, on assurât légalement le séjour de tous ceux que nous aimons en France. Je l'ai désiré sous tous les Gouvernements; je trouve celui-ci plus obligé qu'aucun autre à nous donner du bonheur. Je vous arriverai avec un singulier goût d'être heureuse; depuis que j'ai renoncé à toutes mes idées politiques je suis devenue très avide des jouissances de l'amitié, du repos, de tous les biens, enfin, qui sont le partage des Gouvernements réguliers,et j'exige *tout à fait* qu'on ne me trompe pas dans ce nouveau genre d'espérances. A propos de *tout à fait*, comment n'êtes-vous pas plus lié avec lui? c'est que vous avez sa grâce et pas son caractère — ce dont je vous félicite, et même un peu moi, parce que mon amitié pour vous ne me menace pas des mêmes peines. J'ai une impatience extrême de causer avec Mad. de T. [2] Cette maison qu'elle habite me semble le foyer de toutes les idées qui m'animent et m'excitent à parler. Dites, je vous en conjure, à M. votre père que je ne l'avais pas oublié, mais que je suis heureuse de ce qu'il me le reproche. J'ai reçu une très aimable lettre de Mad. de P. [3] En la lisant, il me prenait une telle envie de causer que j'étais prête à partir tout de suite.

Adieu, mon cher Adrien. Mon père dit que *je n'ai pas un ami qui écrive comme vous* : voilà ses paroles.

XXXVI

Ce 3 décembre C. (Coppet, 3 décembre 1800).

Si je ne vous ai pas écrit, mon cher Adrien, ce n'est pas faute de sentiment pour vous; je ne saurais vous exprimer assez combien votre conduite pour moi me touche jusqu'au fond du cœur. — Jamais je n'aurais cru qu'à tant de grâces dans l'esprit, tant de cette mobilité dans les formes qui inspirent plus d'attrait que de confiance, vous eussiez réuni toute la profondeur, toute la durée des esprits solides et des âmes

1. C'est seulement le 18 brumaire, an IX (9 novembre 1801) qu'on eut une grande fête à l'occasion des préliminaires de la Paix d'Amiens.

2. La comtesse de Tessé.

3. Sans doute la princesse de Poix, née Beauvau (voir *supra*, note 5, lettre XXXIV).

tendres comme moi, si vous le permettez. Benj. me mande qu'il part pour venir ici [1]. Je l'attendrai avant de prendre aucun parti; mais s'il me retenait jusqu'au printemps, ce que je ne crois pas encore, mais, s'il le faisait, dites-moi donc si vous croyez que vous vous souviendrez de moi jusque-là. Répondez-moi courrier pour courrier; je veux votre opinion sur cela avant de me décider. Je recevrai votre lettre, si Benj. part comme il me le mande; dans tous les cas cela me retiendra quelques jours de plus — vous serez, je l'espère, un peu jaloux de son expédition chevaleresque, il faut en convenir, c'est bien — mais il n'est pas dit pour cela qu'Hérivaux [2] l'emportera sur Lumigny, au moins pour quelques instants. Ce que vous avez d'aimable au delà de toute expression, c'est cet abandon, ce non-calcul de vous-même qui donne à ce que vous faites tout le prix que vous n'y mettez pas. J'ai bien ri de la comparaison avec le Père éternel. Non, en vérité, je ne me divorcerai pas; j'aime trop tous mes amis, c'est-à-dire trois ou quatre, pour prendre ce parti. Si j'épousais Benj., je fâcherais Adrien, et le contraire est bien certain aussi. Restons donc à peu près libre [3], car ce que je puis vous attester, c'est qu'il n'est point d'hommes pour qui j'aie une aversion plus vive, plus passionnée que pour Kligystrern : Matthieu vous dira qui c'est.

Adieu, cher Adrien. Je vous ai aimé aujourd'hui plus que je ne l'ai fait de ma vie, et cette absence aggrave mon attrait pour vous.

Si vous connaissez l'auteur du *Républicain* [4], faites-lui parvenir, je vous prie, que son extrait [5] est celui de tous qui m'a fait le plus de plaisir.

1. A Coppet.

2. Résidence de Benjamin Constant près de Luzarches (S.-et-O.) (voir *supra*, note 1 de la lettre VI).

3. En 1802, madame de Stael se rapprocha de son mari tombé dans la misère et gravement malade; elle le conduisait en Suisse lorsqu'il mourut à Poligny, le 9 mai 1802.

4. *Le Journal des Hommes libres de tous les Pays, ou le Républicain, rédigé par plusieurs écrivains patriotes.* Cette feuille avait été fondée par le Conventionnel Charles Duval.

5. Compte rendu du dernier ouvrage de madame de Staël, *la Littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations*, Paris, an VIII

XXXVII

Ce 11 décembre C (1800).

Le Diable blanc[1] est arrivé, mon cher Adrien, et m'a beaucoup parlé de votre amitié parfaite pour moi. Je ne sais pas si vous trouverez cela trop généreux; mais j'en ai bien joui. Il est arrivé ce matin, et nous n'avons pas encore eu le temps de terminer. Ce que je vous demande seulement, c'est d'aller passer quelques jours à votre terre, car je sais bien que votre bonté pour moi vous retient à Paris. J'écrirai par le premier courrier à Valman, mais j'ai voulu que vous reçussiez d'abord ce mot de moi, et avec la confiance de la Fontaine, je vous dis le mot : *J'y allois*, en croyant vous prouver combien je vous aime et veux vous aimer toujours. Valman est enchanté de vous, combien cette réunion me fait plaisir!

Pour le Citoyen Adrien de Mun.

***

Ici s'arrête la correspondance de madame de Staël. Une autre lettre, cependant, se trouvait encore dans le petit portefeuille de soie verte : celle que Claude Adrien reçut en 1817 *du fils de son amie, à la mort de celle-ci. Depuis les jours lointains de Lövenberg, que d'événements s'étaient passés!*

***

XXXVIII

Paris, 30 août 1817.

J'ose à peine espérer que mes tristes et nombreuses occupations m'excusent auprès de vous de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre toute pleine de la plus aimable bonté. Cher Adrien, pardonnez-moi une familiarité que justifie mon tendre attachement pour vous. Je vous assure qu'au milieu de mes impressions les plus douloureuses, j'ai compté avec confiance sur votre intérêt et sur votre pitié.

(1800), 2 vol. in-8°. Ce compte rendu fort élogieux se peut lire dans *le Républicain*, n° 161, du 10 floréal an VIII (30 avril 1800). Voir aussi les n°s 254 et 266 des 22 thermidor et 4 fructidor.

1. Benjamin Constant.

A toutes les époques de votre vie, pendant les dangers de la Révolution comme lorsque ma mère était en butte aux persécutions de l'empereur [1], vous n'avez pas cessé d'être pour elle un ami courageux; et elle méritait de vous cette affection par un attachement bien constant et bien sincère.

Vous savez qu'elle m'a autorisé à rendre public son mariage [2] : mon frère Alphonse [3] est encore trop enfant pour sentir le prix de votre intérêt, mais un jour je vous demanderai d'étendre à lui l'amitié que vous m'avez accordée et dont je suis très fier et très heureux.

Ma sœur [4] me charge de vous parler d'elle. Je vais la rejoindre à La Grange dans peu de jours. Nous avons voulu abréger autant que possible pour elle le séjour de Paris et attendre du moins que ses impressions fussent assez émoussées pour y rester sans une trop vive douleur. Le travail de tout mon hiver sera la publication de l'ouvrage politique que ma mère était sur le point de terminer [5]. Les deux premiers volumes en sont heureusement achevés par elle; le troisième, quoique entièrement écrit de sa main, n'est retravaillé qu'en partie, et nous sommes encore dans le doute sur la manière dont nous le ferons paraître. Mais je suppose que notre travail pourra être achevé avant la fin de l'hiver [6].

Laissez-moi vous dire encore combien je suis reconnaissant de votre lettre et combien je considère votre amitié comme un précieux héritage de ma mère. Ne doutez jamais de mon attachement le plus dévoué.

A. STAËL [7].

Monsieur le Marquis de Mun,
Pair de France,
Bruxelles.

1. Claude-Adrien avait été chambellan de Napoléon Ier.

2-3. A ses derniers moments, madame de Staël avait déclaré avoir contracté un mariage secret avec M. de Rocca, jeune officier de hussards, qu'elle avait connu en 1810. Elle avait eu de lui, à l'âge de quarante-six ans, un fils, Alphonse, né le 17 avril 1812.

4. Albertine de Staël, mariée au duc de Broglie le 20 juillet 1816.

5. Les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.*

6. L'ouvrage parut en 1818, 3 vol. in-8°.

7. Auguste de Staël-Holstein (1790-1827) eut pour précepteur Guillaume Schlegel. Il voyagea beaucoup et se consacra à des œuvres de bienfaisance. Il a laissé des écrits qui ont été réunis par la duchesse de Broglie, sa sœur (Paris, 1829, 5 vol, in-8°).

PEAU D'ANGE[1]

VI

Dans l'orangerie de la plus belle villa des Arches, les bains du groupe étaient installés. Au-dessus d'un caillebotis de bois frais, quatre larges pommes de zinc, régulièrement espacées, laissaient tomber des pluies circulaires. Les grandes baies ouvertes de l'orangerie recevaient le soleil en plein. Ce soleil de juin était très chaud. Dans l'orangerie ou dehors, les canonniers nus et heureux attendaient leur tour, ou, déjà lavés, se laissaient sécher. Parfois, deux d'entre eux, se disputant, heurtaient l'un des gros orangers placés devant le bâtiment. L'arbre rond perdait alors des fleurs trop mûres et semblait secouer une crinière de parfum.

Viltain, après la douche, prit une chaise de jardin, dont le siège était fait de trois lamelles de bois peintes en vert. Il la porta sous le plus bel oranger. Il s'assit. Pour ne pas être absolument nu, il avait jeté sur son dos une serviette de petit format. Il tournait le dos au jardin. Tout en se faisant paresseusement cuire par les rayons, il mâchonnait des fleurs d'oranger, les crachait ensuite dans la direction de son camarade Mérat. Mérat, myope et nu, avait retiré ses lorgnons pour la douche; il n'y voyait plus goutte.

Ce fut alors que le scribe du commandant, auquel le vaguemestre avait préalablement remis le courrier de l'État-

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 novembre.

Major du groupe, s'approcha de l'orangerie. Il criait : « Qui est-ce qui veut des lettres? » Viltain, en l'entendant, sentit en lui comme une poche d'eau chaude qui se rompt. Il crut qu'il ne pourrait plus supporter la réverbération de la lumière sur le mur de l'orangerie, devant lui. Il ferma les yeux.

Tandis que les autres couraient autour du scribe, agitant leurs bras mouillés et se donnant des claques sonores, Viltain ne bougea pas. Sous ses paupières closes, il voyait le visage de celle dont, dans quelques secondes, on allait lui remettre la lettre. Le regard triste et lumineux l'agitait beaucoup; et aussi cette bouche épaisse, saillante, dont, sans l'avoir jamais baisée, il se souvenait davantage avec les lèvres qu'avec les yeux. Il n'éprouvait pas une confiance formelle dans l'avenir; il était au contraire inquiet, troublé. Mais si quelqu'un lui avait dit : « Tu ne reverras pas Rose de ta vie », il aurait haussé les épaules.

Mérat passa derrière lui et lui jeta une enveloppe sur les genoux. Sans ouvrir les yeux, Guy essaya de l'attraper; mais l'enveloppe glissa par terre. Guy cessa de faire l'aveugle. La lettre était là, sur le sable chaud. Il reconnut le papier jaûnatre; et, n'osant pas se baisser pour le ramasser, il posa dessus son pied nu. Puis, négligemment, il se mit à siffler l'air des « Gars de ch'Nord »; il se pencha; il prit sa lettre. Il cracha en l'air un dernier pétale d'oranger. Il se leva, déchira le bord de l'enveloppe et s'éloigna un peu de ses camarades.

Il lut ceci :

Je serai demain à six heures en bas de l'escalier de la gare Saint-Lazare, rue de Rome. Je voudrais être dans vos grands bras.

Pas de signature; une petite écriture appliquée d'enfant qui rédige un devoir. Guy sentait qu'il était devenu rouge de plaisir. Il continuait d'avancer doucement sur le sable d'une allée qui conduisait de l'orangerie à la villa. Il marchait la tête baissée, les yeux fixés sur la lettre, mais ne la voyant pas. Il ne pensait guère à l'endroit où il se trouvait, ni à son état de complète nudité. Le bruit d'une fenêtre qu'on

ferme lui fit lever la tête. Au premier étage de la villa, devant lui, une belle civile se tenait derrière un rideau, Viltain lui tira gaiement la langue, poussa comme une sorte de petit hennissement, et s'en revint en courant vers l'orangerie, pour y retrouver ses vêtements et ses poches.

VII

Il quitta les Arches à deux heures de l'après-midi. Dans l'une de ses poches retrouvées, il avait soigneusement plié une permission pour la nuit. Jusqu'au lendemain matin huit heures, il était libre!

Sentimentalement, il pensa une seconde à gagner Paris par le chemin qu'il avait fait la veille, avec Rose; mais il perdrait ainsi près d'une heure : il renonça à un vain pèlerinage. « Où dînerons-nous? » pensait-il; « où passerons-nous la nuit? » Un garçon de dix-huit ans, dont les parents possèdent une toute petite fortune n'a pas beaucoup d'argent de poche. Guy connaissait un hôtel très discret et très tranquille, du côté du Luxembourg. Mais, souvent, on n'y trouvait pas de place; et puis, aller à l'hôtel, Rose n'y consentirait peut-être pas.

Il prit le train aux Arches même. Ce train le conduisit à la gare Saint-Lazare. Là, il fit une « reconnaissance », et, au bas du large escalier, sous les hautes arcades, au bord de la cour de Rome, il vit Rose par l'imagination; il fut à la fois impatient et ému. « Je serai sûrement intimidé », pensa-t-il. L'attrait si brusque que Rose exerçait sur Guy le privait de cette clairvoyance amusée, de ce sang-froid joyeux qu'il ne perdait habituellement pas, près des femmes. L'idée d'être tout à l'heure près de Rose, l'idée de la prendre dans ses bras, d'obtenir d'elle « un abandon complet », le charmait et, en même temps, le tourmentait un peu, comme l'idée d'entendre arriver à lui, pour la première fois, lorsqu'il serait sur le front, une marmite ennemie.

Il prit l'autobus qui va de la gare Saint-Lazare à la place Saint-Michel et le quitta au coin de la rue de Rivoli et de la rue du Louvre. Il se rendait à l'appartement de ses parents,

quai des Orfèvres. Il en possédait une clef. Depuis le début de la guerre, le père de Guy remplissait les fonctions d'officier-gestionnaire dans un hôpital militaire, à Toulouse. Madame Viltain avait accompagné là-bas son mari, emmenant aussi ses enfants : Guy, l'aîné, et une petite fille de douze ans.

Guy n'était revenu de Toulouse à Paris que pour s'engager.

Son amie, la concierge, se tenait sur le pas de la porte. Cette excellente femme se réjouit abondamment de ce que Guy ne fût pas encore parti pour le front. Après l'avoir félicité de sa bonne mine, elle lui dit :

— Monsieur Guy n'oubliera pas, en partant, de fermer le compteur à gaz; il était resté ouvert, l'autre fois.

« L'autre fois », c'était une nuit déjà vieille d'une quinzaine. Guy l'avait passée dans sa petite chambre, en compagnie d'Aline, dite Rémémé, rencontrée aux portes de *la Samaritaine*, où elle était venue pour réassortir du galon mohair bleu.

Guy jura de fermer le compteur à gaz.

Dans l'escalier, où flottait une indélébile odeur de renfermé, il songea un instant à Rémémé : « Je lui avais promis de lui faire signe; mais, maintenant qu'il y a Rose, je la laisserai certainement tomber! »

L'appartement était exposé au plein midi; il y faisait fort chaud, malgré les volets fermés. Guy ouvrit la porte du salon; les meubles dormaient sous des housses. Plusieurs fois, avec Rémémé, ou avec d'autres, Guy, se trouvant sans argent, était venu, depuis qu'il était soldat, abriter ses amours dans la solitude de l'appartement familial. Il n'aimait pas beaucoup cela. Il ne craignait point quelque racontar de la concierge : celle-ci était devenue tacitement sa complice depuis qu'elle avait demandé à Guy d'emprunter à l'appartement d'abord un matelas, puis un grand récipient de métal qu'on pouvait transformer en marmite norvégienne, enfin une petite pendule de fabrication anglaise qui sonnait les quarts d'heure. Mais Guy ne pouvait oublier que sa mère serait certainement très mécontente d'apprendre que son fils « profitait de l'absence de ses parents pour introduire dans l'appartement des personnes peu recomman-

dables ». Aussi Guy avait-il trouvé un moyen qui, d'après lui, sauvegardait un peu les convenances : lorsqu'il s'était résigné à passer la nuit, quai des Orfèvres, avec l'une de ses conquêtes, il s'arrangeait pour y venir dans l'après-midi, afin de fermer préalablement à clef les portes des pièces de l'appartement. Il cachait ensuite les clefs dans le petit meuble de burgau que le grand oncle Boisseaux avait rapporté de Chine. Limitant ainsi à sa seule chambre le théâtre de ses débordements, Guy considérait comme un terrain neutre le couloir qui menait à cette chambre, où, après tout, il était chez lui!

Arrêté sur le seuil du salon, Guy constata qu'il avait à son insu décidé de conduire ce soir, si elle y consentait, Rose dans cet appartement. Mais alors que, pour Rémémé, que pour la pâle Alice, que pour la femme de Marindaz, il avait sans hésitation condamné l'accès du salon, de la salle à manger et des deux chambres où demeuraient ses parents et sa sœur, cette fois il restait incertain et se disait : « Est-ce bien délicat de ma part? Si elle a envie d'entrer dans le salon, je ne pourrai pas le lui refuser! » Finalement il referma la porte, tourna la clef dans la serrure; mais il ne retira pas cette clef : cette solution intermédiaire lui parut tout concilier.

Dans sa chambre il prit dans le tiroir de la commode l'une des deux paires de draps que l'on y avait placées pour lui. Il fit son lit en riant parfois tout seul, tant il était joyeux. Puis, du même tiroir, il sortit plusieurs serviettes propres et, avec le linge sale, il fit un paquet qu'il roula dans la cuisine. Ensuite il donna « un peu d'air ». Sa chambre prenait jour sur le quai. La barre d'appui de la fenêtre était brûlante. L'eau miroitait, dansait, et Guy rit encore devant cette eau aussi gaie que lui.

Il se disait : « Ai-je jamais autant pensé à une femme? » Pourtant il ne pensait point expressément à Rose. Rose était près de lui comme une fleur qu'on ne voit pas, mais dont, à tout instant, le parfum vous arrive inopinément aux narines. Ces incessantes bouffées étaient pareilles aux promesses du plaisir. Toutes imaginaires, elles enivraient cependant les sens de Guy.

Avant de quitter sa chambre, il jeta un coup d'œil autour de lui. La chambre de Guy n'était pas une belle chambre : la chambre d'un gamin, tendue d'un papier bon marché très usé par places et qui, au-dessus de la table de bois blanc où Guy avait appris à écrire, portait un grand gribouillage par lequel, à huit ans, Guy avait exprimé son mépris pour un vieux maître. Sous ce dessin, on lisait : « Le père Minard est un crocodile ».

Pas une fois, en conduisant ici la pâle Alice, la femme de Marindaz, ou Rémémé, Guy n'avait songé à trouver ce dessin enfantin et ridicule. Mais il pensa brusquement que Rose, à cause de ce dessin, se moquerait de lui. Il chercha quelque chose qu'il put tendre dessus, afin de le dissimuler. Il trouva un napperon rouge; il trouva aussi deux épingles; mais ces épingles étaient rouillées; elles éraflèrent le papier sans pénétrer dans la muraille. Ne parvenant pas à fixer le napperon, Guy s'aperçut vite que cela lui serait en somme tout à fait égal que Rose se moquât de lui à cause de ce dessin, et il étendit le napperon sur la table de nuit : il poserait dessus une bouteille de Vouvray mousseux, s'ils avaient le temps d'en acheter une, tout à l'heure, avant d'aller dîner.

Mais n'avait-il pas horriblement flâné? Il se précipita hors de l'appartement, dégringola l'escalier, passa en bondissant devant la concierge à laquelle il cria : « Je viendrai coucher ce soir, madame Silvain! » Il traversa le Pont-Neuf, s'engagea dans la rue du Louvre, content de courir, de remuer, d'entraîner ainsi son impatience. Il trouva un autobus rue de Rivoli; il y sauta bien que cet autobus fût plein, et arriva au lieu du rendez-vous fixé par Rose.

Il ne la vit pas.

VIII

A la fois rassuré, puisqu'il n'était pas en retard et inquiet puisqu'elle n'était pas encore là, Guy commença d'aller et venir sur le trottoir qui s'étend, après quelques marches, entre la cour de Rome et la gare. Bientôt il sentit que quelqu'un marchait doucement derrière lui. Il se dit : « C'est probable-

ment elle; c'est certainement elle! » et, pour prolonger ce frissonnant et délicieux pressentiment, il continua d'avancer, ainsi suivi, à petits pas. Il attendait soit que Rose lui parlât, soit qu'elle lui touchât le coude, soit qu'elle lui fît quelque tendre farce.

Rose marchait en effet derrière Guy. Elle était beaucoup trop émue pour soupçonner cette farce que Guy imaginait. Ce fut lui qui, n'y tenant plus, se retourna brusquement, tout prêt à saisir Rose entre ses bras si Rose, ne pouvant pas « faire frein », fût venue se heurter à lui. Mais Rose exécuta alors avec une grande souplesse une sorte de glissade à gauche, et, après avoir esquissé une figure de danse, qui ne dura pas deux secondes, ils se trouvèrent côte à côte, bien contents d'être ensemble, mais n'ayant ni l'un ni l'autre la moindre idée des paroles qu'ils allaient échanger.

Guy sentait qu'il était tout à fait superflu et même déplacé de parler de la lettre, de ce que cette lettre contenait. Il aurait voulu dire : « Je vous aime ». S'il avait obéi à son instinct, il aurait certainement prononcé ces trois mots-là. Pris d'une sorte de pudeur, craignant de provoquer chez Rose un sourire incrédule qui lui aurait fait beaucoup de peine (qu'il n'aurait pas pu supporter), il restait muet, ne sachant pas que ses yeux, que son sourire, que toute sa personne disaient : « Je vous aime » avec une ferveur que l'intonation la plus sincèrement émue n'aurait pas mieux décelée.

Rose parla la première. Ce qu'elle dit traduisit l'inquiétude qui l'agitait depuis la veille, depuis le moment où, sur la plate-forme du tramway de Saint-Cloud, elle s'était éloignée du délicieux garçon :

— Vous avez pu avoir une permission!

Il eut envie de s'écrier : « J'ai la permission de la nuit! » Mais ce jeune homme généralement si sûr de lui, si sûr de plaire, pensa tout à coup : « Elle n'a peut-être pas du tout l'intention de rester aussi longtemps avec moi! » Pour qu'elle sût ce qu'il n'osait pas dire, il tira de sa poche la précieuse permission; il la donna à Rose. Rose la lut et la rendit à Guy sans parler. La tête bien droite, elle le regardait, lui abandonnant toutes les caresses, toutes les promesses, tous les aveux dont une femme peut combler un homme quand elle

laisse jaillir de ses yeux, non seulement les secrets qu'elle ne veut plus cacher, mais encore tous les secrets dont elle ne sait pas que son cœur est rempli.

Certes Guy ne pensait plus à la trouver laide. Ces yeux, dont le bleu à la fois si pâle et si vif brillait comme une matière magique, le fascinaient. Il se dit : « Ce ne sont pas des yeux de femme; ce sont des yeux de fée. »

Cette découverte le ramena brusquement et inopinément dans le monde de ses impressions d'enfance. Rose devint pour lui la petite Sirène du conte danois qu'il avait aimé à six ans; Cendrillon; la Belle au Bois Dormant; la Reine de Saba. Il retourna dans la contrée aérienne où les rêves sont rois, où les légendes prennent la toute-puissance de la réalité; il oublia en un instant toute la partie physique du pouvoir que Rose exerçait sur lui depuis qu'il l'avait rencontrée, et, surtout, depuis qu'il l'avait quittée.

Mais Rose baissa les paupières. Guy cessa de voir l'être chimérique et légendaire. La peau sombre, la belle bouche reprirent leur influence; il eut hâte d'être seul avec Rose quai des Orfèvres. L'idée d'aller dans un endroit public pour y dîner lui parut insupportable. Il rêva de l'emporter immédiatement chez lui, comme une proie.

Moins grande que lui, elle ressemblait, à son côté, à ces bateaux noirs et humbles qui accompagnent un navire magnifique, une haute galère dorée. Près de vous ou de moi, Rose eût semblé brillante, extrêmement gracieuse, alléchante et jolie; mais, près de Guy, elle était éclipsée, comme l'est, près d'Hippolyte, la triste Aricie. Ce couple revenait à la loi primitive, à celle qu'observent les oiseaux, et qui exige que le mâle soit plus beau, plus éclatant que la femelle.

Guy, voulant dire « allons dîner quai des Orfèvres » et ne le disant pas, était à la fois irrité contre lui-même et content de subir enfin les entraves de sa timidité. Il demanda à Rose si elle ne trouvait pas qu'il était bien tôt, pour aller dîner.

— Avez-vous faim? — répliqua-t-elle.

Guy avoua sincèrement qu'il avait très faim.

— Alors, allons dîner!

— Où cela?

Si elle avait répondu : « Où vous voudrez », peut-être Guy aurait-il fait sa proposition; mais Rose dit avec tant de netteté, de décision : « Chez X..., nous y sommes », que Guy ne pipa point. Il conduisit docilement Rose rue Royale. Il songeait : « C'est qu'elle aime ce restaurant ».

Mais dès qu'ils eurent devant eux l'un de ces potages assez bons bien qu'inanalysables que l'on appelait modestement « velouté » pendant la guerre et que l'on appelle « crème d'orge » aujourd'hui, Guy retrouva ses moyens. Il dit à Rose :

— Si je vous avais demandé de venir dîner chez moi, qu'auriez-vous répondu?

Elle dit gentiment :

— J'aurais répondu : « Allons dîner chez vous! »

Tous deux, depuis qu'ils se trouvaient dans un endroit public, avaient repris une aisance, un équilibre, dont, dans le tête-à-tête, ils avaient perdu l'usage.

La réponse de Rose consterna Guy : s'il avait su! Sa consternation fut si comiquement enfantine, qu'elle donna à Rose un sentiment de supériorité presque maternelle. Elle voulut consoler ce petit garçon :

— Si vous y tenez beaucoup, — proposa-t-elle, — allons-y! partons!

Il reprit son air gai :

— C'est qu'il n'y a rien à dîner, chez moi... et tout est fermé. Maintenant que nous y sommes, il vaudrait peut-être mieux rester ici... Nous irons tout de suite après, n'est-ce pas?

Cette phrase interrogative, Guy la prononça avec tant de chaleur que Rose sentit son sang battre dans ses veines. Elle ne répondit pas; une sorte de vapeur vint un moment troubler l'eau de ses yeux et elle mordit ses lèvres.

Guy appela le vieux maître d'hôtel :

— Nous sommes pressés...

Et à Rose :

— En somme, je n'ai pas faim du tout...

Pendant ce dîner, ils ne parlèrent point de ce qui se passait

en eux; ils parlèrent artillerie. Rose était au courant d'un tas de choses; cela étonna Guy :

— Vous êtes joliment calée, vous savez! Vous feriez un bien meilleur canonnier que moi! Comment savez-vous tout cela?...

Elle lui rappela que son mari était artilleur :

— Il ne me parle que d'artillerie, lorsqu'il vient en permission?

— Il est officier?

— Non, il est maréchal des logis.

Guy avala une gorgée de vin, puis il dit avec conviction :

— Il y en a qui sont joliment embêtants, des maréchaux des logis.

Rose poussa un grand soupir d'assentiment. Ils se mirent à rire tous les deux. Mais à ce rire succéda chez Guy l'inquiétude. Il s'informa :

— Quand vient-il en permission?

Rose le rassura :

— Il était ici il y a quinze jours...

« Ça va bien, pensa Guy, il ne reviendra pas avant trois mois; d'ici là nous aurons quitté les Arches depuis longtemps... Il peut se passer tant de choses, en trois mois : la guerre sera peut-être finie! »

Ils parlèrent aussi de la guerre. Rose la haïssait; mais elle exalta l'héroïsme des guerriers avec beaucoup de flamme. Ne cherchant pas l'originalité, elle avoua qu'elle admirait surtout les aviateurs.

Par pure courtoisie, sans ironie aucune, Guy affirma à Rose qu'il regrettait de n'être qu'un simple artilleur. Ayant l'habitude de dire les choses comme il les pensait, il ajouta :

— Je dois même avouer que, dans l'artillerie à tracteurs, on a un tas d'avantages matériels qu'on n'a pas dans les autres artilleries.

Lorsqu'ils quittèrent le restaurant, la nuit était venue. Ils descendirent la rue Royale, vers la Seine.

— Où demeurez-vous?

— Quai des Orfèvres... Voulez-vous que nous y allions à pied?

Elle ne répondit pas; il la prit par le bras; en marchant elle s'appuyait sur lui.

Ils furent bientôt seuls, au bord de la place de la Concorde, sous la Terrasse des Tuileries, obscures et closes. Ce fut là que Guy s'arrêta tout à coup, sans rien dire, et qu'il prit Rose dans ses bras. Il avait le dos appuyé au mur de la terrasse. Son bras gauche formait un soutien, un asile, et entourait la tête renversée de Rose. L'ombre n'était pas assez profonde pour que le jeune homme ne pût distinguer l'éclat de deux grands yeux bleus qui fixaient sur lui des regards chargés d'une passion ardente et triste. Guy se pencha; ce fut d'abord sur ces yeux qu'il posa ses lèvres. Puis, sans que sa bouche quittât le brûlant visage, son baiser descendit le long d'une joue douce et ferme. Les lèvres de Guy atteignirent les lèvres de Rose. A ce moment le bras droit de la jeune femme se dégagea de l'étreinte qui le tenait emprisonné, s'éleva dans la nuit et se ploya en arrière: la main de Rose s'était posée sur la tête de Guy et, de toute sa force, pesait sur elle. Ainsi Rose imposait-elle plus étroitement la bouche de Guy sur la sienne; et plus la main augmentait sur la nuque sa pression despotique, plus les lèvres de la femme se faisaient complaisantes. Il semblait à Guy que ce baiser l'absorbait tout entier. Le mur, derrière lui, paraissait fondre; le sol paraissait vaciller. Brusquement, n'en pouvant plus, Rose lâcha Guy, dont la tête, soudain délivrée, se redressa.

Il n'ouvrit pas tout de suite les yeux; et, même lorsqu'il les eut ouverts, pendant quelques secondes, il ne vit rien, devant lui. Jamais il n'avait été embrassé ainsi. Mais, lorsqu'il fut revenu de cet étourdissement, il ne sut pas trouver autre chose à dire que « ... le tramway de Saint-Cloud!... » Il répéta ces mots plusieurs fois, voulant exprimer : « Sans ce tramway, jamais je ne vous eusse rencontrée; jamais je n'aurais connu cette surprenante ivresse... Cher tramway de Saint-Cloud! »

Rose souriait. Son sourire était toujours triste, mais, derrière cette tristesse, on distinguait une fierté ambiguë.

A cause des restrictions, la concierge n'allumait pas le gaz, dans l'escalier. Guy essaya en vain de faire fonctionner son briquet.

— Cela ne fait rien, je vais vous guider, — dit-il à Rose. — Fermez les yeux; ainsi, vous ne verrez pas qu'il fait noir.

Il prit la rampe de la main gauche, et du bras droit, il soutint son amie. Rose, exprès, se faisait lourde. Elle dit :

— A votre âge, c'est drôle d'avoir déjà un appartement à soi!

Guy, fier de soutenir si aisément un si précieux fardeau, répondit :

— Ce n'est pas mon appartement...

Elle aurait bien demandé : « Alors, où allons-nous? » Mais pourquoi parler? Elle préféra faire un petit murmure doux qui ressemblait à la plainte qui s'élève de l'eau qui chauffe. Elle glissa sa main gauche sous la manche de Guy, le long du bras droit.

— Comme vous avez la peau douce! — dit-elle en caressant le poignet tendu...

Sur le palier, il fallut du temps à Guy pour trouver la clef, pour trouver la serrure, pour ouvrir la porte. Ils entrèrent dans l'antichambre; l'obscurité y était plus complète que dans l'escalier :

— Il n'y a pas l'électricité dans ces vieilles maisons, — expliqua Guy, — et le compteur à gaz est fermé. Je vais aller jusqu'à la cuisine.

Mais Rose ne voulait pas le lâcher :

— Vous avez peur? — dit tendrement le jeune homme.

— Oh! non, je n'ai pas peur; mais je ne vous lâcherai pas! Je vais avec vous.

Ils avancèrent.

— Attention à la bibliothèque... Attention au coffre à bois, — disait Guy... — Nous avons dépassé le placard... Ici, à gauche, c'est la porte de ma chambre...

Il poussa cette porte. La fenêtre et les volets étaient restés ouverts. Un grand rectangle vaguement lumineux éclairait suffisamment la pièce, pour que, après l'obscurité du corridor, cette pièce ne parût point noire. Ils s'accoudèrent tous deux devant la nuit.

— Comme on est bien! Comme il fait doux! — murmurait Rose.

Guy expliqua que sa chambre était exposée au plein midi. Toute la chaleur du jour y restait emmagasinée.

Le quai, le fleuve étaient déserts.

— Comme c'est tranquille!... Comme c'est beau!...

Mais Guy parla encore du compteur à gaz.

— Zut pour le compteur à gaz! — s'écria Rose. — Allez fermer la porte, et restons ici!

Il se dirigea vers la porte. Rose le suivit. Elle s'assit sur le lit, à la tête duquel cette porte s'ouvrait. Là, elle retira paresseusement son chapeau, le posa un instant sur ses genoux, puis le lança avec brusquerie au bout de la pièce.

Guy s'était assis à côté de Rose. Quelle intimité, maintenant, et déjà si profonde, si douce! Pour la première fois, il voyait Rose tête nue. Les cheveux noirs étaient très serrés autour du front, comme un petit casque. La tête fine, nettement dessinée, se détachait dans le cadre de la fenêtre, sur le ciel grisâtre. Ils s'habituèrent au silence, et entendirent un peu le bruit de l'eau. Ils se turent tous deux. Puis d'une voix sans modulation, presque sans timbre, elle dit soudain :

— Si je m'en allais?... Si je m'en allais maintenant!

Il savait bien qu'elle ne partirait pas; mais il était troublé autant qu'elle.

— Rose, ma petite Rose chérie...

Et il s'appliqua à prendre un ton gai pour dire :

— Je vais vous prendre dans mes bras...

Il ajouta, répétant les mots de la lettre de Rose :

— « Je voudrais être dans vos grands bras... »

Les bras de Guy entourèrent les épaules de Rose :

— Qu'on y est bien! — soupira-t-elle presque à voix basse.

Elle se laissa entraîner en arrière. Il se pencha sur elle. Il lui semblait qu'il quittait un pays ennuyeux et banal pour un pays nouveau, où régnait un climat brûlant et parfumé.

IX

— Faut-il que je ferme la fenêtre, maintenant? Il peut faire très frais au milieu de la nuit.

Guy parlait à mi-voix, étendu tout contre Rose, dans l'étroit lit de collégien.

La tête de Rose écrasait l'épaule de Guy. Rose se moquait bien de la fenêtre!

— Il me semble, — dit-elle, — que j'ai toujours été près de toi, que je te connais depuis toujours. Tu es si beau, si gentil, si doux!

Il la serra un peu plus fort contre lui :

— Et toi, tu es si douce, si gentille, si belle!...

— Oh! non, je ne suis pas belle; je suis noire comme le diable... A côté de la tienne, ma grosse peau brune est pareille à une râpe couverte de chocolat... Si je rejettais les draps, je suis sûre que ton corps éclairerait la nuit comme du phosphore... Quelle heure est-il, maintenant?

Guy sortit son bras du lit approcha de ses yeux la montre qui était fixée à son poignet par un bracelet de cuir. Mais, vraiment, on n'y voyait pas assez clair pour distinguer les aiguilles sur le cadran!

D'un bond, il fut debout. Lorsque ses pieds nus touchèrent le parquet, son corps fut parcouru par un rapide frisson. Il courut jusqu'à la cuisine. En quelques secondes il s'habitua au contact de la fraîcheur, et lorsqu'il eut tourné la clef du compteur à gaz, allumé un bec près du fourneau, l'idée lui vint d'explorer les buffets pour y chercher quelques « restes » qui devaient se trouver là, depuis sa dernière équipée. Son plaisir lui avait donné faim; il supposait que Rose avait faim comme lui.

Ce jeune homme en costume de dieu grec, accroupi devant un buffet de bois blanc, songeait : « Comme elle s'est donnée facilement! Plus facilement que la moindre des petites grues qui vous font de telles avances qu'il n'y a pas pratiquement moyen de leur résister... Et, pourtant, ses manières ont quelque chose d'à la fois de simple et pas ordinaire! Elle ne ressemble pas aux autres! »

Comme il avait toujours rêvé de rencontrer un jour la femme mise au monde spécialement pour lui, il n'hésita point à se dire : « Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une aventure; j'ai enfin trouvé celle qui m'était destinée! »

Lorsqu'il revint dans la chambre, il tenait sous le bras une boite de petits-beurre, dans une main une assiette qui supportait des cuillères et un pot de confitures, dans l'autre main, un bougeoir avec sa bougie allumée. La petite flamme tremblante éclairait par-dessous le jeune visage et faisait bouger des ombres et des clartés confuses sur le torse. Pendant l'absence de Guy, Rose avait été fermer la fenêtre; puis elle s'était couchée comme une enfant sage. Sa tête seule dépassait les draps. Les traits de Rose exprimaient la tendresse et le bonheur avec tant d'abandon, tant de confiance que le cœur du jeune homme se mit à battre un peu plus vite; un frisson involontaire, des reins à la nuque, passa dans son dos.

L'instinct du cœur et l'instinct des sens guidaient seuls ces deux récents amants. Par des regards, par des caresses, par l'intonation de quelques paroles banales ardemment murmurées, ils s'étaient entendus et rapprochés plus vite que d'autres, qui, après des mois de conversations et de poursuites, se connaissent à peine, se tourmentent et se redoutent.

Guy était beaucoup trop jeune et beaucoup trop insouciant pour songer à exprimer ses impressions. Il disait : « Ces petit-beurre sentent la poussière » où : « Tes cheveux sont noirs et cependant plus brillants que s'ils étaient blonds!... » Mais tout ce qu'il éprouvait ne se formulait pas en lui. Son bien-être, son plaisir étaient élémentaires; leur nature aurait été fidèlement rendue par le roucoulement du pigeon ou le ronronnement du chat.

Rose parlait davantage; pourtant, ce qu'elle disait n'avait pas non plus des rapports bien directs avec ses sensations. Elle disait :

— Regarde comme mes mains font des ombres comiques lorsque je les place entre la bougie et le plafond : voici un épagneul qui fait le beau; voici un ballon qui crève et se dégonfle; voici une grosse dame qui court et dont le vent retourne le parapluie...

Et, tandis qu'elle disait cela, les mains de Rose bougeaient et se contournaient au bout de ses bras nus; de beaux bras sans maigreur, sur la peau mate desquels la pénombre qui remplissait la pièce semblait verser des cendres veloutées.

Puis tout à coup Rose s'apercevait qu'elle avait moins chaud;

ses bras disparaissaient sous les draps comme des anguilles sous des herbes. Elle se pelotonnait contre Guy. Elle murmurait en laissant traîner la voix presque comme si elle chantait :

— Ta peau est douce... ta peau est douce... est-il permis qu'un homme ait la peau aussi douce que la tienne!... On dirait de la peau de fleur, de la peau d'ange.

Et, désormais, quand elle ne l'appelait pas Guy, elle l'appelait Peau d'Ange.

— Cela te va bien, n'est-ce pas : Peau d'Ange? Tu es si blanc, tu es si soyeux!... Si je te touchais avec mes ongles, au lieu de te toucher avec le bout de mes doigts, je t'abîmerais certainement; je te ferais des marques...

Elle rejettait de nouveau les couvertures et allongeait son bras sur la poitrine de Guy.

— Regarde comme je suis foncée à côté de toi : peau d'ange et peau d'orange!... La belle Valence!... Elles coûtaient trois sous avant la guerre; maintenant, on n'en trouve plus comme on veut...

Guy la laissait parler, heureux de la mobilité de ces yeux si pâles, d'où la gaîté ne chassait cependant jamais tout à fait l'attrayante et permanente expression de tristesse. Il regardait aussi remuer les grosses lèvres, rondes et luisantes comme des bonbons et qui, lorsqu'elles se touchaient, semblaient se caresser.

Mais, un peu plus tard, comme il était silencieux près d'elle, la tête cachée dans l'épaule moelleuse, à demi enveloppé par les cheveux maintenant défaits, Rose l'entendit qui soupirait comme un enfant gâté que le chagrin visite :

— Qu'est-ce que tu as?

Il leva la tête et la regarda un moment sans répondre; puis :

— Je dois être à 8 heures aux Arches; et le train part de la gare Saint-Lazare à 7 heures 10! Il faudra que je m'en aille d'ici à 6 heures et demie... Ah! ce n'est pas gai!... J'aimerais tant ne pas te quitter du tout!

Elle entreprit immédiatement de le consoler :

— Oh! mais nous nous reverrons quand tu voudras! Veux-tu que je vienne aux Arches? Tu as peut-être une chambre là-bas... Je m'y installerais tout de suite... C'est bien facile... Moi non plus, je ne veux pas te quitter. Nous n'avons peut-

être pas longtemps à être heureux. Tu es libre, puisque tes parents n'ont pas l'air d'être à Paris. Je suis libre aussi. Profitons-en!

Mais Guy se laissait aller contre sa coutume à la mélancolie :

— Oui, tu viendras, il faudra bien que tu viennes!... Mais combien de temps cela durera-t-il? Dans une semaine, l'ordre de départ peut arriver... Nous n'aurons peut-être pas quinze jours de bonheur...

Elle répondit très raisonnablement :

— En temps de guerre, tu trouves que ce n'est rien, quinze jours?... Moi, je n'ose pas en demander autant! D'ailleurs peut-être auras-tu assez de moi bien avant ces quinze jours-là...

Ils causaient, maintenant, depuis qu'il ne s'agissait plus d'être heureux, mais de l'époque où leur bonheur cesserait.

Guy voulut protester contre les dernières paroles de Rose :

— Je te jure que...

Elle l'interrompit :

— Oh, non! pas de serments!... Je ne te demande aucune promesse... Tu ne dois pas être très fidèle; et, même quand tu as envie d'être fidèle, cela doit t'être très difficile... Je le sais bien : j'ai de la chance; je ne comprends pas comment cette chance a pu m'arriver; j'essaie même de ne pas trop me le demander. Si je te plais longtemps, tant mieux... Si je cesse vite de te plaire, il faudra bien que je me résigne... Je ne t'en voudrai jamais de rien... Comme les femmes doivent te poursuivre, mon pauvre petit Peau d'Ange!

Et elle lui jeta un vif regard, narquois et satisfait :

— Tu t'échapperas peut-être bientôt, mais, en ce moment, quand même, tu t'es laissé attraper!... Je te tiens!

Elle se jeta sur lui, alerte, active, exigeante; elle lui mordait le visage du bout des dents, comme un animal qui joue.

X

Ce fut elle qui s'endormit la première. Elle dormait sur le dos, les mains sagement ramenées sur sa poitrine. Ses bras gracieux formaient l'encadrement de ses jolis seins. Afin qu'elle ne prit pas froid, Guy ramena doucement les couvertures

jusqu'aux épaules de son amie. Peu à peu, en la regardant dormir, la reconnaissance physique de Guy se transformait en tendresse. Pour ce jeune garçon, la volupté n'était jamais une force ténébreuse, têtue, fatale, mais une joyeuse fête de l'appétit. Certes Guy Viltain n'était point chaste, mais, en somme, il était pur : il n'avait jamais cherché dans l'amour physique qu'une expansion naturelle. Ses succès féminins l'avaient dégourdi mais non perverti. Son camarade Mérat, en l'appelant parfois « Daphnis », donnait une indication juste. Si le cœur de Guy ne dominait point plus souvent ses sens, c'est que des conquêtes nombreuses et prématurées lui avaient donné une expérience du plaisir que des jeunes gens moins beaux, moins hardis et moins encouragés, au même âge, n'ont pas.

Guy céda tout donc naturellement, avant de s'endormir près de Rose, à une crise de sentimentalité qu'il ne pensa pas une seconde à esquiver. L'attrait féerique de la jeune femme reprit son pouvoir sur lui. Elle redevint un être plus rêvé que réel. Il se dit : « Lorsque je serai parti pour le front, je penserai à elle tout le temps. » Et aussi : « Maintenant que je suis vraiment amoureux, je lui serai fidèle. Plus d'aventures, plus de passades. Cette vie-là est finie ! »

Guy Viltain n'avait pas encore dix-neuf ans.

Seulement à demi endormi, il glissa doucement dans un monde de rêves enfantins : Rose devint pour lui une allégorie, une sorte de bonne fée, de protectrice. Maintenant qu'il l'avait rencontrée, bien des choses confuses, difficiles ou ennuyeuses deviendraient claires, aisées, engageantes. Ainsi saurait-il, si, plus tard, il se ferait avocat ou, comme son père, libraire; il arriverait à gagner vite de l'argent. L'assommante obligation de lire des livres de droit ou des ouvrages économiques se transformerait pour lui en un passe-temps délicieux.

Comme il aurait été vexé s'il lui avait fallu quitter l'arrière sans emporter, pour y consacrer de longues heures de songeries, le souvenir d'une femme à laquelle il pourrait penser autrement qu'aux petites personnes trop faciles et trop vagues dont il faisait sa pâture habituelle ! Avec le fantôme de Rose, rien ne serait dur, rien ne serait amer de cette vie de combattant qu'il n'avait pas encore menée, mais qu'il allait mener bientôt. Rose le protégerait aux moments où les obus ennemis tombent

sur les batteries, sur les observatoires, sur les convois. S'il était blessé, la pensée de Rose l'aiderait à supporter la souffrance. S'il était tué, Rose aurait sa dernière pensée.

Apitoyé sur elle et sur lui-même, Guy se pencha très précautionneusement et posa un baiser sur le front de sa compagne endormie. Rose, à ce moment, souriait dans son sommeil : un puéril sourire, né de l'innocence, de la sécurité. Les paupières baissées, les immenses cils touffus cachaient les yeux, voilaient ce regard triste qui avouait parfois de cruelles épreuves, une secrète et précoce expérience. « Pourquoi a-t-elle l'air souvent si triste, quand elle ne dort pas?... » Une seconde, il se demanda qui elle était, d'où elle venait. « Je ne suis certainement pas le premier homme qu'elle aime... » Il songea qu'elle avait un passé : « A-t-elle vingt-cinq ans; ou moins; ou davantage? »

Mais, dans le bobèchon du bougeoir, la bougie, brûlée jusqu'au bout, laissa tomber sa mèche dans une petite mare de stéarine fondue. La mèche ne s'éteignit pas tout de suite; mais il fit brusquement sombre dans la pièce. De longues ombres mouvantes et impressionnantes s'emparèrent du visage de Rose endormie. D'un seul coup, Rose prit un air vieux, douloureux, ravagé. Prudemment, lâchement, Guy souffla vite sur la petite mèche. L'obscurité lui semblait préférable à ces demi-ténèbres.

A cet âge, un plaisir résolu et prodigue fatigue le corps sans exciter les nerfs : Guy Viltain avait sommeil. Il oublia vite l'impression pénible qu'il venait d'éprouver et s'endormit profondément.

***

Rose se réveilla avant Guy. Elle voulut se lever pour aller ouvrir la fenêtre, pour pousser les volets : « Il ne faut pas qu'il manque son train », pensait-elle. Comme elle était couchée le long du mur, elle dut enjamber, pour quitter le lit, le corps de Guy endormi. Elle essaya de faire cette gymnastique avec beaucoup de précaution; mais Guy se réveilla. Il la saisit par la jambe, de telle sorte que Rose chavira; elle tomba sur lui. Ils s'embrassèrent en riant et se mirent à jouer.

— Tu es aussi gosse que moi, avec ton air sérieux!

— C'est que je n'ai jamais été aussi contente!

Il regardait les lèvres de Rose remuer sur les dents blanches, courtes et un peu carrées. La vue de cette bouche lui donnait soif comme la vue d'un fruit, comme la vue d'une glace épaisse et succulente. Puis, lorsque, cessant de regarder la bouche, ses regards rencontraient ceux de Rose, sur ce bien-être purement sensuel passait, comme un coup de vent, le brusque sursaut d'un cœur touché.

— Je ne sais pas si j'aime mieux ta bouche ou tes yeux. Ils vont si mal ensemble! Est-ce pour cela qu'il est si agréable et si drôle de t'embrasser en te regardant? Ne ferme pas les yeux quand je t'embrasse, je t'en prie!...

Rose s'efforçait d'obéir à cette prière, mais l'excès de son plaisir l'obligeait toujours à baisser les paupières :

— Il me semble que je pleurerais, si je ne fermais pas les yeux...

Guy avait négligé de remonter sa montre. Ils vinrent à la fenêtre et essayèrent de deviner l'heure qu'il pouvait être.

— Il est cinq heures du matin, — disait Guy avec confiance.

— J'ai bien peur qu'il en soit plus près de huit.

— Si c'est vrai, c'est bien simple : je file en Suisse avec toi!...

Le quai était désert. Sur la belle journée qui se préparait, les dernières fraîcheurs de la nuit frissonnaient encore.

— Il y a une horloge au Palais de Justice; elle va bientôt sonner.

Venant du Pont-Neuf, un militaire s'engagea sur le quai. C'était un inapte, faible et modeste, perdu dans une vareuse trop large, et qui ne se pressait pas.

De la fenêtre, Guy le héla. L'autre leva le nez, d'abord effaré, puis content de ce qu'il voyait de gentil et de gai à la croisée.

— Tu sais l'heure qu'il est?

Docilement, l'inapte ouvrit sa vareuse, tira d'elle, au bout d'une gourmette, une énorme « toquante ». Il semblait s'arracher du sein son cœur enchaîné. Il cria :

— Six heures et demie, les amoureux!

Guy le remercia; ajoutant :

— Qu'est-ce que tu fiches dehors si tôt!... Rentre vite chez toi!...

Ils s'habillèrent prestement et partirent bras dessus bras dessous. Ils couraient, s'arrêtaient de courir, sautaient, se bousculaient.

— J'aime Rose, cher bec de gaz, — criait en passant Guy aux réverbères. — Faisons un grand salut à Henri IV!... Il t'a vue!... Regarde comme il a l'air content!...

A la gare Saint-Lazare, Viltain eut son train « tout juste ». Rose avait quitté Guy à la grille de la cour du Havre. Elle avait promis à Guy d'arriver aux Arches dans l'après-midi.

XI

Sous la direction du logis Cabert, les hommes de l'État-Major du groupe rangeaient, au fond d'un hangar frais, le matériel de la camionnette téléphonique. Il était deux heures de l'après-midi. Un grand soleil accablait le pavé de la cour, à l'autre extrémité de laquelle s'élevaient les bâtiments où le commandant du groupe avait son bureau.

La porte qui donnait accès à ce bureau s'ouvrit et Dalerguière, scribe, parut. La lumière incandescente sembla lui brûler les yeux. Il ne se résigna pas à traverser ce petit Sahara; du seuil, il cria aussi fort que le lui permettait une voix menue :

— Viltain est-il là? Le commandant le demande tout de suite!...

Ce fut Jallier qui entendit Dalerguière. Comme la figure de Dalerguière était couverte d'une infinité de taches de rousseur très brunes, on ne l'appelait pas Dalerguière, mais Crotte-de-Mouche. Jallier entra sa tête dans la camionnette. On entendit comme un roulement de tambour :

— Viltain! c'est Crotte-de-Mouche qui te veut, rapport au commandant... grouille-toi!

Guy se grouilla.

Le commandant était un homme froid d'apparence. Beaucoup le redoutaient :

— Qu'est-ce qu'il va te passer! — émit Jallier en hochant la tête.

Mais Viltain n'était pas inquiet. Ce qui l'ennuyait, c'était d'avoir les mains noires et gluantes de chatterton. Il n'osait point passer de telles mains dans ses cheveux, beaucoup trop longs et bouclés. Tant bien que mal, il rentra quelques mèches sous son calot.

Crotte-de-Mouche renseigna Viltain :

— Il vient d'arriver; il t'a demandé tout de suite en arrivant. Ç'avait l'air pressé...

En apercevant Guy, empêtré et gauche à cause de ses mains poissées, le commandant eut un sourire de coin qui fit briller ses yeux étroits et releva sa lèvre mince.

A ce sourire secret et pincé, répondit le sourire spontané et irrésistible de Guy :

— Je suis dégoûtant, mon commandant!... C'est qu'on range la camionnette...

— Hé bien, mon garçon, il faudra vous laver les mains... Je suis chargé par une jeune dame de vous dire qu'elle vous attend sur la place... Allez vite; on ne doit pas faire attendre les dames. Vos camarades rangeront la camionnette sans vous.

Guy pensa immédiatement : « C'est Rose! » Son gentil sourire s'accentua et devint tout à fait joyeux :

— Merci, beaucoup, mon commandant!

Ne fallait-il pas ajouter quelques mots pour excuser Rose de s'être adressé au plus haut gradé du groupe? Mais il ne sut pas « tourner sa phrase »; il n'ajouta rien, salua correctement et rompit.

Le commandant le rappela :

— Pas d'allées et venues dans la ville, n'est-ce pas?... Allez donc vous promener dans le parc de Saint-Cloud...

— Vous pouvez être tranquille, mon commandant.

Jusqu'à la porte, Guy marcha posément. Mais, dès qu'il fut dehors, il se mit à courir. Il fit une halte aux douches, où il enleva tant bien que mal le chatterton qui collait à ses mains et, en quelques secondes, il arriva sur la place.

Rose était assise sur un petit parapet de pierre qui bordait la place, du côté où celle-ci se trouve en encorbellement. Rose

regardait de loin les hommes de la 6e batterie : ils faisaient manœuvrer l'un de leurs canons. Lorsque Guy fut près d'elle, elle dit d'abord :

— C'est moi...

Et ajouta aussitôt, sur un ton sincèrement intéressé :

— Tu avais raison : ce ne sont pas des Saint-Chamond, mais des Filloux...

Guy se dit : « C'est une manie! » et ne l'écouta même pas.

— Filons vite!... Tout le monde nous voit, ici!... Alors dis-moi, il te faut un commandant comme commissionnaire? Quel chic type!... C'est lui qui m'a dit de venir te retrouver.

A peine furent-ils hors de la place, Guy prit Rose par le bras. Le contact de ce bras raviva les souvenirs récents :

— Te voilà, te voilà! C'est ma Rose chérie!

Elle tourna la tête vers lui, leva des yeux sérieux et tendres :

— Et me voici pour longtemps, mon petit Peau-d'Ange. Ma valise est à la consigne. Nous irons la chercher quand tu voudras.

Guy se contentait de rire; mais il avait envie de sauter de joie :

— Tout s'arrange si bien!... Tout s'arrange si bien!... J'ai trouvé ce matin presque sans chercher une chambre charmante, à peu près en dehors des Arches. Une vieille bonne femme fera notre ménage; et aussi à manger, si nous voulons... Il y a un très grand lit, et pour se balader, le jardin d'une villa inhabitée qu'on voit par les fenêtres... Nous serons gardés par deux chiens danois...

Rose répondit :

— Oh! pourvu que tu me gardes, toi! je n'ai pas besoin de chiens danois...

La loge de madame Trépain, concierge de la villa des « Belles-Vues », était peinte et jolie comme un jouet d'enfant. La chambre promise à Guy se trouvait au premier étage, ménagée dans l'élévation d'un toit normand. Madame Trépain avait mis sur un poêle de faïence blanche un gros bouquet de roses. Expansive et ravie, elle fit les honneurs du logement.

— Comme c'est bien! comme c'est propre! Comme c'est joli! — s'écriait Rose en regardant autour d'elle.

— Je suis contente si ça vous va! — répliquait la mère Trépain en donnant une chiquenaude à un rideau, en rabattant sous le pied d'une chaise le coin d'une carpette. — Ca m'ennuyait d'être seule; mais je ne voulais tout de même pas prêter ma chambre à n'importe qui... Quand il est venu ce matin ce petit-là, j'ai dit oui subito...

Et, tournée vers Rose :

—On n'a pas dû lui dire souvent non, hein, dans la vie?... Ah! vous n'avez pas mal choisi!...

La Trépain s'en alla. Ils tirèrent un rideau de percale bleue sur la fenêtre exposée au soleil. L'autre fenêtre, devant laquelle des arbres épais élevaient une muraille toute proche, resta ouverte. Avant même d'être dans les bras l'un de l'autre, leur bonheur avait déjà quelque chose de tactile. Sans bouger ils échangeaient des caresses invisibles.

L'après-midi d'été n'entendit que leurs soupirs, quelques paroles qu'ils murmuraient dans une paresse fatiguée. Leurs voix étouffées et lourdes ressemblaient à la chute des pétales des roses trop mûres. Dehors, les danois, de temps en temps, bâillaient, poussaient un aboiement atténué; ils faisaient aussi grincer leurs chaînes sur les pierres du chenil. Parfois, madame Trépain venait jusqu'à la porte de sa cuisine et criait : « Va-t-en, vilaine! » à une poule trop hardie.

Ils s'aimèrent avec beaucoup de conscience, d'honnêteté, de loyale application. Leur sensualité s'exerçait sainement, comme une force normale. Dans ce petit pavillon, au bord du jardin qui étendait près d'eux sa paix secrètement active, Rose et Guy étaient tout proches des bêtes et des plantes qu'ils ne voyaient pas, qu'ils ne songeaient pas à entendre. Ils ne se préoccupaient ni de réfléchir, ni de s'inquiéter. Dans les instants qui suivaient la violence et la plénitude de leur plaisir, ils restaient inertes de corps et de pensée, ayant oublié les circonstances qui les avaient conduits ici, jusqu'au lieu même où ils se trouvaient, jusqu'à leurs noms.

XII

Quand, le lendemain matin, après la séance de T. S. F., Guy vint rejoindre Rose à la villa, il la trouva dans la petite basse-cour, en compagnie de madame Trépain.

Les deux femmes cherchaient des œufs.

La Trépain était émerveillée :

— Cette dame Rose, — dit-elle à Guy, — elle m'en bouche un coin : elle connaît par leurs noms toutes les races de poules; elle distingue les faverolles des wyendottes et sait quand ça pond et comment ça aime vivre... C'est pas une Parisienne, pour sûr : c'est une fermière déguisée.

Rose se tourna vers Guy. Il aperçut un visage transformé, animé, nouveau; la permanente tristesse était, sinon effacée, du moins reléguée, presque vaincue.

Dans sa main qui, par contraste, paraissait tout à fait brune, Rose tenait un œuf.

— Touche, touche doucement... Il est encore chaud... Il était sous cette grosse poule-là... Il peut le gober, madame Trépain?

— Oui, ma belle!...

— C'est un beau cadeau, en temps de guerre, un œuf frais comme cela!... Merci beaucoup!... Attends, je vais te le préparer.

Elle détacha une broche en simili, qui tenait fermé, à la hauteur des seins, son peignoir bleu et décolleté. Avec l'épingle de la broche, elle fit deux trous, précautionneusement, aux deux extrémités de la coquille :

— Aimes-tu cela?

Guy avoua timidement :

— Je crois que je n'aime pas cela...

— Il faut y goûter. Tu vas voir comme c'est bon! Il faut que je l'amorce...

Elle porta l'œuf à sa bouche. Ses joues, en aspirant, se creusaient légèrement. Les lèvres épaisses s'appliquaient sur la coquille; elles se bombaient, s'arrondissaient comme les pétales d'une fleur. Rose regardait Guy gaîment, en clignant un peu des yeux :

— Tiens, continue...

Docilement, Guy prit l'œuf pour le gober. Il fit vite la grimace.

— Tu n'aimes pas du tout cela?

— Hé bien non, pas du tout!... Il me semble que je bois de l'encre, ou de la colle... Quand on pense qu'on fait de si bons plats avec une chose aussi mauvaise!

— Mauvaise!... mauvaise!...

Rose était indignée :

— Rends-le-moi vite, tu n'es pas digne d'un œuf pareil...

Lorsque l'œuf fut vide, elle le leva entre la lumière et ses yeux :

— Regarde si ce n'est pas joli, une coquille d'œuf vide en transparence! Et léger!... Quand j'étais petite, on coulait du chocolat dedans et on en cachait, pour Pâques, autour de la maison.

— Quelle maison?... Où cela? — demanda Guy.

Mais il se tut parce que madame Trépain était là et qu'il ne voulait pas avoir l'air, devant elle, d'ignorer le passé de Rose. Ils rentrèrent. Lorsqu'ils passèrent près du chenil, les danois aboyèrent joyeusement, remuant la queue, sautant le long des grilles.

Rose leur parla, les caressa.

— Des bêtes que pas un étranger n'approche! — s'exclamait la Trépain. — Elle les a apprivoisées en un quart d'heure!... Il faut voir cela pour le croire!... Et elle sait aussi reconnaître le chant des oiseaux. Elle comprend les pinsons, les fauvettes; ce matin, au pied de cet arbre-là, elle causait avec une mésange.

Guy tenait Rose par le bras. Ils se regardèrent tendrement. Puis, en affectant une gravité comique, Guy se tourna vers la Trépain :

— Madame, j'aime mieux vous le dire tout de suite, avant que vous l'ayez deviné : Rose n'est pas une femme, c'est une fée...

Rose rougit. Elle n'était pas confuse, mais contente :

— Et lui, vous l'avez tout de suite reconnu : c'est le prince Charmant!

Ronde et tassée, les poings aux hanches, madame Trépain

les regardait. Ses deux petits bras courts ressemblaient aux anses d'une cruche :

— Allez! allez! mes enfants... Je ne suis qu'une carabosse; mais, du mal, je ne vous en ferai pas...

A ce moment, on entendit le moteur d'un avion, dans le ciel. Ils levèrent tous trois la tête. Le biplan couleur de paille fraîche brillait sur le ciel de taffetas bleu. Les disques tricolores se distinguaient nettement sur les ailes.

Avaient-ils pu oublier la guerre?

XIII

Le lendemain, un vendredi, le bruit courut que le quatrième groupe du 96e Régiment d'artillerie lourde quitterait, le dimanche matin, les Arches pour le front. On devait s'embarquer près de Versailles, à la gare des Matelots. Rien n'était plus vraisemblable qu'un bruit pareil. Tout le monde y crut. Pour la plupart de ces jeunes gens, c'était d'ailleurs le terme d'une vive impatience. Beaucoup trouvaient monotone la vie que l'on menait aux Arches. Il leur tardait d'être là-bas, d'être de vrais combattants. Au mois de juillet de l'année 1917, on disait, transformant une espérance en certitude : « Dans quelques mois, la guerre sera finie! » Guy Viltain, et presque tous ses camarades, s'étaient engagés « pour en être ». L'idée qu'on pouvait faire la paix sans que l'on se fût servi d'eux les offensait, les inquiétait.

Aussi, lorsqu'en allant chercher les appareils de T. S. F. dans la camionnette téléphonique, Guy entendit parler de ce départ, son premier sentiment ne fut pas le chagrin de quitter Rose, mais la joie de courir à son tour cette sorte d'aventure que sa jeunesse envisageait plutôt comme une aubaine que comme une fatalité.

Quand il pensa à Rose ce fut pour se dire : « Nous ne nous quitterons pas longtemps; je trouverai bien un moyen pour la faire venir, lorsque nous serons à l'arrière, aux cantonnements. Et puis, il y aura les permissions!... » Guy ignorait le pessimisme. Il ne se servait guère de son imagination que pour son plaisir. Les conjectures funestes ne se présentaient pas à son esprit. Il ne doutait point d'aimer Rose; Rose,

certainement, l'aimait aussi; par conséquent tout devait s'arranger dans l'avenir pour que cet amour réciproque fût aidé, encouragé, servi par les circonstances.

Toutefois, lorsqu'il arriva à la villa des « Belles-Vues » pour y déjeuner, et qu'il trouva Rose assise sous un champignon d'aristoloches où elle écossait des petits pois, il ne put s'empêcher de se dire lâchement : « Pourvu qu'elle sache déjà que nous partons! » L'idée de lui apprendre cette nouvelle lui faisait éprouver à la fois de la peine et de la peur.

Il s'assit à côté d'elle; il se mit machinalement à écosser aussi des petits pois. Il avait la tête un peu baissée; il ne disait rien. Rose s'était interrompue et le regardait :

— Peau d'Ange! c'est parce que tu écosses des petits pois que tu fais cette tête-là?

Il leva les yeux. Sa bouche était un peu entr'ouverte. Tout le bas du visage avait quelque chose de détendu, d'abandonné, tandis que le front montrait deux rides horizontales, et que les yeux semblaient vouloir cacher quelque chose et n'y parvenaient point. Rose, apitoyée mais non inquiète, le trouva si gentil, ainsi désarmé et morose, qu'elle se leva et vint se pencher sur lui. Elle le prit par le menton. Les bonnes joues de Guy, un peu relevées par la main de Rose, rapetissaient les yeux :

— Si tu veux que je te console, il faut me dire ce que tu as...

Non par fatuité, mais par franchise, Guy répondit :

— C'est moi qui devrai te consoler, mon amour, quand tu sauras ce qui se passe.

Rose devina tout de suite :

— Le groupe s'en va?

— On en parle beaucoup!

Il s'attendait à ce qu'elle fondît en larmes. Mais la voix de Rose ne fut pas altérée, ni son visage. Elle dit seulement :

— Hé bien! J'ai eu joliment raison de venir tout de suite ici!... Quand partez-vous?

— On dit que nous partons samedi. Mais, si l'ordre est arrivé, il n'est pas encore officiel... On raconte cela chez le commandant... En tout cas, je reste tout l'après-midi avec toi... Mérat doit venir m'avertir, s'il y a quelque chose de nouveau.

Il la prit contre lui :

— Ma petite Rose, j'aimerais tant ne pas te quitter du tout!...

Elle l'embrassa longuement. Après ce baiser Rose souriait toujours. A ce moment Guy aurait aimé que le regard de Rose fût tout à fait triste et malheureux. Il lui dit :

— C'est toi qui as l'air gai, maintenant; et c'est moi qui fais la tête...

— Tu fais la tête parce que tu es un enfant gâté et que tu voudrais toujours que les choses arrivent à ton idée... Moi je savais que nous nous quitterions bientôt... Je n'ai pas de surprise... Nous aurons quand même été très contents, tous les deux!...

Mais Guy boudait toujours :

— Tu fais exprès de rire... Tu fais semblant d'être tranquille; mais, au fond, je sais bien que tu es aussi triste que moi...

Rose ne se troubla pas :

— Si je te disais que cela me fait plaisir que tu partes demain, tu ne me croirais pas... Mais enfin, Peau d'Ange, nous ne sommes pas de vieux amants; nous ne sommes pas encore très habitués l'un à l'autre...

Il l'interrompit, un peu rageur :

— Ne parle pas comme cela!... Tu ne dis pas ce que tu penses... En tout cas, moi, il me semble qu'il y a très longtemps que je te connais... En ce moment, on croirait que tu n'as pas de cœur et que tu n'es venue aux Arches que pour...

(Ici Viltain s'exprima avec plus de netteté que de pudeur.)

Elle rit silencieusement :

— Ce ne serait déjà pas une si mauvaise raison...

Il l'avait prise par les poignets.

— Mais tu me fais mal, Peau d'Ange! Quelle petite brute!...

Il la lâcha.

— J'ai les poignets tout rouges... Embrasse-les.

Pendant qu'il embrassait les poignets de Rose, celle-ci, d'une voix qui feignait l'enjouement, dit :

— Prends garde, si tu me fais des scènes pareilles, je vais devenir très vaniteuse. Je vais croire que tu tiens sérieusement à moi...

— Mais je tiens à toi, Rose!... Tu ne me crois pas?... Pourquoi me taquines-tu?...

A ce moment madame Trépain parut sur le seuil de sa cuisine : « L'on pouvait venir manger ».

— Nous voici, — cria Rose, et, se tournant vers Guy : — faut-il être bête pour se disputer, quand on a si peu de temps à rester ensemble!...

Guy répondit d'un air têtu :

— Nous ne nous disputons pas... Je t'aime, et je te le dis, voilà tout!

Cette fois-ci les yeux de Rose ne cachèrent pas leur tendresse :

— Je t'aime aussi, Peau d'Ange... Comment veux-tu que je ne t'aime pas?... Regarde-moi... Dis-moi que tu me crois....

Ils s'arrêtèrent un moment sur le gravier. Ils se regardèrent. Puis, avec une certaine gravité qui l'étonna lui-même, Guy Viltain dit :

— Je voudrais bien savoir ce que c'est que l'amour, pour toi...

Elle fut un moment interloquée. Elle oublia d'être gaie; et la grande et belle tristesse remonta du fond d'elle-même jusque dans ses yeux :

— Je t'expliquerai cela tout à l'heure, là-haut...

Madame Trépain les accueillit en les grondant sans conviction :

— Et moi qui croyais que les amoureux avaient toujours faim!

Heureux d'avoir été si ému, Guy répliqua :

— Nous avons faim... Nous avons une faim de cannibales!... madame Trépain, voilà un bœuf au vin qui sent joliment bon!...

XIV

Ils étaient couchés tous deux dans le grand lit d'acajou, lequel ressemblait, dans le silence et la torpeur de cet après-midi de juillet, à quelque navire endormi sur une mer sans vent.

L'idée que cette journée était peut-être leur dernière journée

de bonheur avait donné à leur amour une expansion, une sorte d'entêtement voluptueux, parfois presque tragique. Pour mieux s'unir, ils avaient lutté comme des ennemis. Maintenant, la jeune femme ne bougeait plus. Elle était toute lasse et lâche, pareille à ces roses profondes qui, au milieu d'un jardin, se laisssent paresseusement mûrir sous des rayons brûlants. Un parfum moite montait de sa chair heureuse. Elle avait replié un bras sur ses yeux. Guy ne savait pas si elle dormait ou si elle était éveillée. Il avait envie de lui parler. La perfection de leur entente physique lui semblait une chose si précieuse et si belle qu'elle le touchait sentimentalement. D'autres jeunes gens rêvent si longtemps à une femme qu'ils éprouvent, lorsqu'ils la possèdent, une ennuyeuse déconvenue. Au contraire, Guy, d'abord séduit par les sens, satisfait et comblé, laissait maintenant se former et se préciser les aspirations de son cœur. Son amour était l'enfant de son plaisir. Pris du besoin de s'attacher par quelques certitudes à celle qu'il allait bientôt quitter, il aurait bien voulu interroger Rose, lui demander qui elle était, d'où elle venait. La volupté l'avait laissé d'abord insouciant, mais, maintenant, l'inquiétude, la curiosité le sollicitaient : « Si je ne sais rien d'elle, comment penserai-je à elle, là-bas?... »

— Est-ce que je pourrai t'écrire, quand nous serons séparés? demanda-t-il, un peu timidement.

Rose ne répondit pas; il pensa qu'elle dormait; il se tut.

Mais quelques minutes plus tard, sans bouger, Rose dit :

— Je ne suppose pas que tu m'écrives beaucoup...

— Pourquoi?

— Parce que tu vas vite et complètement m'oublier!

Il se mit à grogner. Elle l'interrompit :

— Ah non! ne troublons pas des instants si doux! Qui sait! Après tout, tu ne m'oublieras peut-être pas si vite!

— Tu verras bien!

Il se pencha sur elle :

— Je veux pouvoir t'écrire... Je veux pouvoir recevoir des lettres de toi...

Elle écarta le bras qui cachait ses yeux et tira les cheveux de Guy. Elle rit moqueusement :

— C'est ça : je vais être ta marraine! C'est bien banal!

Guy suivait son idée :

— Où demeures-tu, à Paris?

— Dans un endroit triste et laid, que je déteste, et que tu ne sauras pas... Et puis, je ne veux pas que tu m'écrives chez moi. D'ailleurs, tu ne sais même pas mon nom!

Ils se turent un moment. Guy reprit :

— Dis-moi, Rose, si je te demande qui tu as aimé, avant moi, me répondras-tu?

Elle le regarda, mi-étonnée, mi-malicieuse :

— Je te répondrai peut-être, mais comment sauras-tu si je te dis la vérité?

Guy eut une réponse d'enfant :

— On ne ment pas à celui qu'on aime!

Rose fit entendre un petit ricanement bref et sans gaîté qui fit à Guy l'effet d'une pinçure :

— Pourquoi ris-tu comme cela?

— Parce que je crois que c'est le contraire qui est vrai. Si on ne mentait pas à ceux qu'on aime, on ne mentirait presque jamais.

Guy était troublé, surpris :

— Il y a des moments où tu es bien drôle...

Elle tourna la tête et regarda Guy avec attention, avec gravité.

— Je ne suis pas drôle, Peau d'Ange; seulement, je suis plus vieille que toi...

Le regard pesant et attentif de Rose causait à Guy un malaise plutôt agréable.

Il revint à ce qui le tourmentait :

— Tu en as aimé beaucoup d'autres, n'est-ce pas?

— Qu'est-ce qui te fait croire cela?

Il s'appliqua honnêtement à essayer de découvrir d'où lui venait cette pensée :

— Je ne sais pas au juste... Tu as l'air souvent si triste... Tu as des yeux si émouvants...

Elle haussa les épaules :

— J'avais déjà des yeux comme cela, à six ans... S'il fallait croire ce que disent les yeux...

L'amertume presque agressive de Rose impatienta Guy :

—Alors, d'après toi, il ne faut croire à rien!

Rose le prit dans ses bras et le dorlota :

— Je te demande pardon, petit Peau d'Ange... J'ai tort de te parler ainsi... Je t'aime de tout mon cœur et je n'ai jamais aimé que toi...

Il se dégagea, et, un peu rageur, obstiné :

— Je ne te crois pas du tout!... Tu me prends pour un enfant!... Je ne suis pas si bête, ni si aveugle!...

Il y a des moments où je me demande si, même dans mes bras, tu ne penses pas à quelqu'un d'autre.

Rose redevint songeuse :

— Ah! tu te demandes cela? Eh bien, tu es plus avancé que je l'imaginais...

Et elle ajouta, comme malgré elle :

— Est-ce que tu ne penses jamais à quelqu'un d'autre, dans la vie?...

— Moi, je ne pense qu'à toi!

— Comment peux-tu ne penser qu'à moi : tu ne me connais pas!

Guy ne se laissa pas démonter :

— Je pense à tout ce que je voudrais savoir de toi!

Elle le câlina :

— Qu'est-ce que tu voudrais savoir, mon pauvre petit? Fais-moi une seule question. J'essayerai de te répondre franchement.

Il hésita une seconde, puis :

— Pourquoi est-ce que tu as l'air si triste?

Elle essaya de sourire :

— Quelle question difficile!... Comment veux-tu qu'on sache pourquoi on a l'air triste?... Pour moi, je crois que c'est de naissance... Tu le sais peut-être mieux que moi.. Dis-moi ce que tu supposes...

Guy, déçu, s'irritait :

— Voilà ce que tu appelles répondre à une question!

— En m'aidant, tu vas peut-être me faire répondre.

Guy réfléchit un peu :

— Tu es triste parce que quelqu'un a été méchant pour toi?

Les regards de Rose flottèrent un moment :

— Non, personne n'a été bien méchant...

Guy hésita :

— Quelqu'un que tu aimais a peut-être été tué.

— Je suis fille unique... mon père est garde-voie loin du front... Il n'y a que mon mari...

— Tu ne l'aimes pas du tout?...

Elle haussa les épaules. Nettement :

— Si j'aimais un tout petit peu mon mari, je ne serais pas ici, pendant qu'il se bat...

Guy, soulagé, se mit à rire :

— C'est vrai!

Mais Rose :

— Oh! il ne faut pas rire... Je ferais mieux de ne pas le tromper... Lui, il m'aime! S'il était tué, je le sais d'avance, j'aurais beaucoup de remords.

— Pourquoi l'as-tu épousé?

Rose poussa un soupir de lassitude. Elle dit presque aigrement :

— Ah! voilà le moment où il faut raconter sa vie!

Cette manière de parler offensa Guy. Avec résolution, il tourna le dos à Rose et se tut.

Le silence était profond. On entendit ensuite le bruit d'une bassine de fer-blanc heurtant la pierre d'un évier, puis le bruit de l'eau se déversant d'un robinet. Le silence revint.

Une seconde fois Rose demanda pardon à Guy. Mais l'enfant ne bougea pas. Rose aussi resta immobile. Si Guy s'était alors tourné vers elle, il eût vu, de l'eau bleue des yeux tristes, surgir deux grosses larmes.

Sans que ces larmes altérassent la voix de Rose, elle dit doucement, presque à voix basse :

— Vois-tu, mon petit Peau d'Ange, il ne faut pas que tu deviennes amoureux de moi.

Guy poussa un bougonnement qui pouvait signifier : « Pourquoi? »

— Parce que je n'ai jamais pu aimer personne; parce que je n'aimerai probablement jamais personne... Quand quelqu'un me plaît, je crois toujours que je vais l'aimer et je ne résiste pas, ni à lui ni à moi... Et puis, non : l'amour s'en va...

Un petit oiseau chanta dans un arbre; puis s'envola comme l'amour. Sans changer de ton, Rose dit :

— C'est un rouge-gorge, il appelle son amie.

Elle reproduisit à la perfection, en sifflant, la modulation aérienne. Elle reprit :

— Tu veux savoir la vérité? Je vais te la dire. Oui, tu l'as deviné : j'ai pensé à un autre que toi, dans tes bras... Mais il ne faut pas que tu sois jaloux de cet autre... C'est un homme qui n'existe pas... et auquel je pense depuis toujours. Lorsque je t'ai vu, avant-hier, dans le tramway de Saint-Cloud, j'ai cru que c'était toi, cet autre... Il m'a presque semblé te reconnaître... Mais c'est vrai : maintenant, je n'en suis plus si sûre... Voilà pourquoi je voudrais que tu ne m'aimes pas... Il ne faut pas devenir malheureux...

Elle se tut... Guy murmura d'une voix froide, qui voulait se contenir :

— J'aimerais mieux ne pas t'avoir rencontrée...

Elle étendit la main et lui caressa l'épaule :

— Pourquoi dire cela, mon petit Guy? Ce n'est pas bien... Je ne t'ai rien refusé... Ne me fais pas regretter de t'avoir dit des choses que je n'ai jamais dites à personne.

Il interrompit, ironiquement :

— Peut-être me les dis-tu parce que tu m'aimes sans le savoir...

Elle sourit tristement :

— Peut-être... En tout cas j'ai pour mon petit Peau d'Ange une tendresse profonde... Il vaudrait mieux que je ne sois pas pour lui autre chose que les nombreuses femmes qui se sont jetées dans ses bras et qu'il a oubliées huit jours après...

D'une voix méchante, tournant toujours le dos à Rose, Guy répliqua :

— Ce n'est pas possible! je ne t'oublierai jamais!

— Je n'en suis pas si sûre que toi... Tu es si jeune, tu es si beau!... Tu verras, mon chéri, dans quelque temps, je ne serai plus qu'une passante, pour toi, comme tant d'autres...

Elle avait prononcé ces mots sur un ton un peu plaintif.

— Tu as l'air de le regretter!... Qu'est-ce que cela peut te faire, puisque tu ne m'aimes pas?...

Rose vint se mettre tout contre Guy :

— Oh! cela n'est pas si simple! Ce que j'éprouve pour toi, c'est quand même de l'amour!

Guy la repoussa presque durement :

— Va-t'en!... va-t'en!...

Elle s'écarta sans protester.

Bientôt après, Guy tourna la tête vers elle. Comme Rose, tout à l'heure, l'enfant désemparé avait les yeux pleins de larmes. Rose se mit à sourire. Mais ce n'était pas un sourire narquois, ni incrédule. Il était au contraire tout baigné de tendresse. Elle attira Guy contre elle et lui cacha la figure contre son épaule. Elle le berça comme un bébé. Elle lui dit doucement :

— Vois-tu où ça mène, de dire la vérité...

Mais Guy, charmé par les regards consolateurs, amolli par le contact de cette peau douce et brûlante, se laissa invinciblement porter par la confiance de son âge. Il murmura, enlaçant Rose de ses bras forts et souples :

— Es-tu bien sûre que ce soit la vérité? Tu vas m'aimer... tu vas m'aimer...

En entendant ces mots, Rose ne réprima pas un bref sursaut. Puis elle prit la tête de Guy dans ses deux mains, la releva :

— Regarde-moi... Regarde-moi bien, — dit-elle.

Ils se regardèrent. Dans les yeux de l'enfant, Rose cherchait l'amour comme un naufragé, sur son radeau, cherche la terre, au fond de l'horizon.

Mais il ferma les yeux le premier, vaincu par cette ferveur :

— Embrasse-moi, — dit-il avec faiblesse...

J.-L. VAUDOYER

(*A suivre.*)

EN RUSSIE,

A LA VEILLE DE LA GUERRE[1]

— 9 MAI-2 AOUT 1914 —

Nous approchions du 29 juin/12 juillet, la Saint Pierre-et-Paul, fête onomastique du Grand-Duc, que nous avions l'habitude de fêter solennellement chaque année. — Nous décidâmes de donner ce jour un grand dîner pour lequel soixante invitations furent lancées. Le matin du grand jour les enfants vinrent comme de coutume avec des bouquets de fleurs et leurs cadeaux qu'ils soignaient particulièrement, sachant combien leur père était sensible à leurs attentions. La grande-duchesse Marie, fille du Grand-Duc de son premier mariage, était en visite chez nous. Nous allâmes tous à la messe, car la Saint Pierre-et-Paul était une grande fête en Russie. C'est bien triste de toujours devoir parler au passé dès qu'il s'agit de notre patrie; mais les bolcheviks avec leur persécution rageuse de la religion ont pillé les trésors des églises; ils ont aboli toutes les fêtes et rien ne subsiste plus de ces belles messes solennelles d'autrefois.

Après le déjeuner, un coup de téléphone du grand Maréchal de la Cour, le comte de Benckendorff, nous prévint que l'Empereur arriverait chez nous à 4 heures. C'était la première fois qu'il venait dans notre maison. Nous étions très émus

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 novembre.

à l'idée de le recevoir. A 4 heures exactement notre cher Empereur entra, en uniforme de garde à cheval, ce qui était une attention pour le Grand-Duc qui portait d'habitude cet uniforme, ayant commandé le régiment de la garde à cheval pendant plusieurs années.

Après avoir traversé la vaste antichambre ovale, dallée de blanc et de noir, Sa Majesté entra dans la grande galerie. Sur les dalles pareilles à celles de l'antichambre, à égale distance l'un de l'autre, trois merveilleux tapis persans du XVIIe siècle à fond bleu foncé, avec des perroquets jaunes, étaient étalés. Jetant un regard sur les deux groupes de pierre qui étaient aux deux extrémités de la galerie et qui avaient orné jadis le jardin de Le Nôtre; apercevant la tapisserie de Bruxelles, *le Triomphe d'Amphitrite*, qui prenait tout un mur et dont les tons chauds et blonds semblaient éclairer la pièce; voyant les cinq vitrines pleines de porcelaines de Chine, de Saxe et de Louisbourg — l'Empereur s'écria : « Mais c'est un véritable musée »... et c'était l'impression de tout nouveau visiteur.

L'Empereur restitua ce jour-là au Grand-Duc tous les régiments dont il avait été chef honoraire depuis sa naissance et qu'il avait perdus au moment de son mariage avec moi; mais celui auquel mon mari tenait le plus, le régiment de hussards de Grodno, avait été entre temps donné à l'Impératrice d'Allemagne à la suite d'intrigues entre la cour de Berlin et notre ministère des Affaires étrangères; l'Empereur dut y consentir malgré lui. Les officiers de ce régiment furent si offusqués, si attristés de cette nomination d'un nouveau chef honoraire, qu'en recevant un grand portrait de l'Impératrice d'Allemagne, portant l'uniforme des hussards de Grodno et destiné au mess des officiers — ils le retournèrent face au mur. Le portrait resta ainsi jusqu'à la déclaration de la guerre; alors il disparut tout à fait. Ce ne fut que pour l'anniversaire du Grand-Duc, le 21 septembre /4 octobre de la même année, déjà en pleine guerre, que l'Empereur, n'ayant plus à ménager la cour de Berlin, restitua le régiment des hussards de Grodno à son cher oncle Paul.

Après cette digression, je reviens à la visite que le Souverain nous fit le 29 juin 1914. L'Empereur fut bon, attentif,

aimable, de bonne humeur. Il se souvint des moindres détails de jadis, des bals où nous dansâmes ensemble, entre autres celui de l'Ambassadeur de France et de la Marquise de Montebello (alors comtesse), où, encore héritier du Trône, il daigna danser le cotillon avec moi. Sa Majesté ne nous quitta qu'après le thé, vers 5 h. 1/2, disant en riant que nous avions beaucoup à faire avant un dîner monstre comme celui que nous donnions le soir même. En effet, après son départ, six tables rondes de dix couverts chacune, furent apportées dans la salle de bal. Ce fut tout un problème de placer les personnes à table, de manière à ménager toutes les susceptibilités. A 8 h. 1/2 tous les invités de la capitale, de Tzarskoïé et des environs étaient réunis.

La grande-duchesse Wladimir était à la droite du grand-duc Paul, ayant à sa droite le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne. A la gauche de mon mari se trouvait la comtesse de Pourtalès et à la gauche de celle-ci M. Paléologue, ambassadeur de France. Dire que cela se passait trois semaines avant la guerre! J'avais à ma table et à ma droite, Henri, le prince-consort des Pays-Bas, époux de la reine Wilhelmine, qui était en visite chez la grande-duchesse Wladimir, sa demi-sœur. A ma gauche avait pris place le duc Alexandre de Leuchtenberg, avec lequel j'étais liée d'amitié depuis longtemps. Les quatre autres tables étaient présidées par la grande-duchesse Cyrille, la grande-duchesse Marie Pavlovna junior, les grands-ducs Cyrille, Boris, André et Dimitry.

Wladimir, en uniforme de page de Sa Majesté l'Empereur, s'occupait de la jeunesse. La soirée était belle et douce, les fenêtres de la salle de bal étaient ouvertes, et la musique du 4e Tirailleurs, installée sur la pelouse du jardin à la française, faisait entendre les morceaux les plus entraînants de son répertoire. Le dîner fini, on alla prendre le café au jardin. Les fillettes avaient obtenu comme faveur spéciale de veiller ce soir-là et on voyait leurs têtes bouclées à l'une des fenêtres du deuxième étage. Ce soir-là un zeppelin russe, immense, survola Tzarskoïe et attira l'attention des invités. Tout le monde était gai et de bonne humeur. Le prince-consort semblait particulièrement en gaieté, ayant fait honneur à la

cave excellente du Grand-Duc. La jeunesse se mit à danser et Wladimir entraîna dans un one-step effréné madame Pierre Polovtsof (à cette époque encore comtesse Mimi Ignatieff). D'autres couples suivirent et le bal improvisé eut beaucoup de succès.

Combien de fois depuis ai-je parlé de cette soirée avec M. Paléologue et le comte de Chambrun, secrétaire à l'ambassade de France. Personne de nous ne se doutait que les plus gros, les plus noirs nuages s'amoncelaient au-dessus de nos têtes! On s'en doutait si peu, que tout était décidé pour notre prochain départ pour l'étranger, fixé pour le 16/29 juillet. Vu le nombre de voyageurs et de bagages, nos moindres déplacements étaient pour l'entourage du Grand-Duc d'une importance considérable. Aussi, nos places étaient-elles retenues dans le Nord-Express trois semaines d'avance. Mon mari devait aller avec les petites à Kreuznach, près de Francfort, et moi, à Marienbad, en Bohême, pour y faire ma cure annuelle. Dans les deux endroits les appartements étaient retenus. Personne à cette soirée du 29 juin-12 juillet ne pouvait songer que le 16/29 juillet nous serions à la veille de la guerre.

Parmi les invités du dîner se trouvait notre vieil ami Dimitri de Benckendorff, connu du monde entier sous le nom de Mita. Il savait mettre un entrain particulier à chaque réunion dont il faisait partie. Il était gros, petit de taille, trapu et ressemblait à un bonze chinois souriant; mais son élégance innée, son esprit, sa culture, sa sociabilité et la spontanéité de ses réflexions amusaient le monde et faisaient de lui un hôte constamment désiré. Depuis des années, il passait la saison d'été chez la grande-duchesse Wladimir à Tzarskoïé et venait à tout moment chez nous. Mon mari le connaissait depuis toujours et moi j'avais depuis quinze ans la plus grande amitié pour lui. Ce soir-là encore, il ajouta à l'entrain général en tirant son mouchoir de poche et en imitant la danse des femmes russes et en en exagérant les gestes.

Vers 1 heure, à l'heure du dernier train pour Saint-Pétersbourg, notre grand autobus emmena à la gare ceux des invités qui rentraient en ville. La grande-duchesse Wladimir et ses invités rentrèrent à pied, son palais faisant face au nôtre.

***

Tout le monde attendait avec impatience l'arrivée du Président de la République, fixée pour le 7/20 juillet. Nous étions invités à un grand dîner donné en son honneur ce jour même au Palais de Peterhof, où M. Poincaré avait ses appartements. Quelques Français étaient arrivés pour cette occasion. Nous avions promis à monsieur et madame Alexandre Polovtsoff d'aller le 5/18 juillet passer vingt-quatre heures dans leur château de Rapti, près de Louga; je priais nos amis d'inviter la charmante princesse Pierre d'Aremberg qui venait d'arriver, afin qu'elle eût une idée de la vie de campagne en Russie. Nous la retrouvâmes dans le train qu'elle avait pris en ville, tandis que nous-mêmes nous montâmes à la station Alexandrovskaya, qui était sur le chemin de Saint-Pétersbourg à Louga. Dans ce même train se trouvait le prince de Hohenlohe, attaché militaire d'Autriche-Hongrie, frère du prince Nicolas de Hohenlohe, qui avait été secrétaire à l'ambassade à Paris et qui lui ressemblait beaucoup. Il allait également à Rapti, où nous arrivâmes à l'heure du thé. Les autres convives étaient la princesse Sophy Dolgorouky, nièce du maître de maison, et un prince Sviatopolk-Mirsky.

La maison était une grande bâtisse de style Louis XV, construite avec beaucoup de richesse, de faste et de détails somptueux par le père de M. Alexandre Polovtsoff, si connu de la société parisienne et devenu depuis la révolution un antiquaire des plus avertis. Un jardin en terrasses menait à un lac, où un bateau à rames attendait les invités. Nous passâmes très agréablement la journée et la soirée, mais le lendemain matin, en faisant une promenade à travers les bois avec le maître de maison, je dus marcher sur un nid de taons, car je fus piquée au bras, à la main droite, au cou et j'avais des taons entre la doublure et l'étoffe de ma robe. Nous partîmes après le déjeuner. Je souffrais beaucoup, ma main surtout était démesurément enflée et quand nous rentrâmes à Tzarskoïé, la fièvre me secouait. Je fis appel au chirurgien de l'hôpital qui me fit des pansements à l'eau oxygénée et exprima sa crainte d'un commencement d'em-

poisonnement du sang. Toute la soirée du dimanche 6/19 juillet, je me sentais très mal et cependant pour rien au monde je n'aurais manqué le dîner du lendemain à Peterhof, où mes chers Français allaient être reçus et fêtés! Le 7/20 juillet, avec de la fièvre et une main enflée à tel point que je dus couper un gant pour le mettre, et tendant à tous la main gauche, j'accompagnais le Grand-Duc en automobile à Peterhof. Je me souviens, sous mes voiles de crêpe actuels, que j'avais, ce soir-là, une de ces belles robes dont Jean Worth seul a le secret. Elle était en crêpe satin jaune soufre, avec quelques légères notes bleu ciel et brodée de diamants.

Il y avait foule ce soir-là au Palais. Les uniformes militaires, chamarrés de décorations, les habits brodés des hauts dignitaires de la Cour, se mélangeaient aux belles toilettes des dames. MM. Poincaré et Viviani étaient seuls en habits noirs. Paléologue, un peu plus pâle que d'habitude, était dans son habit d'ambassadeur et paraissait content que l'alliance franco-russe, fondée du temps de M. de Montebello, se fortifiât encore pendant sa mission.

La table était servie en carré et le Président de la République était assis entre l'Impératrice et la grande-duchesse Wladimir (L'Impératrice Douairière était déjà partie pour l'étranger, d'où elle dut rentrer par l'Allemagne au début de la guerre, et les Allemands n'eurent pas pour elle les égards qui lui étaient dus).

J'avais pour voisin de table, d'un côté, M. Taneieff, chef de la chancellerie de l'Empereur, et de l'autre le général allemand Von Chelius, attaché à la personne du Tzar. C'était un Prussien maigre et raide, avec une figure rouge et des moustaches blondes aussi raides que lui-même. Quoiqu'il eût demandé à m'être présenté, nous nous parlâmes à peine ne sachant rien l'un de l'autre. Du moins moi ne savais-je rien de lui. Au moment des toasts, suivis de l'hymne national russe *Bojé Tzaria chrani* et de *la Marseillaise*, quand l'Empereur, en termes chaleureux, souhaita la bienvenue au Président de la République et que celui-ci répondit combien la France était attachée à la Russie et combien l'alliance franco-russe était solide, je jetais un regard sur mon voisin

de droite. Il semblait nerveux et tortillait fiévreusement sa moustache. Il savait, peut-être, déjà, que la paix du monde était menacée, que ses compatriotes ourdissaient la guerre, saisissant comme prétexte l'assassinat de l'archiduc.

Après le dîner, quelques dames et moi, nous allâmes sur le balcon admirer les belles fontaines qui jaillissaient en gerbes dorées, telles un cratère en flammes et qui rappelaient à s'y méprendre les grandes eaux de Versailles. Le palais de Péterhof, comme toutes les bâtisses du XVIIIe siècle, était une copie plus ou moins fidèle de l'habitation du Roi Soleil.

Après un cercle assez long, les Souverains, le Président de la République et le Président du Conseil se retirèrent, et moi, brisée de fatigue, je cherchais dans la foule mon mari, afin de rentrer au plus vite à Tzarkoïé-Sélo.

Le lendemain, mardi, 8/21 juillet, je dus renoncer à aller chez des amis qui habitaient place du Palais-d'Hiver voir le Président de la République et sa suite arriver en équipages de gala. M. Poincaré avait été d'abord à l'ambassade de France, où la colonie française s'était réunie au grand complet pour l'acclamer. De là, il devait se rendre au Palais d'Hiver, où le corps diplomatique, accrédité à la Cour de Russie, allait lui être présenté.

Le mercredi 9/22 juillet, toujours souffrante, je ne pus me rendre à la revue de Krasnoïé-Sélo, en honneur du Président, et le Grand-Duc y alla seul. J'en étais désolée, car ayant passé une grande partie de ma vie dans les sphères militaires, j'adorais ces spectacles, où la force martiale de mon pays se montrait en plein jour. Hélas! à présent c'est l'odieuse armée rouge, aux ordres de bandits juifs, qui remplace les glorieux régiments d'autrefois...

Le soir, me sentant un peu mieux, je ne pus résister à la tentation d'aller en auto au théâtre de Krasnoïé, où toute la Famille Impériale et les hôtes français devaient se trouver. J'avais pour toutes les représentations une grande et belle loge, à côté de celle où se tenait la suite des Souverains. Mon mari resta une partie du spectacle auprès de moi, et l'autre dans la loge impériale. J'étais presque en face d'elle et pouvais voir à merveille tous ceux qui s'y trouvaient.

Parmi mes invités se trouvait le général prince Serge Bélosselsky. Durant l'un des entr'actes il m'accompagna sur la terrasse et me dit : « Ne trouvez-vous pas extraordinaire ce silence de l'Autriche? Après avoir menacé et brandi ses armes contre la Serbie, la voilà qui s'enferme dans le mutisme le plus absolu. Tout cela est d'un très mauvais augure, et je suis convaincu que nous sommes à la veille d'événements très graves; que les Autrichiens et les Allemands mobilisent en cachette. — A quoi pensez-vous, — demandai-je, angoissée, — croyez-vous que c'est, peut-être, la guerre? — J'en suis certain, — me dit-il, — et ma certitude est telle, que je vous parie une bouteille de champagne qu'avant quinze jours nous serons obligés de mobiliser à notre tour... » Je ne voulus pas le croire, et acceptai en riant le pari, sûre que le prince Bélosselsky se trompait. Hélas! Je lui dois encore cette bouteille.

***

Le départ de M. Poincaré était fixé pour le jeudi soir 10/23 juillet. Le Grand-Duc fut invité à dîner avec toute la Famille Impériale à bord du cuirassé *la France* et rentra à la maison sous le charme de l'accueil français et de la délicieuse soirée passée à bord. Il eut ce soir-là un long entretien avec M. Paléologue et, si le silence de l'Autriche les préoccupait, je sais que l'idée d'une guerre toute proche n'avait pas effleuré leurs esprits. Ce ne fut que le lendemain matin, vendredi 11/24 juillet, que nous apprîmes par les dépêches des journaux, l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie. Les Autrichiens savaient parfaitement que cet ultimatum agacerait le gouvernement russe. C'est pourquoi ils ne le publièrent qu'après le départ de M. Poincaré, afin de rendre impossible toute conversation de l'Empereur avec le Président sur ce sujet. La Serbie, pour éviter la guerre, était prête à toutes les concessions, mais elle demandait un délai de vingt-quatre heures exigées par l'Autriche, pour lui répondre.

Ce 11/24 juillet, la Sainte Olga, ma fête, nous avions entre autres à déjeuner M. Iswolsky, ambassadeur de Russie en

France et l'attaché militaire, le colonel comte Ignatieff. Il va sans dire que les difficultés austro-russo-serbes firent les frais de la conversation. Iswolsky, qui ne pouvait oublier son échec au moment de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, quand le baron d'Ehrenthal l'avait roulé, ne voyait pas d'un œil trop mécontent les rapports se tendre entre l'Autriche et la Russie. Cependant, quelque grave que parût la situation, le danger ne nous semblait pas encore imminent. Ni M. Iswolsky, ni le comte Ignatieff ne se doutaient que le soir même chacun d'eux repartirait pour Paris rejoindre son poste.

L'Autriche avait refusé tout délai à la Serbie, ainsi que toute intervention pacifique des autres puissances. Malgré la soumission des Serbes, elle leur déclara la guerre et commença une marche sur Belgrade. Toutes ces rumeurs avaient énervé le public russe, dont le sentiment national se sentait atteint par les insultes imméritées infligées à la Serbie.

Le samedi 12/25 juillet, nouveau spectacle à Krasnoïé. Nous y allâmes en auto avec le Grand-Duc et ce soir-là pour la première fois je sentis qu'il y avait de l'électricité dans l'air. Les officiers avaient un air plus martial encore que de coutume et leurs sabres semblaient faire encore plus de bruit. L'Empereur, très pâle, entra dans la salle quelques instants avant le spectacle et voulut s'asseoir au premier rang, comme il en avait l'habitude. Tout à coup une clameur s'éleva : « Hourra, hourra, l'hymne, l'hymne ! » La toile se leva, les artistes et le public mêlèrent leurs voix dans l'hymne si cher à nos cœurs : *Boje, tzaria chrani*. L'Empereur debout saluait le public, puis les artistes. De nouvelles acclamations éclatèrent et l'hymne fut répété trois fois avec un enthousiasme indescriptible. J'avais dans ma loge la comtesse Kleinmichel et quelques hommes, et nos cœurs battaient à l'unisson de la salle, dans un même élan de dévotion à notre Souverain. Des officiers roumains, arrivés avec une mission, regardaient, debout, impassibles, cette manifestation patriotique. Encore à ce moment-là, je ne voulais pas croire qu'une guerre fût possible.

Le lendemain, dimanche 13/26 juillet, mon mari me dit : « Je suis inquiet pour maman et Olga, tu devrais insister

pour qu'elles reviennent. » Ma mère et ma fille, la comtesse Olga Kreutz, se trouvaient aux eaux, à Bad-Kissingen, en Bavière, où elles faisaient une cure et je n'osais avouer ni au Grand-Duc, ni à moi-même que, depuis la veille, j'étais très inquiète pour elles. Je savais que ma mère, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, était d'un caractère résolu et ferme et que pour rien au monde elle ne consentirait à abréger une cure qu'elle faisait chaque année depuis trente-cinq ans. Néanmoins je lui adressai le télégramme suivant : « *Vous supplie toutes deux partir immédiatement Italie ou Suisse.* » Je ne pouvais encore le 13/26 juillet leur dire plus clairement que, par mesure de précaution, il était préférable pour des Russes de s'éloigner de l'Allemagne. Deux jours qui me parurent bien longs se passent; enfin le 15/28 juillet je reçois une réponse de maman : « *Sommes très bien ici, achevons cure après-demain, partons pour Schlangenbad.* » Le télégramme me tomba des mains! Ainsi, au lieu de fuir ce pays qui pouvait devenir ennemi d'un moment à l'autre, elles s'enfonçaient encore plus au cœur de l'Allemagne! Le 17/30 juillet, la situation devenant angoissante, je télégraphie à Schlangenbad : « *Exige votre départ immédiat.* » Ma fille comprit enfin que je n'envoyais pas ces dépêches à la légère. Elle pleura, supplia maman de partir, mais ma mère resta inflexible, se fâcha et la pria de ne plus s'occuper d'elle, qu'elle était décidée à rester à Schlangenbad, qu'aucune guerre n'était possible, que ce n'étaient que des racontars de journaux, etc., etc. Olga, désolée, recevant d'autre part dépêches sur dépêches de ne pas prolonger d'un instant son séjour en Allemagne, se décida à partir et confia sa grand'mère à M. Winter, propriétaire de l'Hôtel Victoria, à Schlangenbad. Ma fille passa avec le dernier convoi d'Allemagne en Belgique, par Herbesthal, et à travers mille péripéties, quelques-unes comiques, elle débarqua en Angleterre; de là par mer elle gagna la Suède et par le Nord, Luléo, Tornéo et la Finlande, après un voyage de trois semaines, elle arriva enfin à Saint-Pétersbourg, déjà en pleine guerre.

Mais je continuai à me lamenter sur le sort de ma mère, dont je n'avais plus aucune nouvelle. J'anticipe un peu sur les événements, mais au début de la guerre, les rescapés de

l'Allemagne racontaient par quelles humiliations et par quelles misères les Allemands les avaient fait passer. A Berlin, on avait arraché le chapeau de la princesse Serge Bélosselsky qui fut fortement bousculée; on avait donné des coups dans le dos de la comtesse Brévern de la Gardie et on avait craché sur elle, mille autres détails affreux venaient aggraver mon angoisse. Mon imagination aidant, je voyais ma pauvre mère soumise aux plus cruelles tortures et aux plus mauvais traitements. On n'alla pas jusqu'à la torturer, mais les Allemauds furent impitoyables envers cette vieile dame de quatre-vingt-quatre ans. Des gendarmes perquisitionnèrent grossièrement chez elle, lui enlevèrent les quelques pièces d'or qu'elle avait, lui prirent sa lorgnette et ses médicaments et, à son vif désespoir, les photographies du Grand-Duc, des enfants et les miennes. Puis, sans lui dire où on la menait, ils la firent monter dans une voiture avec trois autres dames russes, et, toujours escortées de gendarmes à cheval, ils les déportèrent à Nauheim, près de Francfort, où ils les installèrent, chez une Wirthin allemande, qui ne fut pas trop dure pour elles.

Pendant ce temps, sans nouvelle aucune, je remuais ciel et terre pour faire rentrer ma mère en Russie. Par M. d'Aguerra, ministre d'Espagne au Danemark, j'appris que ma mère, était à Nauheim. L'Italie étant neutre à ce moment, je télégraphiai à Sa Majesté, la reine Hélène, la suppliant de me venir en aide. La bonne et charitable Reine envoya à maman 4 000 marks que je remis immédiatement au marquis Carlotti, ambassadeur d'Italie en Russie. Enfin, grâce à l'influence de la Reine et à l'aide de M. d'Aguerra, ce fut à la fin de septembre 1914 seulement, que ma mère fut autorisée à traverser l'Allemagne sous escorte et d'arriver à Sassnitz, d'où elle gagna Trelleborg en Suède, et où ma nièce alla la chercher pour nous l'amener triomphalement à la gare de Finlande, à Saint-Pétersbourg.

Mais je reviens aux journées angoissantes qui précédèrent la déclaration de la guerre. Nous vivions du journal du matin à celui du soir. L'empereur d'Allemagne avait brusquement quitté la Norvège où, soi-disant, il faisait une croisière de repos. Il était rentré à Kiel et nous apprîmes

avec certitude que le gouvernement de Berlin approuvait et soutenait en tous points celui de Vienne. Chaque heure qui passait rendait la situation de plus en plus tendue. Les Pourtalès, qui habitaient Tzarkoïé en été, s'étaient enfermés chez eux, et ne voyaient qui que ce fût, en dehors des personnes de service. Il faut rendre cette justice au comte de Pourtalès, qu'il paraissait désolé de devoir transmettre à M. Sazonoff les menaces de plus en plus agressives du gouvernement de Berlin. Quand le malheur fut irrémédiable et que le comte de Pourtalès apporta la déclaration de guerre, il s'effondra dans les bras de Sazonoff et sanglota longuement sur son épaule. Pendant ce temps, le ministre des Affaires Étrangères, qui, plus tard, me raconta lui-même cette scène, le tapotait gentiment dans le dos et essayait de le consoler.

***

Nous savions que plusieurs télégrammes avaient été échangés entre Guillaume II et notre Empereur, qui s'efforçait par tous les moyens de sauver la paix, cette paix qui à chaque instant devenait plus problématique. Tandis que le 16/29 juillet l'empereur d'Allemagne, en termes affectueux, assurait l'empereur Nicolas II de son amitié et lui promettait d'user de son influence pour modérer l'Autriche, cette dernière bombardait Belgrade et les troupes allemandes étaient dans toute l'effervescence d'une mobilisation. Encore le 17/30 juillet, l'empereur de Russie télégraphiait à l'empereur d'Allemagne que « la mobilisation partielle de nos troupes n'était faite qu'à titre de défense contre l'Autriche et qu'il comptait sur l'intervention de Guillaume II, pour arriver à une entente avec elle ». Le 18/31 juillet on apprenait à Saint-Pétersbourg que la mobilisation générale, décrétée en Allemagne, était un fait absolument certain et aussi que le gouvernement de Berlin avait chargé son ambassadeur en Russie, d'exiger la démobilisation des troupes russes dans un délai de douze heures. Cela ne concordait guère avec un nouveau télégramme de l'empereur Guillaume II, daté du 18/31 déclarant : « qu'il garantissait les dispositions conciliantes de l'Au-

triche ». L'Empereur Nicolas lui répondit en le remerciant « et en lui donnant sa parole d'honneur que les troupes russes ne se livreraient à aucun acte de provocation contre l'Autriche, tant que dureraient les pourparlers avec elle ». Dans l'après-midi du 19 juillet /1er août notre Empereur avait télégraphié encore une fois à l'empereur d'Allemagne, dans l'espoir de conjurer la guerre et à 7 heures du soir, le même jour, le comte de Pourtalès remettaitt à M. Sazonoff une enveloppe qui contenait la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.

Dans cette journée du samedi 19 juillet /1er août un fort orage avait éclaté à Tzarskoïé. Dès qu'il fut passé, je sortis faire le tour du lac et admirer la verdure du parc, lavée par une pluie abondante. L'air était parfumé, chaud et lourd, aussi lourd que mon cœur qui pouvait à peine supporter cette obsession de la guerre. En passant près des casernes des tirailleurs d'abord, puis des hussards, j'entendais partout résonner l'hymne, *Dieu garde le Tzar*. Rentrée pour le thé, on me remit un télégramme qu'un de nos amis très chers m'envoyait de Paris; il contenait ces mots : *Mon cœur bat pour la sainte Russie...*

Je trouvais chez le Grand Duc notre vieil et fidèle ami, le général Alexis de Kaufmann-Tourkestansky, qui était venu de la ville afin de parler avec mon mari des événements terribles qui s'annonçaient.

Le lendemain matin, dimanche, le 20 juillet /2 août, nous reçûmes une convocation nous invitant à nous trouver à 3 heures, le jour même, au Palais d'Hiver, à Saint-Pétersbourg. Nous savions que c'était au sujet de la déclaration de la guerre. Au moment de partir, on vient nous annoncer que les deux autos avaient des pannes. Le Grand-Duc qui ne pouvait manquer d'être présent à un moment aussi grave, se rendit précipitamment chez la grande-duchesse Wladimir, qui se préparait à partir pour la ville et qui l'emmena avec elle. Moi, je courus à notre garage et le chauffeur me promit qu'une des autos serait réparée plus ou moins bien dans un quart d'heure; et ainsi, tant bien que mal, clopin-clopant, j'arrivai en ville, au Palais avec une demi-heure de retard, mais néanmoins avant l'entrée des Souverains.

La place du Palais-d'Hiver était noire de monde. Des drapeaux, des étendards, des enseignes, étaient portés avec de fières devises : « Dieu garde le Tzar » — « Vive la Russie. » Puis une croix avec l'inscription « Avec ceci tu vaincras », etc... Des chants patriotiques et guerriers résonnaient de toutes parts.

Arrivée au Palais, je traversai les grandes salles bondées de monde, pour aboutir à la salle Saint-Georges, où les dames, en robes de ville, étaient groupées. Je parlais à plusieurs d'entre elles. Puis, le maître de cérémonies, Constantin de Giers, m'offrit le bras et pria les autres dames de nous suivre dans la grande salle Nicolas; là, les militaires en nombre écrasant, les ministres, les dignitaires de la cour, le corps diplomatique au grand complet, les maréchaux de la noblesse qui se trouvaient à Saint-Pétersbourg et les membres de la Douma étaient réunis. Nous attendîmes encore quelques instants. Enfin le bâton du grand maréchal de la Cour frappa trois coups, les portes de la salle de Concert s'ouvrirent et l'Empereur donnant le bras à l'Impératrice, tout habillée de blanc, entra, suivi des grands-ducs et des grandes-duchesses. Le clergé, en beaux vêtements sacerdotaux, attendait au milieu de la salle. Le *Te Deum* fini, un silence complet régna dans cette pièce où plus de trois mille personnes étaient présentes. L'Empereur avança de quelques pas et d'une voix claire et sonore prononça un discours vibrant. Il dit qu'un ennemi insolent et traître s'était permis de fouler le sol russe (on racontait que les Allemands s'étaient déjà emparés de Kalisch, en Pologne). Il nous avait réunis pour nous annoncer la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie et la nomination du grand-duc Nicolas comme généralissime. Il ne doutait pas de la fidélité de son peuple, ni de la victoire finale de ses armées. L'Empereur ne déposerait pas les armes tant qu'un seul soldat ennemi serait sur la terre patrie.

Ce discours dont malheureusement je n'ai pas le texte intégral, provoqua un enthousiasme qui touchait au délire. Des cris, des hourras, des applaudissements retentissaient de toutes parts; les vitres du Palais d'Hiver tremblaient. Les hommes jetaient leurs chapeaux en l'air, les femmes pleuraient.

Quand l'Empereur et l'Impératrice, tenant l'Héritier par la main, parurent au balcon du centre, toute la foule s'agenouilla et des hourras frénétiques s'échappèrent de milliers de poitrines!

Au moment de se retirer, les Souverains passèrent devant moi. L'Empereur me regarda longuement et l'Impératrice en pleurs me tendit sa main que je baisai avec dévotion. Cette main était toute trempée des larmes des autres dames qui s'étaient inclinées sur elle.

Paléologue s'approcha de moi : « Ah! chère amie, quels moments inoubliables nous venons de vivre ensemble! Mais je pense avec émotion à mon pays, à la France. Que va-t-elle faire? Que s'y passe-t-il aujourd'hui... »

Le Grand-Duc monta avec moi dans l'automobile découverte, celle qui restait en ville dans son palais du quai Anglais. Il semblait triste et préoccupé. Puis me prenant la main, il me dit : « Que penses-tu de cet enthousiasme, de ce délire! Cela me fait songer au dimanche des Rameaux, les feuilles de palmiers étalées à terre et les chants de Hoshanna; puis, plus tard ce sera peut-être : « Prenez-le, prenez-le, crucifiez-le »...

Nous avancions pas à pas. Chaque voiture qui passait était acclamée; de tous les côtés on jetait des fleurs. Une belle fille du peuple, intrépide et hardie, monta sur le marchepied de l'auto, et déposa sur mes genoux un bouquet de roses. Qu'est-elle devenue? A-t-elle péri victime du froid, de la faim ou de la torture, sous l'odieux régime bolcheviste? Ou bien fait-elle le bonheur de quelque camarade, commissaire de la Tchéka? On ne le saura jamais. *Aura popularis.*

PRINCESSE PALEY

LA
RÉVOLUTION AUX ILES DU VENT[1]

(1789-1793)

Dans ce grand drame de la Révolution, où, comme le dit M. Pierre de Vaissière [2], sombre irrémédiablement le glorieux passé de l'ancienne France, on n'entend plus guère aujourd'hui que la voix de ceux qui la préparèrent ou qui en furent les meneurs et les champions. Chaque jour, la publication de documents nouveaux ou qui prétendent l'être, vient retracer l'histoire officielle de cette tragique époque. Peut-être serait-il temps de donner aussi la parole à d'autres qu'aux « héros » de la Révolution, à ceux qui en souffrirent et qui en moururent. C'est de cette pensée que je m'inspire en offrant au public un récit contemporain d'événements peu connus qui se passèrent aux Antilles françaises pendant les premières années de la Révolution.

L'auteur des mémoires [3] dont j'extrais les quelques pages

1. D'après les documents contemporains et les mémoires inédits du chevalier Camille de Valous, lieutenant de vaisseau sur la *Didon*, de l'escadre de M. de Girardin, en expédition aux îles du Vent de mars 1791 à février 1793.

2. P. de Vaissières, *Lettres d'aristocrates*. Paris, 1907, in-8°, p. I, suiv.

3. D'une ancienne famille forézienne, Camille-Marie de Valous était l'avant-dernier des treize enfants vivants de Benoît de Valous, chevalier, seigneur de Tourieux et Chambas, ancien échevin de Lyon, et de Françoise Fourgon de Maisonforte; baptisé à Lyon le 25 décembre 1764, mort en 1840, entré en 1778 dans la marine royale en qualité de garde de la marine, lieutenant de vaisseau en 1787, fait chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, en récompense de ses services aux Iles, passé au service de l'Espagne en 1793, réintégré dans la marine de France avec le grade de capitaine de vaisseau en 1814, il quitta le service en 1815 avec une pension de 1 200 livres!...

qui vont suivre a été un témoin de ces événements et y a joué un certain rôle; il appartenait depuis l'âge de quatorze ans à ce corps des officiers de la marine royale auquel on a trop souvent reproché ses défauts, sa morgue, son exaltation et son exclusivisme, en méconnaissant la haute valeur professionnelle de ses membres, leur dévouement désintéressé et par-dessus tout leur culte chevaleresque pour le sentiment de l'honneur. Recrutés surtout dans la noblesse provinciale (la noblesse de cour préférait l'armée de terre au dur métier de marin), ceux que l'on appelait les « rouges » n'avaient eu ni les loisirs ni l'occasion de se laisser beaucoup enthousiasmer par les idées des philosophes; comme leurs parents restés misérablement à cultiver leurs terres ou à végéter dans les emplois inférieurs, ils n'avaient pas compris les grands mots de liberté, de fraternité et d'émancipation; comme ceux qui les avaient précédés, ils ne connaissaient qu'un devoir : servir! Aussi, à de rares exceptions près, est-ce dans la marine que l'on trouve les plus acharnés adversaires des idées nouvelles et les partisans les plus dévoués de la Monarchie. Par leurs origines, leurs goûts et leurs aspirations, ils étaient bien faits pour sympathiser avec la partie la plus stable de la population des colonies : les « habitants » ou planteurs qui, comme eux, appartenaient pour une bonne part à la classe de la petite noblesse provinciale de France; et, de fait, entre les officiers de la marine royale et les planteurs des Iles, l'harmonie fut toujours parfaite.

Conquises à la France durant la première moitié du XVIIe siècle, les Iles du Vent (Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie, Tabago, Marie-Galante, Désirade et autres îles de moindre importance de l'archipel des Antilles) ont, avec les Iles sous le Vent, parmi les colonies de l'Ancien Régime, un caractère spécial. Plus que toutes les autres en effet, elles sont aux yeux des hommes de l'ancienne France, avec le Canada et la Réunion, celles où notre pays a fait souche et où il a constitué une population entièrement française gardant au loin notre langue, nos mœurs et notre civilisation. En outre, devenues rapidement des colonies d'exploitation et de commerce, c'est-à-dire des établissements qui n'avaient d'utilité qu'autant qu'ils fournissaient à la métro-

pole de faciles débouchés pour le trop-plein de ses productions et lui envoyaient en échange les denrées qu'elle ne produisait pas, les Antilles françaises réalisèrent au plus haut point le type de la colonie tel que le comprenait le commerce de France. A l'inverse de l'Acadie et du Canada, établissements de pur peuplement; dont la perte fut accueillie avec une presque complète indifférence par l'opinion publique, leur cession aurait été beaucoup plus qu'un échec pour la politique extérieure de la métropole, elle aurait consommé la ruine de son commerce maritime [1].

Les termes désignant les fonctionnaires et les organes administratifs de la métropole et des pays d'outre-mer étaient les mêmes, mais ils n'y avaient pas le même sens. Les Iles du Vent étaient administrées par un gouverneur général résidant à la Martinique, assisté de gouverneurs particuliers à raison d'un par île, et par un intendant de justice, police et finances. Le gouverneur, lieutenant général, représentait le roi; il était le chef des troupes de terre et de mer et de la milice; président des diverses assemblées qu'il convoquait et dissolvait à sa guise, il exerçait en fait, sinon toujours en droit, une autorité à peu près illimitée. L'intendant avait la haute main sur la justice et disposait seul des deniers publics.

1. La France faisait, en 1789, un commerce total de 702 687 000 livres dont 345 083 000 à l'importation et 357 604 000 à l'exportation; c'était, comme on disait alors, une balance favorable de 12 521 000 livres. Dans le chiffre des exportations, les denrées des Antilles et de l'Inde figurent pour 163 691 000 livres. Les échanges entre la France et les colonies d'Amérique s'étaient élevés en 1789 à 296 millions, dont 78 pour les importations métropolitaines aux Iles (farine, viande salée, vins et étoffes) et 218 pour les importations coloniales en France (sucre, café, cacao, bois des îles, indigo, coton, cuir, etc.). Or, de ces 218 millions de denrées, la France a consommé pour 71 millions et a exporté le reste après les avoir pour la plupart apprêtées (cf. le rapport de Goudard sur le commerce de la France en 1789, d'après les statistiques du Bureau de la Balance du Commerce, lu à l'Assemblée Nationale dans sa séance du 24 août 1791). Pour citer un exemple, les sucres arrivaient à l'état de sucres bruts ou moscouades, sucres passés ou têtes, sucres terrés, et ils étaient en presque totalité raffinés en France. Treize villes se livraient à cette industrie et notamment : Orléans, Dieppe, Bordeaux, Bercy-Paris, Nantes et Marseille, 951 748 quintaux étaient importés en 1788; achetés à raison de dix sous la livre pesant y compris les droits, ils étaient revendus le double et assuraient un bénéfice de 15 millions aux fabricants, plus 5 millions pour les mélasses (cf. Chaptal, *De l'Industrie française*, 1819, t. II, p. 179).

Dans la métropole, l'intendant était tout et la charge de gouverneur une sinécure honorifique. Tel n'était pas le cas aux Iles où ces deux fonctionnaires exerçaient en commun une série d'attributions. C'est par là surtout que l'administration coloniale se distinguait de celles des provinces métropolitaines. Ces fonctions communes en effet dépassaient de beaucoup en importance les pouvoirs spéciaux de chacun des deux administrateurs. Sous le nom de chefs de la police générale, ils dirigeaient de concert la haute police; le commerce, l'agriculture et la navigation. Ils avaient entre les mains la tutelle administrative de la colonie, la police des cultes, la voirie et la concession des terres. Réunis, ces fonctionnaires formaient un tribunal administratif, sous le nom de tribunal de l'Intendance, et connaissaient des procès relatifs aux concessions, irrigations, corvées pour les chemins, etc. Dans cette sorte de condominium, c'est le gouverneur qui avait la prépondérance, en cas de divergence d'opinions, jusqu'à l'arrivée des ordres du roi. Comme il avait seul la puissance exécutive (troupes et milices), le concours du gouverneur général était absolument nécessaire à l'intendant pour assurer l'exécution de ses décisions. Cette sorte de contrôle supérieur exercé par les lieutenants généraux sur l'administration même spéciale des intendants, devenait la source de heurts continuels entre eux malgré l'intervention de l'autorité royale qui se vit obligée de régler les plus infimes détails. Enfin le gouverneur général avait le droit expressément confirmé par le roi de renvoyer en France les personnes qu'il estimait ne pouvoir convenir à la colonie.

En face de l'omnipotence du gouverneur et des larges pouvoirs de l'intendant, les conseils souverains, comme les parlements de France, avaient été investis, outre leurs attributions de justice et de police, de certaines parcelles d'autorité. Considérés qu'ils étaient par tous comme une émanation de la communauté des colons, on avait consenti à leur abandonner quelques droits politiques et administratifs gestion des caisses municipales, soumission à leur examen par l'intendant du compte annuel des recettes et dépenses, etc.);

mais en fait, il y avait bien longtemps que leur influence était réduite à néant. Cependant le gouvernement royal, vers la fin de l'Ancien Régime, entreprit de doter les colonies d'une véritable représentation locale sur le modèle des assemblées provinciales organisées en France en 1787. Au lieu et place des chambres d'agriculture déjà existantes et n'ayant qu'un simple rôle de conseil économique, le roi créait (ordonnance du 17 juin 1787) dans chaque île une assemblée coloniale composée d'un élément administratif et d'un élément électif. L'administration était représentée par l'intendant, le lieutenant-général ou le gouverneur particulier, le commandant en second, le plus ancien commissaire de la marine et une députation du conseil souverain. Les colons fournissaient le second élément en envoyant siéger un député par paroisse; ce député était élu par les propriétaires fonciers de la paroisse ayant au moins soit douze esclaves de culture, soit une maison d'une valeur vénale égale ou supérieure à 40000 livres. Les Assemblées coloniales tenaient des sessions annuelles dans l'intervalle desquelles elles étaient représentées par un comité qu'elles élisaient avant de se dissoudre. Leurs attributions étaient d'ordre financier et d'ordre général; elles votaient et déterminaient le mode de répartition de l'impôt royal et de l'impôt municipal destiné au remboursement des nègres justiciés, prescrivaient les travaux d'intérêt général et la taxe qu'ils nécessitaient; leurs décisions et arrêts étaient exécutoires après approbation des deux administrateurs qui, réunis, avaient le droit de veto, et par conséquent une tutelle administrative qu'en réalité ils ne pouvaient exercer par suite de leur presque constant désaccord. Si les assemblées coloniales avaient eu le temps de fonctionner, il est fort probable qu'elles auraient fait beaucoup pour la prospérité des Antilles, mais les événements de 1789 les en empêchèrent. Peu modifiées en fait par les décrets des premières assemblées révolutionnaires de la métropole, elles eurent du moins le mérite d'avoir tenté de maintenir l'ordre et de retarder autant que possible l'effondrement des Iles et leur anéantissement dans la tourmente jacobine. Si, plus énergiques et mieux soutenues par les gouverneurs, elles avaient pu librement suivre les directions de leurs présidents, peut-être les assemblées coloniales

auraient-elles évité à ces lointaines terres françaises les calamités qui les désolèrent à l'égal de la mère patrie.

La population des Antilles comportait des représentants de toutes les classes de la société française sous l'Ancien Régime. La noblesse, la bourgeoisie et le bas peuple avaient essaimé vers le golfe du Mexique, mais loin de s'y conserver, les distinctions sociales de la métropole s'y étaient rapidement estompées et tous les états, toutes les situations, avaient fini par se confondre. Venus pour la plupart afin de s'enrichir, et impatients d'y parvenir par tous les moyens, même les moins compatibles avec leur condition sociale, les habitants des Antilles s'étaient bien vite accoutumés à ne faire entre eux d'autres distinctions que celles que comportait la différence de leurs fortunes. Aux Iles d'Amérique, il y avait bien quelques rejetons de races illustres, mais point de noblesse constituée exerçant certains droits. Ce n'était pas l'aristocratie qui, comme au Canada, dominait, mais la ploutocratie.

Les blancs étaient divisés en deux catégories bien distinctes: d'une part les « habitants » ou planteurs, qui employaient quelquefois plusieurs centaines de nègres à l'exploitation de leurs vastes domaines et menaient pour la plupart une existence relativement opulente, puis les gros négociants, les hauts fonctionnaires des cours souveraines, les officiers; d'autre part les « petits blancs », gens de basoche, petits marchands, artisans, marins, soldats réfractaires, déclassés de toute espèce et de tout pays, attirés par la richesse des îles et souvent venus pour y chercher un refuge. Ils enviaient les planteurs et les riches marchands, mais plus qu'eux encore, ils dédaignaient les nègres esclaves et les gens de couleur libres. Bassement haineux, vivant d'expédients, sans scrupules et d'une insatiable avidité, ce rebut de toutes les nations sera un des meilleurs éléments de propagande pour l'agitation révolutionnaire dont les principaux zélateurs seront les capitaines-marchands, une des catégories encore fort peu intéressante de ces colonies.

Les mulâtres ou gens de couleur, seule classe intermédiaire entre les blancs et la population servile, descendaient directement ou indirectement de blancs et de femmes noires

esclaves. Possédant le quart des esclaves et le tiers des propriétés, ayant reçu une demi-instruction et, par leur fréquent séjour en France, une demi-teinte de la philosophie métropolitaine, ils avaient la prétention d'être les égaux de leurs pères et frères blancs dont ils partageaient les charges militaires et financières [1]. Par vanité, mais aussi par crainte des noirs, ils refusaient tout partage de pouvoir aux nègres libres et traitaient fort durement leurs esclaves. Les planteurs n'admirent pas en principe les prétentions des gens de couleur et toujours la « tache » originelle que les plus menus indices dévoilaient à la perspicacité toujours en éveil des blancs, maintint un fossé infranchissable entre eux. Les blancs cependant ne dédaignaient pas d'avoir des rapports d'affaires avec eux, et, sans trop de difficultés, ils leur abandonnèrent une certaine influence dans les questions intéressant la colonie. Aussi, quand éclatera la Révolution, les habitants s'associeront avec les mulâtres et, de concert, tous lutteront contre un ordre de choses funeste à leurs intérêts. L'Assemblée Nationale retentira des déclarations d'un Mirabeau, d'un Pétion ou d'un abbé Grégoire, elle votera le décret du 15 mai 1792 qui garantit aux gens de couleur l'égalité civile et politique avec les Blancs; tous ses efforts resteront infructueux, les mulâtres accepteront les avantages venus de France, mais ils n'en resteront pas moins les adversaires déterminés de la Révolution, les fidèles alliés des planteurs blancs et les meilleurs auxiliaires d'un Damas ou d'un Percin dans leur lutte acharnée contre les républicains. Aussi seront-ils honnis et persécutés par les petits blancs imbus du préjugé de race et envieux de leurs richesses. Ils ne rencontreront pas de plus implacables ennemis, et c'est par un massacre de mulâtres que commencera une des plus fameuses journées révolutionnaires à Saint-Pierre; c'est par des exercices répétés de cette sorte que les « patriotes » manifesteront la joie de la victoire ou le dépit de la défaite. Les noirs, d'ailleurs, esclaves ou libres, ne seront pas traités avec plus de ménagements par les plus chauds partisans des idées humanitaires. Quant aux affranchis généralement restés pauvres, ils jalousaient

1. C'est ainsi que la milice de chaque paroisse comprenait trois compagnies : une de blancs, une de mulâtres et une troisième d'affranchis.

mulâtres et blancs; ayant conservé le contact avec leurs anciens compagnons de chaîne, ils seront d'actifs agents d'insurrection.

Au dernier échelon de la hiérarchie sociale, s'il est permis d'employer cette expression pour une catégorie d'êtres que les colons avaient peine à considérer comme des hommes, se trouvait la partie numériquement la plus importante de la population des Antilles : les noirs. Dès le XVIIIe siècle, on dépeignait en France les créoles comme des tourmenteurs terribles, de cruels tyrans; des orateurs « sensibles » parlaient dans les salons de la vie affreuse des pauvres nègres représentés sous les traits de personnages idylliques qui n'auraient pas déparé une bergerie de Watteau. De leur côté, les révolutionnaires négrophiles se livrèrent à de furieuses déclamations où l'on voyait percer beaucoup plus de haine et d'envie à l'égard des riches colons et de convoitise pour leurs possessions que de pitié véritable envers les nègres. On affectait de se lamenter sur leurs souffrances morales en les supposant tristes et honteux de leur esclavage; on oubliait volontairement que, dans leurs pays d'origine, les noirs étaient soumis à des despotes barbares qui les vendaient ou les égorgeaient selon leur bon plaisir, et qu'à être esclave, il valait encore mieux l'être d'un blanc qui vous traitait avec plus de douceur, quand cela n'aurait été que par intérêt pour son bien. Nés dans un pays où la vie de l'homme n'était comptée pour rien et où ils étaient sans cesse exposés aux traitements les plus durs, les nègres n'envisageaient nullement la liberté au même point de vue que l'Européen; ce qu'ils trouvaient le plus pénible dans l'esclavage, c'était l'obligation de travailler. Loin de nous l'idée de prétendre que la vie leur fut douce aux Antilles; elle n'était cependant pas aussi rude qu'on veut bien le dire. Bien qu'esclaves, ils n'étaient pas assujettis à des travaux dangereux et malsains comme le sont tant d'ouvriers en Europe. Il n'y avait pas de mines aux Iles et on n'employait pas les nègres à ces besognes qui chez nous déforment peu à peu les ouvriers libres. Ils jouissaient de plus de certains avantages : on leur donnait des jardins; certains d'entre eux pouvaient se constituer une famille, se créer un petit pécule, ouvrir bou-

tique, etc... Au reste, il est impossible de juger impartialement une époque sans en envisager les conditions de vie et les nécessités. L'apparition précoce des grandes cultures, celles du sucre, de l'indigo, du café, du coton, devaient, en amenant fatalement le régime de la grande propriété, concentrée dans un nombre relativement restreint de mains, donner à la propriété dans les Iles le caractère industriel et manufacturier qui fut le sien presque dès ses débuts. Dans ces conditions, il semblait impossible de se passer d'esclaves. Seuls, les noirs pouvaient résister au climat, seuls ils pouvaient fournir la main d'œuvre suffisante. Cette nécessité avait provoqué une énorme importation de noirs, estimée depuis 1760 à neuf cents têtes par an à la Martinique et à la Guadeloupe, encore ne paraissait-elle pas suffisante. D'où une proportion de douze noirs pour un blanc et de six esclaves pour un maître. Chaque colon était moins un agriculteur qu'un chef d'industrie, entouré parfois de plusieurs centaines d'ouvriers; de leur travail dépendait sa fortune et de leur soumission sa vie. Toucher au régime de l'esclavage, c'était provoquer une crise ouvrière fatale aux Antilles. De plus, la question de la traite des noirs était d'un intérêt capital pour les négociants de la métropole. L'approvisionnement des colonies en nègres faisait partie de l'exclusif et, depuis Colbert, c'était une branche importante du commerce français. Les armateurs de la métropole et surtout ceux de Nantes, Marseille, Bordeaux, le Havre, qui étaient les plus engagés dans ce trafic, avaient un puissant motif de faire cause commune avec les créoles. On peut même dire que toute la France commerciale était intéressée au maintien d'une institution qui provoquait un mouvement d'affaires d'environ 59 millions de livres par an. Il avait suffi d'un peu plus d'un demi-siècle pour atteindre le prodigieux développement acquis par les Iles du Vent et sous le Vent. Commencée à la fin du XVIIe siècle, la transformation agricole des Antilles était en effet presque entièrement accomplie au milieu du XVIIIe siècle. On est en droit de se demander si la métropole aurait pu dans le même laps de temps fournir à ses colonies d'Amérique le même nombre de travailleurs libres aux mêmes conditions de bon marché

relatif [1] et surtout avec des résultats pareillement rapides et merveilleux.

Quoi qu'il en soit, la largeur d'esprit de l'ancienne Monarchie, sa justesse de vision et son adaptation aux besoins du milieu valurent aux Antilles la prodigieuse prospérité qu'elles avaient acquise avant 1789. La royauté eut le rare mérite de respecter sinon même d'encourager les réformes spontanées, parfois radicales, que réclamaient les circonstances et qui, insensiblement, avaient produit la constitution politique, économique et sociale des Antilles. Sans prétendre masquer les ombres sérieuses du tableau (le gouvernement royal se montra toujours envers les colonies d'un égoïsme véritablement féroce et les administra à la façon de pachaliks d'Orient), on est obligé de convenir que l'œuvre de la Monarchie française aux Iles d'Amérique avait été remarquable et ce n'est pas trop dire que d'en faire le chef-d'œuvre de la colonisation française sous l'Ancien Régime. La Révolution d'ailleurs ne trouva pas grand'chose à réformer aux colonies qui ne l'eût déjà été aux Antilles. La réforme foncière, financière et la suppression de l'inégalité des classes y étaient accomplies dès la deuxième moitié du XVIIIe siècle; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les principes de la Révolution accueillis par une importante portion de la population des Antilles d'abord avec froideur, puis ensuite avec haine. Bon nombre de planteurs reprochaient déjà à la métropole son protectionnisme outré et l'égoïsme qui la poussait à vouloir tirer le maximum de profit de ses possessions d'outre-mer sans permettre à celles-ci de réaliser des gains raisonnables. Un vent de séparatisme soufflait depuis des années; les menaces bientôt suivies d'actes, que l'on proférait à l'Assemblée Nationale contre leur plus importante source de richesse : les esclaves, n'étaient pas faites pour enrayer le mouvement ni resserrer les liens unissant les Iles à la France; et, de fait, ces liens iront se relâchant de plus en plus à mesure que les Assemblées politiques de la métropole avanceront dans la voie des

1. D'après Peytraud, *L'Esclavage aux Antilles avant* 1789, thèse de la faculté de Droit de Paris, Paris, 1897, in-8°, « un nègre ordinaire valait à la veille de la Révolution dans les 2 000 livres; un nègre de choix ou « pièce d'Inde » se vendait plus cher et pouvait aller jusqu'à 8 à 9 000 livres ».

réformes prétendues humanitaires et émancipatrices, jusqu'au jour où, le roi étant prisonnier de la Convention, les créoles verront dans la chute du seul gouvernement légitime le prétexte de refuser obéissance à la métropole et d'échapper ainsi à la ruine dont les menaçait sa politique inconsidérée et tyrannique. Ne pouvant résister seules aux représentants et aux troupes envoyées contre elles par le gouvernement républicain de France, les Iles du Vent feront appel à l'Angleterre dont la diplomatie, toujours en éveil, guettait et préparait, depuis de longues années déjà, l'occasion qui ferait tomber entre ses mains ces derniers restes, et non les moins riches, de notre magnifique empire colonial...

La nouvelle de la prise de la Bastille et la promulgation de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen arriva aux Iles du Vent à la fin d'août 1789. Si les campagnes restèrent calmes, il n'en fut pas de même à Saint-Pierre de la Martinique où la populace ameutée se mit à parcourir les rues de la ville en vociférant contre le gouverneur, les officiers et les planteurs. Foulon, l'intendant, fut acclamé et les petits blancs arborèrent la cocarde tricolore. De leur côté, les noirs de la ville et des plantations environnantes se mirent en état de révolte et, le 30 août, ils envoyèrent à M. de Vioménil, gouverneur général en l'absence de M. de Damas en congé, à M. Foulon, intendant, et à M. de Molérat, commandant pour le roi à Saint-Pierre, une proclamation ainsi conçue : « Nous savons que le roi nous a rendus libres et, si l'on résiste à nous rendre la liberté, nous mettrons toute la colonie à feu et à sang; il n'y aura d'épargné que le Gouvernement et les maisons religieuses. » *Signé* : « Nous tous les nègres ». Après quoi, ils tentèrent de s'emparer du fort Saint-Louis, mais, leurs efforts ayant échoué, ils se répandirent sur les terres de leurs maîtres qu'ils commencèrent à piller et à dévaster. La milice, réunie à la hâte et efficacement soutenue par les planteurs et les quelques troupes de M. de Vioménil, organisa des battues, fit des exemples sévères et, au début de septembre, tout était rentré dans le calme. A Saint-Pierre même, le gouvernement avait fait preuve d'énergie en interdisant le port de la cocarde tricolore, « afin d'écarter de la vue

des esclaves tout ce qui pouvait leur rappeler des idées d'indépendance ». Mais bientôt se répandit la nouvelle que le gouverneur, les officiers et les habitants de Sainte-Lucie avaient arboré « la cocarde ». Pour éviter d'autres mouvements et ayant reçu des remontrances de France, le gouverneur décida d'autoriser la cocarde tricolore à Saint-Pierre et au Fort-Royal.

La tranquillité publique n'en resta pas moins très précaire. M. de Vioménil ayant, dans un banquet, donné l'accolade à un mulâtre et ordonné aux soldats de regarder les hommes de couleur comme des « camarades », les petits blancs virent dans ce geste un affront et un attentat au privilège des blancs. Des troubles éclatent alors à Fort-Royal, et les « partisans de l'humanité émancipée et régénérée » s'adonnent au massacre des mulâtres qui s'organisent et rendent coup pour coup. La ville de Saint-Pierre participe au mouvement. M. de Vioménil, qui a réuni d'urgence l'assemblée coloniale, lui présente sa justification dont elle refuse l'examen par égard pour le représentant du roi. Elle se sépare après avoir convoqué une assemblée générale de la colonie chargée de nommer des députés à l'Assemblée Nationale et de rédiger des cahiers. Le comité de Saint-Pierre, de son côté, adresse à l'Assemblée Nationale un mémoire contre le gouverneur et veut prendre en main la police de la ville en créant une garde nationale. Le commandant pour le roi de la ville, M. de Molérat, et le comte de Launoy, commandant en second de la Martinique, s'y opposent malgré les intrigues de l'intendant Foulon. Le 16 novembre 1789 enfin, l'Assemblée générale de la colonie est réunie; le 23, elle vote un règlement de trente articles organisant les municipalités, prend des décrets tendant à améliorer la condition des hommes de couleur et à réorganiser la maréchaussée; le 3 décembre suivant, elle décide que les administrateurs seront suppliés d'ouvrir aux étrangers cinq ports de la colonie : Saint-Pierre, Fort-Royal, la Trinité, le Marin et le Français; puis, passant outre les hésitations du gouverneur [1], les remontrances de Foulon et les violentes protestations de Saint-Pierre, elle rend son arrêt exécutoire. Enfin, après avoir secondé le gouverneur dans sa lutte contre

1. Le gouverneur finit par accorder cette ouverture pour quatre mois.

Saint-Pierre et lui avoir accordé son appui dans la réorganisation de la police et l'interdiction faite aux habitants de porter l'« uniforme » (de garde national), elle commence l'examen des comptes de Foulon; ces comptes ayant été trouvés très embarrassés, les receveurs en fonctions sont destitués et l'assemblée présente un de ses membres, M. Blanchetière, pour la recette principale de tous les droits. Après avoir révoqué les députés nommés à Paris par les planteurs y résidant, l'assemblée coloniale se sépare le 10 janvier 1790, non sans s'être ajournée au 25 février et avoir nommé pour la suppléer un « comité intermédiaire ».

Entre temps, M. de Vioménil a promulgué la loi martiale dans toute l'île. Mais l'intendant, auquel il a négligé de demander sa sanction, s'oppose à l'impression de la déclaration de l'état de siège. Apprenant l'incident, le peuple de Saint-Pierre appelle aux armes et se transporte au greffe de la sénéchaussée pour réclamer la teneur de la déclaration. Le registre est lacéré par la foule, et la ville de Saint-Pierre adresse une protestation au gouverneur contre la promulgation de la loi martiale. L'agitation gagne les troupes, la compagnie d'artillerie veut exiger ses comptes de son officier et, comme celui-ci les lui refuse, les soldats se saisissent de sa personne et nomment un comité pour administrer la caisse...

Le 21 février 1790, deux officiers du régiment de la Martinique, les sieurs du Boullay et de Malherbe, capitaines au 2e bataillon, récemment arrivé de Sainte-Lucie pour remplacer le premier bataillon dont le « général » (on désignait ainsi le lieutenant général gouverneur) n'était plus sûr, s'étant rendus à la comédie sans cocarde, le peuple, fort excité par de nombreuses libations (on était au dimanche gras), leur en fit remettre une à chacun; sur leur refus de l'arborer, un échevin de Saint-Pierre intervint auprès des officiers qui arguèrent n'avoir à recevoir d'ordres que de l'autorité militaire. M. de Launoy, présent dans la loge du gouverneur, leur commande alors, pour éviter le scandale, de mettre la cocarde tricolore, ce qui fut fait. Le lendemain, 22 février, le capitaine du Boullay se promenait sur le port accompagné de huit autres officiers portant comme lui la cocarde tricolore et menaçant « de couper les oreilles au premier citoyen de Saint-Pierre qu'ils rencontre-

raient sans cette b... de cocarde ». Ils ne tardèrent pas à trouver un prétexte de querelle et, prenant à partie des jeunes gens de la ville, ils échangèrent des cartels. Un duel fut convenu dans les fossés devant la caserne entre quatorze officiers du régiment de la Martinique et quatorze citoyens de Saint-Pierre. Les deux parties furent fidèles au rendez-vous et, vers deux heures de l'après-midi, elles se rencontrèrent à l'endroit fixé. La foule s'était portée sur le lieu du combat et proférait des menaces contre les officiers. Entendant cela, les soldats du régiment crurent leurs chefs menacés, prirent les armes et se préparèrent à la bataille. M. de Malherbe, capitaine en second, intervint à temps pour empêcher que l'on tirât sur le peuple. Cependant les meneurs des clubs, profitant de l'émotion produite, se mirent en devoir, soutenus par un renfort de populace et de marins des bateaux marchands, de donner l'assaut à la caserne, sans succès d'ailleurs. De là, les émeutiers se portèrent ensuite devant l'hôtel du commandant de la ville pour réclamer impérieusement la livraison des deux officiers. Afin de les calmer, on leur jeta leurs habits qu'ils mirent en pièces... Le 23, ces officiers se rendant à l'Hôtel-de-Ville, on se saisit de leurs personnes et on les embarque sur les *Deux Cousines*, navire marchand en partance pour la France. Sur ce, M. de Launoy ayant quitté Saint-Pierre avec le régiment de la Martinique pour tenir garnison au Fort-Royal, M. de Molérat, gagné à la cause des insurgés, se joint à l'intendant Foulon et, sous prétexte d'assurer la sécurité publique, organise avec lui la garde nationale. Entre temps, M. de Vaugirard, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate la *Gracieuse*, enlève les deux officiers prisonniers et les met en sécurité au Fort-Royal. C'est alors que le corps des officiers du régiment de la Martinique et une délégation de soldats de ce régiment, joints aux officiers et aux soldats du bataillon de Sainte-Lucie arrivé en renfort, réclament énergiquement des réparations pour l'insulte faite à l'armée royale.

L'assemblée coloniale, dès sa première séance (26 février), les félicite de leur fidélité et leur promet satisfaction. Le 17 mars, elle nomme MM. Dillon et Moreau de Saint-Méry ses représentants à l'Assemblée nationale avec mission de notifier à la métropole les volontés des Antilles françaises :

les colonies ne doivent pas coopérer à la législation de la métropole, la Déclaration des Droits de l'Homme est inapplicable aux Iles dont l'existence est fondée sur l'esclavage; le pouvoir législatif, en ce qui concerne le statut des esclaves et des affranchis, doit être exclusivement attribué à l'assemblée coloniale sous réserve de l'approbation royale, la colonie doit émettre son avis pour les lois communes à la métropole et aux possessions d'outre-mer (en matière commerciale en particulier les règlements ne seront mis en vigueur aux Iles qu'après leur ratification par celles-ci); puis l'assemblée coloniale émet des vœux pour la réorganisation de sa représentation, où les planteurs n'ont jusqu'alors pas assez de voix tandis que les citoyens des villes en ont trop, ce qui est une cause de désordre. Les députés demandent donc une assemblée composée de deux députés pour chacune des paroisses de l'île, quatre pour les propriétaires des maisons de Saint-Pierre, deux pour le Fort-Royal, un pour chacun des deux ports de la Trinité et du Marin.

Les milices des mulâtres prêtent serment de fidélité à l'Assemblée coloniale et une députation de gens de couleur, par animosité contre la municipalité de Saint-Pierre, vient demander à l'assemblée de continuer à vivre sous l'ancien régime en déclarant ne reconnaître que l'autorité des capitaines de paroisses et du gouverneur général.

M. de Vioménil, que les mulâtres chérissent, conçoit alors le projet de faire dissoudre par les milices les diverses municipalités de l'île, pour les remplacer par des éléments plus sains. Il en est empêché par M. de Damas, revenu à la Martinique depuis le 20 février 1790.

Si les milices étaient demeurées fidèles, un certain revirement s'était par contre produit parmi les soldats du régiment de la Martinique, débauchés par les habitants de Saint-Pierre et les renforts venus des îles voisines sous le commandement de M. de Clugny, gouverneur particulier de la Guadeloupe. Le 9 mars, en effet, le régiment députa vers M. de Damas pour lui demander de remettre les deux officiers impliqués dans l'affaire de la cocarde, au jugement de l'Assemblée Nationale; le gouverneur général eut la faiblesse d'acquiescer à ce désir et il renvoya MM. du Boullay et de Malherbe en France.

L'Assemblée coloniale connaissait le caractère indécis et influençable de M. de Damas, aussi voulut-elle prendre les devants, et à peine eut-il repris le pouvoir qu'elle sollicita et obtint de lui la sanction des mesures prises sous M. de Vioménil (3 avril). Puis, malgré les protestations de Saint-Pierre, on procéda à la réorganisation des municipalités. Les planteurs et les mulâtres d'un côté, les petits blancs de l'autre, tentèrent de s'intimider mutuellement, mais finalement la victoire sembla assurée au premier parti.

Le 5 avril, M. de Damas, reconnu temporairement incapable d'assurer ses fonctions pour cause de maladie, le commandement par intérim fut confié à M. de Damoiseau, directeur général des fortifications et du génie des Iles du Vent. Mais M. de Clugny, se jugeant lésé, vint réclamer l'intérimat du gouvernement général; M. de Pontevès-Gien, commandant de la station, reçut alors l'ordre de s'opposer au débarquement des volontaires de Sainte-Lucie, de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre de la Guadeloupe que le gouverneur Clugny amenait aux habitants de Saint-Pierre (10 avril). Seuls, M. de Clugny et M. de Gimat, gouverneur particulier de Sainte-Lucie, furent admis à la barre de l'assemblée qui avait repris ses séances le 13 avril, après une brève interruption. Les prétentions de Clugny et de Gimat n'ayant pas été reconnues fondées, M. de Damoiseau fut confirmé par l'Assemblée dans le gouvernement intérimaire de l'île.

Le mois de mai se passa assez tranquillement. A la fin de ce mois (28 mai), l'assemblée coloniale, qui s'était fait suppléer depuis la fin d'avril par son comité intermédiaire après avoir prorogé le délai de quatre mois d'ouverture des ports précédemment accordé par M. de Vioménil, se réunit à nouveau pour examiner les décrets du 8 et du 28 mars venus de la métropole (sur le statut des noirs et l'organisation de la colonie).

Le calme ne fut pas de longue durée. Le 3 juin les agitateurs de Saint-Pierre trouvèrent un prétexte pour recommencer la guerre civile. Des mulâtres, commandés par leurs officiers blancs, ayant voulu défiler en armes à la procession de la Fête-Dieu, cette prétention fut jugée insultante par

les citoyens de Saint-Pierre qui leur dénièrent le droit de participer officiellement à la fête des blancs. Les miliciens de couleur s'inclinèrent, mais plusieurs des leurs ayant été molestés par les petits blancs, une rixe s'ensuivit : 14 mulâtres et 3 officiers blancs furent tués par la foule, 100 hommes de couleur jetés en prison par la municipalité de Saint-Pierre. Fière de sa facile victoire, cette dernière enleva l'instruction de l'affaire, à son juge légitime, le sénéchal de Saint-Pierre, M. Astorg, pour la porter au tribunal d'une cour prévôtale nommée par ses soins. En même temps, elle faisait répandre le bruit mensonger d'un complot dont le nègre libre Alexis-René aurait été le chef et qui tendait d'après elle à obtenir les droits politiques pour les hommes de couleur.

Or, le 1er juin, M. de Damas avait repris le gouvernement; dès le 4, le maire de Saint-Pierre, M. de Thomezeau, lui présentait un rapport sur les derniers événements, lui demandait de faire arrêter le mulâtre Isaac à Fort-Royal et de désarmer les gens de couleur. Le général s'y refusa, n'ayant rien trouvé de répréhensible ni dans la conduite d'Isaac ni dans celle de la milice des gens de couleur, régulièrement constituée, et dont il avait reçu des preuves non équivoques de fidélité. Saint-Pierre fait aussitôt mine de s'inquiéter des menaces des mulâtres, se déclare en danger et prescrit des mesures de défense. Sans délai, l'Assemblée coloniale requiert le général de diriger toutes ses forces contre Saint-Pierre et malgré l'opposition du baron Tascher de la Pagerie[1], maire du Fort-Royal, elle décrète la levée en masse des colons blancs. Le 8, la ville reçoit la sommation de se rendre et le 10 les troupes entrent sans coup férir, M. de Thomezeau, maire de Saint-Pierre, ayant fait sa soumission. Ce même jour, l'Assemblée coloniale a décrété l'intendant Foulon déchu de ses fonctions, et décidé son renvoi en France ainsi que celui du sieur Chalmet, son secrétaire, et du sieur Iger, ordonnateur. Du 13 au 15, la ville est épurée, 200 habitants sont

1. Robert-Marguerite Tascher de la Pagerie, né en 1740, mort le 25 février 1806, page de la dauphine Marie-Josèphe, comme son frère, Joseph-Gaspard, père de l'impératrice Joséphine; entré dans la marine royale, il quitta le service actif au bout de huit ans et fut nommé directeur des ports de la Martinique.

mis en état d'arrestation et, après délibération de l'assemblée coloniale, une centaine environ d'entre eux sont embarqués pour la France avec 80 soldats rebelles. Des félicitations et une haute paye sont votées aux soldats du régiment de la Martinique, tandis que les habitants, y compris ceux qui avaient été le plus compromis dans la dernière affaire, signent une adresse au général et à l'armée pour les remercier d'avoir sauvé la colonie.

Mais, dès le 24 août, M. de Damas, toujours faible, veut faire retirer par l'Assemblée son décret du 10 août (arrestation et expulsion des citoyens de Saint-Pierre qui s'étaient montrés les plus turbulents); la représentation coloniale refuse et demande le doublement de la garde des prisons du Fort-Bourbon.

Cependant les esprits ne s'apaisent point. Le 1er septembre, à 10 heures du matin, M. de Damas reçoit la nouvelle de la révolte de deux compagnies du régiment de la Martinique composant la garnison du Fort-Bourbon. A midi, les soldats hissent un drapeau tricolore fait de mouchoirs bleu, blanc et rouge, et l'appuient de deux coups de canon. Un détachement de 25 hommes se présente à Saint-Pierre pour réclamer la mise en liberté des prisonniers, — citoyens de Saint-Pierre détenus dans les forts. M. de Damas, escorté de douze grenadiers, se porte au-devant d'eux et les engage à remonter au fort. Il les y reconduit lui-même, mais on lui en refuse l'entrée. Un de ses fidèles grenadiers ayant pénétré jusqu'aux rebelles pour leur conseiller de rentrer dans le devoir, on se saisit de lui et il meurt après avoir subi mille tourments. La municipalité de Saint-Pierre s'empresse de faire cause commune avec les insurgés, de même que le commandant de la ville, M. de Molérat, et le colonel du régiment, M. de Chabrol [1]. Le gouverneur groupe alors les grenadiers et chasseurs du régiment de la Martinique restés fidèles et, avec la majorité des officiers échappés aux soldats

1. Jacques-Joseph-Gaspard de Chabrol, né le 25 novembre 1742 à Riom, de Guillaume-Michel, avocat du roi près la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom, et de Marie-Amable Milangel, lieutenant au régiment de Nice (1783), capitaine au régiment de Lyonnais, major à celui de Bretagne (1783), lieutenant-colonel audit (1788), colonel au régiment de la Martinique le 21 juin 1789.

rebelles, il se retire à Lamentin où les milices avaient reçu ordre de se réunir. Le 2 septembre, le Fort-Royal et sa garnison se mettent à leur tour en état de rébellion et Saint-Pierre se ligue avec eux. Pendant ce temps, les colons s'assemblent au camp de M. de Damas qui, avec eux, les mulâtres et les noirs, constitue une petite armée dont le commandement est donné à M. de Percin et au lieutenant-colonel du régiment de la Martinique, M. Dubarail.

Le 9 septembre, l'assemblée coloniale rouvre ses séances; elle s'oppose aux pourparlers que M. de Chabrol a voulu entamer au nom des insurgés avec le gouverneur général, qu'elle somme d'agir avec vigueur. Le 17 septembre, des renforts arrivent à Saint-Pierre; ils sont conduits par le sieur Coquille-Dugommier, chevalier de Saint-Louis, ancien officier et planteur de la Guadeloupe. Ils se composent de « patriotes » de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie et de Marie-Galante. Le 20, les bateaux de cabotage mouillés dans la rade de Saint-Pierre sont saisis par les patriotes et commencent à faire métier de corsaire. Le 22, la populace de Saint-Pierre, voyant qu'elle ne peut corrompre les gens de couleur, se met à les massacrer. Le 23, le colonel de Chabrol est proclamé commandant général de l'« armée blanche patriotique ». Le 24, les troupes de Saint-Pierre tentent une sortie, elles tombent dans une embuscade et se font tuer ou prendre un certain nombre de prisonniers. A cette nouvelle, le peuple saccage les maisons de ceux qui étaient au Gros-Morne, base de M. de Damas. Les noirs du Gros-Morne ayant été battus par les habitants de Saint-Pierre au cours d'une escarmouche, une nouvelle sortie, commandée par M. de Chabrol lui-même, est décidée pour le lendemain et victorieusement repoussée par les mulâtres de M. de Percin; les 500 hommes envoyés par Saint-Pierre n'ont que le temps de se replier sur la ville. M. de Damas garde cependant toujours l'espoir de ramener la paix par la persuasion; le 26 septembre, il lance une proclamation où il promet l'amnistie aux insurgés s'ils font leur soumission immédiatement. Ses efforts restant vains. M. Dubarail est député à Saint-Pierre pour trouver un terrain d'entente. Les envoyés de la Guadeloupe joignent leurs efforts aux siens, sans succès d'ailleurs. L'assemblée coloniale lance

alors son ultimatum aux villes rebelles et leur signifie qu'à partir du 31 octobre, la force seule mettra fin à l'insurrection. Elle n'obtient aucun résultat. Le 17 novembre, la Guadeloupe envoie une deuxième députation pour négocier de la paix. M. de Bouillé, colonel du régiment de Viennois, qui a réussi à tromper la méfiance de la municipalité de Saint-Pierre, rejoint le gouverneur et lui conseille l'énergie. D'un autre côté, les nouveaux députés conciliateurs envoyés par l'assemblée coloniale de la Guadeloupe (six députés dont trois planteurs) ne ressemblent pas à leurs prédécesseurs. Après enquête, ils embrassent franchement la cause du Gros-Morne et envoient à leurs commettants un rapport où ils démasquent la mauvaise foi des « patriotes » et des volontaires de la Guadeloupe et îles voisines commandés par le sieur Coquille.

Au même moment M. de Rivière, le nouveau chef de la station, arrivé de Brest depuis quelques jours sur le vaisseau la *Ferme*, après s'être mis en communication avec M. d'Orléans, commandant la frégate l'*Embuscade* mouillée devant Sainte-Anne depuis le 26 octobre, met son équipage au courant de la situation de la colonie et va prendre les ordres de M. de Damas. Ainsi, dès le début de novembre, l'*Embuscade* et la *Ferme* organisent le blocus de Saint-Pierre par mer, non sans avoir au préalable sommé les capitaines marchands du port de Saint-Pierre d'avoir à en sortir dans les vingt-quatre heures. Les habitants de Saint-Pierre, qui ont tenté d'appeler les Anglais à leur secours et qui ont été jusqu'à leur offrir la livraison des forts, voient leurs plans déjoués par la vigilance des bâtiments de la station navale qui se saisissent des émissaires des « patriotes » à leur retour de la Dominique. Bien nourris et assurés d'une part sur les prises, les équipages oublient momentanément leurs idées politiques : ils résistent aux tentatives de débauchage de Saint-Pierre et restent fidèles à leurs officiers. Or, tandis que M. de Rivière établit le blocus par mer, M. de Damas, aidé de ses grenadiers (régiment de la Martinique), des milices et d'environ quatre mille volontaires créoles ou mulâtres, empêche toute communication de la ville avec l'intérieur des terres. Malgré leurs forces assez considé-

rables [1], les insurgés se sentent menacés, ils envoient de pressants appels aux colonies voisines et à la métropole, tout en essayant de poursuivre les négociations avec le camp du Gros-Morne. Leurs tentatives échouent, grâce à la fermeté de l'assemblée coloniale et des planteurs auxquels l'arrivée de M. de Rivière, leurs récents et faciles succès et les renforts venus de la Guadeloupe ont donné confiance. M. de Damas, soutenu et maintenu par eux, fait preuve d'énergie; il refuse tout pourparler en vue d'aboutir à une trêve ou à une paix blanche et fait activement pousser les travaux d'investissement.

A partir de la fin de décembre 1790, époque à laquelle le blocus général fut effectif, les rebelles commencent à souffrir de la misère, de la faim et des épidémies; les femmes et les enfants sont évacués comme bouches inutiles et les sorties malheureuses se multiplient; l'espoir renaît tout de même un instant au cœur des « patriotes » lorsqu'on leur annonce, le 10 mars 1791, l'escadre envoyée par l'Assemblée Nationale; la ville retentit de cris d'allégresse et de menaces contre le général, l'assemblée coloniale, les planteurs et les mulâtres; mais leur joie est de courte durée. L'escadre venue de France devait en effet appuyer M. de Damas et lui permettre de vaincre définitivement l'insurrection. Cette période de l'histoire des Iles se trouve dépeinte dans les souvenirs laissés par le chevalier de Valous dont sont extraites les quelques pages qui vont suivre.

***

L'Assemblée Nationale préparait un armement pour les îles du Vent que la fureur révolutionnaire aurait détruites sans la bravoure des habitants de la Martinique et la fermeté du gouverneur général, M. le vicomte de Damas. Las des vexations sans nombre et des insultes dont ils étaient chaque

1. 2 300 hommes environ, dont 600 hommes du régiment de la Guadeloupe, 250 hommes de celui de la Martinique, 600 volontaires de Sainte-Marie, Tabago, Saint-Domingue venus renforcer la garnison des forts comprenant de 700 à 800 hommes du régiment de la Martinique et 100 « patriotes » de Saint-Pierre.

jour l'objet de la part de la populace que dirigeaient les clubs de Brest, les officiers du corps royal de la marine qui avaient quelques moyens d'existence se retirèrent du service. Les officiers qui comme moi ne jouissaient pas des mêmes avantages dans ce moment critique, prirent le parti de s'embarquer sur les différents bâtiments destinés aux colonies d'Amérique. Je fus assez heureux pour passer sur la frégate la *Didon*. Nous reçûmes, encore en rade de Brest (février 1791), l'ordre de quitter l'ancien glorieux pavillon de nos rois et de lui substituer le drapeau tricolore. Je me souviendrai toute ma vie que l'aumônier de la frégate la *Calypso*, qui avait été invité à faire l'éloge de ces couleurs dites nationales, le prononça en ces termes : « Je pleure et me plais à croire que tous les bons Français pleureront avec moi sur la perte affligeante de notre drapeau sans tache. Aujourd'hui on vous donne des couleurs que le temps, hélas, vous apprendra à connaître si vous ne les connaissez déjà! » Pronostic terrible qui ne s'est que trop réalisé. Tous les assistants, sauf quelques affiliés des clubs, crièrent d'un commun accord : « Vive le roi et son ancien pavillon! » Cet événement faillit amener la mort de ce brave ecclésiastique; nous le fîmes évader secrètement mais non pas sans peine et c'est ainsi qu'il put échapper à la fureur des clubistes de Brest...

La conduite franche et loyale de M. de Damas avait irrité l'Assemblée nationale qui, par sa loi du 8 décembre 1790 (elle avait été circonvenue par les députés de la municipalité rebelle de Saint-Pierre de la Martinique), prononça sa destitution, suspendit les Assemblées coloniales des Iles du Vent, suspectes d'incivisme et nomma un nouveau gouverneur, homme aimable, mais faible et inconstant, M. de Béhague. Celui-ci arriva à Brest avec son adjudant major général, M. Constant, un très jeune aide de camp, M. Allen, et les membres de la commission civile composée de MM. de la Coste, Mondenois, Magnétot, Linger et Régis de Curt, ce dernier désigné par le roi. Ces commissaires, munis de pouvoirs aussi injustifiés qu'inattendus, avaient pour mission de surveiller et de conseiller le nouveau gouverneur, d'examiner les affaires des Iles et la conduite de M. de Damas, et de mettre en accusation MM. de Rivière, commandant

le vaisseau la *Ferme*, et d'Orléans, commandant la frégate l'*Embuscade*, coupables d'avoir rallié les équipages de leurs bâtiments (partis de Brest pour les Iles au mois d'octobre dernier) et les compagnies du régiment de la Sarre, embarquées à leurs bords sous les ordres d'un capitaine dévoué et fidèle, M. Desdériez, aux forces de M. de Damas.

L'escadre destinée aux Iles du Vent sous les ordres de M. de Girardin, chef de division, se composait de quatre vaisseaux, six frégates, trois corvettes et cinq petits bâtiments.

4 vaisseaux de ligne : l'*Eole*, de 74 canons (de Girardin, chef de division, commandant en chef); le *Jupiter*, de 74 canons (de Trogoff, capitaine de vaisseau); le *Duguay-Troin*, de 74 canons (de Bélizal, chef de division); le *Borée*, de 74 canons (du Chilleau de la Roche, chef de division);

6 frégates, une de 44 canons, les autres de 36 : la *Didon* (de Villevieille, capitaine de vaisseau); la *Surveillante* (de Sercey, lieutenant de vaisseau); la *Modeste* (Vieuxbourg de Roisily, major de vaisseau); l'*Amphitrite* (de Grimaldi, lieutenant de vaisseau); la *Caypso* (Mallevault de Vaumorant, lieutenant de vaisseau); la *Danaé*, armée en flutte (Piquet de Melesse, lieutenant de vaisseau);

3 corvettes : la *Fauvette* (de Boisgelin de Viéville, lieutenant de vaisseau); le *Maréchal de Castries* (d'Aché, lieutenant de vaisseau); la *Perdrix* (Duval, lieutenant de vaisseau, ancien capitaine de brûlot);

1 brick : le *Cerf* (Blanchard, sous-lieutenant de vaisseau).

1 lougre : le *Ballon* (Robert de Rougemont, sous-lieutenant de vaisseau).

3 fluttes : la *Normande*, le *Marsouin*, le *Chameau*.

M. de Girardin prit à son bord les nouveaux fonctionnaires. On embarqua huit bataillons d'infanterie : les 2es bataillons des régiments suivants :

Rohan (du Peloux, lieutenant-colonel),
Forez (de Chapelle, lieutenant-colonel),
Maréchal de Turenne (de Fressinet, lieutenant-colonel),
Aunis (du Monteil, lieutenant-colonel),
Rouergue (de Vaudrecourt, lieutenant-colonel),
Bassigny (de Baussencourt, lieutenant-colonel),
Angoulême (de Biffon, lieutenant-colonel),
Isle de France (de l'Église, lieutenant-colonel);

une compagnie de mineurs et deux compagnies d'artillerie qui, à leur arrivée à la Martinique, devaient passer sous le com-

mandement de MM. Damoiseau, maréchal de camp, et de Chappuy, lieutenant-colonel, tous deux déjà dans la colonie.

... Les soldats ne voulurent pour la plupart se soumettre à aucune discipline. Dans cet état de choses aussi dangereux que pénible pour les officiers de marine, on mit à la voile (février 1791), et, pendant les trente-huit jours de navigation, nous eûmes à réprimer l'épée à la main un grand nombre d'insurrections. Voici, entre autres scènes tragiques, ce qui nous arriva à bord de la *Didon*. Le 24 février, nous aperçûmes à l'extrémité du mât d'artimon de l'un des bâtiments de l'escadre le signal qui nous annonçait une révolte. Un soldat, voyant notre inquiétude, s'approche de nous et dit d'un air menaçant : « Ils y passeront et vous aussi. » Justement indigné d'une pareille audace, M. de Gras-Préville, lieutenant de vaisseau, ordonna au caporal de service de mettre cet homme aux fers; mais d'autres soldats prennent sa défense, l'arrachent des mains du caporal et nous entourent, se disposant sans doute à nous jeter à la mer. Averti par le bruit des clameurs de ces forcenés, le commandant, M. de Villevieille, accourt tout armé. Il charge ces mutins, nous nous joignons à lui avec l'équipage resté fidèle, et, l'épée à la main, nous les fîmes disparaître en un clin d'œil, les uns à fond de cale, les autres dans les haubans d'où ils demandèrent grâce pour leur vie. Le commandant punit sévèrement les coupables et fit placer sur le gaillard d'arrière des cartouches et des canons chargés à mitraille que nous surveillâmes jour et nuit, ce qui donna à l'équipage un échantillon de la conduite que nous tiendrions en cas de récidive.

Peu de temps après avoir quitté les côtes de France, le nouveau général avait, de concert avec les commissaires civils et les officiers de l'armée, tenu une conférence sur l'*Éole*. M. de Constant, adjudant général de l'armée, fut dépêché sur le brick le *Cerf* avec ordre de devancer l'escadre et de revenir rendre compte de l'état dans lequel se trouvait la colonie.

Le 11 mars, nous arrivâmes en vue de l'île de la Martinique. Le 12 au lever du soleil, une goélette vint parler à M. de Girardin, elle était commandée par M. le chevalier de Clesmeur, lieutenant de vaisseau. Cette goélette, évoluant dans

l'escadre, fut coupée par le *Duguay-Troin*. Cette manœuvre coûta la vie à M. Larchantet, élève, et à six matelots de la goélette. Dans ce moment, la frégate l'*Embuscade*, commandée par M. le vicomte d'Orléans, major de vaisseau, dépêchée par MM. de Damas et de Rivière, rallia l'escadre et communiqua avec le commandant. Il était pour lors onze heures du matin. A deux heures après midi, le commandant fit signe de défendre la communication entre les bâtiments de l'escadre et la terre. Peu après, nous fîmes route pour la baie de Fort-Royal. Au coucher du soleil, M. de Béhague envoya ordre à l'escadre de sortir de la baie et de louvoyer en dehors. Lui-même fit mouiller l'*Éole* à l'anse de la Case-Navire où était la *Ferme*. Nous étions à cette heure en vue de tous les forts de la baie qui portaient tous le pavillon tricolore. Le 13 à la pointe du jour, nous manœuvrâmes pour regagner la baie et, un peu avant midi, presque toute l'escadre mouillait dans l'Islet à Ramiers, à deux lieues dans la partie sud de l'anse Case-Navire. Dans l'après-midi du 14, vers cinq heures, le Fort-Bourbon amena son pavillon; peu après il fut rehissé et salué de 21 coups de canon. A huit heures du soir, M. de Béhague fit passer à tous les bâtiments de l'escadre un imprimé contenant une adresse de l'assemblée coloniale de la Martinique, datée du Gros-Morne, le 25 février 1791, par laquelle elle faisait entière soumission à l'Assemblée Nationale et à tous les décrets émanés d'elle. La veille, le général avait lancé une proclamation pour engager les soldats de la Martinique à lui rendre les forts. Les municipalités rebelles de Saint-Pierre et du Fort-Bourbon avaient adressé une protestation au nouveau général contre les termes de sa proclamation qu'ils avaient trouvés injurieux pour les « citoyens ». Les quatre commissaires avaient été tentés d'examiner l'adresse de Saint-Pierre, mais M. de Béhague avait été pendant la traversée à même de juger de leur esprit. Il se détermina donc à ne prendre conseil que de lui-même et à enlever de force les forts, s'ils ne voulaient pas se rendre. Après s'être abouché avec M. de Damas, il descendit à Case-Navire, et prit des informations de la cause des troubles qui depuis six mois affligeaient cette colonie. On lui assura que M. de Damas et l'assemblée coloniale avaient toujours tenu

main à l'exécution des décrets de l'Assemblée Nationale. Un d'eux établissait quatre entrepôts de commerce à la Martinique, desquels était Saint-Pierre, ce fameux bourg déjà célèbre par l'esprit de rébellion qui l'infestait, il concentrait auparavant à lui seul tout le commerce de l'île et se trouvait lésé par ce décret dont la sagesse était pourtant évidente, parce que plusieurs habitants et planteurs plus voisins des nouveaux entrepôts que de celui de Saint-Pierre pouvaient plus aisément et à moins de frais y faire parvenir leurs denrées. Mais les habitants de ce bourg, obligés pour lors de partager un bénéfice très considérable, murmurèrent et se comportèrent d'une manière peu louable. Quelque temps après, ils se joignirent avec ceux de la ville de Fort-Royal et, aidés des soldats du régiment de la Martinique gagnés à leur cause, ils s'emparèrent des forts de la baie de Fort-Royal où ils firent flotter partout le pavillon dit national, emblème des factieux dans la métropole comme dans les colonies... Ils nommèrent pour leurs principaux chefs, les sieurs Grandmaison, marchand de liqueurs improvisé général, et Fouru. M. de Molérat, commandant pour le roi de la ville de Saint-Pierre, et M. de Chabrol, colonel du régiment colonial, étaient restés parmi les factieux avec la plus grande partie des soldats. Pour l'honneur du corps des officiers, ils furent des exceptions; les autres en effet s'étaient joints à leur chef, M. de Damas, avec les grenadiers du régiment de la Martinique restés attachés au gouverneur; ni or, ni argent, ni promesses ne purent réduire ces fidèles militaires à trahir la cause du roi. M. le vicomte de Damas avait, grâce à l'aide des planteurs créoles, pu réunir une petite armée composée de grenadiers, de quelques créoles fidèles et d'un grand nombre d'hommes de couleur; ces derniers avaient eu beaucoup à souffrir des petits blancs et comptèrent parmi les plus fidèles et les plus zélés auxiliaires des planteurs. Souvent plus décidés que ces derniers, ils secondèrent activement l'assemblée coloniale dans sa tâche de maintenir l'île dans la fidélité du roi...

... M. de Rivière, arrivé peu de temps avant nous, de concert avec M. de Damas, voyant qu'ils ne pouvaient réduire les Forts Bourbon et Royal, vu leurs forces supérieures, réso-

trent de les affamer. Le blocus par terre et par mer était à peu près complet à notre arrivée.

Après avoir renvoyé, sans l'avoir reçue, la députation de la prétendue municipalité de Fort-Royal, M. de Damas avait envoyé le 14 mars MM. Constant et Fressinaux avec un détachement pour prendre possession du Fort-Bourbon que commandait le citoyen Grandmaison. Ce dernier, n'ayant ni munitions ni vivres, fit sa soumission sans trop de peine, demandant seulement les honneurs de la guerre que M. de Béhague se hâta d'accorder pour se défaire au plus tôt de ces gens dont le langage eût infailliblement amené l'entière corruption de nos soldats et équipages. Pendant que les grenadiers du régiment de Turenne, Forez, et de la Martinique entraient au Fort-Bourbon par une porte, les troupes qui y étaient précédemment en sortirent par une autre avec un drapeau, armes et bagages, mais sans munitions de guerre. Elles se rendirent à Fort-Royal et apprirent à ceux qui y étaient que l'ordre de l'Assemblée Nationale était qu'ils eussent tous à passer en France. Cette nouvelle ne leur fut pas agréable, et, tous réunis dans ce fort, ils firent des difficultés pour se rendre. Mais leur position étant désavantageuse en beaucoup de sens; ils sortirent et furent aussitôt embarqués pêle-mêle sur des vaisseaux marchands, frétés pour leur retour en France. Trois des commissaires protestèrent contre cet acte d'autorité légitime, mais M. de Béhague, sans s'inquiéter de leurs menaces, ordonna qu'ils fussent mis aux fers. Le sieur Magnétot, mieux avisé que ses collègues, réussit, du moins en apparence, à les ranger à l'avis du général. Cependant il ne put obtenir d'eux le renvoi de la colonie de Grandmaison et de Fouru. M. de Béhague n'eut pas la fermeté de l'imposer. Lorsque le Fort-Bourbon fut rendu, M. de Béhague fit aussitôt démonter toutes les bouches à feu; on trouva dans un cachot M. de Chabrol, le colonel du régiment de la Martinique aux fers depuis deux mois, les troupes l'ayant soupçonné de vouloir trahir la cause de la Révolution après l'avoir embrassée...

GUY DE VALOUS

(A suivre.)

FISCALITÉ ET COMMERCE

Les impôts qui frappent le Commerce et l'Industrie : impôt sur les bénéfices de guerre, impôt cédulaire sur les bénéfices commerciaux et industriels et taxe sur le chiffre d'affaires ont provoqué dans les milieux industriels et commerciaux un vif mécontentement parfois à cause de leur lourdeur, mais surtout par suite de leur caractère inquisitorial et vexatoire.

Ces plaintes du monde commercial et industriel sont aujourd'hui reconnues en partie fondées par les pouvoirs publics. Dans son discours sur la politique intérieure prononcé à Tulle le 4 novembre, M. le Président du Conseil parlant de l'œuvre prochaine de la Chambre a dit : « Ne tiendra-t-elle pas à corriger, d'accord avec le Gouvernement, les graves défauts de la taxe sur le chiffre d'affaires et plus généralement du régime fiscal, auquel est actuellement soumis le petit commerce? M. le ministre des Finances a pris, ici encore, d'heureuses initiatives, auxquelles les deux Chambres viendront certainement s'associer. »

A Évreux, le 14 octobre, M. le Président de la République lui-même, en déclarant courageusement que l'heure n'était ni venue ni proche des dégrèvements, a ajouté : « Le devoir fiscal demeure par excellence le devoir patriotique.

» Est-ce à dire que l'impôt seul, même aménagé de la façon la plus équitable et la moins vexatoire, doive et puisse permettre de surmonter nos difficultés financières? Certainement non. La compression des dépenses s'impose. »

Nous trouvons là aussi une allusion à l'effort qui doit être tenté pour rendre les impôts actuels, moins vexatoires.

Cet effort, le ministre des Finances est en train de le tenter. Il a d'abord institué une commission pour rechercher les modifications à apporter au fonctionnement des impôts qui frappent le commerce et l'industrie. Cette commission est présidée par M. d'Aubigny, député de la Sarthe, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances et elle comprend parmi ses membres trois parlementaires auteurs de propositions modificatrices de la législation actuelle, et en outre quatre représentants de groupements commerciaux et industriels.

Enfin tout récemment, le 21 septembre, reprenant le thème de circulaires du 3 février 1922 et du 29 mars 1923, M. de Lasteyrie, ministre des Finances, rappelait à ses directeurs généraux qu'autant la répression des fraudes fiscales doit être sévère, quand il s'agit de contrevenants dont la mauvaise foi est certaine, ou la mauvaise volonté évidente — autant, par contre, la plus grande modération s'impose vis-à-vis des redevables coupables seulement d'ignorance, de négligences occasionnelles.

» A cet égard j'ai été amené à constater, ajoutait-il, que certains services ne tiennent pas suffisamment compte de cette discrimination et que pour des infractions légères, en matière de retards notamment, ils continuent à infliger aux redevables des pénalités manifestement excessives. »

La constatation relevée ici par le ministre n'est malheureusement que trop facile à faire. Nous savons bien que le système des impôts personnels entraîne fatalement l'inquisition, aussi est-ce pour cela que nous n'en sommes pas partisans [1], mais il y a tout de même dans le jeu de ce système une mesure qu'il est possible de garder si les agents fiscaux discernent entre l'ignorance et la fraude. Étant donné le caractère français qui répugne instinctivement à tout acte d'autoritarisme injustifié, on ne doit pas s'étonner que les habitudes contre lesquelles s'élève le ministre aient produit un trouble profond chez les contribuables. Il est très certain, même, que la crainte d'encourir des procès-verbaux et des amendes considérables fait que nombre de commerçants et industriels

1. Voir dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1922, notre article sur *l'Inquisition fiscale*.

qui sont inquiets de leur situation irrégulière vis-à-vis du fisc et qui ne demanderaient pas mieux que d'être en règle avec ce dernier, renoncent finalement à toute démarche près du contrôleur, escomptant une punition qui ne les récompensera pas de leur spontanéité.

Quand le ministre des Finances écrit dans la circulaire que nous venons de citer que ses agents « doivent faire comprendre aux contribuables que, dans les circonstances actuelles, c'est un devoir sacré pour tout Français que de payer scrupuleusement la quote-part d'impôts qui lui incombe », il donne à ses agents un conseil excellent, mais superflu. Les contribuables français, dans leur grande majorité, comprennent parfaitement quel est leur devoir fiscal, mais quand, pour une raison ou une autre, ils ne se sont pas mis en règle dans les délais prescrits, ils sont peu engagés à une démarche spontanée tant sont effrayantes toutes les pénalités qui peuvent s'abattre sur eux. Un commerçant nous disait : « Nous sommes moins bien traités que certains délinquants ou criminels, nous ne connaissons pas la loi de sursis; c'est inadmissible. » Aussi longtemps que les contribuables de bonne volonté ne seront pas assurés qu'on aura des ménagements à leur égard, beaucoup d'entre eux s'en remettront au hasard qui mettra ou ne mettra pas le fisc sur leur piste. Voilà un des premiers défauts de la fiscalité actuelle et il n'est pas certain que la circulaire ministérielle sera aussi efficace qu'on le souhaiterait. C'est déjà la troisième qui recommande à l'agent du fisc d'être éducateur et non tortionnaire. Ce n'est pas rassurant.

A côté de ces conseils ministériels qui sont excellents mais qui seront interprétés de façon fort différente par les agents de l'administration, il y a des modifications législatives qui sont sur le métier.

En matière d'impôt sur le chiffre d'affaires, c'est dès le 7 décembre 1920, alors que l'impôt a été créé en juin 1920, que le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à cette taxe. Dans l'exposé des motifs, le ministre des Finances d'alors, M. François-Marsal disait : « Quelque soin que le Gouvernement et le Parlement aient apporté à l'étude et à la mise au point de

la taxe sur le chiffre d'affaires, les constatations faites au cours des cinq premiers mois d'application du nouvel impôt ont montré que sa perception conduirait parfois à des résultats se trouvant en désaccord avec les intentions formellement exprimées par le législateur. Le Gouvernement s'est sans doute attaché à appliquer la taxe sur le chiffre d'affaires, avec les vues les plus libérales, et en conformant autant que possible ses décisions à l'esprit aussi bien qu'à la lettre des textes votés. Mais dans un certain nombre de cas il s'est trouvé en présence de dispositions trop strictes pour qu'elles laissent place à l'interprétation. Forts de l'expérience déjà faite, et conformément d'ailleurs à l'engagement que nous avons pris plusieurs fois, nous venons vous demander d'améliorer la loi de manière à l'adapter à certaines exigences que nous avions tout d'abord ignorées ou méconnues. »

Le 2 juillet 1921, la Chambre des Députés votait les modifications proposées par le Gouvernement. Le Sénat, après un examen qui a duré jusqu'au 8 février 1923, a modifié profondément le texte qui lui était soumis, et c'est ce projet remanié par la Haute Assemblée que la Chambre doit prochainement étudier. Entre temps, le législateur a réalisé par la loi de Finances du 30 juin 1923 une réforme qui paraissait urgente et dont nous parlerons plus loin.

Si au bout de cinq mois d'application de la loi, le gouvernement avait déjà découvert des modifications urgentes à lui apporter, on peut penser si depuis le 25 juin 1920, c'est-à-dire en trois ans, les assujettis à cette législation ont éprouvé ses inconvénients.

Parmi ces inconvénients, il y a la multiplication des déclarations, la tenue de livres spéciaux, des pertes de temps considérables et une inquisition dans la comptabilité. La somme de travail que les exigences du fisc imposent à tous les commerçants et industriels est inimaginable. Toutes les recherches qu'il faut faire pour l'éclairer, toutes les pièces qu'il faut établir pour le satisfaire constituent une tâche très absorbante et très onéreuse qui complique d'une façon exaspérante la vie d'hommes qui ont autre chose à faire.

On s'est vite aperçu qu'il ne suffisait pas de statuer sur la seule taxe concernant le chiffre d'affaires et qu'il fallait

aussi s'occuper de l'impôt cédulaire sur les bénéfices commerciaux et industriels. Des protestations très justifiées ont, en effet, été motivées par la fixation des coefficients servant à déterminer le bénéfice imposable. Du fait de la liberté laissée aux contrôleurs, il est indéniable que des inégalités choquantes existent entre les contribuables exerçant une même profession. L'application de coefficients supérieurs au maximum résultant du tableau soulève aussi de nombreuses critiques. La commission extraparlementaire chargée d'étudier les modifications à apporter aux impôts qui frappent lourdement les moyens et petits industriels et commerçants a précisément pour mission de mettre plus de justice dans cette application des textes.

D'après un rapport de M. Henri Pichot, membre de la Chambre de Commerce de Paris, le champ d'application actuel de la loi est le suivant. Les commerçants et industriels assujettis peuvent être divisés en deux catégories établies suivant les bénéfices et ainsi réparties :

1° Bénéfices de 10 à 10 000 francs : 957 829 contribuables assujettis avec 2 888 657 600 fr. de bénéfices imposés, soit, impôt net, 103 millions 507 700 francs;

2° Bénéfices au-dessus de 10 000 francs : 181 609 assujettis, avec 8 629 169 700 francs de bénéfices imposés, soit, impôt net, 634 millions 295 700 francs.

Ce qui donne un total de 1 139 438 assujettis, représentant 11 517 827 300 francs de bénéfices imposés et 737 803 400 francs d'impôt net.

La première catégorie, de beaucoup la plus nombreuse, comporte 84,07 p. 100 des assujettis, mais n'apporte qu'un faible appoint de 14,02 p. 100 au rendement de l'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux.

La seconde, qui ne comprend que 15,93 p. 100 des contribuables, participe pour 85,98 p. 100 au produit de l'impôt.

C'est de la première catégorie que le ministre des finances a décidé de s'occuper tout d'abord, en recherchant pour elle un mode forfaitaire de taxation ne comportant ni déclaration ni inquisition.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, une amélioration a déjà été apportée au sort de quelques catégories de contribuables par la loi du 30 juin 1923. L'article 10 de cette loi de finances a enlevé les petits artisans à l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels pour les soumettre à

celui sur les traitements et salaires; ces petits artisans ont en outre été exonérés de la taxe sur le chiffre d'affaires et même autorisés à se faire rembourser les sommes payées au titre de cette taxe depuis le 12 juillet 1922, pourvu que la restitution en soit demandée dans le délai de six mois après la promulgation de la loi.

D'autre part, la loi du 30 mars 1923 (article 13) a porté jusqu'à 120 000 francs le droit au forfait en matière de chiffre d'affaires, ce qui devait avoir pour conséquence, non seulement d'éviter à ces contribuables la déclaration mensuelle, mais aussi de ne pas les astreindre à une tenue de livres souvent impossible pour eux et en tout cas, très onéreuse parce qu'ils sont obligés de recourir à des spécialistes en matière de comptabilité. A première vue cette réforme est excellente, comme l'était aussi, — parce qu'elle procédait du même esprit, — la distinction contenue dans la loi du 31 juillet 1917 qui créa l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. Les contribuables ont, d'après cette loi, le choix entre deux procédés. Le premier de ces procédés est la déclaration du bénéfice réel, déclaration qui entraîne avec elle, la nécessité d'une tenue complète de la comptabilité, le second ne nécessite que la déclaration du chiffre d'affaires, auquel il n'y a qu'à appliquer un coefficient, dont la valeur a été déterminée conformément à la loi. Mais, un article d'une loi postérieure est venu bouleverser les bonnes intentions premières du législateur, cet article est l'article 32 de la loi du 31 juillet 1920 dont l'application par les agents des finances a aboli en pratique le choix du mode de taxation que le législateur de 1917 avait voulu laisser au contribuable.

Dans un rapport à la Chambre de Commerce de Blois, un membre de cette Chambre, M. Hubert, a bien montré comment les choses se passent.

En pratique, lorsque le contribuable n'ayant pas fait d'inventaire et n'ayant pas tenu tous les livres prévus par le titre II du code de commerce, a fait simplement au contrôleur la déclaration de son chiffre d'affaires, il est exposé à l'arbitraire le plus absolu dans la détermination de l'impôt sur les Bénéfices Commerciaux.

C'est qu'en effet l'article 10 de la loi du 31 juillet 1917 dit

bien, qu'au cas où pour la détermination du bénéfice, le contrôleur appliquerait un coefficient supérieur au coefficient maximum prévu par la loi, il appartient au contrôleur de faire la preuve du coefficient qu'il prétend appliquer. Et cette obligation du contrôleur, de faire cette preuve a encore été constatée par un Arrêt du Conseil d'État du 26 janvier 1923.

Mais grâce à l'article 32 de la loi du 31 juillet 1920 l'administration prétend se décharger du fardeau de cette preuve pour tous les contribuables qui ont fait plus de 50 000 francs d'affaires. Et lorsqu'un contribuable qui a déclaré son chiffre d'affaires, se voit imposé par le contrôleur un coefficient supérieur au coefficient maximum, obtient pour réponse du contrôleur, s'il réclame, qu'aucune réclamation ne pourra être valablement reçue s'il n'est en mesure de présenter à l'appui de sa réclamation, tous les livres prévus par le titre II du code de Commerce.

Et les exemples de taxation à des coefficients aussi excessifs qu'arbitraires et dépassant les coefficients maxima, depuis le vote de cet article 32, sont devenus une pratique habituelle de la part des agents du Fisc. Il faudrait mettre cet article d'accord avec les prescriptions nouvelles.

Mais bien que l'article 32 de la loi du 31 juillet 1920 ne vise que les contribuables dont le chiffre d'affaires dépasse 50 000 francs, il ne faut pas croire pour cela que les petits contribuables dont le chiffre d'affaires n'atteint pas ce chiffre soient à l'abri de l'arbitraire administratif. Pour ceux-là les prescriptions de l'article 10 de la loi du 31 juillet 1917 peuvent sembler encore devoir jouer dans leur intégrité, et le fardeau de la preuve être encore entièrement à la charge du contrôleur. Mais le fisc n'est pas encore désarmé. Quand un contribuable se voit appliquer un coefficient supérieur au coefficient maximum et qu'il réclame, les agents de l'administration se servent de l'article 11 de la loi du 31 juillet 1917. A ce contribuable qui se plaint qu'antérieurement le contrôleur lui appliquait un coefficient inférieur, il est souvent répondu que c'est là le résultat d'une erreur, qu'il sera facile de réparer par la voie d'une imposition supplémentaire que l'administration a le droit de faire pendant cinq ans.

Il est vraisemblable que les dispositions favorables de

l'article 10 de la loi du 30 juin 1923, dispositions qui exemptent les artisans de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, seront paralysées aussi par l'arbitraire administratif, grâce au mot *principalement* introduit dans le paragraphe 2 de cet article, paragraphe ainsi rédigé : « Les artisans travaillant chez eux ou au dehors, qui se livrent *principalement* à la vente du produit de leur propre travail et qui n'utilisent pas d'autre concours que celui des personnes énumérées au paragraphe précédent ».

Pour faire une œuvre qui, cette fois, ne soit pas vaine, il convient de prendre des précautions.

D'après ce qu'on sait déjà des travaux de la commission extraparlemntaire, cette commission n'ayant pas cru devoir adopter un régime complètement nouveau basé sur les signes extérieurs, s'est rabattue sur le système forfaitaire. En matière de taxe sur le chiffre d'affaires, le nouveau système repose sur la conclusion d'un abonnement, fixé par entente directe entre l'administration et le contribuable, sauf appel, en cas de désaccord, devant une commission paritaire constituée au chef-lieu de chaque département et composée par moitié de fonctionnaires et de représentants du commerce. L'abonnement serait fixé pour une période de deux années renouvelable par tacite reconduction. Pendant toute sa durée, le contribuable est affranchi de toute tenue de livre spécial et documents de comptabilité et de toute investigation des agents du Trésor. Quant à l'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux, il serait assis en principe en appliquant au montant du forfait annuel ainsi déterminé pour le chiffre d'affaires, un coefficient qui serait unique, pour chaque profession on varierait d'après des éléments précis déterminés à l'avance et susceptibles d'influencer sur la productivité des entreprises. Ce nouveau régime serait réservé à tous les contribuables dont le chiffre d'affaires annuel serait inférieur à 150 000 francs, et, tout de suite, nous pouvons dire qu'on devrait aller jusqu'à un chiffre plus élevé.

Telles seraient les grandes lignes du projet de loi d'après le résumé officieux qui a été communiqué aux journaux. Il est de toute évidence qu'en pareille matière il conviendrait d'avoir le dispositif même du projet pour en donner une

appréciation certaine. Toutefois, en se bornant à ces grandes lignes, on peut discerner déjà que le texte apporterait des améliorations indéniables au régime en vigueur, tout en laissant subsister certains de ses graves inconvénients.

Parmi les améliorations qu'on entrevoit comme devant être apportées par le texte nouveau, il y a ce fait qu'on pourrait appeler une commission paritaire à statuer sur le chiffre de l'abonnement. C'est une garantie mais pour qu'elle soit plus complète, il serait à désirer, puisque la commission doit être composée en nombre égal de fonctionnaires et de commerçants, qu'elle soit présidée par un magistrat désigné par le premier président de la Cour d'appel. Il faut enregistrer aussi avec satisfaction que le coefficient appliqué au forfait annuel sera unique pour chaque profession. Ainsi disparaîtra un des caractères arbitraires du système actuel. Cet arbitraire ressort, comme nous l'avons dit plus haut, d'un arrêt du Conseil d'État au contentieux du 26 janvier 1923, rendu en matière de bénéfices commerciaux. Il est ainsi conçu :

Le Conseil d'Etat, Vu la loi du 31 juillet 1917; Considérant qu'aux termes de l'article 10, paragraphes 1 et 2, de la loi du 31 juillet 1917. le contrôleur procède à l'évaluation provisoire des revenus imposables en appliquant au chiffre d'affaires un coefficient déterminé dans les conditions indiquées à l'article 7 de ladite loi; que, toutefois, lorsque le contrôleur est en mesure d'établir que le rapport du bénéfice net réel au chiffre d'affaires est supérieur au coefficient unique ou au coefficient maximum fixé par la commission, il peut faire emploi d'un coefficient plus élevé à charge pour lui d'apporter, en cas de contestation, les justifications nécessaires;

Considérant qu'en évaluant le bénéfice du sieur B..., à l'aide d'un coefficient supérieur au coefficient maximum fixé par la commission, le contrôleur, n'a fait qu'user de la faculté qui lui est reconnue par la disposition précitée et qu'il produit des justifications établissant que ledit coefficient n'est pas exagéré; qu'ainsi le sieur B... n'est pas fondé à soutenir que le coefficient appliqué est illégal ou trop élevé;

Décide : La requête susvisée du sieur B... est rejetée.

Cet arbitraire sera supprimé, mais l'analyse que nous possédons ne dit pas par qui sera fixé ce coefficient; il importe que ce ne soit pas l'administration seule qui le fixe, il faudrait que là aussi intervienne une commision composée de représentants de l'administration et de représentants du commerce désignés par les chambres de commerce. Enfin amélioration

considérable, le commerçant et l'industriel seront tranquilles pendant deux ans.

Toutefois et là, nous arrivons aux inconvénients que paraît devoir laisser subsister la réforme projetée. Il est dit que *pendant toute la durée* de l'abonnement, le commerçant ou l'industriel sera affranchi de toute tenue de livre spécial, de toute investigation; c'est à retenir. Si l'administration veut modifier l'abonnement à l'expiration des deux ans ou à une échéance postérieure, sur quoi se basera-t-elle? Il apparaît qu'elle reprendra les droits que lui donne l'article 31 de la loi du 30 juin 1920, article qui oblige tout commerçant faisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 000 francs à présenter, à toute réquisition des agents du Trésor, ayant au moins le grade de contrôleur ou d'inspecteur adjoint, les livres dont la tenue est prescrite par le titre II du Code de Commerce, ainsi que tous livres et documents annexes, précis de recettes et de dépenses, etc... A l'heure actuelle, nous l'avons indiqué, les prescriptions de l'article 13 de la loi du 30 mars 1923 sont tenues en échec par l'application que l'administration fait de ce fameux article.

Telle qu'apparaît la réglementation, le contribuable ne semble pas devoir être déchargé de l'obligation de tenir toutes les comptabilités exigées aujourd'hui, car à l'échéance de l'abonnement consenti, il devra les montrer s'il y a défaut d'accord entre lui et l'administration. Tant il est vrai qu'il est bien difficile de se passer de contrôle dans le système d'impôt inauguré en 1917 et que le contrôle devient aussitôt inquisitorial. On peut espacer le contrôle, il est quasi impossible d'y renoncer. Il convient cependant d'enregistrer qu'avec le système proposé, on arrive à moins de contacts entre le contribuable et les agents du fisc et on donne ainsi plus de sécurité et de tranquillité à ce même contribuable.

La taxe sur le chiffre d'affaires aurait besoin aussi d'être adaptée aux réalités économiques avec lesquelles l'expérience de son application a montré qu'elle était parfois en violente contradiction. Au mois de juillet dernier, le gouvernement et la commission des finances de la Chambre sont tombés d'accord pour se livrer à des études spéciales concernant chaque industrie. Mais, tandis que le ministre des Finances

proposait de procéder par décret à la réforme pour toutes les marchandises à l'égard desquelles l'enquête préalable en aurait démontré l'utilité, la commission a pensé que les études poursuivies par l'administration, pour chaque branche de commerce ou d'industrie, pourraient aboutir au dépôt de projets de loi dans la forme ordinaire. Appliquant ce principe, la commission a demandé au ministre qu'en raison des études déjà faites, il dépose aussitôt un projet concernant la viande de boucherie et les céréales panifiables.

Un commerce, en effet, celui des grains se fait dans des conditions telles que la taxe sur le chiffre d'affaires qui lui est appliquée actuellement dans son intégralité le rend quasi impossible. Le commerçant en grains qui travaille sans spéculer ne peut prétendre à un bénéfice brut élevé; quand on a déduit tous ses frais, courtages, frais de sacs, camionnage, etc., ce bénéfice brut est réduit de moitié et c'est là-dessus que le fisc vient réclamer 1,10 p. 100. Les courtiers et commissionnaires qui ne paient eux, qu'une taxe infime (1,10 p. 100 du montant de leurs courtages) prennent la place du commerçant et le commerce des grains change de caractère. Ces courtiers et commissionnaires ne disposent ni des capitaux qu'engagent les commerçants en grains, ni des magasins et entrepôts, ni des appareils de nettoyage qui donnent au commerçant un rôle si utile dans la répartition des marchandises et surtout dans la stabilisation des cours. La Chambre syndicale des grains de l'Ouest a indiqué qu'ainsi s'expliquaient les fluctuations de cours brusques et importantes auxquelles nous assistons, car la plupart du temps, quand les consommateurs veulent acheter, la culture n'offre pas suffisamment, ou en sens contraire, lorsque la culture a le désir de vendre, les consommateurs (meuniers, malteurs, etc...), ne peuvent absorber les offres. En somme un volant régulateur qui existait autrefois, est en train de disparaître sous l'influence de la taxe. Au point de vue de l'intérêt général, il y a là quelque chose de tout à fait regrettable. On pourrait remédier au phénomène que nous venons de décrire en allégeant la taxe ou en considérant les marchands de grains comme des commissionnaires.

Une anomalie qui devrait aussi disparaître est celle qui

consiste à faire entrer en compte pour le calcul de l'impôt les frais de transport, portés séparément sur la facture et payés par le destinataire. Il est en effet abusif de faire jouer la taxe, non plus sur le montant d'une affaire définitivement réalisée, mais sur une pure avance de fonds faite à l'acheteur par son vendeur.

Nous avons montré les vexations et l'arbitraire que comportait l'application des impôts frappant le commerce et l'industrie. Les ressources que procurent ces impôts à l'État sont nécessaires et il ne peut être question de les supprimer; les redevables s'en rendent parfaitement compte; ils savent qu'ils ont un devoir fiscal à accomplir, mais ce qui les exaspère, c'est notamment d'avoir à redouter chaque jour des visites au cours desquelles trop souvent on les considère *a priori* comme des fraudeurs; ce sont là des suspicions qui indisposent profondément toute une honorable catégorie de Français. Dans l'application qu'on leur fait de l'arsenal législatif, ils sentent aussi qu'on recourt à tous les artifices pour leur enlever les garanties dont le législateur a voulu les entourer. Nous en donnerons encore ces deux témoignages.

Le premier nous est fourni par le *Bulletin de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France* (n° de juillet-août 1923). Nous y lisons :

Le Délégué signale les exigences manifestées par des contrôleurs des contributions directes en ce qui concerne le contrôle de l'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux. Il fait d'ailleurs observer que la façon d'appliquer la loi diffère suivant les régions et que si, en certains endroits, on se montre tolérant et modéré, il en est d'autres où l'on fait preuve de beaucoup d'intransigeance. Il ajoute que, dans plusieurs centres du Nord, notamment à Roubaix, on s'efforce de décourager les industriels de recourir au forfait en les menaçant de leur appliquer un coefficient très supérieur au maximum prévu. Il rappelle d'ailleurs les termes de la circulaire du Directeur général des contributions directes du 14 février 1921 en vertu de laquelle, d'après l'article 32 de la loi du 31 juillet 1920, les contrôleurs pourraient exiger, pour la détermination du revenu imposable d'après l'application d'un coefficient au chiffre d'affaires, tous documents propres à donner des indications au sujet des bénéfices, ce qui équivaut pratiquement à la suppression du forfait. Il estime que l'Administration agirait beaucoup plus franchement en proposant législativement la suppression du forfait, car alors la situation pourrait être mise au net.

L'autre témoignage vient des négociants en bestiaux. Suivant des usages très anciens, les opérations de ces négociants se font sur les champs de foire au comptant et à la main et les animaux sont délivrés immédiatement contre remboursement; il n'est échangé ni reçus, ni factures. Se basant, disent ces négociants, sur l'article 4 de la loi du 31 juillet 1917 les contrôleurs agissent ainsi, d'après le témoignage de la fédération des syndicats de la boucherie du Midi et du Sud-Ouest :

Les contribuables qui entendent être soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux d'après leur bénéfice réel doivent fournir à l'appui des données de leur comptabilité toutes les justifications nécessaires. Par suite, si, en ce qui concerne notamment le montant de leurs achats, ils ne peuvent, à défaut de factures, produire d'autres justifications suffisantes, le contrôleur est en droit d'écarter les résultats de leur comptabilité et d'évaluer leur bénéfice imposable par l'application au chiffre d'affaires d'un coefficient approprié, les contrôleurs refusent toutes nos comptabilités parce que nous ne pouvons justifier nos achats par des reçus ou factures de nos vendeurs, nos recettes journalières par l'inscription, sur un livre spécial, au fur et à mesure de toutes les ventes effectuées.

Le législateur ici n'a pas prévu que des commerçants ne pourraient pas profiter des garanties stipulées et seraient livrés sans défense aux contrôleurs.

Il est résulté de tous ces faits un état d'esprit qui s'explique et qui met en mémoire cette réflexion faite par Dupin commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département de la Seine, à la fin de frimaire an VII, dans un mémoire au ministre de l'Intérieur : « La plupart des hommes, si ce n'est tous, écrivait-il, mesurent leur attachement à tel ou tel gouvenement sur le plus ou moins de bien-être et de jouissance que ce gouvernement leur procure. »

Le Gouvernement et le Parlement ont compris les leçons de l'expérience et, s'il n'est pas parfait, le projet qu'ils sont à la veille de réaliser améliorera au moins dans une certaine mesure une législation qui fait une trop large place à l'arbitraire et aux intrusions du fisc dans la vie des commerçants et industriels.

ÉDOUARD PAYEN

1. Voir *Gabriel Malès*, par Albert Duchêne. Plon, éditeur.

SOUVENIRS[1]

VII

LES SALONS ANNUELS ET LEURS COULISSES. — PORTRAIT DU PRINCE VICTOR. — COMMENT DIAZ TRAITAIT LES MARCHANDS DE TABLEAUX. — CÉZANNE ET PISSARRO. — MA VISITE A RODIN. — VISITES ACADÉMIQUES. ANECDOTES LES CONCERNANT. — QUELQUES SOUVENIRS SUR CERTAINS SALONS MONDAINS. LA PRINCESSE MATHILDE. — CARO ET LE SALON POTOCKA. — WALDECK-ROUSSEAU. SON CARACTÈRE. SON MILIEU. — DUFAYEL.

Je voudrais dire quelques mots des Salons, des intrigues qui se nouent autour de la réception des toiles et de tout ce qui concerne ces grandes foires de la peinture.

Rien de cocasse, par exemple, comme les inaugurations officielles. Que de fois elles auront mis dans l'embarras les Présidents et les Ministres des Beaux-Arts qui sont contraints d'y assister! Accompagnés dans leur promenade par les exposants eux-mêmes, lesquels attendent le mot aimable ou le compliment, ils sont parfois fort gênés pour exprimer leur opinion vraie.

C'est ainsi que j'ai vu, une année, un ministre, parcourant des salles où étaient exposées les œuvres les plus outrancières, s'arrêter devant un portrait véritablement surprenant.

— Ah ça, par exemple! — commença l'Excellence...

— Ça, c'est de moi, monsieur le Ministre, — fit une voix.

Et, aux côtés du représentant officiel, surgit l'auteur, un des plus extraordinaires de la nouvelle école.

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 novembre et, dans la livraison du 15 octobre, contenant la première partie de ces souvenirs, l'article où M. Jules Bertaut explique comment il les a recueillis.

Le ministre comprit qu'il allait s'enferrer et voulut jeter du lest.

— Vous n'avez vraiment pas été servi par votre modèle, — lui dit-il en guise de consolation, — il est bien laid!

— C'est mon fils! — répliqua l'autre, implacable.

Jugez de la tête de l'Excellence!

Encore une anecdote du même goût. On faisait cercle autour de l'envoi de Rodin : hommes mutilés, femmes sans bras, troncs sans membres, toute la lyre.

Et le Président, qui était M. Fallières, de se tourner vers l'artiste avec un fin sourire :

— Dites donc, monsieur Rodin, vous n'avez décidément pas de chance avec vos déménageurs!

Ceci me remet encore en mémoire mon portrait du prince Victor et l'émotion qu'il provoqua lors de son exposition publique.

J'avais la même année exécuté ce tableau et celui du Banquet des Maires. Les deux toiles achevées et envoyées au Salon, on ne trouva rien de plus naturel que de les placer l'une à côté de l'autre puisqu'elles étaient du même auteur. Mais nous avions compté sans les intransigeances de la politique.

Les critiques d'art, qui peuvent, on le sait, entrer au Salon avant le vernissage, découvrirent à travers leurs pérégrinations ces deux œuvres exposées côte à côte, et certains d'entre eux poussèrent des cris féroces. La presse gouvernementale s'en mêla, et on me déclara tout net que si je ne mettais pas le portrait du Prince dans une salle particulière, on se livrerait contre mes envois à un éreintement en règle.

En présence d'un semblable *tollé* provoqué par un tel accès de bêtise, je me cabrai et j'affirmai à mon tour, de la façon la plus catégorique, que les deux tableaux demeureraient l'un à côté de l'autre, comme j'en avais le droit, et que j'attendais avec confiance les événements formidables qui allaient se réaliser. Ils ne furent pas bien gros, ces événements, mais vous allez voir qu'ils eurent tout de même des conséquences pour moi, conséquences fort heureuses et bien différentes de celles que souhaitaient mes adversaires.

Ce fut d'abord la visite du président Loubet. Il arriva, affable et souriant, comme d'usage. Inquiet de ce qui pou-

vait se produire, Carolus Duran n'osait pas montrer le portrait du Prince au Président et gardait le silence. Mais il comptait sans Waldeck-Rousseau qui se trouvait dans le cortège officiel et qui, trop intelligent pour accepter de telles mesquineries, fit revenir le Président sur ses pas et l'amena devant le portrait incriminé.

M. Loubet regarda mon œuvre, sourit, et me dit simplement :

— Très bien votre tableau. J'ai beaucoup connu le père du Prince sous l'Empire... Vous savez que c'était un bon républicain.

Il me serra la main et passa.

Ce fut tout et les rieurs en furent pour leurs frais. Mais quelques jours plus tard, je vis un matin entrer dans mon atelier mon ami Gordon Bennett.

— Avez-vous lu le *Herald* d'aujourd'hui? — me dit-il avec son fort accent américain.

— Ma foi non, je n'ai pas encore eu le temps.

— Eh bien, tenez, lisez-le : il y a un article d'un de mes rédacteurs très désobligeant pour vous.

— Allons donc!

— Oui, à propos de votre tableau du Prince Victor.

Je pris le journal que me tendait Gordon Bennett : c'était, ma foi, vrai, on me maltraitait quelque peu.

— Maintenant que vous avez lu, — me dit le directeur du *Herald*, — je veux voir à mon tour et juger. Venez, nous allons sauter en voiture et faire un tour au salon.

A cette heure matinale, je craignais de ne rencontrer personne devant mes envois. Fort heureusement des gens étaient dejà là qui les regardaient.

Bennett s'approcha, se mêla à eux, recula, mit la main devant ses yeux et me dit :

— Je le trouve très bien, moi, votre tableau. Combien le prince Victor vous l'a-t-il payé?

Je lui dis le chiffre.

— Entendu pour le prix. Vous me ferez mon portrait dans les mêmes conditions. Nous l'exposerons au prochain salon. Et, — ajouta-t-il en riant, — nous verrons bien si mon rédacteur ose le critiquer!

***

Des Salons, faisons un saut dans le clan des peintres.

J'ai déjà eu l'occasion de dire un mot sur quelques-uns d'entre eux. Au fur et à mesure que j'égrène mes souvenirs, je retrouve çà et là d'autres traits typiques ou d'autres détails amusants.

Diaz de la Pena avait conservé certaines habitudes de bohème qui faisaient sa joie. Ainsi, de temps en temps, quand il avait touché le prix d'un tableau, il s'amusait à jeter une poignée de louis dans son atelier de façon que les pièces roulassent partout sous les meubles, dans les jointures du plancher, dans les recoins les plus obscurs. Il se réservait ainsi des joies futures pour les jours de dèche où, cherchant partout le moindre grain de mil, il découvrirait, soudain, une pièce d'or!

Le même Diaz avait contracté l'habitude de fumer sur son balcon, au premier étage, et d'envoyer dans la rue de longs jets de salive. Il adorait donner des rendez-vous à des marchands de tableaux, les mêmes qui l'avaient laissé à moitié mourir de faim dans sa jeunesse, et qui venaient maintenant implorer une petite toile du grand peintre. Il ne les faisait même pas entrer chez lui et, accoudé à son balcon, il continuait à fumer et à cracher, cependant que les marchands le sollicitaient :

— Monsieur Diaz, vous n'auriez pas une toile, une toute petite toile?

Diaz ne répondait rien et s'entourait de fumée comme un Jupiter Olympien :

— Vous voyez, — disait-il à ceux qui l'entouraient, — maintenant c'est moi qui crache sur eux!

On a beaucoup écrit à tort et à travers sur Cézanne, et sans connaître ses véritables aspirations. Au fond, c'était un artiste qui avait toutes les peines du monde à s'exprimer. Il disait parfois avec un grand soupir de regret :

— Ah! si je pouvais seulement peindre un ventre de femme comme Bouguereau!

J'ai aussi un bien joli souvenir sur Pissarro. Figurez-vous qu'un jour, en traversant le Salon Carré, je l'aperçois planté devant les *Noces de Cana*. Je m'approche de lui :

— Eh bien, qu'est-ce que vous dites de ça?

Pissarro caresse sa longue barbe de modèle italien, jette sur la toile un regard inspiré et me répond simplement :

— *Ça?* pas en valeur, mon cher, pas en valeur!

Veut-on maintenant un mot de Forain? On parle devant ce dernier d'un artiste moderne qui fait un tableau le matin et un l'après-midi :

— Ah! X... — fait Forain, — il *peint sous lui!*

Nous voilà loin, en effet, de la *Joconde* que Léonard de Vinci mit quatre ans à achever et de ce Peter de Hoogh qui écrivait : « Je vous envoie mon tableau puisque vous y tenez, mais il n'est pas encore terminé. » Il y travaillait depuis dix ans!... Aujourd'hui, hélas! nous avons changé tout cela! Qu'en diraient nos maîtres? Qu'en penserait ce Fromentin qui nous donnait de si judicieux conseils et qui proclamait entre autres choses : « Un portrait ne doit pas sortir du cadre, comme on le proclame trop souvent; il doit *rentrer dans le cadre.* »

Sur Rodin, je puis conter une petite histoire, mais bien caractéristique et qui n'est pas vieille : elle date de quelques mois avant la mort du sculpteur.

A ce moment, des bruits avaient couru à l'Académie touchant l'intention de Rodin de se présenter chez nous, suivant lesquels, tout au moins, il était disposé à accepter un fauteuil. Ces bruits avaient causé une certaine effervescence parmi nous, mais nous avions résolu de ne tenter aucune démarche officieuse. Là-dessus le hasard me mène chez une de mes amies qui, au cours de la conversation, me dit :

— Vous savez ce qu'on raconte au sujet des projets de Rodin?... Il faut absolument que l'auteur des *Bourgeois de Calais* soit de l'Institut. Si vous voulez, je vous emmène demain chez lui à Meudon. Visite de simple politesse qui vous permettra de vous rendre compte des intentions vraies du grand homme.

J'accepte, et, le lendemain, en effet, nous voici partis pour Meudon. Après avoir demandé notre route, nous arrivons à la porte d'une petite masure avec un chemin clos d'un grillage en bois. Au bout, nous apercevons le maître de maison en personne se chauffant au soleil, assis sur une vieille chaise de

bois et drapé dans un peignoir de bain! Sa femme est à côté de lui. J'ai confusément l'intuition que ma visite n'est pas pour eux une surprise et qu'ils nous attendent tous les deux.

Je ne laisse néanmoins rien paraître de mon étonnement et je fais quelques pas avec Rodin dans la direction de la masure. Alors, ô spectacle inoubliable! J'aperçois tout d'abord un animal qui surgit devant mes yeux, et cet animal est un cygne vivant *qui n'a qu'une patte*. Est-ce le hasard? Est-ce un symbole?

Je me retiens pour ne pas éclater de rire et nous pénétrons dans la maison encombrée de blocs de marbre.

C'est une petite maison très bourgeoise, avec une suspension au milieu de la pièce, quelques toiles pendues au mur, dont un Monet sans cadre et placé tout de travers. Le mobilier est à l'avenant. Nous nous asseyons, nous causons. Rodin semble un peu embarrassé, parce que rien chez moi ne trahit le représentant officieux de l'Institut et que personne ne lui tend la perche.

Cependant la conversation tombe sur les morts de la guerre. Je dis :

— Ces années ont fait de grands vides parmi nous. Il y a beaucoup de sièges à pourvoir, peut-être une trentaine!

— Vous vous trompez, Gervex, — me dit Rodin doucement, — il y en a juste vingt-neuf.

Et il me lance un coup d'œil significatif. Ainsi il savait exactement le nombre des places à pourvoir : il les avait comptées!

La conversation tourna, mais, à partir de cette minute, j'étais fixé : j'étais sûr qu'il ne refuserait pas d'entrer à l'Académie.

Le reste de la visite continua de m'ahurir. Nous entrâmes dans d'autres pièces où étaient de très belles œuvres, les unes de dimension moyenne, les autres colossales. Puis nous aperçûmes, rangés avec un très grand soin, des morceaux de sculpture « séparés », si je puis dire : un bras, un dos, une main, un doigt, un torse, etc. Tout cela était emballé, certains ficelés déjà, étiquetés, destinés à la vente pour l'étranger. Sur les paquets on lisait : Berlin, Londres, New-

York. Vision vraiment unique dans l'histoire de la sculpture et que je contemplais avec de grands yeux étonnés.

Mais notre visite avait duré assez longtemps, le maître commençait à être fatigué. Sa femme nous pria tout bas de partir et nous le laissâmes au milieu de ses caisses d'emballage, de ses morceaux de plâtre étiquetés et de ses blocs admirables...

***

Il ne faudrait pas inférer de cette petite anecdote que toutes les visites officielles se passent de la même façon. Quand c'est le candidat académique qui les fait, la note change.

Je crois qu'on pourrait écrire un livre qui serait le pendant du *Martyre de l'Obèse* en parlant du martyre du candidat académique. Quand cette fièvre vous prend, on n'ose plus vivre à sa guise ni travailler en liberté. De tous côtés surgissent les conseilleurs. « Faites ceci, faites cela, ne vous fiez pas à un tel, allez voir celui-ci, etc. » Toute votre œuvre passe au criblé, il n'en reste rien. Et dans tout cela, comme dans les entreprises humaines, le hasard joue un très grand rôle. Ainsi, pour ma part, lorsque j'ai fait mes visites, j'ai gagné une voix de la façon la plus piquante.

Par un froid glacial, j'avais entrepris ma tournée : j'arrivai à la porte d'un grand musicien.

— Monsieur est sorti, — me dit une aimable soubrette, devinant sans doute l'objet de ma visite.

Et elle ajouta :

— Mais si monsieur veut attendre, je vais allumer du feu au salon.

— Oh! ce n'est pas la peine, — répliquai-je en riant, — un candidat n'a jamais froid!

Quelques jours plus tard, je rencontrai mon artiste, dans la rue. Il vint à moi les mains tendues :

— Je voterai pour vous, — me dit-il, — ne fût-ce que pour votre réplique de l'autre jour à ma femme de chambre : elle m'a bien amusé!

Une autre fois, c'était chez Hébert, Madame Gervex et moi faisions notre visite protocolaire. Sa tête fine coiffée d'une calotte rouge, le maître et sa femme nous firent bon

accueil. Mais dans le salon encombré d'invités circulaient cinq ou six chats auxquels Hébert vouait un véritable culte et qui se promenaient gravement et familièrement comme dans leur domaine.

Aussitôt je pensai à ma femme qui avait une peur maladive de ces bêtes et je jetai un coup d'œil vers elle. Elle avait eu, en effet, un mouvement instinctif de recul en voyant les chats et je sentais qu'elle frissonnait, désemparée comme un nageur à la dérive. Elle répondait à tort et à travers, s'embrouillait dans la conversation, se perdait. Dans cinq minutes ce serait fini : elle se lèverait et fuirait plutôt que de demeurer en présence des chats. Aussitôt mon parti fut pris. J'eus une idée héroïque de candidat. J'appelai un des matous, puis un second, puis un troisième, les caressant, leur faisant mille politesses, si bien qu'au bout de quelques instants, ils étaient tous sur mes genoux ou à mes pieds, et que ma femme rassurée m'envoyait un regard de reconnaissance.

Hein? Croit-on qu'il faut s'en donner du mal pour conquérir l'habit vert!

A mon tour, chez Aimé Morot, j'eus une fameuse émotion. J'étais venu faire ma visite académique et l'on m'introduisit dans l'atelier vide. C'était à la chute du jour, les objets commençaient à s'estomper dans les demi-teintes du crépuscule. Assis sur un fauteuil et songeant à l'objet de ma visite, hantise de tous les candidats, j'étais plongé dans de profondes réflexions lorsque, tout à coup, un grand bruit de chaînes me surprend. Je sens une main qui me frappe sur l'épaule, je me retourne, et, à ma stupeur épouvantée, je vois un singe, un chimpanzé qui me regarde avec curiosité!

J'avoue que sur le moment j'ai été péniblement impressionné, d'autant que, tout à coup, je perçus près de moi le miaulement de deux jeunes lionceaux. Je me souvins alors de la passion d'Aimé Morot pour les animaux sauvages, qu'il avait rapportés de ses voyages.

Vous rappelez-vous cette histoire d'un cadavre que la mer avait rejeté sur une plage et qu'on avait pris pour un corps d'enfant? Il y eut enquêtes sur enquêtes, soupçon d'assassinat, déplacement de la police, mise en marche d'une instruction judiciaire, lorsque, tout à coup, Aimé Morot écrivit

au Procureur de la République que, son singe étant mort, il l'avait jeté à la mer devant la villa qu'il habitait!

Vous voyez que le rôle de candidat académique n'est pas toujours drôle! Que de déceptions aussi! Un immortel très occupé, et qui trouvait que ces visites lui faisaient perdre trop de temps, me fait dire par son domestique qu'il ne peut me recevoir, mais, en même temps, on me remet de sa part un billet plié. Je l'ouvre et je vois avec une joie indicible ces simples mots : « *Mon vote* : *Gervex* » souligné trois fois.

Là-dessus je sors, l'âme en fête, comme bien vous pensez.

Dans la rue, je croise un de mes camarades, candidat comme moi, qui m'aborde :

— D'où viens-tu?

— De chez X...

— Et que t'a-t-il promis?

— Ceci, mon cher.

Et triomphalement je sors mon bout de papier.

Mon ami éclate de rire.

— Ne t'emballe pas, mon vieux, nous avons tous le même!

Et il me met sous le nez le même billet, de la même écriture, avec la même formule, — et le nom de mon concurrent!...

Que dites-vous de cette petite rosserie?...

Je me souviens encore de certaine élection où j'avais quelque chance. Soudain, à la dernière heure, surgit un nom très notoire, candidat nouveau qui se porte au fauteuil que je convoitais. Aussitôt on accourt vers moi et on me conseille de m'effacer devant cette célébrité.

— Soyez tranquille, — ajoute-t-on, — on vous tiendra compte de votre beau geste. Ce n'est que partie remise, et, la prochaine fois, la place sera pour vous.

Je me désiste donc; l'*outsider* est élu, et, mon Dieu ! je m'en réjouis comme tout le monde.

A quelque temps de là, nouvelle vacance. Je me remets tout de suite sur les rangs, fort de la promesse qui m'a été faite. Alors c'est un revirement complet.

— Comment, — me dit-on, — vous convoitez ce fauteuil-ci?

— Mais ne m'a-t-on pas assuré de mon élection à la prochaine vacance?

— Sans doute, sans doute, mais vous avez été maladroit la dernière fois. Il ne fallait pas laisser ainsi prendre votre place. Vous aurez maintenant les plus grandes difficultés à la reconquérir.

Et le fait est qu'en effet, je fus battu!

Hein! les promesses académiques!... Moralité :

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras,

Voulez-vous maintenant connaître les ruses de certains candidats? J'ai connu un peintre qui menait assez grand train et avait une auto. Eh bien! quand il faisait ses visites, il se gardait de venir accoster avec sa limousine devant la porte des immortels. Il la laissait soigneusement à l'écart, dans la rue voisine, et il venait pédestrement tirer la sonnette de ses électeurs.

Moins fortuné que celui-ci, j'en connais un autre qui n'osait plus jouer au billard dans la salle commune du café et cultivait au premier étage dans un recueillement discret son jeu favori. Que vous dirai-je?... C'est un véritable supplice tant que durent les élections. En revanche, quel soulagement quand c'est fini, qu'on peut dire ce qu'on pense, faire ce qu'on veut, vivre comme il convient, se distraire comme on en a la fantaisie. C'est un : Ouf! formidable de délivrance que chacun pousse. Et le nouvel immortel pense à part soi qu'il a bien gagné sa nourriture, comme disait Labiche à cette dame qui lui demandait quel traitement recevait un Académicien : — Peu de chose madame, mais on est nourri!

***

Parlerai-je maintenant des salons que j'ai fréquentés? Leur nombre ne laisse pas d'être assez considérable, mais la plupart de ceux que j'y ai connus ont été portraicturés ailleurs bien des fois. Sans doute j'ai noué ici beaucoup d'amitiés précieuses, j'ai récolté là beaucoup de sympathies, et je serais heureux de dire ma reconnaissance aux uns, de témoigner mes sentiments aux autres, mais je crains toujours de ressasser des anecdotes archi-connues, de répéter des histoires démo-

dées. Je ne puis tout de même pas conter les débuts de Pierre Loti chez madame Adam ou disserter sur la sonnette de madame Aubernon!

Toutefois j'ai été amené, au cours de ces souvenirs, à prononcer le nom de la Princesse Mathilde. C'est un des premiers cercles d'art que j'aie connus et je suis toujours reconnaissant à la « bonne princesse » de Sainte-Beuve de la façon dont elle m'a accueilli.

La largeur d'esprit dont elle a fait preuve à mon égard n'a pas été non plus oubliée par moi. Je me rappelerai toujours, en particulier, la façon dont elle m'a défendu à l'époque de mon tableau de *Rolla*.

— Cette toile vous choque? — disait-elle à ceux qui se pressaient à l'exposition. — Moi, pas du tout!

Aussi étais-je devenu assez rapidement un des hôtes assidus de la rue de Berri jusqu'à ce qu'un hasard malencontreux me brouillât avec elle.

En vérité, je ne sais trop comment la chose advint. Ce fut à propos de mon tableau intitulé *Souvenir de la nuit du 4*. Les vers de Victor Hugo dans les *Châtiments* m'avaient inspiré :

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête...

Comme ce morceau avait trait au coup d'État, je trouvai bon, auparavant, d'en parler à la Princesse qui me dit que je pouvais l'exposer, qu'elle n'y voyait quant à elle aucun inconvénient.

Là-dessus le directeur des Beaux-Arts, qui était à ce moment M. Turquet, décide que les exposants des salons seront tenus d'inscrire le sujet de leur tableau au bas de chaque toile. Tout naturellement, je fais inscrire au bas de la mienne les premiers vers de la poésie de Hugo. Des amis de la Princesse Mathilde lisent ces lignes, y voient une allusion et un blâme au coup d'Etat et me dénigrent auprès d'elle.

Comment elle-même prit-elle la chose? Je n'en sais trop rien, mais, quelques jours plus tard, un de ses familiers me rencontrant, me dit en riant :

— Quand vous irez dimanche chez la Princesse, *On* vous lavera la tête!

Fut-ce cette perspective? Fut-ce tout autre chose?

Je n'y remis plus jamais les pieds...

Et voilà comment on perd, sans le vouloir, ses amis.

Le salon Potocka n'était pas moins animé. Nous formions autour de la belle et spitituelle comtesse une cour d'amis et d'admirateurs fidèles. Je possède encore la photographie d'un très joli tableau de Jean Béraud qui représente tous les « macchabées » (comme on nous appelait) dans le beau salon de l'hôtel Potocki, au pied du magnifique portrait de la maîtresse de maison par Bonnal.

Il y avait le philosophe Caro et son frère le général, Schlumberger, de l'Institut, Adrien de Montebello, Dubois de l'Étang, Bachelier, ancien magistrat, Cazin, Béraud, Georges Legrand, le comte de Fels, Coquelin, Vogüé et moi. Comme nous étions gais et que de farces nous fîmes! En voici une qui fit assez de bruit à l'époque et dont Caro fut le héros involontaire.

On avait fomenté contre lui un petit complot, sachant bien qu'au dessert cet homme solennel prononcerait un de ces speechs dont il avait le secret.

Lorsque le repas fut presque terminé, Caro, en effet, baissant la tête, se mit à chercher dans ses papiers et à rassembler les feuillets de son petit discours. Il lut à voix basse les premières lignes et faisant le geste de se lever jeta un regard circulaire sur l'assistance. Quelle ne fut pas sa surprise et sa fureur en constatant le nouvel aspect des convives!

Pendant qu'il avait les yeux baissés, chacun de nous obéissant à un mot d'ordre s'était casqué d'une tête postiche en carton représentant une tête d'animal, et Caro, affolé, voyait tout autour de lui grimacer, hurler, braire et glousser des êtres extraordinaires.

Dans le salon de Waldeck-Rousseau, on était moins facétieux, mais l'intimité était aussi absolue entre les invités. Falguière, Raphaël Collin, Haraucourt, Charcot, Béraud, Gallard, Dalou, les deux Coquelin...

On s'y était amusé à peindre les assiettes de la maîtresse de maison, c'est-à-dire que chacun avait exécuté sur son assiette le portrait de son voisin ou de sa voisine. Ainsi les Waldeck ne tardèrent pas à posséder le service de table le plus curieux de Paris.

Waldeck, on le sait, était peintre, et ses aquarelles étaient dignes d'un artiste. Adroite comme une fée, madame Waldeck

faisait toutes sortes de travaux, reliures, cristaux décorés, broderies, etc...

C'est dans ce milieu que j'ai connu les principaux personnages de mon tableau *Les Fondateurs du journal « La République francaise »* : parlementaires mâtinés de journalistes dont j'avais déjà appris à connaître la puissance.

Je me souviens qu'un jour nous étions allés en délégation, Béraud, Robert Fleury et moi, demander au président Félix Faure la croix pour le peintre Dumoulin. Nous étions accompagnés de Humbert, le directeur de l'*Éclair*, qui avait tenu à se joindre à nous pour cette démarche.

Lorsqu'on annonça au Président notre groupe d'artistes, le nom de Humbert prêta à confusion : Félix Faure s'imagina avoir affaire seulement à des peintres et nous laissa nous morfondre dans la salle d'attente. Là-dessus Humbert, qui était très impatient, de se lever et de s'adresser à l'huissier :

— Dites au Président, — s'écria-t-il, — que c'est M. Humbert, directeur de l'*Éclair*, qui désire le voir.

Puissance de la presse! A peine cet homme eut-il parlé, les portes de l'Elysée s'ouvrirent devant nous.

Au déjeuner du Vendredi dont je faisais partie, j'avais eu l'occasion de voir de quelle façon, dans la coulisse, les camarades se traitaient entre eux. J'avais entendu de véritables « engueulades » (il n'y a pas d'autre mot) accueillir l'entrée de Spüller, alors ministre des Affaires étrangères, parce que celui-ci était arrivé en retard ou pour un autre motif aussi futile. Se retrouvaient là Challemel-Lacour, Joseph Reinach, Étienne, Emmanuel Arène, Jules Roche et ce délicieux Adrien Hébrard qui fut vraiment l'homme le plus spirituel de Paris. Comment n'a-t-on pas fait un *Hébrardiana*? On eût recueilli une gerbe des plus jolis mots de la terre.

Laissez-moi vous en souffler un, en passant le recueillera qui voudra.

Adrien Hébrard disait :

— Quand j'étais jeune, ma petite amie me disait : « Je n'aime pas les vieux. » Et depuis que je suis vieux, elle me dit : « Je n'aime pas les jeunes. »

Waldeck a toujours été mal connu. Sous son aspect froid et même glacial, c'était un cœur chaud pour ses amis. Sa

timidité était particulièrement grande — le croirait-on? — lorsqu'il lui fallait prendre la parole. Il avait horreur que ses intimes vinssent l'entendre. Ainsi un jour, sachant qu'il devait plaider une affaire au Palais contre Barboux, nous arrivâmes sans rien dire et nous nous glissâmes dans l'auditoire. Aussitôt qu'il nous aperçut, il rougit et parut très mécontent. Les premières phrases de sa plaidoirie s'en ressentirent : mais, tout à coup, l'éloquence l'emporta et il nous émerveilla par la clarté de son intelligence.

Esprit fin et artiste, il s'intéressait à mes tableaux et m'en parlait souvent. Une fois, je me plaignis devant lui de ce que l'État n'eût pas acquis ma toile représentant *les Membres du Jury du Salon.*

— Je l'aurais laissée pour presque rien, — lui dis-je, — pour deux mille francs...

— Deux mille francs, adjugé! — s'écria-t-il.

Et avant que je fusse revenu de ma surprise, il tirait de son portefeuille deux billets de mille francs et me les glissait dans la main.

— Je ferai prendre votre tableau demain matin, — ajouta-t-il.

Il fit comme il le dit. Et, plus tard, il le donna au musée du Luxembourg.

Que de gens n'ai-je pas connus chez lui! C'est là que j'ai été mis en relation avec Dufayel que j'ai eu l'occasion de rencontrer bien des fois et qui m'a commandé le plafond de son escalier. J'ai eu même, à propos de cette dernière affaire, une petite pique assez curieuse avec le fameux industriel.

J'étais tout à mon œuvre lorsqu'un beau matin Dufayel eut la fantasie de venir visiter son hôtel et de voir où en étaient mes travaux. Il s'arrête, regarde ce que j'étais en train de faire et se met à critiquer vivement la composition de mes personnages. En vain je tente de lui expliquer ce qu'est la perspective particulière d'un plafond; il s'entête.

Je réponds par des paroles aigre-douces, lui donnant à entendre que je sais mieux que lui ce que j'ai à faire.

— Après tout j'ai bien le droit de dire ce qui me plaît, — s'écria-t-il, — je ne me suis pas gêné avec *votre* Meissonier. A

propos d'un cheval qu'il était en train de peindre, je lui ai fait des observations, et, comme il s'emportait, je lui ai dit : « Je m'y connais dans les chevaux, moi, M. Meissonier : *j'ai été palefrenier!* » — Et ça lui a coupé la chique! — conclut Dufayel avec un clignement d'œil.

Un peu plus tard, à l'inauguration de l'hôtel, j'ai été, de nouveau, témoin d'une scène amusante.

Monsieur et madame Loubet étaient venus à cette soirée et le maître de maison leur en faisait les honneurs. Le Président contemplait d'un air étonné la richesse et le mauvais goût des meubles qui l'entouraient.

A un certain moment, il ne put y tenir, et, à la vue d'un de ces hideux mobiliers de salon moderne que l'amphitryon avait fait exécuter :

— Quelle horreur ! — s'écria-t-il à mi-voix.

Au même instant, Dufayel revenait, exubérant et enthousiaste.

— Ah! monsieur le Président, — s'écria-t-il, — vous regardez mon salon? Je voulais précisément appeler votre attention sur lui. Hein! que dites-vous de ce style? C'est notre dernière création. Je l'ai baptisée : *Style Loubet.*

Tête du Président...

Le nom de Dufayel fait surgir tout à coup dans ma mémoire celui de Chauchard que j'ai bien connu, lui aussi, et qui m'a fait visiter plusieurs fois ses magnifiques collections. Je me souviens qu'un certain jour où j'admirais ses tableaux et ses objets d'art, il chuchota mystérieusement à mon oreille :

— Oui, je sais, tout cela est fort beau, mais cette collection-là, ce n'est pas mon œuvre, — vraiment. C'est pour le monde, pour l'opinion que j'ai acquis ces peintures, ces dessins, ces sculptures. J'ai là-haut des toiles que je ne montre à personne. Ce sont mes achats de jeunesse, le genre que j'aime, dans les tons doux et suaves. Quoi de plus naturel, n'est-ce pas? J'ai toujours vécu dans les rubans bleus ou roses..

Pendant un séjour du grand-duc Wladimir à Paris, celui-ci exprima devant moi le désir de visiter les collections Chauchard. J'arrangeai un rendez-vous, et, au jour dit, Chauchard, ravi, reçut son auguste visiteur, entouré d'une armée de laquais en grande tenue.

Avec une faconde extraordinaire il promena le grand-duc devant les toiles, les meubles, les objets de prix, faisant l'article, c'est le cas de le dire, enguirlandant ses explications de multiples anecdotes où il jouait régulièrement le principal rôle. J'avais peine à réprimer un sourire, le grand-duc demeurait impassible. Enfin, la visite terminée, Son Altesse se disposa à prendre congé, mais Chauchard l'arrêta d'un geste large :

— Un instant, Monseigneur. Laissez-moi vous offrir un souvenir de votre passage ici.

Et il fit signe à un de ses grands larbins en livrée. Celui-ci s'éloigna discrètement et revint portant dans ses bras un buste de plâtre grandeur nature : je reconnus avec stupéfaction les côtelettes célèbres et les traits du maître de céans!

Sans se départir une seconde de son calme, le grand-duc Wladimir reçut avec un sang-froid magnifique l'étrange cadeau. Il se contenta de dire sèchement au domestique :

— Portez *ça* dans ma voiture!

Mais revenons à Waldeck.

Au fond, Waldeck n'aimait pas la politique. Sa grande joie, après l'art oratoire, c'était de peindre, de pêcher, de voyager, tout cela en fumant son éternelle cigarette. C'est ainsi que je l'ai peint et que je le revois toujours.

Savez-vous que sa mort a été un bel exemple de stoïcisme? Jusqu'au bout il a conservé son sang-froid magnifique :

— Laissez-moi fumer ma dernière cigarette, — dit-il avant d'être opéré.

Il avait bien la sensation du condamné à mort qui va être exécuté.

J'ai beaucoup fréquenté le Salon de madame Adam comme faisaient presque tous les artistes de cette époque.

Là le premier rôle était tenu par Gambetta. On a conté de multiples anecdotes sur le grand tribun en visite chez madame Adam. Mais ce que l'on n'a jamais assez dit, selon moi, c'est la faculté prodigieuse d'adaptation de Gambetta. Quelques phrases, quelques mots lui suffisaient pour improviser à propos de tout et de n'importe quoi.

A l'inauguration de la collection Spitzer, je l'ai entendu se lancer dans une description admirative des armures, comme seul eût pu le faire un spécialiste. Au banquet

offert à Corot, il se mit à broder sur le discours très ému, mais un peu naïf, du peintre Français et à glorifier le grand paysagiste avec une précision de termes, un sens de l'art qui nous confondirent tous. Arrivée à ce point, la faculté d'adaptation devient une manière de génie...

Je sais un détail assez curieux sur la mort de Gambetta. Il m'a été donné par le docteur Térillon qui m'a dit :

— Gambetta est mort d'une appendicite. Un seul homme avait demandé à l'opérer, le docteur Péan. Dans son entourage on n'a pas voulu à cause de l'importance du personnage.

Le nom de Péan évoque pour moi de bien lointains souvenirs. Je vois encore la forte carrure, les gestes solennels de ce grand chirurgien. Il avait conservé la tradition de l'habit noir et endossait toujours celui-ci, même pour opérer (en ce cas une serviette nouée autour du cou protégeait le plastron et la cravate blanche !)

Il m'avait demandé de faire son portrait et j'hésitais sur la pose, l'attitude que je devais lui donner, quand l'idée me vint d'aller le voir faire son cours à Saint-Louis.

C'était l'époque où la découverte de la pince hémostatique révolutionnait les anciennes méthodes. Le docteur Péan, debout devant le corps endormi d'une jeune femme qu'il allait opérer, parlait, tenant entre ses doigts la fameuse pince. En un clin d'œil j'aperçus le tableau à faire ; je pris quelques croquis et j'abandonnai définitivement le banal profil du portrait classique.

La famille du docteur Péan fut enchantée de mon idée et par la suite me témoigna toujours une grande amitié ; j'en ai eu une preuve récemment : Madame Péan m'a écrit qu'elle avait fait don au Musée du Luxembourg du portrait de son mari, — et il y figure, en effet.

Avec le salon de madame Adam et celui de madame Baignières, le salon des Charpentier était un des cénacles les plus brillants de la littérature d'alors. J'étais ravi de me trouver en contact avec de grands romanciers, des historiens, des poètes. Je m'imaginais naïvement que les plus hautes questions de littérature et d'art étaient débattues entre eux et je m'aperçus que le fond de la conversation de certains,

c'étaient les tirages, les éditions, les droits d'auteur, toute la cuisine de l'entreprise!

Le salon de Madeleine Lemaire, la célèbre aquarelliste, était un des plus vivants de l'époque. Altesses, grandes dames, hommes célèbres, artistes, musiciens, se coudoyaient chez elle, ravis de se rencontrer dans ce lieu de prédilection.

Combien de grandes carrières artistiques ont reçu dans ce salon leur première consécration! Combien de gens lui doivent le premier rayon de la gloire!

Qu'on me laisse finir mon défilé de salons par l'évocation de cette charmante femme. Notre époque tant décriée n'a pas été, on le voit, aussi mal partagée du point de vue mondain qu'on veut bien le prétendre.

VIII

GORDON BENNETT. SON CARACTÈRE. SON AMOUR POUR LA FRANCE. SON ORIGINALITÉ. — SON YACHT, LA *Namouna*. — VOYAGE A CONSTANTINOPLE AVEC LUI. — BENNETT ET LES DÉCORATIONS. — LES ILES DE LA DALMATIE. — LES BOUCHES DE CATTARO. — L'ÉGYPTE.

J'ai été, je l'avoue, très favorisé au point de vue des voyages, car, après celui de Russie qui fut si intéressant pour moi, j'ai eu la chance, grâce à mon ami Gordon Bennett, de parcourir la Dalmatie, l'Italie, la Sicile, la Turquie, l'Égypte, dans des conditions particulièrement agréables.

Quel être extraordinaire, ce Gordon Bennett! Et quel ami de la France! Il a fait dans son journal, le *New York Herald*, pendant toute la guerre, une campagne très française, se refusant lui-même à quitter Paris aux heures sombres qui précédèrent la Marne. Le quotidien qu'il dirigeait est la seule feuille américaine qui ait pris notre défense dès le début des hostilités. Son courage lui coûta cher, du reste, car le parti boche qui était le plus nombreux à ce moment boycotta le *New York Herald*. Bennett ne se « laissait pas faire » : il résistait. Cependant, dès le début, il a eu l'intuition de la longueur des hostilités. Tout au moins il a entrevu fort bien

certaines choses. Dès le mois d'août 1914, le rencontrant, par hasard, dans le Paris désert, je lui demandai à brûle-pourpoint :

— Eh bien, ça va?

— Ça va, — me répondit-il. — J'ai déjeuné ce matin avec French.

— Ah! Et que vont faire les Anglais?

— Ils installent déjà des tennis et donnent des thés.

Bennett et moi étions des amis de quarante ans, et son souvenir est associé à la période la plus gaie de ma vie. Il joignait à une grande intelligence, à un jugement très sûr des hommes et des événements, un intérêt des plus vifs pour toutes les découvertes scientifiques. Il les adaptait aussitôt à son usage personnel. C'est ainsi que, dès les premières expériences de la télégraphie sans fil, il la fit installer sur son yacht, et rien ne l'amusait autant que d'intercepter les dépêches. Un jour que nous étions, ma femme et moi, à bord de la *Lysistrata* naviguant dans les eaux italiennes, il nous appela :

— Tenez, voici un télégramme amusant, — s'écria-t-il, ravi. — La reine d'Italie annonce à son père, le prince de Monténégro, l'envoi d'un piano et lui demande de le faire monter à Cettigné.

Que de charmantes croisières, j'ai faites avec lui sur ses différents bateaux! Il se montrait un capitaine très expérimenté, mais quelquefois s'amusait à effrayer ses amis par des manœuvres d'une audace!...

Tous les sports le passionnaient. Ainsi il s'amusa toute une saison à conduire des *coachs* (mode venue d'Angleterre), s'astreignant à « mener » de Paris à Versailles!

— Quelle curieuse chose, tout de même! — lui disais-je, — vous qui avez des voitures, vous aspirez à les conduire. Moi qui n'en ai pas, j'aspire à être conduit.

Un jour que nous étions sur son *coach* et qu'il descendait une côte à toute allure, il ne put retenir ses chevaux qui s'engagèrent sous l'arche d'un pont. En une minute, nous nous glissâmes sous nos banquettes, il était temps, car le dossier de nos sièges frôlait la voûte trop basse, et quelques secondes de plus, nous étions décapités.

Sur le boulevard, un jour. je rencontre Bennett :

— Voulez-vous manger une côtelette milanaise chez Savini, à Milan, et l'arroser d'une bonne bouteille de chianti?... Eh bien! partons ce soir! Dans deux jours vous retrouverez vos pinceaux!...

Mais avec ce diable d'homme, on ne savait jamais quand on rentrait. Ainsi un de nos amis, le duc de Sasso Ruffo, étant, un soir, venu dîner à bord du yacht à Naples, s'aperçut, tout à coup, que l'ancre était levée et que la *Namouna* filait vers la pleine mer. Il était en smoking, sans vêtements de rechange! Il demeura un an avec Bennett qui l'emmena aux Indes.

Bennett avait la passion des chiens, et, une fois, il nous fit aller jusqu'à Syracuse parce que ses petits pékinois, des merveilles, s'y plaisaient dans un jardinet fleuri! Il les estimait plus que les hommes. Il est vrai que son immense fortune avait déchaîné autour de lui bien des appétits et qu'il avait pu juger trop souvent la basse qualité de bien des amitiés.

C'est dans les nombreux voyages faits en sa compagnie que me vint la passion du paysage, vice caché, que l'on ignore! J'ai toute une série de pochades, de notes prises un peu partout, au hasard de la route, et que je feuillette souvent. Elles me rappellent tant de bons et beaux souvenirs!

Ainsi notre croisière en Turquie. Quel régal pour un artiste, ce spectacle si souvent décrit de la Corne d'or au lever du jour!... C'était au lendemain de la guerre turco-grecque. Nous avions, tout le long de notre route, rencontré de nombreux bateaux de guerre bondés de soldats rentrant dans leurs foyers. Bennett avait fait dans le *Herald* une campagne active en faveur des Turcs jugés, à ce moment-là, très sévèrement en Europe, à cause des affreux massacres arméniens. Aussi le sultan rouge, Abdul-Hamid, lui prépara-t-il, pour le remercier, une réception extraordinaire, presque égale à celle que le Kaiser venait de recevoir à Constantinople.

Les invités de la *Namouna*, dont nous étions, madame Gervex et moi, profitèrent de la faveur de leur hôte et tous ces honneurs les amusèrent infiniment.

Dès que la *Namouna* fut signalée, l'introducteur des ambassadeurs et les officiers de la maison du Sultan vinrent au-devant du yacht qui stoppa. Ils nous apportèrent les souhaits de bienvenue d'Adbul-Hamid et une invitation à assister, au Palais impérial, au Sélamlik.

Au jour dit, dans des caïks de la Cour, grandes barques que dix rameurs magnifiques, statues de bronze vêtues de blanc, ceinturées de bleu, faisaient glisser sur les eaux profondes du Bosphore, Munir Pacha, grand maître des cérémonies, le général Admul Ali Pacha et un officier d'ordonnance vinrent nous chercher au yacht pour nous mener à terre. Là, Bennett et ses invités montèrent dans des landaus mis à leur disposition et partirent en file pour la cérémonie, encadrés par quelques cavaliers d'escorte.

Je ne vous raconterai pas le Sélamlik auquel tant de voyageurs ont assisté, mais plutôt un incident qui nous a beaucoup divertis.

Nous étions aux croisées, très occupés à regarder l'arrivée des sultanes à la mosquée (j'ai même reçu à bout portant les regards courroucés des eunuques pour avoir tiré une lorgnette et dévisagé trop attentivement le harem sous ses voiles), quand un officier demanda à parler à Bennett en particulier.

Ils s'éloignèrent un peu de notre groupe, mais j'assistai de loin à toute la scène.

Avec beaucoup de circonlocutions, de protestations d'amitié, de déclarations de reconnaissance, le Sultan faisait offrir à notre ami une décoration d'un des grands ordres turcs. Mais Bennett arrêta net, d'un geste, le verbiage obséquieux de l'envoyé.

— Je suis citoyen américain, — déclara-t-il, — et jamais, là-bas, nous ne portons de décoration.

Plein de confusion, l'émissaire se retira.

Quelques minutes plus tard, nous vîmes un général s'avancer et demander à parler au directeur du *New York Herald*. Mêmes saluts, même protocole. Le général, avec autant d'éloquence que l'envoyé précédent, offrait la même décoration, mais d'un ordre plus élevé. Avec la même énergie. Gordon Bennett refusait. A pas discrets, le général se retirait

Au moment où nous allions quitter le Palais, on priait le « Commodore » de passer chez le Maréchal de la Cour. Celui-ci essayait de faire comprendre à notre ami que le Sultan serait froissé par tant de refus, et, délibérément, il offrait à Bennett la même décoration, mais dans le plus haut grade, espérant ainsi le tenter. Rien n'y fit, Bennett ne céda pas. Alors, de guerre lasse, le Maréchal de la Cour ouvrit un écrin contenant une magnifique montre enrichie de pierreries et dit :

— Au moins prenez ceci en souvenir de mon souverain!

Sans se départir de son calme, notre ami prit la montre et la mit sans plus de façon dans sa poche.

Quand il nous raconta, le soir, son histoire, je m'écriai en riant:

— Si vous ne vouliez pas de décorations, vous auriez dû penser à vos amis.

— C'est ce que j'ai fait, et les dames auront le Chefakat; mais les hommes n'ont pas besoin de ces colifichets, et vous n'aurez rien.

Il avait l'horreur des décorations et un jour il me dit à brûle-pourpoint :

— Pourquoi avez-vous le ruban rouge?

— Et vous, — répliquai-je, — pourquoi votre père vous a-t-il laissé une grosse fortune?

— C'est possible, — me répondit-il, — mais j'ai su la garder, et c'est encore plus difficile que d'être décoré.

A la fin de la cérémonie, un certain usage protocolaire me frappa et me sembla même un peu ridicule. Après le Sélamlick, le Sultan monte dans sa voiture qui part à grande allure, grimpant une côte assez rude, pendant que les généraux la suivent au pas de course, essoufflés! Je demandai l'explication de cette étrange coutume, la voici telle qu'on me la donna : on me dit que les officiers qui ne pouvaient plus fournir cet effort étaient impitoyablement rayés comme inaptes au service! Voilà une façon assez originale de rajeunir les cadres!!!

Chaque jour, Munir pacha, homme charmant, qui avait longtemps habité la France et qui était très cultivé, venait nous prendre à bord pour nous mener visiter tous les palais de Sa Majesté.

Dans l'un d'eux, tout était en cristal de Baccarat, la rampe d'escalier, les sièges, les lampadaires; c'était franchement laid, mais nos hôtes paraissaient plus fiers de ces merveilles françaises que de leur style oriental.

Un incident assez amusant me revient à l'esprit à ce propos. Nous visitions la fabrique de porcelaine impériale, et notre cicerone nous en faisait les honneurs, attirant notre attention sur des modèles inspirés par notre manufacture de Sèvres.

— Vous voyez que, nous aussi, nous avons de bons artistes, — dit-il en désignant quelques ouvriers qui travaillaient en blouse blanche, le fez sur la tête.

Moi, je trouvais que leurs figures n'avaient guère le caractère oriental, et, me détachant de notre groupe, je demeurai un peu en arrière. M'adressant alors à l'un d'eux je lui dis :

— Vous n'êtes pas Français?

— Oui, — me répondit-il à voix basse, — nous sommes même Parisiens et anciens ouvriers de la manufacture de Sèvres, seulement on ne doit pas le dire!

Je me hâtai de rejoindre mes amis, enchanté de ma petite indiscrétion.

J'avais remarqué que Munir Pacha faisait noter les objets que nous admirions le plus dans la fabrique. Le soir, en rentrant, j'eus l'explication de ce petit mystère et connus la délicate attention du sultan à notre égard.

Nous trouvâmes chacun, cadeau d'Abdul-Hamid, la potiche, le vase ou le bibelot que nous avions le plus admiré.

Les bazars m'attiraient, ils me semblaient si pittoresques que j'aurais aimé y passer de longues heures à peindre. Malheureusement on était assailli à chaque pas, par des marchands proposant leur camelote.

Le général qui nous escortait dans notre promenade, impatienté de voir madame Gervex aux prises avec l'un d'eux, bondit et mit le solliciteur en fuite à coups de canne. Comme nous étions stupéfaits de ce moyen un peu vif de se débarrasser d'un gêneur :

— Oh! — dit-il, — ça n'a aucune importance, c'est un Grec!

Nous étions en plein mois d'août et la chaleur était accablante. Aussi la *Namouna* avait-elle jeté l'ancre dans un petit port tout près de la Mer Noire d'où soufflait, le soir, un délicieux petit vent frais.

Nous montions dans le caïque que le sultan avait offert à Bennett pour la durée de notre séjour, et nous longions, paresseusement allongés sur des tapis, les rives illuminées du Bosphore.

Un jour, pour chercher de la fraîcheur, nous allâmes faire une promenade dans la campagne. On fit ouvrir pour nous un vieux palais fermé depuis des années, et, entre une fenêtre et un volet, un essaim d'abeilles surpris s'enfuit, abandonnant un rayon de miel fleurant mille parfums exquis! Dans chaque palais nous trouvions un plateau chargé de fines tasses emplies du délicieux café turc, des confitures de roses et la longue pipe traditionnelle!

***

Il fallut s'arracher au charme de ce beau pays, après une courte semaine passée sur les bords du Bosphore, et prendre le chemin du retour, en passant par les îles de la Dalmatie. Sur les hauteurs de la Crona, en face de Raguse, se dresse un beau monastère. C'est dans cette retraite que l'archiduc Rodolphe, mort si tragiquement, était venu passer sa lune de miel après son mariage : les moines nous montrèrent tous les souvenirs qu'il avait laissés. Cette propriété avait appartenu à l'empereur Maximilien, tué au Mexique, puis à l'archiduc Rodolphe, et ensuite elle fut donnée par l'empereur d'Autriche aux Dominicains. Elle était gérée pour le moment par le Père Dalmagio Francowitch qui avait placé au milieu d'un jardin un buste de Bennett, leur généreux bienfaiteur, qui laissait à chaque voyage un souvenir de sa visite. Au moment de notre départ, le Père Dominicain vint nous dire adieu à bord, et c'était un curieux spectacle que cette embarcation menée par quatre moines en robe blanche et le Père Francowitch au gouvernail avec une casquette de yachtman sur la tête!...

Un des souvenirs les plus impressionnants de mes croi-

sières dans ces parages fut un orage dans les gorges de Cattaro. Le yacht était à l'ancre dans la baie qui forme un cirque surplombé par les hautes montagnes. Des remparts, une vieille forteresse, des rues pittoresques, de robustes montagnards en costume donnaient un cachet incroyable à cette petite ville perdue au fond de gorges dont l'entrée était presque invisible.

Après une journée fatigante passée à visiter Cattaro par une chaleur accablante, nous prenions tranquillement notre café sur le pont de la *Lysistrata* (le nouveau et splendide yacht de Bennett) quand, tout à coup, les nuages s'amoncelèrent et l'orage éclata. Rien ne peut donner une idée du bruit infernal causé par les coups de tonnerre se répercutant dans la montagne; des éclairs illuminaient les cimes, nous aveuglant, puis nous rentrions dans la nuit noire, le vent soufflait avec une violence telle que le bateau menaçait de briser sa chaîne et d'être jeté à la côte, une pluie torrentielle tombait en rafale, inondant tout et, pourtant, nous restions immobiles sous la tente, tant ce spectacle était grandiose. Je puis comparer cette impression à une autre bien belle aussi, celle du Stromboli en éruption.

C'était pendant une autre croisière, nous allions en Sicile, et passions près de l'île. Un peu de fumée sortait du cratère. Bennett, aussitôt intéressé, fait arrêter les machines et met son bateau à l'ancre. Nous descendons à terre, et grimpons pour gagner par des sentiers arides le village perché à flanc de coteau. La pauvre petite église si souvent abattue par les secousses sismiques est nouvellement reconstruite, on l'a inaugurée hier, et voilà le volcan de nouveau en travail. Quelle vie que celle de ces pauvres gens, toujours sous le coup de la ruine et de la mort! Pourtant l'amour du terroir est tel qu'on me raconte qu'un habitant de Stromboli étant parti pour l'Amérique afin d'y chercher fortune fut assez heureux pour y réussir et alors n'eut plus qu'une pensée : revenir dans son île et reconstruire la maison paternelle.

Le soir, comme nous finissions de dîner, un officier du bord vient avertir Bennett que le volcan est en pleine éruption. Aussitôt nous montons dans la chaloupe qui nous amène plus près de l'île et nous assistons à un vrai feu d'arti-

fice, et combien plus grandiose que ceux des humains! Avec un grondement sourd, des craquements sinistres, jaillit du cratère une pluie de feu, des étoiles filantes tombent en gerbes autour de nous, les laves incandescentes illuminent la nuit, tandis que la mer soulevée secoue violemment notre frêle embarcation. C'est splendide, mais vraiment assez dangereux, et nous sommes contents, madame Gervex et moi, quand nous nous retrouvons à bord.

Cette année-là la terre tremblait en Sicile : Messine, que nous venions de quitter après avoir admiré ses belles églises et ses monuments, n'était plus qu'un monceau de ruines; la désolation et la mort régnaient partout. Nous passions malheureusement si vite dans tous ces beaux pays que je ne pouvais, armé de ma boîte à couleurs, que prendre des notes rapides. Mais quelles impressions vraies, quels effets rares et fugitifs fixés en quelques coups de pinceaux! Pour nous ces pochades ont souvent plus de valeur qu'un tableau trop travaillé.

A Venise, pourtant, Bennett resta assez longtemps pour que du pont de la *Lysistrata* je pusse faire une étude du palais des Doges et du Campanile. Tant de toiles célèbres ont immortalisé la place Saint-Marc que je ne parlerais pas de mon tableau, si, par un curieux hasard, il n'avait été le dernier souvenir du campanile. Trois jours après notre départ de Venise, nous apprenions en effet, que celui-ci s'était écroulé.

Ce voyage en Orient me fortifia dans cette opinion, commune à la plupart des artistes, que les pays de grande lumière et d'effets brutaux, ceux qui font dire au public : « Quelle couleur ! » inspirent moins les coloristes que les contrées humides, où la moindre note un peu vive joue dans la symphonie des demi-teintes.

C'est pourquoi j'ai préféré l'Égypte à la Turquie au point de vue pictural. Je n'ai vu qu'au Caire, sur les bords du Nil, pareille harmonie de couleur! Toute la gamme des gris, des bleus, des mauves, enrichie par le soleil couchant de reflets d'or!... Et le désert! j'y allais vers le soir, quand l'ombre commençait à descendre sur l'immensité du sable et, un jour, un fellah qui me regardait peindre me saisit toup à coup le bras en criant « chacal, chacal ». Pas très loin de moi,

j'apercevais, en effet, des points noirs, et j'entendais des hurlements sinistres. Je me hâtai d'ajouter cette petite note pittoresque à mon étude.

Bennett voulait nous entraîner aux Indes, mais nous nous plaisions tant au Caire, où Izbett Pacha et quelques autres aimables Égyptiens nous faisaient avec affabilité les honneurs de leur beau pays, que nous décidâmes d'y passer quelques semaines. D'ailleurs un artiste rencontré par hasard m'avait dit :

— Restez ici, vous ne trouverez rien d'aussi beau, ni à Ceylan ni aux Indes : la nature y est trop riche, les arbres trop verts, le sable trop rouge! J'en arrive et je vous avoue que je n'ai rien pu faire.

Ce séjour en Égypte fut mon dernier grand voyage. Depuis j'ai tout de même beaucoup promené ma petite boîte à pouce. Ce sont mes vacances, cette liberté de peindre sans nerfs, sans la crainte de déplaire au modèle, j'en use avec joie maintenant que l'ère des grands voyages et des longs séjours à l'étranger paraît close pour moi. Aussi bien je ne porte pas le regret de ces beaux paysages, je sais me contenter d'horizons plus restreints qui me paraissent bien beaux tout de même. A lui seul l'incomparable Paris ne suffit-il pas à assouvir toutes les curiosités? Voici plus d'un demi-siècle que je promène la mienne aux quatre coins de ce prestigieux décor et je ne m'en lasse pas. On a pu voir, au cours de ses souvenirs, que j'avais traversé bien des mondes et assisté à bien des spectacles : aucun ne me réjouit tant que celui de la rue parisienne, de même qu'aucune distraction, si merveilleuse qu'on la suppose, ne vaudra pour moi la joie profonde, la joie incomparable du travail. Au fond, le plus beau voyage que j'aie jamais accompli, c'est le voyage autour de mon atelier!...

HENRI GERVEX

EN RHÉNANIE
ET DANS LA RUHR

(PAGES DE CARNET)

Pour le voyageur français, ministre, homme d'affaires, touriste ou simple journaliste, qui arrive dans les régions occupées, la première étape est obligatoirement Düsseldorf. Capitale intellectuelle, artistique, aristocratique du bassin de la Ruhr, Düsseldorf est aussi la plus importante des villes rhénanes situées en zone française. Actuellement y résident, avec l'état-major de l'armée du Rhin, les différents services que nous avons dû constituer pour les besoins de l'occupation depuis le 11 janvier. Seule, la Régie franco-belge des chemins de fer fait bande à part; elle s'est installée à Mayence. Mais elle possède à Düsseldorf des représentants qui traitent chaque jour avec le commandant en chef; ils ont mené les négociations avec les représentants des chemins de fer allemands qui ont abouti à la signature de l'accord de principe du 11 novembre. Enfin, et ceci est appréciable pour le journaliste, c'est le point d'où les communications postales, télégraphiques et téléphoniques avec Paris sont le plus aisées; et, quitte à effectuer chaque jour des centaines de kilomètres en chemin de fer ou en auto, cet avantage l'oblige à y établir son centre d'opérations.

Dès les premières heures d'un séjour à Düsseldorf, dans les derniers jours du mois d'octobre, l'arrivant prenait contact avec les grandes questions qui se posent en Rhénanie et dans la Ruhr, et il ne pouvait manquer d'être vivement et fâcheusement impressionné.

S'il descendait du train le soir après 8 heures, il se voyait remettre en échange de son billet un petit carton constatant l'heure de son arrivée. Il devait le conserver précieusement et se tenir prêt à l'exhiber à toute réquisition des patrouilles françaises, ou des policiers « bleus », ou des policiers volontaires qu'il ne pouvait manquer de rencontrer sur son chemin. Demandait-il quelque explication, on lui répondait que la *Polizeistunde* était fixée à 8 heures du soir, c'est-à-dire que, passé cette heure, il était interdit de circuler dans les rues. Cela depuis le 26 octobre, où une colonne de manifestants, réputés chômeurs et armés de pierres, avait, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, démoli toutes les devantures des magasins dans la rue la plus commerçante de la ville. Déjà ému, l'arrivant ne trouvait ni voiture ni tramway sur la place de la gare; il n'avait que la ressource d'empoigner ses valises, et d'aller frapper aux portes des hôtels voisins. Il pouvait alors s'endormir dans le calme absolu de la ville, à moins que des coups de feu ne vinssent l'avertir que la proclamation de l'état de siège n'arrête pas les cambrioleurs et qu'il faut obtempérer aux injonctions des représentants de l'ordre, fussent-ils les plus inquiétants « nationalistes » transformés en policiers par la vertu d'un petit brassard blanc.

Certains voyageurs, prévenus, prenaient leurs mesures pour arriver le matin et trouvaient à la gare tramways et taxis en abondance. D'autres passaient par Cologne et s'arrangeaient pour découvrir une auto allant à Düsseldorf. Ceux-ci étaient mis au fait avant même d'arriver. Une fois dépassés Benrath, son château et son parc, ils atteignaient les faubourgs de Düsseldorf. Tout le long de la Cölnerstrasse ils apercevaient des hommes arrêtés par groupes, fumant, discutant, l'air morne. Certains jours, même, mais cela ne dura pas, ils auraient pu assister à des pillages de boutiques, à des rencontres sanglantes avec la police. Et ils eussent compris que la question du chômage, avec toutes ses suites, se posait de façon sérieuse.

Au centre de la ville, Schadowstrasse, Bismarckstrasse, Kônigsallee, l'impression d'inquiétude et de trouble se confirmait à la vue des magasins protégés par un revêtement

en planches, où les commerçants vivaient en reclus sous la lumière électrique. Des camions de policiers sillonnaient les rues, en même temps que des patrouilles françaises de chasseurs cyclistes, devant lesquelles la foule, bourgeois et curieux, se dispersait dès le coup de sifflet du sous-officier. L'aspect général était assez calme; mais il était facile de surprendre des conversations inquiétantes, sinon en elles-mêmes, du moins par l'état d'esprit qu'elles révélaient.

Un jour, je passais en tramway Schadowstrasse. Une bonne femme me racontait ses malheurs : elle avait perdu son mari à la guerre et restait seule avec quatre enfants dont l'aîné n'avait pas douze ans. Elle avait gagné la veille six milliards de marks et se demandait ce qu'elle allait devenir, puisqu'on lui réclamait un milliard huit cent millions pour un kilo de pain. La vue des devantures brisées qu'on travaillait encore à remplacer par des coffrages en bois lui arracha de nouvelles lamentations.

— *Gott im Himmel* (Dieu du ciel)! Ils sont fous! Voilà maintenant qu'ils se mettent à tout casser! Et, s'ils volent tout, c'est alors qu'on aura faim!

Sur quoi un garçon de vingt ans, maigre, l'air brutal, la bouche tordue en un rictus ironique, l'interrompit et dit d'une voix rauque :

— Eh bien! Oui! On aura faim. Mais qu'ils cassent donc tout une bonne fois, qu'il ne reste rien et qu'on crève tous! Il n'y aura plus d'Allemagne, nous serons morts, mais au moins nous serons tranquilles!

Romantisme de jeune homme, dira-t-on. Mais peut-on être sûr que ce romantisme en restera toujours aux paroles? Et n'y a-t-il pas quelque romantisme aussi dans la dangereuse agitation qu'entretiennent, avec les bandes de Hitler, les associations comme le *Stahlhelm, le Jung-Deutscher Orden*, et combien d'autres, plusieurs fois dissoutes, et autant de fois reconstituées?

Ce n'est qu'un des aspects de la question. Il en est d'autres plus significatifs. J'avais avec moi ce jour-là un ami récemment débarqué. Après lui avoir fait admirer la luxueuse Königsallee et le Hofgarten, tous deux dessinés au début du XIXe siècle sur l'ordre, et, dit-on, sur les plans de Napo-

léon (dont le souvenir était encore si vivace à Düsseldorf avant le 11 janvier), je le conduisis, comme il me l'avait demandé, au bord du Rhin. Nous suivîmes le quai en revenant vers la ville jusque devant le Rathaus. Le « comité économique » créé par le général Degoutte y tenait séance. Or d'où est né cet organe, sinon de la carence du gouvernement de Berlin qui, ayant proclamé, avec des réticences bien singulières, la cessation de la résistance passive, se trouve impuissant à régler les conditions de la reprise du travail, à rétablir une vie économique normale dans les régions occupées?

La solution locale ainsi en voie de réalisation n'est pas la seule preuve d'indifférence du gouvernement allemand. Tandis que, au Rathaus, les représentants de l'activité économique de la région travaillent avec les autorités françaises, les mandataires du groupement des intérêts miniers rhéno-wesphaliens discutent, avec les ingénieurs français et belges de la M.I.C.U.M. (mission interalliée de contrôle des usines et des mines), les conditions dans lesquelles pourront être reprises les livraisons en nature. Ils agissent avec l'assentiment de Berlin, mais ce sont leurs propres intérêts et ceux de leurs mandants qu'ils défendent, plus encore que ceux de l'Allemagne elle-même.

Et comme nous passions dans la Mühlenstrasse, d'où les Schupos s'élancèrent le 30 septembre, gorgés d'alcool, le cigare aux lèvres, pour mitrailler les Rhénans et les pourchasser, le *Para Bellum* à la main, mon ami me dit :

— Depuis quelques heures que je suis ici, j'ai pu voir que le chômage s'étend largement, que la misère est en proportion, et qu'il en résulte un malaise général tel qu'on en imagine au début des périodes de troubles et de révolution. Mais ce qui me frappe ensuite, c'est le caractère local des solutions à l'étude. Les séparatistes, les *Sonderbündler*, comme disent les Prussiens, rencontrent toute l'hostilité du gouvernement de Berlin. Mais celui-ci ne se range-t-il pas à leur doctrine, quand il laisse aux habitants des régions rhéno-westphaliennes le soin de « se débrouiller » avec les autorités d'occupation? On peut discuter l'opportunité de la création d'une république rhénane, on peut discuter ses

possibilités d'existence et de durée : on ne peut nier que l'idée soit en marche et que l'inertie du gouvernement de Berlin lui donne corps. A l'heure actuelle, les régions rhéno-westphaliennes occupées, lancées dans la « guerre de la Ruhr » par le gouvernement de Berlin, négocient leur paix sans lui; or il est impossible que les modalités de cette paix laissent indifférent le reste de l'Allemagne. Alors, pourquoi cette passivité du Reich?

***

Cette passivité, plus apparente peut-être que réelle, tient, sans aucun doute, à la façon dont le gouvernement de Berlin a laissé la question s'engager. L'idée première du chancelier Stresemann semble avoir été que, du moment où le Reich proclamait la cessation de la résistance passive, il n'y avait plus qu'à entrer en négociations. A quoi s'opposait la thèse du gouvernement français : une proclamation ne suffit pas; il faut revenir à un état de choses semblable à celui qui existait avant le 11 janvier et comportant, outre le retrait des ordonnances qui ont organisé la résistance passive, la reprise des livraisons en nature. Cependant, ce principe posé, on pouvait admettre des discussions d'ordre technique destinées à liquider la situation de fait en évitant les à-coups. Semblables discussions se concevaient toutefois difficilement avec le gouvernement du Reich tel qu'il était constitué : celui-ci comportait comme titulaire du ministère des régions occupées le docteur Fuchs, que nous avions dû expulser des pays rhénans. La seule issue était de revenir à une procédure du genre de celle que nous avions essayé de suivre au mois de janvier après la fuite de *Kohlensyndikat* d'Essen : entente directe entre les autorités d'occupation et les exploitants de mines.

Cette procédure avait été bien vite arrêtée, alors, par la promulgation d'une ordonnance du Reich interdisant toute entente de cette nature, sous menace d'inculpation de haute-trahison. Cette ordonnance ayant été retirée, avec les autres, la conversation redevenait possible.

Le 30 septembre une réunion des principaux dirigeants

de l'activité économique du bassin de la Ruhr se tint à Unna : il y fut décidé qu'une délégation irait rendre compte à Berlin du désir des industriels de causer avec les autorités françaises, et se mettrait aussitôt que possible en rapport avec celles-ci. Il ne s'agissait pas de traiter au nom du Reich, mais son assentiment paraissait encore nécessaire.

Aussi se crut-on obligé du côté français de donner à la rencontre le caractère de négociations d'armistice : il fut convenu que les mandataires allemands seraient « reçus aux avant-postes » et conduits au Quartier Général du commandant en chef par les moyens de l'armée. On ne jugea pas à propos de leur bander les yeux; mais une avarie, fâcheuse pour la gloire du service automobile, se produisit en cours de route : une des voitures perdit une roue, heureusement sans qu'il y eût accident de personne. Était-ce un fâcheux présage? En tout cas la démarche effectuée le 5 octobre par MM. Stinnes, Klöckner, Vögler, von Felzen, n'eut pas de résultat immédiat. Elle permit seulement aux Allemands de constater combien leur point de vue était éloigné du point de vue français.

Cependant, une fois lancée, l'idée ne s'arrête plus. Tandis que M. Stinnes se livre à une singulière campagne d'intimidation contre son gouvernement, cherchant à lui imposer certaines revendications, d'autres industriels négocient. La signature d'un accord avec M. Otto Wolff, agissant au nom du Konzern Phœnix, le 7 octobre, hâte les choses. Bientôt le calcul des bénéfices que cet homme d'affaires s'est assurés en signant le premier (deux millions de livres sterling, a-t-on dit), vient peser d'un poids décisif. Au début de novembre, Krupp fait son concordat.

Mais ce serait mal connaître les Allemands de croire qu'ils ne vont pas chercher à réaliser une affaire. Dans les négociations qui reprennent au cours de la seconde quinzaine d'octobre, le groupe Stinnes fait état de difficultés de trésorerie et tâche d'obtenir l'aide des capitaux alliés. Cette exigence est repoussée par nous. L'offensive allemande porte alors sur deux points qui tiennent particulièrement au cœur des industriels de la Ruhr : suppression de la journée de huit heures, suppression de l'impôt sur le charbon.

Du côté français, aux difficultés de trésorerie qu'invoquent les Allemands, on ne manque pas d'opposer le taux des bénéfices réalisés par les exploitants de la Ruhr, qui est très sensiblement plus élevé que celui des bénéfices des exploitants français. On s'efforce surtout d'éviter à l'avenir les contestations relatives à la qualité du charbon et du coke fournis, en fixant de manière précise les quantités de combustibles des différentes catégories qui devront être livrées.

Au cours des négociations les Allemands ne se sont pas contentés de rouvrir sans cesse des questions qu'on croyait déjà tranchées : cela, cette passion de la *Verhandlung*, de la discussion, c'est un trait ordinaire de leur tempérament. Mais ils n'ont pas reculé devant les pires moyens de pression.

C'est ainsi qu'ils se sont fait une arme de la misère des chômeurs. Les difficultés d'ordre technique auxquelles se heurtait la reprise de travail avaient contraint un assez grand nombre d'industriels à fermer leurs entreprises dès le début d'octobre. Le mouvement, commencé dans la région de Düsseldorf, s'était rapidement étendu dans le bassin de la Ruhr, à partir du moment où le *Bochumer Verein*, importante usine métallurgique du Konzern Stinnes, avait résolu de fermer ses portes. Des scènes de pillage, des désordres se produisirent un peu partout; des bandes de chômeurs allèrent piller dans les champs, voler le charbon dans les stockages, tentèrent d'user de menaces à l'égard des commerçants. Les 25 et 26 octobre furent marqués par des collisions violentes entre les manifestants et la police : à Bochum, le 25, deux ouvriers furent tués et quatre blessés; à Essen, le 26, les ouvriers de la maison Krupp se retranchèrent derrière des barricades et eurent trois tués et vingt blessés; le même jour, à Bochum, on comptait un ouvrier tué, quinze blessés, trois policiers blessés, à Oberhausen un tué. Le soir même, les journaux annonçaient un lock-out général des mines pour le lundi 29, c'est-à-dire l'arrêt complet de l'extraction du charbon, et par suite des usines encore au travail, la mise sur le pavé, avec leur famille, des six cent mille mineurs et des deux cent mille métallurgistes de la Ruhr.

C'était une manœuvre à double effet. Il s'agissait d'abord de faire impression sur les négociateurs français en les mena-

çant du chômage total avec toutes ses conséquences : la menace ne réussit pas et, dès le 26 (car une séance se tenait ce jour-là, comme par hasard), les délégués allemands avouaient qu'il ne pouvait être question que d'un lock-out partiel et échelonné dans le temps, à mesure que les mines n'auraient plus de quoi payer les salaires. Autre intention, moins avouée encore : contraindre les ouvriers, sous la menace du débauchage, à accepter de nouvelles conditions, dont la prolongation de la journée de travail; ou bien, après licenciement, réembauchage aux conditions nouvelles, avec élimination des éléments jugés indésirables.

Le gouvernement de Berlin ne semble être intervenu que pour entériner les décisions de l'industrie de la Ruhr ou la soutenir dans ses manœuvres. Libérée des ordonnances (rendues à sa demande) qui lui interdisaient tout rapport avec les autorités franco-belges, la *Schwerindustrie* a cherché à réaliser avec les puissances occupantes un accord destiné bien plus à lui assurer de nouveaux bénéfices et une plus grande puissance dans l'État qu'à sauvegarder les intérêts du Reich. L'importante question du règlement financier des prestations en nature est restée dans l'ombre, et elle peut être une arme contre Berlin entre les mains de chefs sans scrupules.

***

Pendant ce temps il fallait faire vivre la population. Comme le proclamait le parti du Centre dans un appel en date du 28 octobre : « Procurer du travail et du pain est la loi du moment. » C'est la besogne à quoi s'attachèrent les municipalités et les conseils économiques des différentes origines, créés les uns par le commandement français, l'autre (celui de Cologne) par les Allemands eux-mêmes.

Des mesures de détail purent être rapidement prises quant au ravitaillement. Les arrivages n'étaient pas raréfiés, et toute la question était celle des prix. Elle ne paraissait cependant pas insoluble. A la date du 30 octobre, les prix de gros faisaient ressortir une augmentation de 15,7 milliards de fois par rapport à 1913 pour les vivres en général, et de

12,4 milliards de fois pour les céréales et les pommes de terre. Mais, ramené à la parité de l'or, et l'index de 1913 étant 100, l'index, pour la première catégorie, était seulement de 101,2 et, pour la seconde, de 80, c'est-à-dire inférieur de 20 p. 100 à celui de la dernière année avant la guerre. Aussi ne fut-il pas très difficile d'obtenir des commerçants qu'ils consentissent à vendre à des prix particulièrement bas une partie de leurs marchandises aux indigents et aux sans-travail. Des commerçants charitables (et prudents) ouvrirent des réfectoires; les cuisines populaires furent développées et les grosses crises évitées.

Mais il fallait encore, et c'était le plus délicat, rétablir les grands services publics de manière à permettre la reprise effective des affaires et le réembauchage des ouvriers. Pour les chemins de fer, pour les postes et télégraphes, la question dépassait les municipalités et les comités économiques locaux. Le problème des communications se trouva résolu quand la direction générale des chemins de fer allemands consentit à renvoyer du matériel (accord du 11 novembre). Dans les postes et télégraphes le personnel était prêt depuis longtemps, sans grand enthousiasme, il est vrai, à reprendre son service après remise en état des installations.

Plus délicat était le problème monétaire. Non seulement le mark fabriqué par le Reich, par les villes, par les cercles, par les grandes entreprises mêmes, n'avait pratiquement plus de valeur, mais le *Rentenmark* avait déjà subi une dépréciation spéculative de 50 p. 100 avant d'être mis en circulation. Plus que jamais, la « fuite devant le mark » est à l'ordre du jour. Tout Allemand veut des devises étrangères. Ce qui développe de façon considérable les achats de gré à gré jusque dans la rue. Chaque ville a sa « bourse des pieds humides ». L'étranger y trouve son compte : alors que les bureaux de change lui offrent, par exemple, 50 ou 60 milliards pour un franc, il lui est facile d'en trouver 90 ou 100 dans la rue. Mais quel papier reçoit-il! Fort peu de *Reichsbanknoten*, surtout des billets locaux; et même, s'il n'est pas prévenu, un effarant *Notgeld* des plus infimes bourgades, ayant cours pendant un kilomètre le long d'un chemin vicinal.

Ce papier dans lequel on n'a plus aucune confiance ne peut

plus durer, en dépit des théories de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, qui, soucieuse avant tout des bas prix sur le marché du travail, déclare que le problème monétaire n'est rien, que l'augmentation de la production seule importe. Dès ses premières séances le comité économique de Düsseldorf, qui fonctionna le premier, se trouva dans la nécessité de découvrir une solution. Celle-ci dépassait les limites territoriales du cercle de Düsseldorf-ville, à quoi devait primitivement se borner l'activité du comité : il fallait englober dans la réforme tout le territoire de la Ruhr et même la Rhénanie. Le sous-comité financier de Düsseldorf s'adjoignit des banquiers de Dortmund, de Bochum, d'Essen et mit sur pied un avant-projet de principe. Le jour où il alla le soumettre, à Coblence, au président de la Haute-Commission, M. Tirard, celui-ci avait une entrevue avec M. Louis Hagen, membre du conseil économique de Cologne, l'homme d'Allemagne qui siège dans le plus grand nombre de conseils d'administration (70, dont il préside la moitié). M. Hagen est le chef moral des banquiers de la Rhénanie et de la Ruhr, qui ne feraient rien sans lui, encore moins contre lui. D'ailleurs on ne peut faire œuvre utile en négligeant Cologne. Il était donc normal qu'on acceptât le plan d'un consortium rhéno-westphalien d'émission, chargé d'établir une monnaie à couverture-or (devises étrangères et lettres de change) valable dans les régions occupées. Berlin donna son approbation : mais, encore une fois, le Reich laissait les Rhénans s'arranger avec les puissances occupantes.

***

Les doctrines séparatistes ont-elles donc sinon tant de rayonnement, du moins tant de rapport avec la réalité?

Un journal d'Essen dont les relations avec la *Schwerindustrie* d'une part, avec l'aile droite du *Volkspartei* de l'autre, sont certaines, la *Deutsche Bergwerks-Zeitung*, publiait le 26 octobre un bien curieux article sur la situation dans les territoires occupés. L'auteur partait de l'idée que ces territoires sont, entre les mains des alliés, des gages réels et que le reste de l'Allemagne ne peut rien faire et ne sait que faire

pour les leur arracher : le plus simple est donc d'arriver sur place à un *modus vivendi*. Pour cela il faut qu'une loi donne les pouvoirs suffisants pour traiter aux autorités provinciales, en les renforçant au besoin d'un commissaire très « cultivé » du triple point de vue « technique, économique et diplomatique », qui, avec ses adjoints, pourrait même former une sorte de directoire exécutif. Sans nommer son ou ses candidats, l'auteur ajoutait, à propos de ce commissaire si cultivé : « Il ne peut être question, selon moi, que d'un très petit nombre d'hommes. »

On pourrait s'amuser à rechercher le nom de ces hommes, d'après les attaches politiques du journal. En tout cas cet exposé concorde avec les idées de Berlin quant à la solution du problème rhénan : autonomie provinciale dans le cadre non pas seulement du Reich, mais de l'État prussien. Solution de pure forme, os à ronger, que les prussophiles du Rhin sont chargés de présenter aux foules. Même si l'on ajoute, comme le rédacteur de la *Bergwerks*, l'idée d'un directoire exécutif, il s'agit toujours d'une solution essentiellement temporaire, permettant de traverser une période difficile, après quoi on pourra revenir à l'ancien état de choses. A la tête de ses promoteurs se trouve M. Adenauer, premier bourgmestre de Cologne, ami des Anglais autant que des Prussiens, quoique, ces derniers temps, son anglophilie ait paru baisser légèrement. La qualité des adhérents à ce mouvement lui donne une grande importance : des industriels, des banquiers semblent s'y intéresser. Reste à savoir s'ils ne seront pas entraînés plus loin qu'ils ne le désireraient.

Il faut bien en venir à parler du mouvement, ou plutôt des mouvements autonomiste et séparatiste que dirigent MM. Smeets, Dorten, Matthes. Le premier est aujourd'hui encore dans un sanatorium à la suite de l'attentat dont il a été victime au mois de février; son état reste grave. Mais le parti qu'il a fondé est relativement assez nombreux. Fait à noter : tous les fonctionnaires anti-prussiens que j'ai rencontrés se réclament de ses idées tendant à la transformation de la *Rheinprovinz* prussienne en un *Rheinland* allemand autonome, jouissant dans le cadre du Reich des prérogatives attribuées aux autres *Länder*. Cette solution présente du point de vue

français un intérêt évident, bien résumé dans la formule suivante, qui m'est fournie par une des personnalités les plus au fait des questions rhénanes : « Affaiblir la Prusse militariste avide de revanche, laisser intacte l'Allemagne économique capable de payer. » Le docteur Dorten et M. Matthes vont plus loin et veulent un état rhénan indépendant du Reich comme de la Prusse. Le premier, qui aime à se dire romain autant que rhénan, se fonde sur une tradition historique dont les lecteurs de la *Revue de Paris* ont trouvé l'exposé sous la signature de *Rhenanus* dans le numéro du 1er novembre. Nature fine et délicate, c'est avant tout un artiste; il préfère l'action politique bien préparée aux coups de force dont M. Matthes est plutôt partisan.

Évaluer les chances de succès du mouvement qu'ils dirigent dépasserait les bornes de cet article, où l'on doit voir seulement les notes d'un témoin. Quelles que soient l'énormité de la tâche qu'ils ont entreprise et la disproportion des moyens dont ils disposent, on doit reconnaître qu'ils ont mis sur pied en moins de quinze jours une organisation de combat d'apparence singulièrement puissante : c'est l'impression que j'ai gardée de la journée du 2 novembre, où j'ai assisté, parmi les rares journalistes français présents, aux événements d'Aix-la-Chapelle.

Après avoir mis la main dans la nuit du 25 au 26 octobre sur Coblence, l'armée rhénane devait rétablir une situation claire à Aix où les partisans de Deckers se maintenaient très difficilement depuis le coup d'État prématuré de leur chef (20-21 octobre). Un heureux hasard me permit d'apprendre le soir de la Toussaint que l'attaque aurait lieu dans la nuit. J'arrive vers 3 heures et 1/2 du matin à la gare d'Aix-la-Chapelle où j'ai la bonne fortune de rencontrer Matthes avec Leitner, commandant en chef l'armée rhénane, et son état-major, dont le « général Böse », déjà aperçu à Crefeld sous le nom du « Capitaine inconnu ». Matthes porte son grand paletot de cuir noir avec un brassard vert-blanc-rouge à l'avant-bras et, sur la tête, le béret des Alpins : cette coiffure lui retire quelque peu de la ressemblance avec Mussolini que lui donnait antérieurement un amusant petit chapeau

pointu en étoffe grise. Le chef du gouvernement provisoire m'annonce qu'il a réuni 4 000 hommes et qu'ils réussiront aisément; ils marcheront d'abord sur l'Hôtel de Ville, et, pour éviter d'être aspergés par les pompiers enfermés dans l'édifice, ils commenceront par couper les conduites d'eau qui l'alimentent. On essaiera de parlementer. Si l'on n'obtient rien, l'assaut sera donné. Matthes est plein de confiance et ajoute même : « A bientôt, à Düsseldorf! »

Un peu avant 5 heures, l'heure H, les chefs font leurs adieux aux personnes qui les accompagnaient et quittent la gare. Je m'achemine alors sous la pluie vers les bâtiments de la préfecture où est concentrée une grande partie des troupes rhénanes. A 6 heures moins le quart un premier détachement en sort. Plus d'une demi-heure après deux hommes reviennent au pas de gymnastique à la préfecture et, à partir de 6 h. 1/2, les troupes rhénanes quittent celle-ci.

C'est un spectacle curieux dans la nuit encore noire : 5 à 600 hommes défilent devant moi par compagnie de 120 à 140, divisés en escouades de 9, dont un caporal. Quelques-uns ont à l'épaule un fusil de guerre, un fusil de chasse, ou une carabine. Le plus grand nombre a la main droite crispée dans la poche sur la poignée du pistolet. D'autres ont les vêtements gonflés, visiblement, par des grenades. Tous marchent au pas, alignés par rangs de cinq et de quatre alternativement; des chefs de section, des serre-files marquent la cadence de : « *Links... Links...* » (gauche... gauche...) gutturaux. Nous sommes loin du désordre du *Rheinlandschutz* le 30 septembre, perdu dans les rues de Düsseldorf parmi la foule affolée, essayant de répondre par le garde-à-vous : « Achtung! Schupos! » aux cris désespérés : « Die Grünen kommen! » (les « Verts » arrivent). C'est maintenant une armée, mal vêtue sans doute, mais strictement disciplinée et d'allure vraiment martiale.

Au jour, nous montons vers le Rathaus. Les tramways fonctionnent normalement. Les prises d'eau sont ouvertes en grand et laissent échapper d'abondants geysers glacés. Vers sept heures on entend quelques détonations : les parlementaires ont échoué, il faut combattre. Plus nous montons, plus l'eau recouvre la chaussée. Cependant, aujourd'hui Jour

des Morts, la cathédrale est pleine de fidèles venus assister aux messes matinales. Quelques pas plus loin un barrage séparatiste interdit la circulation dans une rue conduisant à l'Hôtel de Ville.

L'action se prolonge. Elle consiste essentiellement, pour les troupes rhénanes, à enfoncer les portes à coups de grenades ou de pétards, et à dresser des échelles permettant d'entrer par les fenêtres dans le rez-de-chaussée surélevé du bâtiment. Pour cela les Rhénans utilisent le terrain, c'est-à-dire la fontaine de Charlemagne et un tramway qu'ils ont arrêté sur la place. En même temps les meilleurs tireurs, juchés sur le toit des maisons d'en face, tiennent les défenseurs en respect. Les chefs, « Böse » en tête, commandent la manœuvre à découvert et obtiennent une bonne discipline du feu, qui n'est exécuté qu'à commandement : si bien que des enfants un instant égarés dans la bagarre peuvent se retirer sans danger.

A 9 heures et demie les Rhénans sont maîtres du rez-de-chaussée, puis du premier étage, et, à 10 heures, au-dessus de la façade gothique du vieil Hôtel de Ville, est hissé le drapeau vert-blanc-rouge. Les détachements qui ne prennent pas part au nettoyage sont déjà reformés, alignés, et poussent des Hoch! sonores en l'honneur de la république. Les premiers prisonniers paraissent, l'air inquiet, mais digne. Nous entrons dans le Rathaus : le désordre le plus complet y règne. Les Rhénans recherchent les adversaires qui peuvent être encore dissimulés. L'un d'eux, le pistolet au poing, m'arrête et me demande qui je suis.

— Französischer Journalist.

— Was? Was? Kriminalist?

La méprise peut mal tourner : la *Kriminal Polizei* est l'équivalent de notre police de sûreté. J'exhibe mes papiers. L'homme s'excuse et ajoute en désignant une pièce voisine : « Vous comprenez, il y en a encore par là. »

Après une tournée rapide, je redescends vers le télégraphe : le journal ne peut attendre. Des patrouilles et des détachements rhénans parcourent la ville en chantant : l'impression de victoire est complète. Devant la préfecture un chef harangue sa troupe. Il remercie ses hommes, leur vante les bienfaits de la république rhénane qu'il fait acclamer, puis

il célèbre l'héroïsme des victimes : la troupe se découvre une demi-minute en leur honneur; enfin elle se met au repos.

On sait comment cette victoire fut arrêtée en plein développement par les autorités belges et les conséquences qu'eut leur intervention sur le mouvement séparatiste tout entier. L'action du vice-consul anglais, M. Fein, n'est pas encore éclaircie : ce qui est sûr, c'est qu'il passe aux yeux des prussophiles d'Aix pour le sauveur de la ville.

***

Manifestations de sans-travail provoquées par des hommes dénués de scrupules, répression sanglante, négociations des industriels et des banquiers avec les autorités d'occupation, coups de main séparatistes, tout concorde pour donner l'impression que, dans la douleur et la misère, s'élabore en Rhénanie et dans la Ruhr un ordre de choses nouveau, sans que le gouvernement du Reich soit en mesure d'intervenir. Peut-être entend-il laisser à d'autres une responsabilité trop lourde pour lui. Peut-être considère-t-il déjà les régions de l'Ouest comme momentanément perdues, et peut-être s'apprête-t-il à les reconquérir plus tard en groupant toute l'Allemagne non occupée sous la bannière de la réaction nationaliste, monarchiste et militaire.

Jamais les destinées de l'Allemagne n'ont été plus obscures, ni l'union des Alliés plus nécessaire. Les dirigeants allemands comptent sur leurs divisions, et des aventures comme celle d'Aix-la-Chapelle peuvent les encourager. Que tous les Alliés y prennent garde : leur mésintelligence ne peut profiter qu'à la réaction xénophobe. Quelle que soit leur opinion sur la politique française, les Anglais sont-ils satisfaits de savoir que, le 2 novembre, leur vice-consul à Aix-la-Chapelle a été porté en triomphe au chant du *Deutschland über Alles*?

J.-M. BOURGET

Düsseldorf, novembre 1923.

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE

ET

L'EMPLOI DES RÉSERVES

La loi de recrutement, promulguée au mois d'avril, donn à l'armée, grâce au service de dix-huit mois, un total de 375 000 hommes de troupes actives. Il s'agit maintenant, avec ces forces actives et celles des réserves, d'organiser la défense nationale. Deux lois, la loi d'organisation et la loi des cadres, vont être examinées prochainement à cet effet. Les projets en ont été établis depuis longtemps par les soins du Gouvernement et déposés sur le bureau de la Chambre. Leur texte n'a pas été sans étonner ceux qui ont pu en prendre connaissance, car on était en droit de croire qu'à la suite de l'expérience de la guerre un effort serait tenté pour faire un meilleur emploi des réserves qu'en 1914; or on est obligé de constater qu'on n'a pas avancé d'un pas dans cette voie.

Les propositions qu'on va soumettre au Parlement se contentent de réduire le nombre des unités de l'armée active et d'y introduire une forte proportion de troupes indigènes; elles ne changent rien au mécanisme de la mobilisation; elles ne prévoient rien pour la constitution de grandes unités de réserve et maintiennent à cet égard l'ancien état de choses.

Les exposés des motifs qui accompagnent les deux projets de loi ne fournissent aucun éclaircissement sur cette abstention, en sorte qu'il faut se reporter à la discussion de la loi de recrutement qui a eu lieu l'année dernière et cette

année à la Chambre et au Sénat pour connaître les raisons qui ont guidé le législateur et savoir comment il se représente l'utilisation de nos forces militaires en cas de guerre.

***

En 1914, les troupes du temps de paix comprenaient des unités de couverture et des unités de l'intérieur. Les unités de couverture tenaient garnison à proximité de la frontière et leurs effectifs étaient renforcés de manière qu'elles pouvaient se mobiliser très rapidement, car elles n'avaient besoin d'incorporer que peu de réservistes pour être prêtes à entrer en campagne. Comme leur nom l'indique, elles étaient destinées à couvrir notre territoire pendant que les autres unités, celles de l'intérieur, se mobilisaient et se transportaient dans la zone des opérations. Le nombre total des divisions d'infanterie actives, couverture et intérieur, stationnées en France, était de 45.

Les projets actuels consistent à fondre les unités de couverture avec celles de l'intérieur en un tout comprenant 32 divisions d'infanterie, plus les éléments non endivisionnés correspondants, qu'on appelle maintenant *réserves générales* [1]. Cet ensemble « sera composé d'unités puissamment outillées, se présentant en temps de paix sous une forme aussi semblable que possible à celle qui est prévue pour leur mobilisation; la mobilisation se fera avec un petit nombre d'hommes rappelés, ce qui permettra aux unités d'être rapidement transportées au point de concentration prévu où elles pourront être immédiatement employées ». Là leur rôle consistera à « outiller, préparer le champ de bataille où seront amenées plus tard les forces de la nation armée; ensuite à briser ou à compromettre la mobilisation industrielle de l'adversaire; enfin à occuper des points si heureusement choisis que tout le développement de l'offensive de l'adversaire en sera annihilé ». Ainsi s'est exprimé le rapporteur de la commission de la Chambre, M. Fabry. Ces

1. Ces réserves générales sont les unités non comprises dans la composition des divisions d'infanterie et servant avec ces divisions à constituer les corps d'armée et les armées (cavalerie, artillerie lourde, aéronautique, etc.).

déclarations ont été confirmées par le ministre de la Guerre. « Nous voulons, a-t-il dit, qu'elle (la couverture) soit capable dès le début des hostilités de se porter en avant, d'occuper certains points stratégiques qui sont nécessaires à la concentration des forces allemandes, de s'emparer au besoin de certains gages, qui, une fois en notre possession, rendraient très difficile, peut-être même impossible, la préparation industrielle de l'ennemi. »

Au système ainsi défini, ses promoteurs ont donné le nom de « couverture active », puis d' « armée-frontière ». Ce faisant ils jouent sur les mots, car ce n'est pas du tout une couverture, au sens qu'on donne couramment à ce terme, qu'elle désigne, mais l'armée active tout entière; ce n'est pas non plus une armée-frontière, puisque ses éléments sont répartis sur toute l'étendue du pays. En réalité ces formules adroites semblent avoir été inventées pour dissimuler l'abîme qui désormais va séparer l'armée active des réserves. Si on adoptait les projets officiels, au moment de la mobilisation nos forces seraient en effet divisées en deux parties distinctes : 1° l'armée active de 32 divisions qu'on transportera dans le minimum de temps à la frontière et qui entamera aussitôt des opérations offensives; 2° la masse des réservistes, pompeusement baptisée forces de la nation armée, mais qui ne présentera nécessairement, l'armée active ayant tout tiré à elle, qu'une foule rudimentairement organisée et dépourvue de cohésion.

Il n'est pas surprenant que cette conception de l'emploi de nos ressources ait soulevé des objections quand on l'a exposée au Parlement. Plusieurs orateurs se sont plaints de ce que l'armée de demain allait ressembler à celle de 1914. Cette comparaison n'est d'ailleurs pas exacte; elle reste fort au-dessous de la vérité. Comme l'a fait remarquer très justement M. René Héry, sénateur des Deux-Sèvres, ce n'est pas à l'armée de 1914 que ressemblera celle qu'on nous prépare, mais bien à celle de 1870.

En effet, en 1914, la couverture ne comprenait que les unités des régions frontières, soit le quart environ de l'effectif du temps de paix. A l'avenir, elle doit embrasser tout le territoire et toutes les troupes qui y tiennent garnison, jusqu'à celles de Quimper, de Perpignan et de la Corse. De

même l'armée du second Empire comportait d'une part l'armée active, qui fut dirigée sans délai vers le Rhin ne laissant derrière elle que des dépôts à peu près vides, d'autre part une cohue invertébrée dont l'élément le plus important était la garde mobile et celle-ci n'existait que sur le papier.

Pour quelle raison veut-on adopter aujourd'hui une solution qui nous fait faire un tel bond en arrière, qui constitue une pareille régression? On nous l'a dit, c'est afin de remporter une victoire rapide, d'empêcher le conflit de se prolonger, de dégénérer en une guerre d'usure. Pour atteindre ce but, l'armée active se portera seule en avant, chargée de trois missions : préparer le champ de bataille aux forces de la nation armée, s'emparer de gages industriels et occuper avant l'ennemi des points stratégiques dont il ne saurait se passer. Examinons chacune de ces opérations.

La première semble assez difficile à réaliser, car pour préparer un champ de bataille, il faut d'abord connaître son emplacement. Or on se demande comment on pourra savoir d'avance où aura lieu le choc initial; il importerait pour cela d'être au courant des intentions de l'adversaire et il est peu probable qu'il nous en fasse part. Les conjectures auxquelles on en serait réduit à ce sujet présenteraient un caractère d'autant plus aléatoire que la base même du raisonnement nous échapperait, puisque nous ignorerons de quelles ressources les Allemands disposeront par suite de leur organisation clandestine. En 1914, ces ressources étaient parfaitement connues et cela n'a pas empêché le haut commandement français de se tromper. Il se figurait que l'ennemi ne pousserait pas en première ligne ses grandes unités de réserve et calculait en conséquence que son front offensif ne dépasserait pas la basse Meuse et la Sambre. L'événement a prouvé le contraire; le champ de bataille ne s'est pas trouvé être celui qu'on prévoyait. Cette méprise fut la principale cause de notre première défaite, qui a bien failli tourner au désastre. Il n'y a aucun motif pour que nos chefs futurs, avec des éléments d'appréciation moindres que ceux de leurs prédécesseurs, se montrent plus clairvoyants qu'eux.

La seconde opération de l'armée active visera l'occupation

des établissements industriels de l'ennemi, qui doit mettre l'Allemagne dans l'embarras pour s'approvisionner en munitions et en matériel de guerre. Il y a là une erreur fondamentale, une erreur de principe. Aller mettre la main sur des usines et des mines, c'est se donner des objectifs géographiques au lieu de s'en prendre uniquement aux armées ennemies. Cela nous ramène à l'hérésie du XVIIIe siècle, alors qu'on négligeait les forces actives de l'adversaire pour s'emparer de quelques places de guerre, afin de se présenter avec des gages en mains le jour où commenceraient les négociations de paix. Napoléon, en courant sus aux concentrations des Autrichiens, des Prussiens et des Russes et en les mettant hors de cause, a fait justice de ce système. Depuis lors personne n'a songé à y revenir. C'est aujourd'hui seulement qu'on s'en avise.

Ce principe faux, comment entend-on l'appliquer? Au lieu de forteresses comme autrefois, il s'agira dorénavant des industries de guerre germaniques. L'Allemagne possède trois grandes régions de production. L'une, à l'ouest, s'allonge suivant le cours du Rhin en aval de Mannheim (industries chimiques), englobe les bassins de la Lahn et de la Sieg (fer), pour s'épanouir plus au nord dans celui de la Ruhr (houille et métallurgie). Une autre s'étend au centre du pays, en Thuringe (manufactures d'armes), en Saxe (lignite et industries chimiques), dans le district de Berlin (industries diverses). Enfin une dernière recouvre la basse et surtout la haute Silésie (houille et métallurgie). En dehors de ces trois groupements principaux on trouve bien entendu un grand nombre d'usines et de mines, mais d'importance secondaire et isolées; l'arrêt de leur fonctionnement n'influerait guère sur l'ensemble de la production.

On ne peut tout de même pas penser, avec les 32 divisions de l'armée active, à s'enfoncer sans soutien jusqu'en Thuringe, à 300 kilomètres de la frontière. Il ne saurait donc être question que de s'assurer du groupement de l'ouest et en particulier du bassin de la Ruhr, qui renferme le gros de ses richesses [1]. Cette région, quoique peu vaste, est surpeuplée,

1. Nous occupons actuellement le bassin de la Ruhr, mais, dans l'élaboration d'un programme d'organisation militaire, il ne faut pas se soucier seulement

encombrée d'un dédale de constructions, de hauts fourneaux, de puits de mines, qui en rendent la surveillance intérieure malaisée; elle n'offre aucun obstacle naturel sur lequel pourrait s'appuyer la défense contre une attaque du dehors. Même maintenant, alors que nous ne rencontrons aucune résistance armée, aucune menace extérieure, il nous faut plusieurs divisions uniquement pour maintenir l'ordre. Que serait-ce en temps de guerre? Combien de forces l'occupation absorberait-elle alors?

La saisie du bassin de la Ruhr au moment de la mobilisation entraînerait un autre péril du fait de sa position topographique, qui est très excentrique par rapport à l'axe normal des opérations. Elle nous obligerait à immobiliser des effectifs importants au voisinage immédiat de la frontière hollandaise, à l'extrémité du théâtre de la lutte.

Voilà les inconvénients de cette entreprise. Quels avantages en recueillerions-nous? On se flatte de tarir ainsi la source des approvisionnements de l'Allemagne, de la mettre hors d'état de combattre. C'est une dangereuse illusion. Indépendamment des stocks qu'elle n'aurait pas manqué de constituer à l'arrière pour la mise en marche des opérations, l'Allemagne disposerait encore de ressources considérables dans le centre et l'est de son territoire, ressources certainement supérieures à celles qui nous restaient après la stabilisation du front en 1914. Privés de la plus grande partie de nos charbonnages et de nos gisements de fer, ainsi que de la métallurgie de Lorraine et du Nord, nous n'en avons pas moins continué la lutte pendant quatre ans. On objectera que l'étranger nous a ravitaillés. Sans doute, mais cela pourrait être aussi le cas de l'Allemange, qui trouverait en Suède le fer et en Russie le combustible dont elle aurait besoin. Il serait donc imprudent de compter sur la possession du bassin de la Ruhr pour paralyser la résistance germanique.

Comme troisième mission, l'armée active sera chargée de mettre la main sur des « points stratégiques ». Ceci rappelle

de la situation de l'heure présente; il est indispensable de prendre en considération tous les cas qui peuvent se présenter, notamment celui où les Allemands s'exécuteraient et nous payeraient, ce qui nous amènerait à évacuer les territoires que nous tenons en gage depuis le mois de janvier dernier.

encore les guerres de l'avant-dernier siècle où on attribuait à des « positions » une vertu intrinsèque conférant d'incalculables avantages au parti qui en était maître. Les points stratégiques qui remplacent de nos jours ces positions d'autrefois dans les combinaisons du commandement ne peuvent être que des nœuds de voies ferrées. Il est indéniable que, dans certaines circonstances, en enlevant à l'adversaire les plus importants d'entre eux, on lui porte un grave préjudice. Qu'on imagine, pour la France, ce que signifierait la perte d'un centre de communications de la valeur de Paris, où convergent les grandes lignes de nos cinq principaux réseaux. L'Allemagne a l'heureuse fortune de ne pas être centralisée à l'excès comme notre pays. Ses voies ferrées à grand rendement, au lieu de rayonner d'un point unique, forment un quadrillage régulier, dispositif beaucoup plus souple et moins vulnérable. D'autre part, remarquons que le territoire du Reich s'étire en longueur de l'ouest à l'est, par conséquent dans le sens le plus défavorable aux opérations que l'on envisage.

Dans ces conditions, si on veut gêner véritablement la mobilisation et les transports stratégiques allemands, il faut pénétrer très avant vers l'est, ce qui paraît aventureux avec les faibles disponibilités que l'occupation des régions industrielles laisserait à l'armée active. Si au contraire on ne veut pas s'éloigner de la base de départ, la mise hors d'usage de quelques gares voisines du Rhin n'apportera pas de perturbation sensible au rassemblement des forces allemandes, qui n'auront qu'à reporter leur zone de concentration un peu en arrière, ainsi qu'elles l'ont fait en 1870.

On voit que la conquête de gages industriels et de points stratégiques ne pourra diminuer sérieusement la puissance des armées ennemies, ni retarder leur entrée en action suffisamment pour justifier l'organisation militaire illogique qu'on veut adopter chez nous, organisation qui scinde nos forces en deux échelons hétéroclites au lieu de les réunir en un bloc vigoureux et homogène. Pendant que les 32 divisions actives se disperseront dans l'immense bassin du Rhin au hasard de l'emplacement des usines et des stations de chemin de fer, que restera-t-il derrière elles pour les soutenir?

***

Il restera les réserves, c'est-à-dire la très grande majorité de nos effectifs. La loi de recrutement fournit à la mobilisation 28 classes. Or, de ces 28 classes, le premier échelon, celui dont nous venons de décrire les opérations, n'en absorbera que 2 ou 3, puisqu'il sera composé de l'armée active (1 classe et demie), qui ne fera appel pour passer sur le pied de guerre qu'à « un petit nombre de réservistes »; il comptera de 500 000 à 750 000 hommes. Le deuxième échelon comprendra de 25 à 26 classes, soit près de 5 millions d'hommes. Que fait-on pour donner une solide structure aux unités qu'on peut former avec ces énormes ressources? A peu près rien. On constituera sans doute des divisions de réserve comme autrefois, peut-être même des corps d'armée, mais leur existence ne figurera que sur les contrôles; jamais on ne les aura instruits ou seulement réunis avant la mobilisation; ils souffriront donc obligatoirement de toutes les faiblesses des corps improvisés, quelle que soit la valeur individuelle des éléments qui les composeront.

Cette constatation n'a pas été, nous l'avons dit, sans alarmer plusieurs membres du Parlement. L'un d'eux a même crûment accusé les dispositions nouvelles de « n'accorder aucune confiance aux réserves ». Le ministre de la Guerre, dans le discours qu'il a prononcé le 2 mars dernier au Sénat, a vivement protesté : « Ce n'est tout de même pas au ministre qui est à cette tribune, s'est-il écrié, et qui, pour les avoir vus à l'œuvre pendant la guerre, est plus convaincu que n'importe qui de la valeur des réservistes et de l'importance de leur utilisation, que l'on peut faire un reproche de ce genre. » Voilà de belles paroles, mais ce ne sont que des paroles. En fait, voyons comment M. Maginot comprend le rôle de ces réserves qu'il professe de tant apprécier. « Certes nous n'avons dans l'esprit aucune raison de mésestimer les réserves. Nous sommes même de ceux qui leur faisons le plus grand crédit; mais nous pensons également qu'il vaudrait mieux, en cas de conflit, que leur utilisation au lieu d'être immédiate et totale fût progressive et partielle, de façon que ne se renouvelle pas ce que nous avons vu au mois d'août 1914 — et c'est

surtout contre cela que nous devons nous élever — des engagements prématurés des réserves jetées dans la bataille sans préparation et sans entraînement suffisants et qui se sont traduits par de si cruelles hécatombes. »

Tel est le prétexte qu'invoque le gouvernement pour vouloir prendre l'offensive avec une infime portion de nos forces et n'employer le reste que plus tard. Voyons ce qu'il vaut. Examinons ce qui s'est passé au mois d'août 1914 et quel a été, à ce moment, le rôle des réserves.

A la dernière mobilisation, la réserve s'employait de la manière suivante :

1° Une première tranche était incorporée aux unités actives pour les porter du pied de paix sur le pied de guerre.

2° Une deuxième tranche servait à former des brigades d'infanterie rattachées chacune à un corps d'armée et destinées en principe non au combat, mais à certains travaux et à des besognes de police sur le champ de bataille, dont on désirait décharger les régiments actifs.

3° Avec une troisième tranche on formait 25 divisions de réserve autonomes, numérotées de 51 à 75.

4° Le reste demeurait dans les dépôts, prêt à combler les vides des unités de combat au fur et à mesure des besoins [1].

1. Rappelons comment étaient formés les régiments d'infanterie de réserve constituant les brigades et les divisions de réserve.

Chaque subdivision de recrutement mobilisait un régiment d'infanterie de réserve portant le même numéro que celui du régiment actif augmenté de 200. Par exemple la subdivision de recrutement de Soissons mobilisait le 67e régiment d'infanterie actif et le 267e régiment d'infanterie de réserve.

Les réservistes des classes les plus jeunes étaient attribués au régiment actif pour porter son effectif de paix à l'effectif de guerre. Les classes suivantes servaient à constituer le régiment de réserve correspondant, dont tous les simples soldats étaient réservistes. Quant aux cadres de ce régiment de réserve, la majeure partie en était aussi fournie par les officiers et sous-officiers de réserve, mais quelques-uns provenaient du régiment actif; celui-ci avait dans ses effectifs de paix quelques officiers et gradés en surnombre, qu'il passait au régiment de réserve au moment de la mobilisation. Ainsi un des deux lieutenants-colonels du 67e prenait le commandement du 267e; les capitaines les plus anciens du 67e étaient affectés à des bataillons du 267e. Ces officiers et gradés de l'active qu'on employait de la sorte à faciliter la mobilisation du régiment de réserve formaient ce qu'on appelait le *cadre complémentaire*.

Comme on le verra plus loin, dans le projet de loi du Gouvernement, le principe reste le même. La seule différence est qu'au lieu de laisser subsister un cadre complémentaire dans les corps de troupe, il prévoit la constitution d'un cadre complémentaire pour l'ensemble de chaque arme, cadre qui se com-

Ce qui nous intéresse ici, c'est ce qui s'est passé aux divisions de réserve autonomes parce que seules elles ont agi pour leur propre compte sans être mêlées aux troupes actives ou placées sous leur dépendance.

De ces 25 divisions, 2 restèrent d'abord dans les Alpes, 9 furent affectées aux garnisons des places fortes, 2 aux armées d'opérations. Quant aux 12 autres, on les répartit en quatre *groupes de divisions de réserve*, commandés respectivement par les généraux Archinard, Léon Durand, Pol Durand et Valabrègue; ces groupes de divisions étaient primitivement chargés de « missions de tout repos », protection des ailes des armées contre des mouvements de la cavalerie ennemie, siège de Metz, mise en état de défense du Grand Couronné de Nancy.

Pendant la bataille des frontières (20 au 25 août), le plus grand nombre des divisions de réserve n'en fut pas moins entraîné dans la lutte. Plusieurs d'entre elles avaient été réunies la veille même de la rencontre en une armée dite de Lorraine sous les ordres du général Maunoury. Or la seule armée qui eut l'avantage sur l'ennemi au cours de cette première action générale fut précisément l'armée de Lorraine, qui bouscula, dans le nord de la Woëvre, la gauche de la Ve armée allemande, tandis que toutes nos autres armées, où les divisions d'active dominaient, furent mises en échec [1].

Les divisions de réserve engagées dans les autres secteurs de la bataille se montrèrent en général inférieures aux unités actives, mais la différence ne fut pas si grande que le feraient supposer les affirmations de M. Maginot; elles partagèrent à peu près le sort des corps d'armées aux côtés desquels elles combattirent et n'éprouvèrent pas de pertes plus fortes qu'eux. Les « hécatombes cruelles » furent identiques pour les divisions de réserve et d'active.

D'ailleurs si les divisions de réserve ne présentaient pas la même valeur que les autres, ce n'est pas parce qu'elles étaient composées d'éléments moins bons ou moins bien entraînés,

posera des officiers détachés dans les écoles, les cours de perfectionnement, les services spéciaux, etc.

1. Exception faite pour l'armée d'Alsace, qui n'avait devant elle que des forces insignifiantes et comptait d'ailleurs plus d'unités de réserve que d'active.

mais parce que leur outillage était moins complet, leur encadrement de qualité inférieure, qu'elles avaient pour chefs de vieux généraux souvent fatigués, enfin et surtout qu'elles manquaient de cohésion, n'ayant jamais été rassemblées auparavant.

Transportons-nous maintenant dans l'autre camp; voyons ce qu'étaient en 1914 les grandes unités de réserve de l'armée allemande. Les règles qui présidèrent à leur formation ne s'écartaient pas beaucoup des nôtres. Elles se constituaient aussi de toutes pièces à la mobilisation, mais certaines d'entre elles s'étoffaient de brigades ou de régiments actifs. On les encadra avec soin; on leur donna des chefs vigoureux. Enfin, on les réunit en corps d'armée, alors que chez nous on ne crut pas devoir pousser l'organisation au delà de la division [1].

Ces corps d'armée de réserve étaient destinés à opérer dès le début de la campagne sur la même ligne que ceux de l'active et ils rendirent des services équivalents. Il serait trop long de les énumérer tous. Je me contenterai de citer l'action de l'un d'eux, le Xe corps d'armée de réserve, qui faisait partie de la IIe armée (Bülow). Des quatre corps de cette armée qui furent engagés à la première bataille générale sur la Sambre, le 23 août, il était le seul corps de réserve et ne comptait pas un bataillon actif dans ses rangs. Pourtant c'est lui qui obtint le succès le plus marqué. Dans l'après-midi, il réussit à s'infiltrer, au sud de Charleroi, par la vallée du ruisseau de l'Heure entre nos 18e et 3e corps d'armée, se rabattit ensuite dans le flanc de celui-ci et le rejeta à plus de 6 kilomètres en arrière, rompant ainsi le front de l'armée du général Lanrezac, qui tenait bon sur tout le reste de la ligne de combat.

Voilà de quel rendement sont capables les réserves à la première bataille, même sans entraînement préalable, même avec une absence de cohésion presque complète. Ce que les divisions du général Maunoury, ce que le Xe corps allemand ont fait hier, pourquoi nos unités de réserve ne pourraient-elles

1. Les 113 régiments d'infanterie et les 18 bataillons de chasseurs de réserve allemands servirent à constituer, avec l'appoint de 15 régiments actifs, 14 corps d'armée à deux divisions, plus 4 divisions autonomes. De ces 14 corps d'armée de réserve, 12 furent affectés dès la mise en marche aux armées du front occidental.

le faire demain? Elles le feront d'autant mieux si on les place dans de meilleures conditions pour affronter la lutte, si on les organise dès le temps de paix au lieu de les créer au dernier moment. Dans le nouvel état de choses, tel qu'on l'envisage, aucune mesure n'est prise dans ce sens. On en reste aux procédés d'autrefois. On se contente de désigner, au profit des réserves, quelques éléments actifs qui leur serviront de noyaux mobilisateurs. « Ces noyaux mobilisateurs, ainsi que l'a expliqué le général Bourgeois, rapporteur de la commission de l'armée au Sénat, sont des encadrements réduits laissés par chaque unité (active) après sa mobilisation pour la mobilisation de toutes les unités nouvelles (de réserve) qu'elle doit former... Cette constitution des noyaux mobilisateurs dans les corps de troupe est indispensable pour assurer, en cas de mobilisation, la cohésion qui ne saurait exister si les noyaux mobilisateurs étaient constitués en dehors des corps de troupe. »

Que sont en somme ces noyaux mobilisateurs? Pas autre chose que les cadres complémentaires de 1914. Seront-ils suffisants pour faire de nos unités de réserve des corps homogènes? Le rapporteur l'affirme d'une part, mais d'autre part il avoue que ce ne seront que des cadres réduits. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement puisque l'armée active ne fait appel pour passer sur le pied de guerre qu'à un petit nombre de réservistes; elle sera donc obligée de garder pour elle presque tous les éléments actifs et n'en pourra pas céder beaucoup à la réserve pour constituer ses noyaux mobilisateurs. Ainsi les réserves ne seront pas mieux encadrées ni organisées plus solidement que leurs devancières de la dernière guerre.

Le ministre a proclamé que l'expérience de cette dernière guerre devait servir à ne pas engager les réserves au début des hostilités. A notre avis, on doit en tirer la conclusion exactement opposée; il faut organiser les réserves de manière à ce qu'on puisse compter sur elles à la première bataille. Seulement ce n'est évidemment pas en se cramponnant aux procédés de jadis qu'on y réussira.

L'erreur fondamentale du projet du gouvernement est de vouloir conserver avec le service de dix-huit mois un système

tout juste réalisable avec le service de trois ans et qui s'était déjà révélé inopérant avec le service de deux ans pendant la période où il a été appliqué (1905-1913). Avec les 375 000 hommes que donne le service de dix-huit mois, on prétend instruire l'armée, assurer la couverture, tenir 32 divisions toujours prêtes à prendre l'offensive, encadrer les réserves et par-dessus le marché fournir des garnisons à nos possessions d'outre-mer. Il y a là une impossibilité matérielle, dont le projet fait implicitement l'aveu en recourant à des expédients tels que le rengagement de 100 000 gradés ou soldats et l'emploi de forces indigènes dans la métropole.

J'appelle ces deux mesures des expédients parce que la première est d'une réalisation incertaine — en fait on est loin d'avoir atteint le nombre de rengagements fixé — et que la seconde est un facteur certain d'affaiblissement de notre armée.

Les troupes indigènes, pour de multiples raisons, ne valent pas les françaises. Celles qui sont originaires des pays tropicaux s'accommodent mal de nos climats et sont plus ou moins inutilisables en hiver. La plupart se montrent incapables d'apprendre tout ce qu'on enseigne aujourd'hui à nos soldats. Autrefois le fantassin ne combattait qu'avec le fusil et la baïonnette; maintenant il faut qu'il sache manier la mitrailleuse, le fusil-mitrailleur, la grenade à main défensive et offensive, la grenade à fusil, le canon de 37, le mortier Stokes. Avant la guerre, le seul procédé de liaison était le téléphone; on y a ajouté la télégraphie sans fil, la télégraphie par le sol, les signaux optiques, les fusées; on communique par l'alphabet Morse et en langage chiffré à l'aide de codes que l'on change souvent. J'imagine que les recrues de l'Afrique du Nord et de l'Indochine auront le plus grand mal à s'assimiler une partie seulement de ces connaissances complexes; quant aux noirs, ce serait folie de croire qu'ils y arriveront jamais. On sera donc forcément amené, soit à bourrer les unités indigènes de spécialistes européens et l'économie d'effectifs que l'on vise deviendra par cela même illusoire, soit à réduire l'armement et les appareils de transmission de ces unités, ce qui les mettra en état d'infériorité manifeste vis-à-vis de l'adversaire, qui en sera mieux pourvu.

Tels sont les résultats que nous fait entrevoir le maintien de la formule surannée, bâtarde, qui sépare l'active de la réserve pour en faire deux armées distinctes. L'adoption du service de dix-huit mois aurait dû nous conduire logiquement à rompre avec les anciens errements et à entrer dans une voie nouvelle en ne sacrifiant pas vingt-six classes et demie de réserve à une classe et demie d'active, mais en prenant des dispositions efficaces pour tirer les réserves du chaos et les doter de la cohésion qu'on leur a jusqu'ici refusée. On n'atteindra ce but qu'en employant résolument des méthodes différentes de celles dont on s'est servi et se rapprochant du système en usage dans l'armée suisse.

***

Il ne saurait être question d'exposer ici en détail ni même dans ses grandes lignes un plan d'organisation militaire s'inspirant de ces méthodes. Nous nous bornerons à indiquer quel en est le principe et comment il peut s'adapter aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons actuellement par suite du vote de la loi de recrutement.

Ce principe consiste à donner aux divisions et aux corps de troupe une vie propre en tout temps, une existence continue, qui commence le jour de l'incorporation des recrues, se poursuit pendant la durée du service actif et se prolonge ensuite dans la réserve.

Au moment de l'appel du contingent, les unités seront formées à effectifs pleins, à effectifs de guerre, même en y ajoutant quelques hommes en surnombre, afin de remplacer éventuellement ceux qui peuvent disparaître pendant les dix-huit mois de service actif (morts, réformés, etc.). L'instruction se fera dans les garnisons de l'intérieur; elle sera beaucoup plus facile et par conséquent plus rapide dans ces unités, dont le personnel sera toujours au complet, qu'elle ne peut l'être dans les compagnies et les batteries squelettes qui végètent en ce moment dans toute la France. Elle durera six mois.

Après six mois d'instruction les troupes seront en état de faire campagne. On les groupera alors à la frontière, où

elles resteront pendant les douze mois de service qu'elles auront encore à accomplir. Tout en se perfectionnant, elles assureront la couverture et la garde des territoires occupés en exécution des clauses du traité de Versailles. Si la classe entière était ainsi employée, il y aurait en permanence 250 000 hommes sur le Rhin, mais, comme nous le verrons plus loin, on prélèvera une partie de cet effectif pour l'envoyer dans l'Afrique du Nord et en Syrie.

A l'expiration de leur service actif, les unités passeront telles quelles dans la réserve et seront rappelées pour trois périodes d'instruction de trois ans en trois ans, c'est-à-dire quand les hommes qui les composent auront vingt-quatre, vingt-sept et trente ans. Elles seront ainsi tenues en haleine jusqu'à ce que les hommes aient trente-trois ans, soit pendant treize ans, au bout desquels elles seront dissoutes. Leurs éléments seront alors versés dans les dépôts, où, au cours des hostilités, on puisera les remplaçants des unités de guerre et les effectifs des formations de seconde ligne (bataillons de travailleurs, troupes d'étapes, services).

Donc, six mois à l'instruction, un an en couverture, douze ans en réserve, tel est le *curriculum* de l'unité, qui reste constamment la même pendant toute son existence.

Deux objections se présentent immédiatement à l'esprit. D'abord comment maintenir l'effectif des unités pendant un laps de temps aussi long? On pare bien à la déperdition de forces pour les dix-huit premiers mois grâce aux incorporations en surnombre, comme nous l'avons indiqué; mais ensuite le déchet, faible au début, augmentera d'année en année. Qui comblera les vides? Ce sera le rôle de la fraction du contingent d'Europe qu'on aura envoyée dans l'Afrique du Nord et en Syrie. A son retour en France, coïncidant avec son passage dans la réserve, elle sera répartie dans des dépôts de personnel, qui alimenteront les unités restées dans la métropole pendant les douze années suivantes.

La deuxième objection est relative aux cadres. C'est la plus grosse difficulté à vaincre, mais elle n'est pas insurmontable.

Les cadres seront fournis, comme dans le régime actuel, par des militaires professionnels (officiers de carrière et sous-

officiers rengagés) et par le contingent (officiers et gradés de réserve). L'instruction des unités pendant les six premiers mois du service actif sera exclusivement confiée aux cadres professionnels. Les futurs cadres de réserve seront prélevés sur le contingent dès l'incorporation des recrues. Ils seront choisis parmi les diplômés de l'enseignement secondaire, primaire supérieur, technique, ainsi que parmi les brevetés de la préparation militaire. Ces jeunes gens seront versés aussitôt dans des écoles d'officiers et de sous-officiers de réserve; ils en suivront les cours pendant six, neuf ou douze mois et seront alors placés comme sous-officiers, aspirants ou officiers dans les unités, où ils se substitueront aux cadres professionnels.

Telle pourrait être l'organisation militaire de la métropole. Celle de notre domaine d'outre-mer fera appel à d'autres ressources. Il y a d'abord lieu d'établir une distinction entre nos possessions voisines (Afrique du Nord, Syrie) et les colonies plus lointaines (Afrique noire, Madagascar, Indochine).

La défense du premier groupe sera confiée à :

1° Des unités européennes prélevées sur le contingent métropolitain et servant un an en Afrique du Nord ou en Syrie.

2° La légion étrangère, troupe de métier.

3° Des régiments de tirailleurs et de spahis, composés de volontaires et de conscrits indigènes avec des spécialistes et des gradés fournis par les Français du pays; les officiers seront tous du cadre actif.

Les colonies du second groupe n'auront que des unités indigènes (sénégalaises, malgaches, indochinoises) avec cadres professionnels (officiers et sous-officiers). Là où on croira nécessaire, pour des raisons militaires ou autres, de disposer de troupes originaires du dehors, on emploiera en outre soit des légionnaires, soit des indigènes d'autres colonies.

***

L'exposé qu'on vient de lire ne porte que sur le mécanisme de l'organisation militaire. Passons maintenant aux chiffres. Relevons les résultats qu'on obtient d'une pareille organisation, le nombre d'hommes et d'unités dont l'armée serait

dotée pour la couverture en temps de paix et pour la mobilisation en temps de guerre.

La classe annuelle comptant 250 000 hommes, la couverture demeurerait constamment égale à cet effectif si le contingent entier lui était consacré. Mais nous avons dit qu'on en retrancherait une partie au bénéfice de nos possessions méditerranéennes. Si on fixe ce prélèvement à 40 000 hommes, il en reste 210 000 affectés à la couverture. Traduisons ce nombre global en unités.

La division d'infanterie comprend 15 000 hommes en chiffres ronds. La constitution de 10 divisions, soit 150 000 hommes, laisserait donc un excédent de 60 000 hommes pour les réserves générales (troupes de corps d'armée et d'armée), proportion largement suffisante.

Ces 10 divisions sont-elles capables d'assurer la couverture, d'interdire l'accès du territoire à l'ennemi jusqu'à l'entrée en ligne des réserves? Sans aucun doute. Considérons qu'en 1914 nous avions en couverture 5 corps d'armée, les 2e, 6e, 20e, 21e, 7e, dont quatre à deux divisions et un (6e) à trois divisions, soit un total de 11 divisions, une de plus que n'en donne le projet que nous examinons.

En 1914, l'armée allemande, avec ses 800 000 hommes de troupes actives, ses moyens de concentration rapides, sa formidable place d'armes de Metz dont les ouvrages avancés touchaient notre frontière, n'a pas osé attaquer notre couverture. Quelques partis ennemis ont fait des incursions peu profondes en territoire français, parce que nous avions replié nos troupes de 10 kilomètres pour des motifs d'ordre diplomatique, mais les Allemands n'ont pas lancé contre nous cette attaque brusquée que certains de nos généraux prophétisaient; ils ont préféré l'exécuter contre Liége. Pendant la période de concentration des trois premières semaines, la seule entreprise dépassant la portée d'une affaire d'avant-postes fut l'attaque de la 6e division de cavalerie allemande sur Pillon et Mangiennes, dans le nord de la Woëvre, le 10 août; elle se termina par un échec complet des agresseurs, qui durent se replier en hâte en abandonnant trois canons et plusieurs mitrailleuses. Par la suite, une large bande de notre sol est tombée aux mains de l'adversaire, qui l'a occupée

pendant plusieurs années, non parce que nos troupes de couverture n'ont pu la défendre; mais parce que, après qu'elles eurent terminé leur mission, nos armées réunies pour prendre l'offensive ont été battues dans la Lorraine annexée et en Belgique, de Sarrebourg à Charleroi. On l'oublie trop souvent.

La couverture de 11 divisions a donc parfaitement rempli son rôle au commencement de la dernière guerre. Une couverture de 10 divisions s'en acquittera d'autant mieux à l'avenir, que les Allemands ont perdu tous les avantages initiaux qui pouvaient les inciter il y a neuf ans à une attaque brusquée. Leur effectif a été ramené de 800 000 à 250 000 hommes, en comptant la police; Metz et Strasbourg nous ont été rendues; les garnisons germaniques les plus proches du Rhin en sont encore éloignées de plus de 50 kilomètres. Avec des forces réduites, une base d'action précaire, l'ennemi ne commettra pas l'imprudence devant laquelle il a reculé quand il avait tous les atouts en main.

***

Il nous reste à envisager les conditions dans lesquelles les unités de réserve rejoindront en cas de mobilisation les troupes de couverture, la longueur du temps qui s'écoulera avant qu'on soit en mesure de prendre l'offensive avec des forces telles qu'elles soient capables de poursuivre ensuite leurs opérations sans arrêt.

L'ensemble du territoire étant fractionné en 10 régions de recrutement correspondant chacune à 1 division, 10 divisions de réserve pourront se mobiliser à la fois. Il faut compter six jours pour cette mobilisation, c'est-à-dire pour que les hommes arrivent aux dépôts, s'habillent, s'équipent, s'arment, touchent les animaux et le matériel roulant de leur unité. Quatre autres jours seront nécessaires pour le transport depuis les dépôts jusqu'à la zone de concentration. Au bout de dix jours, les 10 premières divisions de réserve seront donc à pied d'œuvre, aux côtés des 10 divisions actives. Six jours plus tard, 10 autres divisions de réserve les auront renforcées et ainsi de suite, une nouvelle tranche de 10 divi-

sions arrivant tous les six jours. Il appartiendra au commandement de fixer le moment où il jugera en avoir assez pour mettre les armées en mouvement.

L'organisation militaire de l'ennemi lui permettra-t-elle de nous prendre de vitesse, de mobiliser et de concentrer à la même allure des forces assez nombreuses pour se mesurer aux nôtres avec quelque chance de succès? Référons-nous à ce sujet aux conclusions des partisans du projet du gouvernement. M. Fabry calcule que quatre à six semaines seront nécessaires à l'armée régulière (Reichswehr) pour amener en ligne 21 divisions. La police (Schutzpolizei), dont l'armement et la constitution sont beaucoup plus rudimentaires, ne parviendrait, de l'avis du général de Castelnau, président de la commission de l'armée de la Chambre, à encadrer que 5 divisions au plus dans le même délai, ce qui ferait un total maximum de 26 divisions au vingt-huitième jour de la mobilisation, alors que nous en aurions 50. La disproportion numérique est écrasante.

La seule infériorité du système dont nous venons d'indiquer le principe par rapport à celui du Gouvernement est de retarder la mise en marche des opérations offensives, mais, à regarder les choses de près, ce retard n'est pas si considérable. En effet, comme la soi-disant couverture du projet gouvernemental n'est pas en tout temps sur le pied de guerre, comme d'autre part elle ne se trouve pas rassemblée en entier à la frontière, mais s'étale sur toute la France, il lui faudra, à elle aussi, une période de mobilisation et de concentration. Évidemment sa mobilisation sera très courte étant donné qu'elle se contente de fort peu de réservistes; admettons qu'elle prenne quatre jours. En revanche le transport de ces troupes mobilisées demanderait au moins six jours, car il porte sur 20 divisions [1].

Comparons ces résultats. Dans l'un des cas, celui du projet du gouvernement, on dispose après dix jours de 32 divisions prêtes à marcher; dans le second, de 30 divisions après seize jours. Pour un effectif à peu près égal, la différence ne

1. Des 32 divisions constituant la « couverture active », 12 seulement seront en couverture réelle, c'est-à-dire dans les régions frontières ou en Rhénanie; es 20 autres, celles de l'intérieur, devront donc être transportées jusque-là.

dépasse pas six jours. Ce gain compense-t-il les inconvénients de l'organisation dont on veut nous gratifier, notamment l'emploi de troupes indigènes en France en pleine paix et le manque de cohésion des réserves?

Telle est la question qui se pose au lendemain de l'adoption du service de dix-huit mois. Elle se posera d'une manière bien plus pressante encore lorsqu'on voudra réduire à un an le temps de présence sous les drapeaux. On a dit et répété au cours de la discussion de la loi de recrutement que le service de dix-huit mois n'était qu'une mesure transitoire, qu'un « palier » devant faire place bientôt au service d'un an. Il faudra bien à ce moment se résigner à abandonner le régime de la couverture active et des réserves inconsistantes, à moins de tripler les effectifs indigènes, ce qui provoquerait rapidement la ruine de notre puissance militaire et la désaffection de nos colonies. Il est certes plus logique de procéder tout de suite au remaniement que nous serions obligés de faire alors. La réduction ultérieure de la durée du service en serait grandement facilitée et s'accomplirait sans heurt ni trouble.

***

Résumons. En 1870, nous sommes partis en guerre avec une armée active sans réserves, puis, en 1914, avec des unités de réserve insuffisantes en nombre et en cohésion. Malgré les effets funestes de ce système, on s'obstine à vouloir le conserver, à ne faire fonds que sur l'armée active, à négliger les réserves.

Je terminerai par une simple remarque.

Quand il s'est agi, après l'armistice, de désarmer l'Allemagne dans la mesure du possible, nous lui avons laissé une armée active encore respectable, mais nous nous sommes appliqués à lui supprimer tout moyen d'employer des réserves. On se demande alors pourquoi nous nous efforçons maintenant d'introduire chez nous une organisation qui tend à se rapprocher de celle que nous avons imposée à l'ennemi pour le mettre hors d'état de nuire.

RÉGINALD KANN

PARMI LES LIVRES

Il y a sans doute du talent dans le livre que M. Raymond Escholier a appelé *la Nuit*. Mais j'avoue que j'en démêle mal le dessein. Si c'est un simple tableau de la vie, il est trop systématique. Et au contraire, s'il est fait sur un plan concerté, le hasard et l'arbitraire y tiennent trop de place. Il étonne sans émouvoir, quoiqu'il veuille émouvoir sans étonner. Une partie de l'ouvrage a été si souvent faite qu'elle donne un peu de lassitude; et l'autre partie est si surprenante qu'elle laisse incrédule. Avec des défauts si décidés, le roman se lit pourtant. Mille traits peints au vif charment à chaque moment; et l'on va au bout de l'ouvrage, étonné que des personnages puissent être si ressemblants et pourtant ne pas vivre.

L'auteur a imaginé une vieille famille de province, modèle séculaire des vertus bourgeoises. Le docteur Langlade, haut sur cravate, autoritaire, irréprochable, actif et sec; sa femme Adélaïde, vertueuse et soumise; sa sœur Apollonie, un dragon; ses neveux, notaire et banquier, Célestin et Clément, honorables et ridicules. Nous ne connaissons que trop le décor et les personnages. Ils encombrent les romans. Mais partout où vous les rencontrerez, dites-vous que l'ouvrage est médiocre, et que l'auteur n'a pas regardé de près. Car en vérité ils n'existent pas. Ils sont l'apparence sous laquelle une génération voit celle qui la précède de plus d'un demi-siècle, la génération des grands-parents. Quelle qu'ait été leur jeunesse, ils prennent tous cet aspect honorable. Les personnages de Balzac ont dû faire cette figure-là vers 1860, et les premiers personnages de M. Bourget, si vous les ren-

contriez aujourd'hui, auraient cet air d'être empaillés. C'est qu'en réalité une troupe de jeunes gens qui ont commencé la vie ensemble, arrive à la vieillesse très réduite en nombre, très prudente, très assagie, très sclérosée. Les témoins des anciennes folies sont peu nombreux et se taisent. Les petits enfants ignoreront toujours que ces momies ont été des hommes. Mais le romancier qui voit dans leur cœur, comment n'y reconnaît-il pas un feu mal éteint, des étincelles et tout à coup la flamme brusque du souvenir? Aucune lueur ne passe sur leurs traits, et ils sont comme des portes scellées. Cependant l'écrivain qui les fait agir, et qui sait leurs secrets, peut-il être dupe de cette apparence? Peut-il croire à ces générations de « dames Langlade » qui ont été des modèles de vertu et qui ont toutes inspiré le respect? Peut-il croire que sur une race humaine l'orage ne s'est déchaîné qu'hier?

J'entends bien ce qu'on peut répondre. On admettra que toute cette responsabilité est fondée sur l'oubli et, si l'on veut, sur une illusion. Elle n'en existe pas moins. Il y a, dans telle ville de province, tel docteur vénéré et de caractère difficile, qui a une femme modeste et une sœur orgueilleuse. Ce n'est qu'une apparence; soit. Elle suffit au romancier, qui n'a nullement à chercher le secret des cœurs, mais à peindre ce qu'il voit. Les Langlade ont le droit d'exister dans le roman, puisqu'ils existent comme tels dans l'imagination de la petite ville.

L'argument est spécieux; mais je ne crois pas qu'il résiste beaucoup. Il est bien malaisé à un écrivain de ne peindre que les apparences. S'il réussit, il fera sans doute un très beau roman, qui sera un long glissement d'images vraies. Mais où se placera-t-il lui-même? D'où aura-t-il vu ces images? Au lieu de rester dans la rue, à l'église, dans le salon, c'est-à-dire où il observerait dans la réalité, ne voyons-nous pas M. Escholier se promener librement dans toute la maison, à la cuisine et au grenier, et pénétrer dans les chambres à toute heure? A quoi tend cette inquisition, sinon à forcer le secret des consciences? Et dès qu'il commence à y lire, n'est-il pas obligé de les peindre telles qu'elles sont, et non selon les apparences? Ne doit-il pas représenter le docteur Langlade au vrai, et non sous l'espèce visible d'une momie irritable?

La plupart sans doute, dans ce peuple de romanciers qui nous assomme de dix volumes par jour, ne se sont jamais posé ces questions. Elles sont pourtant le principe même de leur art et ses premiers éléments. Si j'y insiste, c'est que M. Escholier m'y engage. Car le meilleur passage de son livre, et qui est vraiment beau, est celui où il a pris lui-même un parti net. Après la mort du docteur Langlade, il nous a montré sa femme demeurée seule avec sa petite fille, soupçonnant quelque aventure de l'enfant, tantôt frappée par un indice, tantôt rassurée, et se rassurant elle-même par de faibles raisonnements, et s'accusant de sa clairvoyance. Durant ce débat pathétique, nous n'en savons pas plus qu'elle, et la conséquence est que nous partageons son angoisse.

Voici maintenant la fable imaginée par l'auteur. Le docteur Langlade a eu un fils, Henri, âme ardente et folle, qui a brûlé la vie, et qui est revenu mourir misérablement au foyer. Cet Henri a laissé une fille naturelle, dont la mère meurt à son tour. Cette enfant de réprobation se nomme Henriette. Le docteur Langlade, malgré le blâme des siens, peut-être pour les braver, décide de prendre l'enfant chez lui. Voilà Henriette dans cette maison austère. Elle y étoufferait si le jardin n'était son refuge. En vain l'éducation la plus sévère tente de la façonner. Un instinct plus fort que toute contrainte l'oriente en secret. En vain la nature semble elle-même complice de ses gardiens, et l'emmure-t-elle dans la cécité. Aveugle, Henriette déjoue la vigilance de sa grand'mère. Elle est la ruse primordiale de l'antique désir. Un oncle vertueux, le bon Célestin, est tenté par cette fille du diable. Les hommes la devinent, la sentent, se glissent dans la maison. Surveillée comme le lait sur le feu, elle trouve le moyen de devenir dévergondée comme Césarine la modiste. Et on apprend un matin qu'elle est partie. Il est vrai que le livre s'achève par une parole d'espérance, et par une promesse de rédemption pour la brebis perdue.

***

On avait applaudi à la Chimère l'an dernier, *Haya*, de M. Herman Grégoire. Le même auteur publie (ou, je crois,

donne de nouveau sous une forme corrigée) une nouvelle qui s'appelle *la Leçon de cinéma*. L'histoire est construite sur deux plans. Sur le plan extérieur elle apparaît comme une simple aventure. Nosseghem, le pionnier du cinéma en Belgique, roule vers Dinant dans une vieille *Overland*, quand l'axe casse, et la voiture reste au bord de la route, une roue en l'air. Passe Germain Fabrice dans une Mercédès. Il s'arrête, il remorque Nosseghem, et Nosseghem le prend pour collaborateur. A Bruxelles, dans le studio, Fabrice retrouve Christiane, qu'il a aimée pendant la guerre, et qui est maintenant vedette de cinéma. La troupe comprend encore mademoiselle Thérèse et Pascal Falco. Ils sont définis ainsi. Christiane : amante impudique, femme réservée. C'est dans sa pudeur qu'il faut la blesser pour obtenir une révélation nouvelle. — Pascal Falco : bon garçon. Plaît aux femmes. Parce que beau? Non, parce que médiocre. — Mademoiselle Thérèse : Marionnette.

Mademoiselle Thérèse ne tarde pas d'ailleurs à disparaître du roman. Elle y est remplacée par la maîtresse de Falco, Clara Béryl. Voilà donc les deux couples en présence : Christiane et Fabrice, Clara Béryl et Falco.

A partir de ce moment, le premier plan, où se meuvent ces figures, laisse pour ainsi dire transparaître un second plan, où se meuvent leurs fantômes transfigurés. Et ce qui se passe sur ce second plan commande désormais ce qui se passe sur le premier. Que voyons-nous donc à ce second plan? Des films, des acteurs qui tournent, un metteur en scène, Fabrice, qui les dirige. Mais en les dirigeant, il suscite, il déchaîne des forces inconnues. Et ces forces, une fois déchaînées, s'emparent des acteurs, les modèlent et les tuent.

Eh bien, dites-vous, que fait le cinéma là-dedans? Le théâtre ne modèle-t-il point pareillement la tragédie? Non, et pour une raison très simple, que M. Grégoire expose très ingénieusement. C'est que le théâtre est un art d'analyse, comme la parole elle-même : tandis que l'art muet du cinéma est par définition un art de synthèse. C'est la personne totale de l'acteur qui est devant nos yeux sous les espèces du film. Quel sera donc son moyen naturel d'expression?

Ce sera son caractère même; le trait dominant de son caractère sera le motif déterminant de son jeu, quelque chose d'aussi caractéristique que le timbre de la voix chez le tragédien. Ainsi nous avons vu que, chez Christiane, le trait propre était la pudeur; l'art du scénario sera d'exciter cette pudeur blessée et de lui faire produire les sentiments et les expressions. Par voie de conséquence, Fabrice en vient à penser que la raison même du film est de créer des synthèses. Et la synthèse représentée par le scénario n'est pas différente de la synthèse réalisée par l'acteur lui-même, dans le mouvement de son existence. De telle sorte que c'est l'acteur qu'en dernière analyse le metteur en scène ou l'auteur doivent modeler. De Clara Béryl, il s'agit de faire « une créature sans déchet, dont tous les déplacements provoqueraient les énergies ». Il faut lui donner une pleine conscience de son être. « Elle ignore la signification de ses mouvements et de ses gestes; quelle provocation serait un défi de la tête; tout ce qu'en allongeant un peu son pas, elle susciterait de plaisir chez le passant; tout ce qu'en s'alanguissant, elle entraînerait de regards dans l'ondulation de ses hanches. » Il faut lui apprendre tout cela. Il faut la parachever. Fabrice lui enseigne à ressentir, pour les représenter d'un trait net, la quiétude, l'étonnement, la curiosité, la douleur. Ce n'est pas simplement imitation et singerie, mais développement de l'âme elle-même. « A chaque appel, Clara sent monter d'elle-même des richesses nouvelles qu'elle répand avec le plaisir défini de compter de l'argent. » Au total la préparation du drame se confond avec l'éducation de l'actrice. « Donner conscience de soi à un artiste, dit Fabrice, c'est le préparer à bien jouer son rôle. »

Dans ce progrès vers la synthèse, on ne peut guère s'arrêter. Voilà Fabrice et Clara condamnés à chercher des formules de plus en plus générales, des attitudes où un seul geste exprimera à la fois des sentiments de plus en plus variés et opposés. Quel est le terme de ce progrès? Quelle est l'attitude qui enferme tous les mouvements de joie et de douleur, sinon la mort? Fabrice a donc l'idée d'un film où la mort est la conclusion inévitable, et où elle paraît la suprême étreinte de la vie. Et pareillement Clara Béryl, héroïne du

film, et qui progresse pour ainsi dire avec lui, est contrainte à se tuer quelques jours après avoir tourné la scène du suicide, et de la même façon. Cependant Falco est devenu l'amant de Christiane. Il a été lui aussi modelé par Fabrice; mais ce développement de son propre caractère qui a poussé Clara à mourir, pousse Falco à tuer; et il tue Fabrice.

Ainsi Clara est morte pour avoir réalisé sa propre image; et Fabrice meurt pour avoir enseigné aux autres à se réaliser ainsi. Toute la morale du livre tient dans une ligne : « L'absolu est l'appât du diable. » Le livre a de très belles qualités. Il ne lui manque, pour être une grande œuvre, qu'un peu de netteté dans le parti pris. Il n'est pas tout à fait une image de la vie, malgré l'exactitude savoureuse de beaucoup de peintures. Et le personnage qui ne vit pas, et qui du même coup retire l'existence aux autres, c'est Fabrice. La flamme céleste manque à cette argile. Nul de nous ne l'a vu, nul ne la reconnaît. C'est un fantôme de metteur en scène philosophe et surhomme, mais un fantôme seulement.

***

Patrice, le roman de M. Jacques Darnetal, commence par un tableau, vigoureux et vivant, des salles de jeu dans un casino. Ces premières pages ont les défauts de la jeunesse, qui sont de beaux défauts, et elles en ont aussi l'air vif, l'impétuosité et le bonheur. Le croquis de Patrice, essayant d'entraîner Hélène Sergylle qui joue, et rembarré par elle, est excellent. Enfin les voilà hors de la salle de jeu et seuls. Patrice fait une scène à cette jeune femme qui a le tort de préférer les cartes à ses propos; il est légèrement insupportable; cette scène aussi est très ressemblante. Le lendemain, dans sa chambre, il est tenaillé de douleur et de jalousie. Il imagine qu'Hélène a passé la nuit avec Serge Vernet. Telles sont les imaginations d'un amant bien épris. Il se roule à terre, il gémit. Hélène entre, se penche et devient sa maîtresse.

Soupçons, injustices, lettres d'injures. L'amour est une espèce d'orage. Une certaine Marie-Anne, qui convoite Patrice, lui révèle qu'Hélène est à Rouen, auprès d'un ami

qui l'a rappelée. Et Marie-Anne de consoler Patrice. Cependant, le vendredi suivant, Hélène est à Paris. Patrice, qui s'est juré de ne pas la voir, se hâte brusquement vers le rendez-vous. Sa voiture est renversée par un taxi; il est blessé; Marie-Anne, qui passe par miracle, le recueille, le ramène et pour la seconde fois supplante Hélène.

Celle-ci disparaît; elle vivra en province. Cependant Patrice la retrouve aux courses, où il accompagne Marie-Anne et où Hélène est accompagnée de Serge Vernet. Altercation, duel. Patrice reçoit un coup d'épée. Du moins cette blessure le délivre de l'abominable Marie-Anne. Il fait sa convalescence à la campagne, dans une propriété qui appartient à un certain Lerchère. Hélène est auprès de lui. Il trace les plans de sa vie nouvelle. « Nous allons atteindre de nouveaux sommets inexplorés. Il faudra m'accompagner là-haut et surtout, petite amie, ne jamais avoir le vertige. Car je veux marcher droit et calme dans la vie, guidé par vous, par vos yeux profonds. » — Il ignore de quel prix Hélène a payé l'hospitalité de Lerchère. Un jour pourtant, il manque les surprendre. Qu'a-t-il vu? On ne nous le dit pas. Guéri, il est mobilisé. Dans les tranchées, une lettre lui dénonce la liaison d'Hélène avec Lerchère. Il se tue. On pourra croire qu'il est mort d'un accident. Hélène accourt, le revoit et dans le train qui la ramène se livre à un inconnu.

Pour se faire une juste idée du roman, il faut d'abord le débroussailler de toute l'inexpérience du style. On a raillé l'écriture artiste, et j'avoue qu'elle est guindée. Mais les jeunes écrivains en prennent trop à leur aise, et ils écrivent tantôt le plus mauvais style de journal, tantôt le galimatias et l'amphigouri. Voici un portrait de Patrice qui ne paraît pas très heureux. « Il était bien sans être beau, et son esprit supérieur l'élevait, le portait au-dessus de tous. Comme sur les cimes élevées reposent les neiges éternelles, trop grand, son sommet se refusait à fondre au contact d'êtres vulgaires et monotones. »

Je crois qu'il est sage aussi de couper, comme autres signes de jeunesse, les idées philosophiques, les tirades, les imprécations contre le doute et les réflexions sur le sens de la vie. — Que restera-t-il? dites-vous. Une seule qualité, mais

très belle, et qui suffit à elle seule à faire un écrivain : le don de la vie. Il y a dans le livre un frémissement, un mouvement qui emporte tout. Même les fastidieuses conversations d'un dîner, même les méditations d'un adolescent amoureux, même les vitupérations morales ne réussissent pas à ralentir cet élan. Tout s'anime, tout bouge, et le sang court dans les phrases.

***

Ce n'est guère ici le lieu de parler des livres étrangers. Mais comment ne pas signaler à tout le moins la publication, dans les Cahiers Verts, de *Babia Dolia*?

Le titre français est celui-ci : *Ma vie, récit dicté par une paysanne à Tatiana Kouzminskaia, revu et corrigé par Léon Tolstoï, traduction, notes et introduction de Charles Salomon.*

M. Ch. Salomon est un des rares Français qui savent parfaitement le russe. C'est au surplus un des esprits les plus cultivés, les plus délicatement érudits, les plus sincères et les plus artistes tout ensemble, entre ceux dont la droiture fait honneur à notre temps. Et je crois qu'on le peindrait assez bien en disant que, chez lui, c'est le cœur aussi qui est raffiné, et l'esprit qui est sensible. Il a beaucoup connu et beaucoup aimé Tolstoï; il était au premier rang des amis du maître, avec cet admirable Michel Stahovitch, dont il a évoqué la mémoire dans une dédicace émouvante, au milieu de ses morts les plus chers.

L'introduction nous renseigne exactement sur l'histoire de ce livre mystérieux.

Il y avait, à quelques centaines de mètres de Jasnaia Poliana, à Kotchaki, une femme nommée Anissia. Les malheurs de sa vie l'avaient conduite en Sibérie. Quelques années après son retour, vers 1882, elle avait épousé le bedeau du village. Comme beaucoup de paysans russes elle racontait bien et madame Tatiana Andreivna Kouzminskaia, sœur de la comtesse Tolstoï, qui l'écoutait volontiers, avait recueilli son histoire. Tolstoï jugeait avec enthousiasme le récit que sa belle-sœur lui avait soumis : il était toujours disposé à placer très au-dessus de ses propres écrits ce qui sortait directement du peuple. Pourtant il avait été d'avis que cette histoire... n'était pas destinée

au peuple : c'était trop une photographie, avait-il pensé, et l'idéal en était presque totalement absent.

C'est justement cette simple exactitude, devenue parfois le pathétique le plus poignant, qui nous émeut et qui nous enchante. Tolstoï lui-même changea d'avis. Il publia le récit de la paysanne d'abord dans une revue, puis en 1902 dans la collection populaire du Posrednik. — Dès 1893, il montra le cahier qui contenait *Babia Dolia* à M. Charles Salomon et engagea celui-ci à composer une traduction. « Je me récusai, dit M. Salomon, déclarant que je me sentais incapable de donner une version française d'un morceau écrit dans une langue aussi imprégnée de la saveur du terroir : celle des paysans du voisinage. J'ajoutai que le jour où je croirais pouvoir le faire, je le ferais. » C'est cette traduction, écrite elle-même dans une langue aisée et pure, qui paraît aujourd'hui. On devine, à travers le texte français, l'exactitude du traducteur, et en même temps son art est de ne jamais donner à son style l'air mort des choses traduites.

Il est assez vain de vouloir juger un ouvrage de cette sorte. Anissia est mariée contre son gré et finit par aimer son mari. Celui-ci se laisse entraîner à voler; il est envoyé en Sibérie, et sa femme l'accompagne. Jusque-là le récit est curieux, pittoresque, vivant. Mais les souffrances de l'horrible voyage lui communiquent une beauté poignante. Il y a là quelques pages, toutes rehaussées de simplicité, qui sont parmi les plus dramatiques qui se puissent lire. Un trait touchant laisse voir çà et là la bonté, la résignation du peuple russe. Je ne connais guère de récit plus sobre, plus émouvant, que celui de la mort du mari forçat. Pas un mot inutile; tout est dessiné, tout est vrai, tout fait accent. Ces cinquante dernières pages sont un chef-d'œuvre. Y a-t-il des chefs-d'œuvre plus longs?

HENRY BIDOU

LES ALLIÉS ET LE PÉRIL ALLEMAND

Les Alliés se sont mis d'accord pour faire à Berlin une démarche collective et pour rappeler énergiquement à l'Allemagne les obligations que lui impose le traité. Ce résultat n'a pas été obtenu sans des conversations nombreuses ni sans des réunions répétées de la Conférence des Ambassadeurs. La seconde quinzaine de novembre vient d'être en grande partie occupée par ces pourparlers. Mais ce temps n'a pas été perdu, puisque les Alliés ont fini par adopter une formule qui a paru convenable à tous et que, pour la première fois depuis longtemps, ils ont décidé, en présence des événements qui se déroulent en Allemagne, d'avoir la même attitude.

En réalité c'est l'avenir du traité de paix et c'est l'avenir des relations franco-britanniques qui se sont trouvés de nouveau mis en cause au cours des dernières discussions. Ces circonstances avaient naturellement fait naître dans l'Allemagne chaotique des espérances illimitées, elles avaient éveillé aussi des deux côtés de la Manche le vif intérêt des minorités ardentes qui acceptent volontiers les solutions extrêmes. Mais ni les gouvernements ni les peuples ne se résignaient d'un cœur léger à des décisions qui entraînaient la rupture de l'Entente franco-britannique et qui abandonnaient l'application du traité de Versailles à l'inconnu. La Conférence des Ambassadeurs a utilement travaillé, avec méthode et sans précipitation, M. Jules Cambon a une expérience des questions internationales et des ressources du langage diplomatique qui lui ont permis de jouer un rôle très utile. Les Alliés ont compris que, devant l'Allemagne disposée à la révolte ouverte contre le traité, leur premier devoir était de manifester leur union, et de sacrifier leurs préférences touchant la procédure à la nécessité essentielle d'une démarche commune.

Il s'agissait du contrôle des armements de l'Allemagne. On sait que, depuis le mois de janvier 1923, sous le prétexte que la Ruhr était occupée, le gouvernement de Berlin n'a plus laissé aux commissions interalliées, organisées en vertu du traité, la faculté de remplir leur fonction. Pendant plusieurs mois, l'Allemagne a pu, en dehors de la Ruhr où elle était impuissante, fabriquer des armes et des avions, et elle ne s'en est pas privée. C'est à cette situation qu'il importe de mettre fin. Comme on le voit, ce qui était en jeu ce n'était plus seulement des questions de méthode, des modalités, des systèmes d'applications, tels que ceux qui ont servi de sujet aux longs débats des réparations. C'est un article fondamental du traité. Les puissances victorieuses ont voulu, en 1919, après avoir combattu pour le droit et la liberté des peuples, prévenir le retour du militarisme allemand qui menace la paix du monde : c'est pourquoi elles ont strictement limité les armements de l'Allemagne et pris des précautions pour le contrôler. Invité à laisser les commissions interalliées reprendre leur tâche, le Reich a répondu qu'il ne pouvait garantir leur sécurité. Il est trop clair que pour tous les Alliés cette réponse était inadmissible et que l'Allemagne avait besoin d'un avertissement sérieux.

Sur ces données simples, l'accord des Alliés était complet, et comment ne l'aurait-il pas été, quand tous ont un égal intérêt à maintenir le statut de l'Europe nouvelle et à préserver l'avenir? Mais les difficultés ont commencé lorsqu'il a fallu déterminer comment les Alliés s'y prendraient pour manifester leurs intentions. Les Anglais ont sur ce sujet une idée très nette. Ils ont la plus grande confiance dans leur prestige sur les Allemands, et peut-être ont-ils des raisons d'être si assurés de leur influence; ils croient qu'il leur suffit de parler pour être obéis. En outre ils veulent bien rappeler à l'Allemagne les clauses du traité, mais ils ne prennent pas au sérieux, les préparatifs militaires ni les diverses convulsions du Reich; ils sont persuadés que l'Allemagne a reçu de la défaite un coup terrible, qu'elle est hors d'état pendant longtemps d'être menaçante, et que les désobéissances, les rébellions même contre le traité sont l'effet du délire ou de l'exaspération chez une nation en désordre et frappée d'impuissance.

Enfin, plus ils imaginent l'Allemagne faible, plus ils imaginent la France puissante, et s'ils constatent que notre pays est fort, ils ne tiennent pas à ce qu'il le soit trop. De là chez eux une conclusion un peu sommaire, mais obstinée : ils entendent éviter tout ce qui peut aggraver l'état chaotique de l'Allemagne, et tout ce qui peut nous donner des occasions nouvelles d'intervenir et de montrer notre pouvoir. Partisans d'une démarche à Berlin, les Anglais n'étaient pas décidés à annoncer par avance des sanctions, ni à participer à celles qui pouvaient être prises.

La thèse française diffère quelque peu. Plus directement menacés que les Anglais, nous avons les plus solides raisons d'être vigilants quand il s'agit de notre sécurité. Nous ne sommes pas seuls d'ailleurs à être animés de ces dispositions. Les conversations qui ont eu lieu pendant la Conférence des Ambassadeurs ont fait apparaître que la Belgique, la Pologne, toute la Petite-Entente, toutes les puissances que le réveil militaire de l'Allemagne inquiète, sont, comme nous, désireuses de prévenir le péril. Il a été manifeste que pour toutes, comme pour nous-mêmes, les armements de l'Allemagne posent un grave problème et que pour toutes, comme pour nous, il peut y avoir un jour nécessité d'agir. De telles éventualités dépassent les clauses d'un traité : quand elles se produisent, les décisions à prendre relèvent de la souveraineté de chaque nation, qui s'inspire alors des conditions même de sa sécurité, qui prend des mesures militaires et, qui, si besoin est, mobilise. Mais nous n'en sommes pas là. Il s'agissait plus simplement de savoir si les Alliés obligeraient l'Allemagne à laisser fonctionner immédiatement les Commissions de contrôle partout, et si des sanctions seraient annoncées. Le gouvernement français semblait préférer ces conclusions; le gouvernement britannique jugeait qu'il valait mieux rester maître des décisions ultérieures, s'inspirer des circonstances, rétablir les Commissions par étapes, peu à peu, et laisser le temps agir.

La Conférence des Ambassadeurs allait-elle aboutir à une rupture pour les seules questions de méthode? Aucun gouvernement n'a voulu prendre cette responsabilité et on comprend assez cette décision. La rupture avait des inconvénients considérables à la fois pour l'Angleterre et pour la France.

Pour l'Angleterre, c'était à la veille des élections générales une lourde initiative à la charge du Cabinet conservateur qui est au pouvoir; c'était, au moment où se discute une nouvelle politique douanière, un gros risque économique à courir; c'était enfin une perspective peu populaire que celle de l'isolement de la France, non pas seulement à cause des dangers que cette situation fait courir à l'ordre européen, mais à cause des possibilités d'action que donne l'isolement. Pour la France, la rupture de la Conférence lui laissait à elle seule la charge de faire appliquer le traité; elle la plaçait seule, avec la Belgique, devant l'Allemagne, elle rendait inévitable une sanction nouvelle ou la prise d'un gage nouveau : mais de quelle nature? Nous sommes déjà dans la Ruhr; ce n'est pas l'occupation de Francfort ou de Hambourg qui pourrait donner des résultats, et quant aux grandes mesures militaires, qui peuvent être un jour nécessaires, elles doivent être réservées aux circonstances qui les réclameraient. Angleterre et France avaient un égal intérêt à s'entendre. La semaine durant laquelle s'est prolongée la conversation a été utile à la réflexion et aux échanges de vue. Les voix les plus autorisées ont pu se faire écouter. Le maréchal Foch, invité à parler devant la Conférence des Ambassadeurs, a fait un exposé et l'illustre chef a montré à la fois, son énergique netteté, sa modération, son sens politique. Après quelques jours, la Conférence a conclu. Les Alliés rappellent à l'Allemagne les clauses du traité. Ils n'admettent pas la restauration des Hohenzollern; Berlin a pris soin d'ailleurs de faire connaître qu'il n'était pas question du retour de Guillaume, et que le Kronprinz avait renoncé à tous ses droits au trône. Les puissances alliées en outre déclarent qu'elles entendent faire respecter les clauses du traité relatif aux armements et aux Commissions de contrôle. Nous ne disons pas que cette conclusion règle tout; mais il n'est pas de formules miraculeuses et l'histoire ne se fait pas sans le concours du temps : c'est sur l'attitude de l'Allemagne que les Alliés régleront leurs décisions ultérieures.

Pendant ce temps le désordre s'accroît en Allemagne, et les événements s'y précipitent. Le coup d'État manqué de Ludendorf et la rentrée du Kronprinz ne sont déjà plus que

des épisodes. Le chancelier Stresemann a dû donner sa démission. Ce n'était pas l'homme le plus énergique de l'Allemagne, mais c'était un des plus intelligents et un des plus souples. Il manœuvrait tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche, et paraissait tour à tour l'instrument des nationalistes ou le défenseur du régime démocratique. Il a eu le mérite en septembre de faire admettre à une nation fanatisée la fin de la résistance passive. Peut-être s'il était entré alors en conversation avec la France et s'il avait montré que la fin de la résistance passive avait un effet salutaire, aurait-il pu éviter les convulsions où se débat l'Allemagne, et le désarroi qui grandit : il n'a pas su ou il n'a pas pu le faire, et, depuis la fin de septembre, c'est en Allemagne le chaos.

Aujourd'hui, il n'est plus en Allemagne de gouvernement régulier. Qui commande à Berlin? Est-ce le président Ebert, le chancelier de demain ou le général von Seeckt? Qui commande à Munich? Est-ce le Ministre président Knilling ou le commissaire von Kahr? Le Parlement a disparu. Le pouvoir exécutif s'est emparé du législatif. Où donc est passé le pouvoir exécutif lui-même? Le Chancelier l'a reçu du Reichstag et du Président. Mais le Président en a également fait don au général von Seeckt. C'est le général von Seeckt qui rend des ordonnances, comme détenteur du pouvoir exécutif. Il semblait que son pouvoir ne dût s'étendre qu'aux mesures de police. Mais il autorise de son propre chef les États, les provinces et les communes à émettre des monnaies de secours à valeur stable, et il donne des ordres au Ministère des Finances. Personne, en Allemagne, ne paraît s'en émouvoir; les Allemands, habitués à l'anarchie, ne connaissent d'autre droit que celui du plus fort. Les détenteurs réguliers du pouvoir, le Chancelier et son ministère s'affaiblissaient tous les jours davantage. Les nationalistes lui donnaient l'assaut. Les populaires en partie étaient prêts à abandonner. Les démocrates lui déclaraient que, s'il s'alliait avec les nationalistes, ils lui retireraient leur appui. Les socialistes l'attaquaient avec violence. Le sol sur lequel il s'appuyait se rétrécissait chaque jour davantage.

C'est dans ces conditions que les socialistes ont réclamé la convocation du Reichstag. Les nationalistes et les commu-

nistes avaient déjà fait la même demande. Les socialistes étaient soucieux de revenir à un ordre de choses constitutionnel. Ils avaient annoncé qu'ils interpelleraient le gouvernement sur ses mesures financières, et sur la politique qu'il entend suivre à l'égard de la Bavière et des régions occupées. Avaient-ils l'intention de le renverser ou seulement de faire pression sur lui pour l'éloigner des nationalistes? De leur côté les nationalistes comptaient que les socialistes voteraient contre le gouvernement. Dans ce cas, comme ils devaient s'associer à ce vote, ainsi que les communistes, Stresemann était condamné.

Durant tout le cours de novembre, le général von Seeckt, chef de l'armée et de la police, détenteur du pouvoir exécutif de par la volonté du président du Reich a été très sollicité par les partis de droite. On se fera une idée de la pression qui est exercée sur lui, en lisant l'appel que lui adressait il y a une quinzaine de jours, le député Geissler, président des Associations patriotiques d'Allemagne et ennemi personnel de Stresemann, à la dernière assemblée des Syndicats nationalistes. « L'heure est venue, disait l'orateur, où le général von Seeckt doit savoir ce qu'il a à faire. Le comble du malheur ce serait qu'on se laissât guider par une fausse considération pour la légalité. Cela ne ferait que rendre plus grave le bain de sang. La dictature qui doit venir, doit appartenir à des hommes ayant la force et la volonté de réaliser en Allemagne à ce point de vue, un changement radical. La tâche du général von Seeckt serait de combler l'abîme entre la Bavière et le Reich et d'empêcher la dislocation des forces nationales sur lesquelles il doit s'appuyer. Il doit aussi déclarer au Chancelier : « Stresemann, c'est la fin! Tu es le chancelier sous lequel l'Allemagne a vécu le plus de déceptions! » Le général von Seeckt a de grands mérites, mais qui pourraient être effacés s'il ne faisait pas dès maintenant usage de sa puissance. S'il ne remplit pas les espoirs qu'on fonde sur lui, alors le malheur de Munich deviendra énorme. Je ne peux en dire plus en ce moment. Je connais les préparatifs qui peuvent provoquer à Munich et dans toute la Bavière de violentes explosions. Seeckt est soldat. Son sang de soldat doit le toucher de plus près que les Stresemann. Mr. von Seeckt, votre heure est venue! » Et poursuivant sa

harangue, le député Geissler traçait au dictateur son programme : « Le peuple allemand doit bien se rendre compte que, s'il ne recouvre pas les territoires d'où il tire ses matières premières, son existence n'est pas assurée, et que, finalement, on ne pourra pas éviter une guerre contre la France et la Pologne. Cette guerre n'éclatera pas aujourd'hui, ni demain, mais un peuple ne peut se délivrer des chaînes de l'esclavage qu'en les brisant. Il faudra imposer à la jeunesse le service universel et obligatoire. Plus le dictateur agira inhumainement et plus les effets de son action seront humains. »

Le Chancelier cependant n'est pas resté inactif dans les jours qui ont précédé la réunion du Reichstag. Il savait bien que l'enjeu de la partie était l'existence même de son ministère. Il s'est efforcé de résoudre la crise par des moyens parlementaires et de consolider sa précaire majorité. Le problème était difficile : il a obtenu d'abord quelques succès rapides. Les démocrates, qui parlaient de se retirer et de se ranger du côté des socialistes, ont déclaré de nouveau qu'ils restaient dans la coalition et ne refusaient pas au Cabinet actuel les moyens de continuer à vivre. Le Centre était du même avis, dans sa grande majorité. La *Germania*, bien qu'elle soit moins orientée à gauche qu'auparavant, repoussait nettement un gouvernement de droite. Elle déclarait qu'il faut s'en tenir pour le moment à la coalition actuelle, et permettre au gouvernement Stresemann de résister à ses adversaires de droite, comme de gauche « jusqu'au jour où le peuple allemand sera de nouveau consulté ». Ces derniers mots donnent à croire que le Centre ne reculerait pas devant une dissolution du Reichstag. C'est avec son propre parti, le parti populaire, que Stresemann a eu le plus de difficultés. Un certain nombre de populaires ont en effet partie liée avec les nationalistes et veulent une dictature de droite, avec ou sans Stresemann. Le Chancelier s'est employé à les paralyser. Il a en outre donné de sérieux avertissements sur la situation. « Le cabinet actuel doit trouver une majorité, a-t-il dit, et, s'il ne la trouve pas, la question deviendra grave. Alors, ou bien le Reichstag devra être dissous, ou bien un Directoire sera constitué, qui s'appuiera à l'exclusion des partis politiques, sur les groupements économiques. Je mets

en garde contre cette seconde solution. En se détournant de la politique constitutionnelle, on s'exposera à des dangers intérieurs et extérieurs. » Ainsi le Chancelier expliquait son désir de rentrer dans les règles du jeu parlementaire. Il pouvait compter sur les voix des démocrates, du Centre, et de la plus grande partie des populaires. Mais ce n'était là encore qu'une minorité, si les nationalistes et les socialistes s'unissaient pour voter contre le gouvernement. Il lui fallait encore obtenir au moins l'abstention de l'un ou l'autre des partis adverses. C'était là la dernière partie de sa manœuvre et la plus difficile. Il y a échoué. Il sera peut-être appelé à reformer un ministère. Quel que soit son successeur, aura-t-il plus d'autorité? Tout est désordre en Allemagne. Seule la démarche des Alliés peut calmer la folie des nationalistes et rendre vaines les campagnes exaltées pour la rupture avec la France et la politique du pire.

***

Il faut compter, parmi les éléments qui influent sur la politique internationale, la résolution prise par le cabinet britannique de dissoudre le Parlement et de procéder à des élections générales. La période électorale a été officiellement ouverte le 26 novembre et les élections auront lieu le 6 décembre. M. Baldwin s'est expliqué à la Chambre des Communes avec une grande franchise sur les motifs impérieux qui l'ont poussé à recourir si tôt à de nouvelles élections générales : « Je ne pouvais pas, a-t-il, dit, entreprendre de conserver ma situation actuelle et tenter de diriger le pays encore pendant un hiver, si l'on ne me permettait pas de me servir de l'instrument nécessaire, ce que je ne puis faire en ce moment à cause de l'engagement formel pris l'année passée par M. Bonar Law. Je n'ai jamais eu la tentation d'essayer de rester au pouvoir en me servant de moyens que je croyais inadéquats au but que je me propose; et il me semble qu'en tant qu'honnête homme je n'avais qu'un parti à prendre : faire le pays juge de mes vues et courir ma chance. »

Tout de suite s'est esquissée la manœuvre de ceux qu croient que l'opposition ne pourra triompher des conserva-

teurs qu'en unissant les libéraux et les travaillistes sous un même chef, qui pourrait bien être M. Lloyd George. Déjà on a vu le spectacle inattendu d'une réconciliation tout au moins officielle entre M. Lloyd George et M. Asquith. L'unité du parti libéral paraît reconstituée. Les unionistes, au contraire, n'ont pas l'air d'être encore, au moment où nous écrivons, parvenus à rétablir l'union parmi eux : Lord Derby a déclaré publiquement qu'il considérait les élections générales comme inutiles et qu'il était en tout cas opposé à l'élaboration d'un tarif général. D'autre part six députés unionistes du Lancashire ont déjà fait nettement savoir que non seulement ils s'opposeraient au tarif général, mais qu'encore ils se présenteraient comme libre-échangistes devant leurs électeurs. Ce n'est pas un très bon signe pour l'union des forces conservatrices. Enfin, fait plus grave, les anciens ministres et en particulier lord Birkenhead et M. Chamberlain ne sont pas encore parvenus à entrer dans le Cabinet. A vrai dire, c'est celui-ci qui donne lui-même l'exemple de la désunion puisque l'exclusive aurait été lancée contre lord Birkhenhead par un groupe important de ministres et de sous-secrétaires d'État. Huit ministres et sous-secrétaires ayant menacé de démissionner immédiatement, si lord Birkenhead revenait au pouvoir, M. Baldwin paraît avoir hésité à provoquer une crise ministérielle et remis à plus tard la reprise des pourparlers avec les anciens ministres conservateurs de coalition.

Le résultat des élections pourrait bien en effet dépendre, pour une grande part, du sort qui sera fait aux tentatives d'accord électoral entre les libéraux et les travaillistes. Il ne s'agit pas encore de cartel : les éléments travaillistes sont trop intransigeants et trop soucieux de leur indépendance pour qu'un bloc électoral puisse se constituer. Mais il se pourrait que les chefs travaillistes fussent assez inquiets du manque de moyens matériels qui les menace durant la période électorale et il ne serait pas étonnant de les voir sacrifier certaines circonscriptions où leurs chances sont minimes pour répondre à l'appel des libéraux en haine du Torysme. Or aux dernières élections générales, les conservateurs n'avaient obtenu dans l'ensemble du pays qu'une

minorité des voix : 5 millions et demi d'électeurs avaient voté pour les conservateurs, tandis que près de 8 millions et demi de voix s'étaient réparties entre les travaillistes, les libéraux et les nationaux-libéraux. Les conservateurs n'avaient donc triomphé que par suite de la division de leurs adversaires. L'année dernière libéraux-lloydgeorgiens et libéraux-asquithiens se sont présentés les uns contre les autres dans certaines circonscriptions. Et presque partout le candidat travailliste s'est vu, lui aussi, combattu par le libéral. Aujourd'hui les choses sont bien changées. Les voix libérales ne se diviseront plus et ainsi dans bien des circonscriptions où l'élément libéral domine réellement, les conservateurs qui n'étaient passés que grâce à l'équivoque de la coalition, risquent maintenant de perdre leurs sièges. En outre une manœuvre de plus grande envergure encore se dessine pour essayer d'arriver à une entente de tactique entre les libéraux et les travaillistes.

Quel que soit d'ailleurs le résultat, nous ne devrons pas nous faire d'illusions sur les idées de politique étrangère qui prévaudront. Tous les partis sont hostiles à l'occupation de la Ruhr, et tous les partis réclament un règlement général du problème des réparations et du problème européen considéré dans son ensemble. M. Baldwin veut faire des élections sur un programme protectionniste; il espère constituer un gouvernement assez fort pour imposer à l'intérieur la politique de production du marché national. En ce qui concerne les affaires extérieures, M. Baldwin s'est fortement rapproché des idées défendues par les chefs libéraux. A la Chambre des Communes il a prononcé cette phrase significative : « Je désire vous faire savoir encore que je n'ai épargné aucune peine pour bien faire comprendre à nos Alliés que le peuple de ce pays ne pourrait maintenir indéfiniment l'esprit qui est nécessaire pour la coopération et pour l'entente, si l'on permettait encore à la situation actuelle de se prolonger très longtemps. » En outre, il a annoncé que ce serait au gouvernement issu des élections, de remettre en question tout le règlement du problème des réparations et d'adopter enfin une politique décisive. Dès maintenant il déclare que la principale cause de la crise anglaise provient de l'insta-

bilité des conditions économiques dans l'Europe centrale, ce qui veut dire qu'il s'apprête à dénoncer lui aussi, au cours de la campagne électorale, l'occupation de la Ruhr comme la véritable cause de la misère anglaise : « La situation, a-t-il dit, a encore empiré cette année, par suite surtout de l'occupation de la Ruhr, et des effets qu'elle a eus sur la situation économique de l'Allemagne. La restauration de l'Europe a été en fait ajournée pour des années et nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation bien pire que celle de l'année dernière. Si tous nos anciens marchés avaient été disponibles, nous ne serions pas en proie à la crise de chômage que nous traversons aujourd'hui. » Ainsi M. Baldwin essaie de soustraire la politique extérieure de son gouvernement au verdict des électeurs; puisqu'en somme il prononce contre l'occupation de la Ruhr des paroles qui ne sont pas bien éloignées, sauf peut-être dans le ton, de celles que profèrent chaque jour les chefs et les journaux libéraux. Nous aurions grand tort de ne pas retenir les faits et de n'en pas tirer la conclusion : quelles que soient les élections anglaises et quel que soit le gouvernement au pouvoir à Londres après les élections, nous n'avons à attendre aucune collaboration à la politique de la Ruhr, et nous devons prévoir une action en faveur d'un règlement général. A nous de mettre le temps à profit et de comprendre que le moment est proche où il sera absolument nécessaire d'avoir une conversation approfondie avec l'Angleterre sur les problèmes de l'avenir, d'étudier avec elle les problèmes économiques qui la touchent directement, et d'obtenir de notre côté la sécurité dont nous avons besoin sur le Rhin.

ANDRÉ CHAUMEIX

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85bis, *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Lorsque le destin vous avait joué quelque mauvais tour, on devait trouver tout à fait réconfor-
e la société de Joseph Joubert. Tranquille comme une petite ville de province, il était reposant
me elle. Flâneur, hésitant, il se tenait en marge de tout et de tous et presque en dehors de lui-
me. La vie lui faisait peur : il évitait de s'y mêler; on pouvait faire auprès de lui de salutaires
aites, quitte à le trouver ensuite quelque peu ennuyeux : ce défaut-là n'a point passé dans les
es que M. **André Beaunier** lui consacre. Celui qui vient de paraître (**le Roman d'une amitié**,
ant suite à la *Jeunesse de Joseph Joubert* et à *Joseph Joubert et la Révolution*) est d'une lecture aussi
achante que les précédents. Il faut dire que Joubert s'y trouve assez entouré. Il y a d'abord
amie », cette délicieuse Pauline de Montmorin, dont M. André Beaunier est tombé un peu amoureux.
st qu'elle est bien touchante aussi. Elle avait été mariée à un très mauvais sujet. Cela n'était rien :
a fin du XVIIIe siècle on savait trouver des consolations. Mais la Terreur, enlevant à la jeune
me presque tous ses parents et ses amis, lui ôta du même coup le goût de vivre. L'amitié de Jou-
t fut tout à fait impuissante à réchauffer cette âme meurtrie. Il fut attentionné, certes, mais si,
réservé... Amitié bien froide en somme, pas très réconfortante.. ; l'homme était plus fait pour les
sertations métaphysiques que pour les aventures romanesques et les conversations sentimen-
es. Il fallut que l'Enchanteur vînt... Chateaubriand sut donner quelques mois de bonheur à la
uvre Beaumont. Aussi ne lui en voulut-elle pas trop de sa versatilité, ni de la passion qu'il conçut
ur Delphine de Custine — la reine des roses — (voir sur cette « amitié » célèbre *Trois amies de*
hateaubriand de Beaunier, et *Delphine de Custine* de G. Maugras) et, se sentant mourir, ne songea-
elle qu'à rejoindre l'inconstant à Rome afin de le revoir au moins avant la fin. Rien de plus émou-
nt que le récit des derniers jours de Pauline de Beaumont... Madame de Sérilly, la cousine de Pau-
ne, eut une vie tumultueuse et tragique : condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire, elle obtint
n délai en se déclarant enceinte; sauvée par la révolution de Thermidor elle se remaria deux fois
deux ans et fut deux fois veuve. Elle mourut en 1797 enlevée par la variole qu'elle avait con-
ractée au chevet de son troisième et dernier époux. Apparaissent encore, dans cet ouvrage, Fontanes
ui, avant de devenir grand maître de l'Université, s'occcupe de spéculer sur les vins et de « communiquer
es renseignements politiques » au comte d'Artois, Chateaubriand déjà nommé, madame de Staël
t divers comparses de tous rangs, tous personnages des plus passionnés si on les compare au sage
oubert. L'étude de M. André Beaunier est solide, richement documentée et de tous points de vue remar-
quable. C'est l'œuvre d'un critique littéraire avisé en même temps que d'un véritable historien.

Dès l'abord, la comtesse Medjes, l'héroïne du roman de M. **Adolphe Aderer, la Comtesse Anarchie** nous apparaît comme le type de la femme fatale. Elle vient des pays de l'Est, des Hongries et des Roumanies où les comtesses ont des bijoux rutilants et des goûts pervers. On s'est tué pour elle. Elle ne demande qu'à tuer elle-même. Son amour a le goût de la mort. Elle a des relations amicales avec des Lithuaniens plus ou moins affiliés au service d'espionnage allemand, et, néronienne, souhaite le voir brûler des villes entières. Or, nous glissons de 1913 vers 1914 : son satanisme aura donc sous peu l'occasion de s'exercer. Madame Didier de Néris a toutes les vertus françaises et sa beauté égale celle de la comtesse Anarchie. Ces deux femmes sont dressées en face l'une de l'autre, « *c'est la lutte de deux puissances toujours opposées, le mal et le bien* », en somme le manichéisme transposé en roman. On a deviné déjà que la comtesse Anarchie a pris dans ses filets le pauvre Didier de Néris auquel cette aventure n'est pas sans valoir quelques désagréments : le chef de la police secrète russe est poignardé dans son appartement; autour de la douce madame Didier se trament de ténébreuses intrigues... Tout finira bien pourtant : la comtesse Medjes est une fausse femme fatale, elle voudrait bien jouer un rôle politique et inviter M. Bergson à dîner, mais on se méfie d'elle au Collège de France et on ne la prend pas plus au sérieux à la Wilhelmstrasse qu'au quai d'Orsay; elle voudrait être un oiseau de proie, elle n'est qu'une pintade que les bruits de guerre feront s'enfuir pour le plus grand bonheur de la famille de Néris. On voit par quel détour ingénieux M. Aderer a évité d'imprimer à son roman un caractère mélodramatique.

Hélène Dimbre (**L'impudente** de M. **Henri Deberly**) n'est point une institutrice de tout repos. Belle, obstinée, ambitieuse — cruelle aussi à l'occasion — elle a entrepris de domestiquer Georges Elpémor, le père de Claude jeune garçon qu'elle est chargée d'instruire. L'homme est orgueilleux et faible. S'il n'a nulle violence à se faire pour aller, la nuit, rendre de très régulières visites à Hélène on ne saurait dire qu'il s'incline sans révolte devant l'autorité que celle-ci cherche par supplément à lui imposer. Il finit par céder pourtant devant cette fille altière qui peut parfois rudoyer l'homme, mais a l'habileté de flatter l'auteur — car Georges est poète —. Denise, la femme de Georges, est une femme médiocre par l'intelligence mais grande par l'amour et le dévouement. Dans la lutte pour un cœur ces belles qualités ne lui sont d'aucun secours. A protéger son foyer contre l'impudente elle se montre aussi maladroite que possible. Peut-être l'épouse finirait-elle d'ailleurs par se résigner en elle, mais la mère ne le peut. Hélène bat furieusement le petit Claude sous prétexte de lui former le caractère... Denise essaie de fuir, avec son fils, l'enfer que les deux amants lui ont édifié; sa tentative échoue. Ses tortionnaires n'auront point à s'en féliciter : croyant qu'il veut lui arracher son enfant, Denise finit par tuer son mari. Remarquable étude psychologique; peut-être Hélène, pourtant, est-elle dotée d'une méchanceté un peu excessive, sa conduite vis-à-vis de l'enfant paraîtra d'une inutile cruauté. L'évolution sentimentale des trois protagonistes que M. Deberly a installés en champ clos (ils vivent dans un domaine isolé) est imaginée avec une extrême habileté. Bien peu de faits en somme dans ce roman et pourtant aucune longueur. La situation rapidement posée ne subit pas de modification profonde; ce qui varie c'est la manière dont Georges, Denise et Hélène la conçoivent ou la sentent : compréhensions et incompréhensions à la faveu desquelles l'intérêt rebondit incessamment.

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4 fr. 50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.